

# RAPPORT ANNUEL 2014



Le FIDA investit dans les populations rurales, en les autonomisant afin de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer leur résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé environ 16,6 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont touché quelque 445 millions de personnes\*. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – le centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

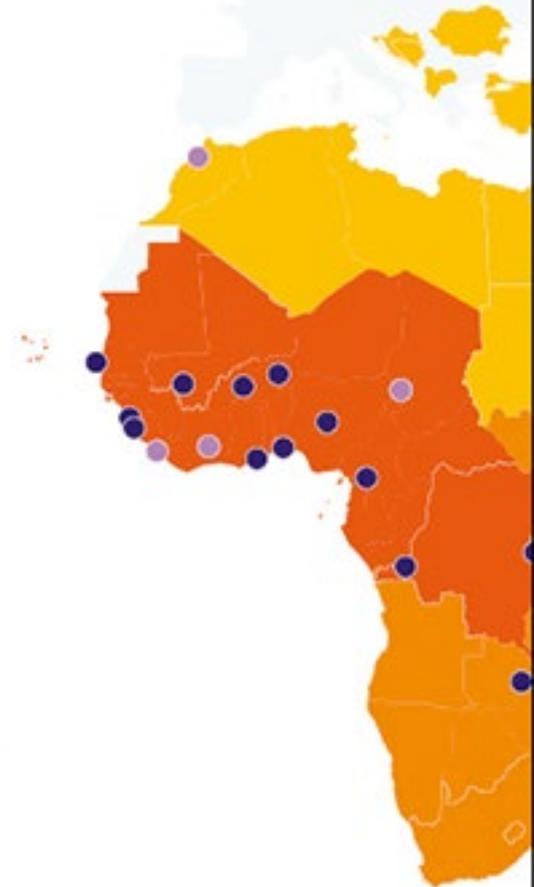
\* À la date de publication, juin 2015

## Programmes et projets en cours appuyés par le FIDA et bureaux de pays du FIDA à la fin de 2014



### ■ Amérique latine et Caraïbes 42 projets

Argentine	2
Belize	1
Bolivie	
(État plurinational de)	3
Bésil	6
Colombie	1
Cuba	1
El Salvador	3
Équateur	2
Grenade	1
Guatemala	2
Guyana	1
Haïti	2
Honduras	4
Mexique	2
Nicaragua	3
Panama	1
Paraguay	1
Pérou	2
République dominicaine	2
Uruguay	1
Venezuela (République bolivarienne du)	1

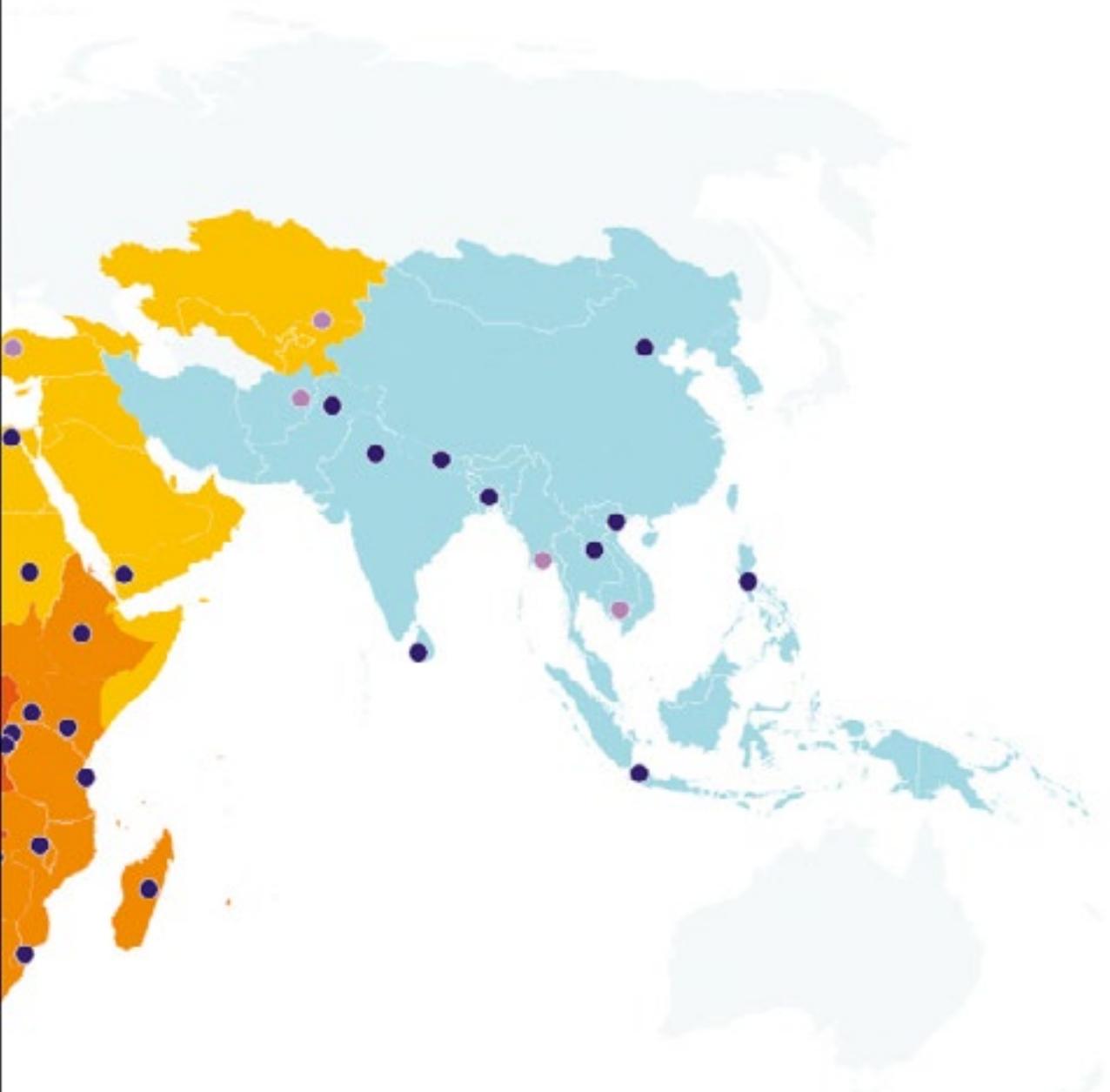


### ■ Afrique de l'Ouest et du Centre 47 projets

Bénin	2
Burkina Faso	3
Cabo Verde	1
Cameroun	2
Congo	2
Côte d'Ivoire	2
Gabon	1
Gambie	2
Ghana	3
Guinée	2
Libéria	2
Mali	3
Mauritanie	2
Niger	2
Nigéria	3
République centrafricaine	1
République démocratique du Congo	2
Sao Tomé-et-Principe	2
Sénégal	3
Sierra Leone	3
Tchad	2
Togo	2

### ■ Afrique orientale et australe 43 projets

Angola	1
Botswana	1
Burundi	3
Érythrée	2
Éthiopie	5
Kenya	3
Lesotho	2
Madagascar	4
Malawi	2
Mozambique	4
Ouganda	3
République-Unie de Tanzanie	4
Rwanda	3
Seychelles	1
Soudan du Sud	1
Swaziland	1
Zambie	3



**Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**  
36 projets

- Arménie 1
- Azerbaïdjan 1
- Bosnie-Herzégovine 1
- Djibouti 1
- Égypte 3
- Gaza et Cisjordanie 1
- Géorgie 1
- Jordanie 1
- Kirghizistan 2
- Liban 1
- Maroc 3
- Ouzbékistan 1
- République arabe syrienne 2
- République de Moldova 2
- Soudan 5
- Tadjikistan 2
- Tunisie 2
- Turquie 2
- Yémen 4

**Asie et Pacifique**  
56 projets

- Afghanistan 2
- Bangladesh 5
- Bhoutan 1
- Cambodge 2
- Chine 5
- Inde 10
- Indonésie 3
- Kiribati 1
- Maldives 2
- Mongolie 1
- Myanmar 1
- Népal 4
- Pakistan 2
- Papouasie-Nouvelle-Guinée 1
- Philippines 3
- République démocratique populaire lao 3
- Sri Lanka 3
- Timor-Leste 1
- Tonga 1
- Viet Nam 5

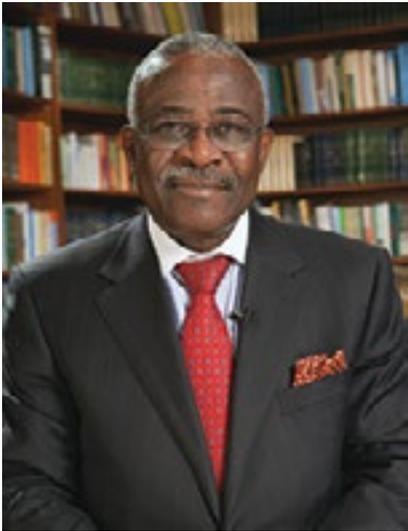
**Bureaux de pays du FIDA**

- 2014
- prévus au 31 janvier 2015

# Table des matières

Avant-propos du Président .....	2
Programme de travail en 2014 .....	6
Principales initiatives et nouveaux programmes .....	29
Mesurer et améliorer les résultats .....	38
Données relatives au financement et mobilisation des ressources .....	47
Récompenses .....	60
Résumé des programmes, projets et dons approuvés en 2014 .....	64
Organisation, États membres et représentation .....	87
Publications en 2014 .....	103
États financiers consolidés	

# Avant-propos du Président



Pour le FIDA, 2014 a été une année charnière, caractérisée par une avancée significative sur le chemin qui conduit à la transformation du monde rural. Nous avons continué à mobiliser des ressources auprès de nos États membres et d'un éventail croissant de partenaires, afin de financer nos investissements dans les populations rurales. Nous avons mené à terme avec succès, dans le courant de l'année, la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10). Les États membres ont approuvé un objectif de nouvelles contributions de 1,44 milliard d'USD pour le financement d'activités au cours de la période 2016-2018 (voir page 47).

L'appui et l'engagement de nos États membres se manifestent aussi de manière évidente dans le maintien à un niveau élevé du cofinancement apporté par les pays aux projets financés par le FIDA: dans les projets approuvés en 2014, plus de 70% du cofinancement provient de contributions nationales (voir page 51).

L'objectif fixé pour FIDA10 nous permettra de maintenir le programme de prêts et de dons au niveau des 3 milliards d'USD, atteint au cours des périodes FIDA8 et FIDA9. Il nous permettra aussi d'élargir notre champ d'action, pour toucher jusqu'à 130 millions de ruraux. De 40 à 50% de ces nouvelles ressources seront allouées à l'Afrique subsaharienne.

Pour mettre en œuvre un programme de travail d'environ 1 milliard d'USD par an, l'institution doit être souple, mais avoir en même temps des fondations solides. Le FIDA d'aujourd'hui repose sur quatre piliers qui le différencient de l'organisation qu'il était en 2009, lorsque j'ai pris mes fonctions. Le premier de ces piliers est notre nouveau modèle opérationnel, davantage axé sur les pays et moins "romanocentré".

D'ores et déjà, 40 bureaux de pays sont en activité, et dix autres bureaux, dont la création a été approuvée, seront bientôt ouverts.

Le deuxième pilier du nouveau FIDA est la réforme interne de nos processus, de notre gestion et de nos structures, ainsi que de nos ressources humaines. Le troisième pilier est constitué par la création, au FIDA, d'un Département de la stratégie et des savoirs qui nous donne les moyens de formuler et de partager des idées nouvelles, des données factuelles et des outils pour transformer les zones rurales et les vies de leurs habitants.

Le quatrième pilier, enfin, consiste en un renouvellement significatif de nos modalités de financement. Nous avons œuvré, au cours des dernières années, à l'élargissement de notre base, en élaborant de nouveaux instruments de financement qui nous permettent d'avoir recours à des emprunts souverains, venant s'ajouter aux contributions traditionnelles apportées sous forme de dons par les États membres.

Nous avons conclu, en 2014, un accord innovant avec la Banque allemande de développement KfW, aux termes duquel le FIDA a accès, en 2014 et 2015, à un montant allant jusqu'à 400 millions d'euros pour des emprunts souverains. Ces fonds serviront à financer des prêts à des conditions ordinaires, permettant ainsi d'allouer une plus grande part des ressources ordinaires du FIDA à des conditions particulièrement favorables aux pays qui y sont éligibles.

L'emprunt souverain transforme notre modèle opérationnel: là où nous ne disposions auparavant que d'une source de financement sous forme de dons provenant de nos États membres et limitée par leurs contraintes budgétaires, nous avons aujourd'hui

une nouvelle source de financement. Bien que les contributions sous forme de dons demeurent l'élément central, l'emprunt souverain nous offre de la souplesse, une crédibilité accrue pour agir en tant qu'institution financière internationale et, plus important encore, nous rend davantage capables d'investir dans la transformation du monde rural.

### **Les défis actuels et les populations rurales**

Le monde est aujourd'hui confronté à deux grands défis, très différents, et qui affectent de manière particulièrement sévère les populations pauvres dans les zones rurales: le virus Ebola et le changement climatique. Alors que j'écris ces lignes, l'épidémie d'Ebola continue de provoquer de dévastatrices pertes de vies humaines, encore que certains signes donnent à penser que le pire est peut-être passé. La maladie et ses effets indirects ont également un impact catastrophique sur les économies et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont été le foyer de l'épidémie. Outre les nombreuses vies perdues et les souffrances humaines dont elle a été la cause, l'épidémie a aussi restreint les mouvements de populations, de biens et d'argent, réduisant sévèrement les échanges, les revenus et les disponibilités alimentaires.

Les projets appuyés par le FIDA poursuivent leurs activités dans les trois pays, bien que le personnel ne puisse pas se rendre dans les zones touchées. Les activités des projets sont en cours de réorientation, pour permettre aux producteurs de faire face aux plus urgents de leurs besoins. En Guinée, par exemple, les restrictions aux échanges représentent pour les paysans une perte estimée à 6,5 millions d'USD, et nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à rembourser leurs prêts. Un projet de filière appuyé par le FIDA met par conséquent à leur disposition des fonds afin qu'ils puissent acheter les intrants nécessaires à la prochaine campagne agricole.

Au Libéria, l'épidémie a mené l'économie au bord de l'effondrement. Plus de 80% des paysans interrogés ont déclaré que leur récolte en 2014 était inférieure à celle de l'année précédente, principalement à cause du virus. Le FIDA a actuellement deux programmes en cours dans le pays et coopère avec d'autres donateurs pour limiter l'extension de la maladie.

En Sierra Leone, où le FIDA finance trois programmes, la maladie est présente dans tous les districts et dans Freetown, la capitale. Nous avons fourni aux paysans et au personnel du projet des équipements de protection et nous travaillons avec les partenaires pour dispenser une formation en matière d'hygiène. Le FIDA collabore aussi avec le Ministère de l'agriculture à l'élaboration d'un plan pour favoriser la relance du secteur agricole une fois que la crise de l'Ebola sera terminée.

Le changement climatique s'est retrouvé plusieurs fois à la une des médias tout au long de l'année 2014, qui a par la suite été officiellement déclarée l'année la plus chaude jamais enregistrée. Le FIDA gère la plus importante source mondiale de financement ayant pour mandat exclusif d'appuyer l'adaptation des petits exploitants agricoles pauvres au changement climatique. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) a approuvé, en 2014, des financements sous forme de dons pour un montant total de 83 millions d'USD – présentés de manière plus détaillée dans le chapitre consacré au Programme de travail (voir page 6). À la fin de 2014, la valeur totale des travaux en cours financés par l'ASAP était de 190,9 millions d'USD.

### **Évaluation de l'impact**

Une mesure exacte de l'impact de nos interventions est essentielle pour que nous puissions en démontrer l'efficacité en matière de développement et la responsabilité financière, et pour motiver un apprentissage continu au sein de l'organisation. Vingt-six évaluations de l'impact *ex post* sont actuellement en cours de réalisation en vertu de nos engagements au titre de FIDA9 (voir page 39). Dans le cadre d'une initiative distincte, des études de référence sont en voie d'achèvement pour les activités financées par l'ASAP, afin de garantir la possibilité d'une mesure détaillée de leur impact (voir page 39).

Nous accueillons aussi avec satisfaction les évaluations externes grâce auxquelles nous pouvons améliorer notre performance. En 2014, le Canada a procédé à un Examen de l'efficacité du FIDA en matière de développement, qui vient compléter les évaluations réalisées en 2013 par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et par le Ministère britannique du développement international (DFID). L'examen entérine l'alignement du FIDA sur les objectifs de développement des États membres, et reconnaît que les programmes appuyés par le FIDA atteignent avec succès les objectifs annoncés. Il note également les améliorations de la performance dans le domaine de l'égalité entre les sexes, et dans celui de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique. Des marges d'amélioration ont été relevées dans plusieurs domaines, et nous envisageons avec intérêt la poursuite de la collaboration avec le Canada et d'autres partenaires dans notre progression.

### **Années internationales, plaidoyer et nouveaux États membres**

2014 était l'Année internationale de l'agriculture familiale, et le FIDA a joué, tout au long de l'année, un rôle clé dans la prise de conscience croissante de la contribution essentielle des producteurs familiaux à la sécurité alimentaire mondiale. Nous avons financé

des actions visant à faire en sorte que les politiques nationales soient plus favorables aux petits exploitants agricoles pour leur permettre des conditions de vie décentes (voir page 29). Le FIDA a aussi joué un rôle important dans les activités de plaidoyer entourant l'accord concernant les objectifs de développement durable pour l'après-2015, et a réussi à mettre en évidence la nécessité d'inclure l'investissement dans la transformation du monde rural parmi les nouveaux objectifs (voir page 29). Nous avons, en outre, accueilli la session de printemps du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, au cours de laquelle ils ont examiné, entre autres, les objectifs de développement durable et la transition vers le programme de développement pour l'après-2015.

Les petits États insulaires en développement ont aussi été le thème d'une Année internationale en 2014. Ces pays sont confrontés à des défis économiques et environnementaux significatifs et sans équivalent ailleurs, parmi lesquels l'effondrement des pêches de capture et le changement climatique. Le FIDA appuie actuellement, dans ces États insulaires, 19 projets touchant environ 5 millions de personnes, avec un financement de 139 millions d'USD (voir, à la page 18, le récit recueilli sur le terrain à Fidji). Au cours de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs, en février 2015, nous avons accueilli parmi nos membres deux nouveaux États insulaires du Pacifique, les États fédérés de Micronésie et la République des Palaos. Au total, cinq États insulaires du Pacifique sont devenus membres du FIDA depuis

2013, témoignage de notre intérêt pour leurs besoins spécifiques. Le Monténégro, petit État du sud-est de l'Europe, est également devenu membre du FIDA en février 2015, portant à 176 le nombre total des pays membres.

Je voudrais, pour conclure, souligner deux thèmes qui constituent les fils conducteurs du Rapport annuel 2014: l'engagement du FIDA en faveur de la jeunesse et de l'égalité entre les sexes. Le chômage des jeunes constituant un immense défi mondial, nous finançons de nombreuses activités spécialement adaptées à leurs besoins (voir page 33). En matière d'autonomisation des femmes rurales, le FIDA est reconnu comme un leader. Le rapport de cette année place également sous les projecteurs l'encadrement des ménages – une nouvelle approche réussie de l'égalité entre les sexes, qui transforme la dynamique au sein du foyer. Lisez l'histoire de Ninsiima et Kasija, et découvrez pourquoi Ninsiima déclare "Notre relation a également changé. (...) Nous avons des objectifs pour notre avenir" (voir page 13).



KANAYO F. NWANZE

Président du FIDA



**GRAIN RWANDA**

**50 KGS**

# Programme de travail en 2014

## Afrique de l'Ouest et du Centre

24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo

## Vue d'ensemble

De nombreux indicateurs montrent que l'Afrique de l'Ouest et du Centre a réalisé d'importants progrès. Dans la plus grande partie de la région, les exportations sont en plein essor, l'investissement étranger est en hausse, les niveaux de vie augmentent, les taux de pauvreté reculent, et les résultats s'améliorent dans les domaines de l'éducation et de la santé. Dans le même temps, les réformes de la gouvernance font lentement progresser la démocratie, la transparence et la responsabilité, donnant aux Africains davantage d'occasions d'exercer une influence sur les décisions ayant un impact sur leur vie.

Toutefois, les niveaux de pauvreté restent élevés, surtout en milieu rural. En réalité, et bien que le pourcentage de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté (avec moins de 1,25 USD par jour) ait régulièrement diminué au cours des deux dernières décennies – passant de 58% en 1990 à 48% en 2012 –, le nombre de personnes extrêmement pauvres a

augmenté du fait de la croissance démographique. Par conséquent, la région n'a pas progressé assez vite pour atteindre le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), celui de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre compte quelque 500 millions d'habitants, vivant et travaillant en majorité dans les zones rurales, en tant que petits exploitants agricoles. Au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali et au Niger, de 80 à 90% des personnes d'âge actif vivent et travaillent sur des exploitations familiales dont les rendements et les bénéfices sont très inférieurs à leur potentiel. Dans la région, l'agriculture devient de plus en plus vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux et au changement climatique. Les températures minimales augmentent plus vite qu'au niveau mondial, et les précipitations sont moins abondantes et de plus en plus imprévisibles.

Dans l'ensemble, il existe une importante marge de progrès dans les domaines de l'inclusion, de l'égalité entre les sexes et de la viabilité environnementale. L'exclusion des possibilités économiques et sociales, ou l'inégalité d'accès à ces possibilités, continue de freiner les progrès dans les domaines des droits humains, de l'amélioration des moyens de subsistance, et du renforcement des capacités productives de larges segments de la population, en particulier les femmes et les jeunes. Les défis liés à l'environnement – changement climatique, diminution des ressources naturelles et accès limité à l'énergie – sont aussi des obstacles au développement humain durable. La récente épidémie de la maladie à virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone fait peser une lourde charge supplémentaire sur les économies ouest-africaines.

## Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 47 programmes et projets en cours à la fin de 2014, en partenariat avec 22 gouvernements bénéficiaires dans la région;
- 1 076,5 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
- financement de 157,8 millions d'USD approuvé en 2014 pour 6 nouveaux programmes et projets au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, à Sao Tomé-et-Principe, au Tchad et au Togo.

## Travaux et résultats en 2014

En 2014, notre programme de travail en Afrique de l'Ouest et du Centre a été principalement axé sur les secteurs suivants:

- accès au marché et développement de filières;
- finance rurale;
- gestion des ressources naturelles et changement climatique;
- les jeunes.

## Accès au marché et développement de filières

Des filières à caractère inclusif sont essentielles si l'on veut que le secteur de l'agriculture parvienne, en Afrique de l'Ouest et du Centre, à créer des emplois et à stimuler la croissance économique dans les zones rurales, aussi bien sur les exploitations qu'en dehors de ces dernières. Des filières moins exclusives réduiraient également les inégalités en intégrant les jeunes et les femmes dans la vie sociale et économique de leurs communautés.

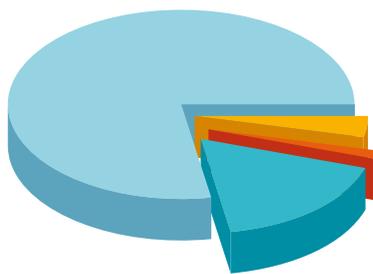
Au Ghana, le Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord, appuyé par le FIDA, a permis à environ 50 000 petits exploitants agricoles de bénéficier, pour leurs produits, de contrats avec des acheteurs et des transformateurs privés. Un appui technique a également contribué à une hausse significative de la productivité, les rendements du maïs et du soja augmentant de bien plus de 200%. Depuis le démarrage du programme, en 2008, les petits paysans ont produit et commercialisé plus de 30 000 tonnes de produits divers, et notamment du sorgho, des noix de karité, du mil, du maïs et du soja. Les communautés participantes ont aussi bénéficié de nouvelles routes de desserte, d'entrepôts et de périmètres d'irrigation qui contribuent à attirer de nouveaux investissements privés (voir page 9 le récit recueilli sur le terrain).

Dans des zones choisies du bassin arachidier du Sénégal, un projet financé par le FIDA a apporté un appui à quelque 32 000 ménages. Des services de vulgarisation et des semences de bonne qualité ainsi que d'autres intrants ont stimulé la productivité des paysans, accru leur sécurité alimentaire et amélioré leur qualité de vie. En outre, l'appui à l'élevage de volaille et la relance des petits jardins potagers ont permis aux femmes d'obtenir leurs propres revenus. Prenant pour base les résultats positifs obtenus à ce jour, le FIDA étend ses activités à l'ensemble du bassin arachidier.

Au Libéria, environ 1 000 petits exploitants agricoles ont bénéficié d'un partenariat entre le FIDA, le Ministère de l'agriculture et un exportateur privé de cacao et de café. Le projet a remis en état les réseaux de routes rurales pour assurer aux populations locales un meilleur accès aux marchés. Il a renforcé les liens entre les petits exploitants et le secteur privé afin d'accroître la quantité et la qualité des produits, et a permis à trois coopératives agricoles d'améliorer leur pouvoir de négociation. Les partenaires envisagent maintenant de régénérer 15 000 hectares supplémentaires de plantations de cacao et de café, dont bénéficieront 15 000 autres petits paysans.

**GRAPHIQUE 1a**  
Prêts du FIDA selon les conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>

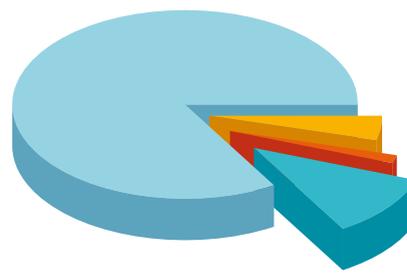
Sur un montant total de 2 857,9 millions d'USD



<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**GRAPHIQUE 1b**  
Décaissement des prêts selon les conditions de prêt, et décaissements au titre du CSD, 1979-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 1 557,8 millions d'USD



<sup>a</sup> Les décaissements des prêts concernent uniquement les prêts relevant du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

## Finance rurale

Dans de nombreuses zones rurales, les petits exploitants luttent pour avoir accès à l'épargne et aux prêts. Des microprêts à faible taux d'intérêt octroyés par des institutions financières rurales peuvent toutefois donner aux paysans les moyens d'investir dans leurs entreprises sans devoir passer par les conditions exorbitantes des prêteurs au marché noir qui ne font que les enfoncer encore davantage dans leur situation d'endettement.

Au Nigéria, le FIDA et ses partenaires renforcent les capacités d'institutions financières rurales afin qu'elles puissent offrir des services de dépôt, de prêt et de transfert de fonds à 345 000 familles rurales pauvres, en particulier des ménages dirigés uniquement par des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées. Ce programme septennal, auquel participent 36 autorités locales, a créé à ce jour 7 000 groupes villageois d'épargne. Dans les 12 États participants, l'amélioration de l'accès aux services financiers a permis au programme d'extraire de la pauvreté plus de 27 000 participants.

Lorsque la guerre civile s'est achevée en Sierra Leone, en 2002, l'absence d'accès au crédit a été reconnue comme l'un des principaux obstacles au redressement et au développement du monde rural. Entre 2008 et 2014, un projet appuyé par le FIDA a contribué à la mise en place d'environ 50 associations de services financiers et de 17 banques communautaires, permettant aux membres des communautés rurales d'investir dans l'agriculture ou dans d'autres petites entreprises. Plus de 50 000 ménages en ont bénéficié directement, et les banques communautaires et les associations de services financiers sont désormais pleinement intégrées à la politique nationale.

## Gestion des ressources naturelles et changement climatique

Comme indiqué dans la vue d'ensemble, le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des défis de première importance pour la région. Dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), lancé par le FIDA, dix pays de la région, principalement dans le Sahel, bénéficient d'un financement climat et environnement spécifique. Des dons d'un montant de 22,0 millions d'USD ont été octroyés au titre de l'ASAP au cours de l'année 2014, portant à 46,9 millions d'USD le montant total du financement de l'ASAP dans la région à la fin de l'année. Le FEM a également approuvé des dons d'une valeur de 7,3 millions d'USD, portant à 36,7 millions d'USD le montant total du financement par le FEM.

Dans la région de Maradi, au Niger, un projet appuyé par le FIDA et axé sur la sécurité alimentaire

et nutritionnelle fait fond sur les expériences d'un projet antérieur et reproduit à plus grande échelle des activités de régénération des terres. Plus de 6 000 hectares de terres sylvopastorales dégradées ont été régénérés, et les plantes adventices envahissantes ont été éradiquées sur plus de 5 000 hectares, activités dont ont bénéficié plus de 13 000 ménages depuis 2012. Le projet a aussi reproduit avec succès à plus grande échelle la régénération naturelle assistée appliquée aux jeunes arbres, et travaille avec plus de 21 000 paysans qui pratiquent cette technique sur environ 55 000 hectares. Ces interventions ont eu un impact démontré sur la productivité agricole, la génération de revenus, la résilience et la durabilité environnementale. Le Projet de petite irrigation Ruwanmu, appuyé par le FIDA, fait fond sur ces expériences par le biais d'une étroite collaboration avec le projet conduit dans la région de Maradi.

En Mauritanie, un projet de développement des oasis, appuyé par le FIDA et récemment achevé, a mis l'accent sur la fixation des dunes, réalisée en deux étapes. Dans la première, les dunes ont fait l'objet d'une protection mécanique, sous la forme de construction de barrières et de clayonnages en branches de palmier pour empêcher le sable de progresser. Dans la seconde étape, des arbres pérennes et des espèces herbacées ont été utilisés comme moyens de protection biologique pour bloquer, en dernier lieu, la progression du sable. En 2014, les travaux de fixation des dunes ont concerné environ 154 hectares, portant à plus de 240 hectares la superficie totale fixée. La fixation des dunes a protégé plus de 600 hectares de palmeraie comptant plus de 117 000 palmiers, exploités par environ 3 500 producteurs.

Les îles de Sao Tomé-et-Principe sont un paradis pour la biodiversité, mais la pauvreté contraint souvent les paysans à abattre des arbres, soit pour obtenir du bois de feu, soit pour dégager des espaces cultivables. Un programme financé par le FIDA a aidé les paysans à produire du cacao, du café et du poivre dans des conditions plus durables – à l'ombre des arbres – et répondant aux normes de culture éthique et biologique, et à celles du commerce équitable.

Ces améliorations ont été rendues possibles par un partenariat établi, par l'intermédiaire du FIDA, entre des coopératives locales et quatre opérateurs privés ayant leur siège en Europe et qui achètent, à des conditions agréées, la production des paysans et leur fournissent un savoir-faire, une technologie et un appui financier extrêmement précieux. En conséquence, les coopératives créées par le programme produisent désormais de manière durable environ 50% du total des fèves de cacao négociées par Sao Tomé-et-Principe sur les marchés

## Récit recueilli sur le terrain

### Aider les femmes à se connecter aux filières dans le nord du Ghana

Dans le nord du Ghana, les femmes tirent un revenu de la production et de la vente de beurre de karité. Ce beurre entre dans la préparation des aliments en Afrique, et dans celle des cosmétiques ailleurs. Les gains des femmes étaient généralement marginaux, à cause de la qualité médiocre de leur beurre et du manque de marchés. Le Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord, appuyé par le FIDA, qui s'attache à améliorer les moyens de subsistance ruraux et à autonomiser les femmes, s'est fixé comme but d'aider les femmes à améliorer la qualité de leur beurre et à développer des marchés.

La première étape a consisté à aider les femmes – qui constituent les deux tiers des participants au programme – à s'insérer dans une filière agricole. Le programme a aidé les femmes à créer des coopératives et à établir des liens entre elles et les marchés et les services financiers.

Rose Zang, veuve avec cinq enfants, fait partie du groupe de femmes Zuwonye Vielong. Ce groupe est enregistré comme coopérative, et participe à l'association villageoise d'épargne et de prêt grâce à laquelle Rose a obtenu des prêts pour l'aider dans son commerce de beurre de karité.

“Lorsque j'ai démarré, je transformais habituellement un sac de noix de karité par semaine”, dit-elle. “Maintenant, avec l'appui du programme, je suis capable d'en transformer cinq sacs. Et je peux prendre soin de moi et de mes enfants.”

Roy Ayariga, le coordonnateur du programme, fait observer que la collaboration avec les structures existantes est essentielle. “Nous avons travaillé avec les assemblées de district et les autorités traditionnelles,

les chefs, parce que ce sont eux qui contrôlent les moyens économiques”, dit-il. “Et les assemblées peuvent adopter des règlements qui protégeront les femmes et en libéreront le potentiel.” Le programme a obtenu, en 2013, un Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes, récompensant ses innovations en matière d'autonomisation des femmes.

L'appui à cette initiative a permis aux femmes de sortir de leurs rôles traditionnels. L'une d'entre elles, Hamida Iddrissu, est devenue négociante en intrants agrochimiques, fonction dans laquelle les hommes jouent un rôle prédominant.

“Grâce à la filière, je suis populaire”, dit-elle. “J'ai rencontré tous les agriculteurs, les chefs de service et les directeurs. Parfois, je suis la seule femme. Mais je peux parler. Je peux répondre sans crainte à n'importe quelle question.”

Plantation d'un karité – grâce aux liaisons avec les marchés, les agricultrices tirent désormais de bons revenus du beurre de karité  
Ghana: Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord

©FIDA/Amina Alhassan Bin Sallih



internationaux, et 100% des grains de café et du poivre. Les producteurs nationaux ont ainsi accru leurs revenus de manière significative.

Le FIDA a aussi appuyé la construction, dans la région de Monté Café, d'une installation pilote de production de biogaz par la transformation des déchets animaux en gaz pour la cuisine – technologie qui protège l'environnement, réduit la charge de travail des femmes et améliore les conditions de vie dans le foyer.

### **Les jeunes**

La recherche d'emplois est une priorité pour le nombre croissant de jeunes vivant dans les zones rurales, en Afrique de l'Ouest et du Centre, comme dans d'autres régions du monde. Au cours des dernières années, de nombreux jeunes ruraux ont migré vers les villes à la recherche de meilleures conditions de vie, mais ils sont maintenant de plus en plus nombreux à rester dans leurs villages pour devenir des agroentrepreneurs ruraux. À l'appui de ce mouvement, le FIDA a consenti d'importants investissements pour la création d'un environnement dans lequel les jeunes puissent s'épanouir dans les zones rurales.

Au Sénégal, où les personnes de moins de 15 ans représentent 47% de la population, le FIDA s'attache, par l'intermédiaire d'associations sportives et culturelles villageoises, à donner aux jeunes les moyens d'élaborer des propositions d'activités en rapport avec l'agriculture. À ce jour, plus de 4 000 jeunes, femmes et hommes, membres de 45 associations, ont reçu un financement pour devenir agroentrepreneurs au sein de leurs propres communautés, contribuant ainsi à endiguer la vague de la migration.

Le Consortium Créer des opportunités pour les jeunes ruraux, lancé en 2014 avec l'appui du FIDA, sème des graines pour la prochaine génération de femmes et d'hommes entrepreneurs au Bénin, au Cameroun, en Gambie et au Nigéria. Ce projet triennal vise à offrir à quelque 2 800 jeunes agroentrepreneurs ruraux et à plus de 43 000 jeunes entrepreneurs une formation dans les domaines de l'entrepreneuriat, du mentorat, des services de développement des entreprises et du microcrédit.

### **Afrique orientale et australe**

22 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

### **Vue d'ensemble**

Tout comme l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, les pays de l'Afrique orientale et australe ont continué de bénéficier, en 2014, d'une bonne croissance économique. Selon le Fonds monétaire international, la croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne a été proche de 5% en 2013, et devrait augmenter encore davantage en 2014.

Comme dans d'autres régions, toutefois, les bénéfices de la croissance sont inégalement répartis, et la hausse des niveaux de PIB ne s'est pas traduite par une forte réduction de la pauvreté. La robuste croissance enregistrée au cours de la décennie écoulée en Afrique subsaharienne n'a réduit l'extrême pauvreté que de 7% depuis 2002 – valeur inférieure de 20 points de pourcentage à celle prévue par les OMD et très inférieure à celle d'autres régions. La croissance économique a également peu contribué à la réduction de la faim: les niveaux de malnutrition n'ont baissé que de 5 points de pourcentage par rapport à 1990. Cinq des cibles définies par les OMD ne seront pas atteintes en Afrique subsaharienne.

L'agriculture n'a joué qu'un rôle mineur dans la croissance régionale. Peu de choses ont changé depuis les années 1990, qu'il s'agisse du pourcentage de personnes actives dans le secteur agricole ou de la modeste contribution de l'agriculture au PIB. Plusieurs obstacles limitent l'amélioration de la productivité agricole en Afrique subsaharienne: médiocre fertilité du sol, sols vulnérables à l'érosion, variabilité du climat et faible potentiel d'irrigation. L'isolement géographique, le manque de routes et d'électricité, la faiblesse des niveaux d'éducation, l'insuffisance des investissements dans l'agriculture et les questions de gouvernance sont autant de facteurs ayant aggravé le désavantage compétitif dont souffre la région, en particulier dans les zones rurales.

L'ensemble de l'Afrique subsaharienne entre actuellement dans une période de "dividende démographique". La population d'âge actif devrait presque doubler, passant de 460 millions de travailleurs en 2010 à 800 millions en 2030. Si des emplois ne sont pas créés pour cette main-d'œuvre de plus en plus jeune, la conséquence pourrait prendre la forme d'une instabilité sociale.

Au cours des cinq dernières années, plusieurs pays de l'Afrique orientale et australe ont mis en place des programmes de filets de protection sociale, comportant des transferts monétaires, des programmes de travaux publics, et des systèmes d'apprentissage rémunéré et d'assurance maladie. Les rapports de la Banque mondiale font état d'un volume croissant de données concrètes démontrant les avantages de ces programmes.

## Travaux et résultats en 2014

Le programme de travail du FIDA en Afrique orientale et australe a porté principalement sur les points suivants:

- productivité agricole et sécurité alimentaire;
- renforcement du capital humain et social;
- gestion des ressources naturelles et changement climatique;
- accès au marché et développement de filières.

### Productivité agricole et sécurité alimentaire

L'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire est l'un des grands axes d'intervention du FIDA dans la région, et constitue un quart de nos financements régionaux. Nous appuyons des activités visant à renforcer les services de vulgarisation, à développer des techniques et à améliorer l'accès aux marchés des intrants, parallèlement aux initiatives de production et de multiplication des semences.

C'est ainsi que nous avons financé, depuis 2008, une formation aux pratiques de production végétale et animale pour plus de deux millions de personnes. Dans l'est du Rwanda, un projet appuyé par le FIDA a mis l'accent sur la remise en état de bassins versants dégradés, a formé 10 000 paysans, et a annoncé une augmentation de 200 à 300% des rendements de la riziculture, passés de 2-3 à 6-8 tonnes par hectare.

### Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 43 programmes et projets en cours à la fin de 2014, en partenariat avec 17 gouvernements bénéficiaires dans la région;
- 1 212,9 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
- financement de 94,9 millions d'USD approuvé en 2014 pour 4 nouveaux programmes et projets au Burundi, au Lesotho, en Ouganda et en Zambie;
- 1 nouveau programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) pour Madagascar.

En République-Unie de Tanzanie, un programme financé par le FIDA aide les paysans à accroître la production de bétail et à améliorer la commercialisation. Intervenant dans le cadre des fermes-écoles, l'initiative a formé plus de 227 000 personnes aux pratiques de gestion végétale et animale, avec notamment le choix des variétés appropriées, la préparation du sol, les techniques de plantation, les espacements adéquats et l'utilisation d'engrais organiques. Les riziculteurs travaillant dans la zone du programme ont multiplié leur production par cinq, passant de moins de 1 tonne à 5 tonnes par hectare. Les rendements du manioc ont aussi augmenté, passant de quatre sacs de 50 kg à 26 sacs par acre, cependant que le rendement des bananes passait de 5-8 kg à 30-40 kg par régime.

### Renforcement du capital humain et social

Le renforcement des compétences est essentiel pour le progrès et la résilience des personnes et des communautés. Dans la région, le FIDA se concentre sur les approches du développement impulsées par la communauté et sur le renforcement des capacités locales.

Dans le district de Kirihe, dans le sud-est du Rwanda, une initiative appuyée par le FIDA encourage la participation tant des dirigeants communautaires que des paysans à l'élaboration des plans de gestion des bassins versants. Le projet appuie également des investissements visant à développer des filières et à intensifier la production végétale et animale par le biais de comités locaux de gestion et de supervision. Plus de 90% des participants au projet sont membres de groupes à assise communautaire ou d'organisations paysannes, ce qui renforce les connexions existantes appuyant un développement durable. En 2014, un Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes a récompensé le projet pour le travail novateur effectué pour atteindre et autonomiser les femmes. Le projet a adopté une stratégie d'appui à l'équilibre entre les sexes, grâce à laquelle les femmes représentent plus de 40% des participants dans toutes les activités.

Également au Rwanda, un autre projet appuyé par le FIDA a formé plus de 28 000 personnes dans plusieurs domaines: services financiers, alphabétisation fonctionnelle, et compétences en matière de gestion et de commercialisation. Au Kenya, un projet financé par le FIDA a appuyé la construction de plus d'une centaine de centres d'apprentissage accueillant plus de 6 000 personnes. En conséquence, les taux d'alphabétisation ont augmenté de 20 points de pourcentage, atteignant 75% parmi les participants.

## Gestion des ressources naturelles et changement climatique

La gestion durable des ressources naturelles est, pour les paysans pauvres, une composante essentielle de l'amélioration des moyens de subsistance. Son importance est même croissante, étant donné que les paysans pauvres sont souvent les plus durement touchés par les impacts du changement climatique. Le FIDA appuie plusieurs projets – principalement dans le secteur de l'irrigation – qui encouragent une gestion responsable des ressources.

Depuis 2008, le FIDA a financé la construction ou la remise en état de périmètres d'irrigation sur près de 32 000 hectares de terres dans la région. Au cours de la même période, plus de 126 000 hectares ont bénéficié de pratiques améliorées de gestion des terres. Plus de 100 000 personnes ont été formées à la gestion des ressources naturelles.

Le programme ASAP du FIDA finance, au Mozambique et au Rwanda, des initiatives visant à accroître la résilience des filières face au changement climatique. L'ASAP a aussi pour but de réduire l'impact du changement climatique sur la productivité et la rentabilité des petites exploitations, en favorisant les meilleures pratiques et technologies. Au Mozambique, les activités comprennent l'installation de stations météorologiques destinées à améliorer l'information et la prévision relatives aux risques climatiques, et l'introduction de petites infrastructures, comme des serres à coût réduit, pour aider les paysans à produire en utilisant moins de produits agrochimiques au cours de la saison chaude, qui l'est de plus en plus.

Au cours de l'année 2014, des dons d'un montant de 17,0 millions d'USD ont été approuvés au titre de l'ASAP, portant à 28,8 millions d'USD la valeur totale des financements de l'ASAP dans la région à la fin de l'année.

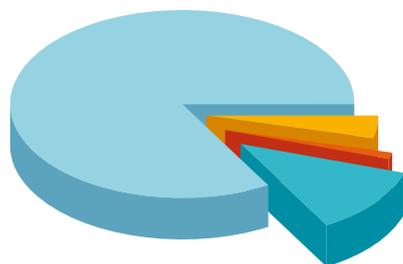
Plusieurs projets financés par le FEM dans la région montrent des effets et des résultats prometteurs. La valeur totale de ces projets est de 20,9 millions d'USD. Aux Comores, une initiative de gestion durable des terres a formé plus de 6 000 paysans aux techniques d'entretien des haies. Plus de 500 hectares de terres ont été entourés de haies pour en interdire l'accès aux animaux et minimiser la perturbation des travaux de reboisement. En outre, un peu plus de 350 hectares de terres dégradées ont été reboisés.

En Érythrée, un projet de gestion du paysage appuyé par le FIDA a conduit à l'adoption d'un plan de gestion des ressources naturelles à assise communautaire. Près de 2 millions de jeunes plants d'arbres ont été distribués en vue du reboisement de parcours communaux dégradés qui avaient été fermés pour encourager leur restauration. Parmi les activités de lutte contre l'érosion sur les terres communautaires, on peut citer l'aménagement de près de 1 500 kilomètres de terrasses et la construction de 19 000 mètres cubes de barrages de retenue destinés à ralentir le ruissellement des eaux d'orage.

En Éthiopie, un projet appuyé par le FIDA a encouragé les communautés à utiliser des techniques de conservation du sol et de l'eau hors exploitations pour lutter contre l'érosion et remettre en état les

**GRAPHIQUE 2a**  
Prêts du FIDA selon les conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>

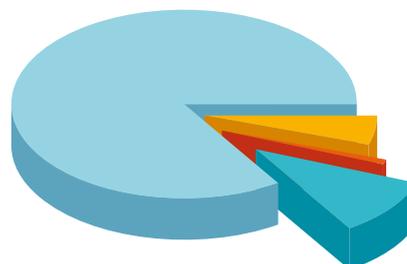
Sur un montant total de 2 970,4 millions d'USD



<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**GRAPHIQUE 2b**  
Décaissement des prêts selon les conditions de prêt, et décaissements au titre du CSD, 1979-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 1 987,9 millions d'USD



<sup>a</sup> Les décaissements des prêts concernent uniquement les prêts relevant du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

## Récit recueilli sur le terrain

### Atteindre les plus pauvres par le biais de l'encadrement des ménages

Il est parfois difficile d'atteindre sur une grande échelle les plus pauvres parmi les ruraux pauvres. En Ouganda, toutefois, le FIDA a conduit une expérience pilote au moyen d'un outil efficace pour apporter le développement jusqu'aux ménages les plus vulnérables. Dans le cadre du Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts, l'encadrement des ménages a permis aux familles pauvres d'améliorer rapidement et sensiblement leurs conditions de vie.

Les conseillers d'encadrement des ménages sont des volontaires qui effectuent, sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans, des visites régulières auprès d'un certain nombre de familles pauvres. Les conseillers transmettent des savoirs et des compétences pour une meilleure gestion du ménage, et pour une amélioration des pratiques agricoles et de la génération de revenus. Leur but est d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et de faire en sorte qu'ils dégagent des excédents leur permettant d'obtenir un supplément de revenu.

Les conseillers s'attachent aussi à faire évoluer l'état d'esprit des ménages, dans le sens d'un partage, afin que les décisions et la planification soient effectuées conjointement au sein du ménage. Les femmes et les hommes sont encouragés à adhérer aux groupes d'épargne et à d'autres groupes d'intérêt commun, et à définir les objectifs du ménage. En reconnaissance de son action en faveur de l'autonomisation des femmes, le programme a été récompensé en 2013 par l'un des Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes.

Imaculata Ninsiima et son mari, William Simon Kasija, des paysans du district de Kamwenge, dans l'ouest de l'Ouganda, vivaient dans une situation d'extrême pauvreté. Leur conseiller les a encouragés à accroître la superficie qu'ils cultivaient et à planter des

caféiers pour augmenter leurs revenus. Ayant acquis de nouvelles compétences et obtenu un petit prêt de la part du programme, le couple n'est plus dans une activité de subsistance et obtient un revenu grâce à son excédent de production. Ils ont adhéré à un groupement local d'épargne et de crédit.

"Notre relation a également changé", déclare Ninsiima. "Maintenant, nous faisons des projets ensemble, et nous savons combien chacun de nous gagne. Nous avons des objectifs pour notre avenir. Nous voulons construire une maison en brique, finir de payer l'éducation des enfants, et ensuite acheter quelques têtes de bétail."

"L'encadrement constitue le début d'un processus d'inclusion sociale", explique Judith Ruko, sociologue rurale auprès du programme. "Les ménages isolés commencent à évoluer vers davantage d'activités générales au sein de la communauté et peuvent, à partir de là, être reliés à toute une gamme d'appuis et de services."

L'encadrement, en tant qu'outil, est maintenant en cours de reproduction à plus grande échelle dans d'autres projets appuyés par le FIDA en Ouganda, ainsi que par les autorités locales. En matière d'égalité entre les sexes et d'inclusion sociale, les méthodologies axées sur les ménages ont aussi été utilisées par d'autres organisations en Éthiopie, au Nigéria, au Rwanda et en Zambie, et par des programmes appuyés par le FIDA au Malawi et en Sierra Leone, avec des résultats prometteurs. (Pour en savoir plus: <http://www.ifad.org/story/feature/household.htm>)

Ce jeune couple, qui a participé au programme d'encadrement des ménages, pose avec ses enfants devant sa maison, dans le district de Luwero  
Ouganda: Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts

©FIDA/Clare Bishop Sambrook



zones endommagées. D'importants investissements consentis par les communautés participantes se sont traduits, entre autres améliorations, par l'aménagement d'environ 2 300 kilomètres de terrasses sur les pentes des collines. Plus de 70 000 hectares de terres arables sont désormais gérés suivant des méthodes améliorées.

### **Accès au marché et développement de filières**

Le caractère rural de cette région fait que le manque d'accès à des marchés rentables a longtemps constitué un obstacle à l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire. Le FIDA appuie par conséquent des activités ayant pour but d'améliorer l'accès et d'aider les petits exploitants agricoles à s'intégrer à des filières agro-industrielles compétitives. Notre appui porte, en particulier, sur l'amélioration du transport et de l'infrastructure, les études de marché et la formation, et la construction ou la remise en état de l'infrastructure de commercialisation.

En Ouganda, cette intervention comporte un appui aux efforts de décentralisation entrepris par le gouvernement. Le programme a construit ou remis en état des centaines de kilomètres de routes, ainsi que 15 installations de commercialisation. Le FIDA a également contribué à la création ou au renforcement de plus de 1 200 groupes de commercialisation, dont sont membres près de 60 000 petits exploitants.

Au Rwanda, nous aidons les paysans participant aux filières orientées vers l'exportation, notamment dans les secteurs du thé, du café, de l'horticulture et de la soie. Cette aide vise à accroître la quantité et la qualité de la production et à améliorer les efforts de commercialisation et le fonctionnement des organisations paysannes. Plus de 20 000 paysans ont été organisés, à ce jour, en groupes de commercialisation. Les théiculteurs voient leurs revenus augmenter, notamment à Nshili, où ils perçoivent des dividendes pour leur participation en capital à l'usine de thé.

## **Asie et Pacifique**

34 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

### **Vue d'ensemble**

La forte croissance économique de la région Asie et Pacifique a induit de sensibles réductions de la pauvreté rurale, qui a reculé de 59% à 31% au cours des deux dernières décennies. Entre 1990 et 2011, le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour dans la région – zones urbaines et zones rurales – est tombé de 52% à 18%, dépassant la cible du premier OMD en matière de réduction de la pauvreté. L'éducation a représenté un autre point très positif, puisque l'égalité entre les sexes a été atteinte à tous les niveaux de l'enseignement.

La région demeure néanmoins confrontée à d'importants défis. Les taux d'ensemble de la croissance économique ont reculé au cours des dernières années, pour se situer aux environs de 6% en 2012/2013, au lieu d'environ 9% en 2010 et 7% en 2011. Les inégalités de revenu augmentent aussi dans de nombreux pays. L'Asie compte les deux tiers des pauvres de la planète, soit environ 750 millions de personnes. Elle compte aussi 568 millions de personnes sous-alimentées ou souffrant de la faim, près de 65% du total mondial.

La menace du changement climatique est imminente. Un cinquième des zones rizicoles de la région sont exposées à la sécheresse, et les rendements sont aussi vulnérables à la hausse des températures moyennes et à l'apparition de nouveaux ravageurs et de nouvelles maladies. Les phénomènes météorologiques extrêmes présentent des risques majeurs pour la sécurité alimentaire et pour les populations rurales dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles. Une part importante de la population rurale tombe dans la pauvreté ou en sort à la suite de chocs liés à la sécheresse, à des conflits civils et aux augmentations des prix des produits alimentaires et du combustible.

La région compte aussi plus de 60% des jeunes du monde et, comme dans d'autres régions, leur chômage constitue un défi majeur. Dans les zones rurales, de nombreux jeunes sont chômeurs ou contraints d'accepter des emplois informels, sans sécurité et faiblement rémunérés. La participation des femmes à la population active est parmi les plus

faibles du monde. Les femmes gagnent moins que les hommes, n'ont que peu de contrôle sur leurs gains, et peu d'accès aux services de vulgarisation, au crédit et aux moyens de production. Les membres des peuples autochtones sont confrontés à des difficultés du même ordre, et l'écart de revenu entre eux et la population majoritaire se creuse dans de nombreux pays.

## Travaux et résultats en 2014

En 2014, nos activités dans la région Asie et Pacifique ont mis principalement l'accent sur les points suivants:

- accès aux services;
- gestion des ressources naturelles et changement climatique;
- création d'emplois;
- développement du capital humain et social et des institutions rurales.

### Accès aux services

Pour que les petits exploitants agricoles puissent passer du stade de l'agriculture de subsistance à celui de petites entreprises agroalimentaires qui diversifient leurs revenus et tirent parti des débouchés commerciaux, il faut qu'ils aient accès à des services commerciaux comme la banque, le crédit, des services d'envois de fonds à un coût abordable, des informations sur le marché et des technologies améliorées. L'isolement géographique, le manque de garanties et la difficulté d'accès aux services maintiennent les petits exploitants dans une situation défavorisée. Chercher à résoudre ces problèmes constitue l'un des aspects principaux de l'assistance du FIDA dans la région, et nous mettons principalement l'accent sur la liaison entre les petits exploitants agricoles, d'une part, et les filières et

l'agriculture commerciale d'autre part, grâce à des partenariats avec le secteur privé.

La première mesure prise par le FIDA pour aider les producteurs de lin de la préfecture d'Ulanqab, en Mongolie intérieure, à améliorer leur accès aux marchés a consisté à créer l'association Xin Hai de commercialisation de l'huile, en 2010. Cette association a organisé des stages de formation sur la culture et la transformation du lin, qui ont rapidement amélioré la qualité et la quantité de l'huile produite. En conséquence, les paysans sont désormais en mesure de vendre leur huile à un prix élevé aux restaurants de Beijing et d'autres villes.

Ayant observé que les produits bénéficiant d'une certification biologique atteignaient des prix plus élevés, les membres de l'association se sont ensuite attachés à obtenir cette certification pour leur huile de lin, augmentant ainsi leurs ventes et leurs prix. En juin 2014, plus de 170 000 ruraux pauvres, dans neuf comtés, avaient bénéficié de cette initiative.

Au Cambodge, les riziculteurs recueillent les bénéfices de la technologie. Le FIDA s'est associé avec l'entreprise sociale créée par Grameen Intel pour mettre au point un programme informatique simple, pas à pas, fournissant des conseils sur le sol, les semences et les engrais et sur la manière de lutter le plus efficacement contre les ravageurs et les maladies.

Des personnes formées au niveau local à l'utilisation du logiciel vendent leurs services aux paysans, ce qui permet à ces derniers d'améliorer leurs pratiques. Suivant les indications du logiciel, les paysans analysent les conditions existantes sur leurs exploitations et le programme leur fournit des conseils sur les mesures à prendre. Le programme indique également où trouver les fournisseurs les plus proches. Le logiciel est en cours de lancement dans 500 points à travers le Cambodge, et devrait toucher environ 25 000 familles d'agriculteurs.

Au Pakistan, le Programme de renforcement du microfinancement durable (PRISM) a spécialement adapté ses activités pour répondre aux besoins des femmes. Il offre des services financiers spécialisés, y compris des services de dépôt et d'assurance, comme le système d'assurance indexé contre les intempéries et le système d'assurance basé sur le poids vif du bétail. Les entreprises, agricoles et non agricoles, ont amélioré leur productivité grâce à l'accès accru au crédit facilité par l'initiative. En outre, le PRISM a apporté un appui à des écoles peu coûteuses qui comptent un fort pourcentage de femmes parmi les étudiantes et parmi le personnel. Il a introduit des prêts familiaux octroyés pour l'acquisition d'équipements électroménagers fonctionnant à l'énergie solaire, qui contribuent à réduire la charge de travail des femmes. Il a aussi appuyé le développement de filières favorables aux pauvres dans des activités qui

### Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 56 programmes et projets en cours à la fin de 2014, en partenariat avec 20 gouvernements bénéficiaires dans la région;
- 1 752,8 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
- financement de 269,5 millions d'USD approuvé en 2014 pour 8 nouveaux programmes et projets au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, en Inde, à Kiribati, au Myanmar, au Népal et au Viet Nam, et pour un financement supplémentaire accordé à des projets en cours en Inde et en Papouasie-Nouvelle-Guinée;
- 1 nouveau programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) pour le Myanmar.

donnent aux femmes une certaine indépendance financière, comme l'élevage de volaille et la broderie. Le programme a obtenu en 2014 un Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes.

### Gestion des ressources naturelles et changement climatique

Les scientifiques s'attendent à ce que le changement climatique ait pour conséquence, en Asie, des événements météorologiques plus imprévisibles et plus intenses – vagues de chaleur, cyclones et fortes précipitations. La dégradation des ressources constitue aussi un motif de préoccupation. Les agriculteurs et les autres habitants des zones rurales qui sont en première ligne face à ces défis ont désespérément besoin de renforcer leur résilience. Notre activité dans la région se focalise principalement sur les pays dont la géographie comprend des zones côtières et des régions montagneuses vulnérables.

Le Bangladesh figure parmi les pays les plus vulnérables. Les risques sont particulièrement élevés dans les zones côtières et estuariennes du Sud, désignées sous le nom de Charlands, où vit une partie de la population la plus pauvre du pays. Le FIDA développe une infrastructure et fournit d'autres formes d'appui afin d'aider cette population à adapter ses moyens de subsistance au changement climatique. Afin de promouvoir des pratiques durables, plus de 20 000 habitants des Charlands, femmes et hommes, ont adhéré à des groupes de gestion des ressources naturelles et participent à des activités telles que la foresterie sociale et la gestion de l'eau.

La construction d'infrastructures contribue à protéger la population des zones vulnérables des événements météorologiques extrêmes. À ce jour, le programme a construit plus de 1 200 kilomètres de routes praticables par tous les temps, ainsi que des abris anticycloniques pouvant accueillir 40 000 personnes, et 22 refuges pour le bétail. Près de 10 000 hectares de terres ont été mis en valeur par la construction de digues, et des arbres ont été plantés sur 17 kilomètres de zone côtière pour protéger le littoral.

En 2014, des dons d'un montant de 30,0 millions d'USD ont été approuvés dans le cadre du programme ASAP du FIDA, portant à 57,0 millions d'USD la valeur totale, en fin d'année, du financement de l'ASAP dans la région.

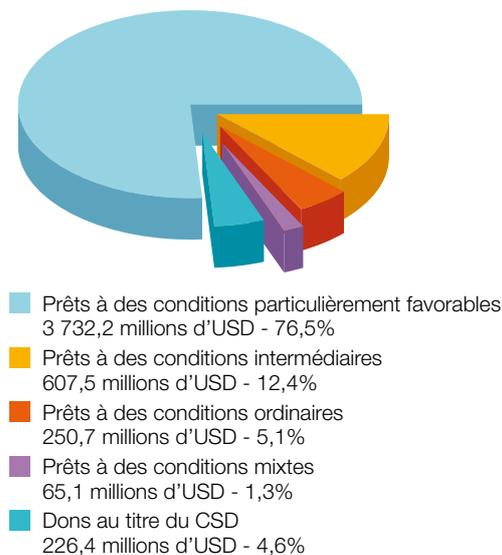
### Création d'emplois

Selon les prévisions, la demande de produits alimentaires devrait augmenter d'environ 60% entre 2005 et 2050. Il est par conséquent essentiel de faire des zones rurales de production de produits alimentaires des lieux où il serait agréable de vivre et de travailler, surtout pour les jeunes. Notre action consiste par conséquent, principalement, à aider les pays à créer des possibilités d'emplois décents dans les zones rurales et à renforcer les capacités des jeunes d'exercer une influence sur le développement de leurs communautés.

Un projet appuyé par le FIDA au Viet Nam aide les jeunes, femmes et hommes, à associer leurs forces pour créer des groupes d'intérêt commun spécialisés dans l'agriculture, la petite industrie et les services. Notre

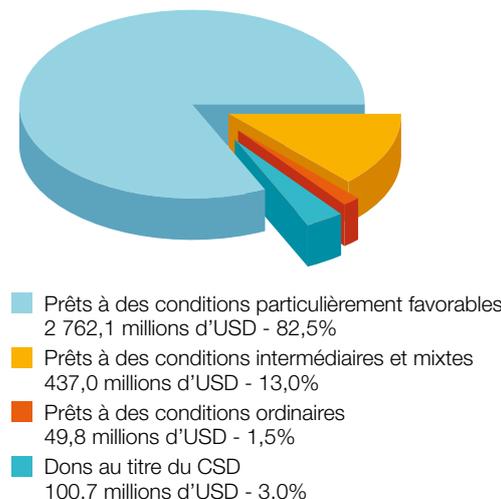
**GRAPHIQUE 3a**  
Prêts du FIDA selon les conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 4 881,8 millions d'USD



**GRAPHIQUE 3b**  
Décaissement des prêts selon les conditions de prêt, et décaissements au titre du CSD, 1979-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 3 349,6 millions d'USD



<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>a</sup> Les décaissements des prêts concernent uniquement les prêts relevant du Programme ordinaire. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

but est d'aider les jeunes à améliorer leur capacité d'influer sur les activités financées par le projet et de négocier des contrats mutuellement avantageux avec d'autres parties prenantes et partenaires. De récents résultats montrent qu'environ 2 200 membres de ces groupes produisent, transforment ou proposent une large gamme d'aliments, de biens et de services – culture de gingembre et de maïs, élevage de cochons, tissage, fabrication de balais ou séchage de poissons.

Au Bangladesh, grâce aux sociétés à contrat de travail collectif appuyées par le FIDA, des femmes et des hommes trouvent un emploi dans la construction de routes – particulièrement nécessaires – et dans d'autres travaux de construction sous contrat pour le gouvernement. Plus de 2 200 femmes et 300 hommes environ ont été employés dans des travaux d'infrastructure, générant environ 240 000 jours-personne de travail. Outre l'obtention d'un salaire, les participants ont développé des compétences de base en matière de construction et d'administration de contrat. Les salaires ont permis aux femmes et aux hommes d'investir dans d'autres activités génératrices de revenus, comme la location de terre pour des travaux agricoles et l'acquisition de bétail. Ce projet a reçu, en 2013, un Prix récompensant son action en faveur de l'autonomisation des femmes.

### **Développement du capital humain et social et des institutions rurales**

Les institutions telles que les associations de commercialisation et les groupes d'auto-assistance aident les ruraux, femmes et hommes, à obtenir des intrants à des prix abordables, à négocier de meilleurs prix pour leurs produits, et à nouer des liens avec les marchés extérieurs. Donner aux populations rurales les moyens d'établir des institutions durables apporte aussi une contribution de premier plan à leur autonomisation économique et sociale. Des institutions fonctionnelles et sans exclusive sont essentielles à la transformation du monde rural, et particulièrement importantes pour les groupes marginalisés, comme les peuples autochtones, les jeunes et les femmes de tous âges.

Dans l'État indien d'Odisha, les membres des peuples autochtones constituent jusqu'à 22% de la population. Bien que des lois aient été adoptées en vue de la protection de leurs intérêts, l'économie tribale de ces populations demeure sous-développée. Le FIDA appuie, depuis 2004, un programme axé sur l'autonomisation et les moyens de subsistance des populations tribales et visant à moderniser l'économie et accroître les revenus. Les groupes d'auto-assistance et les comités villageois de développement encouragent la collaboration, et des stages de formation apportent, sur le plan technique

et en matière de mobilisation communautaire, des compétences qui donnent aux communautés de populations autochtones les moyens de gérer leur propre développement.

À ce jour, la productivité agricole a augmenté de 69%, et plus de la moitié des paysans participants cultivent des produits à haute valeur commerciale en plus des cultures vivrières de base. Près de 70% des ménages participants ont accès à des services financiers, et 80% à de l'eau saine. La moitié au moins des 58 000 ménages a obtenu un titre juridique assurant la sécurité de jouissance de leur terre.

Au niveau national, l'Indonésie est parvenue à une réduction significative de la pauvreté, mais les zones éloignées comme la Papouasie et la Papouasie occidentale sont en retard, et le pourcentage de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est encore le double de la moyenne nationale. Les femmes ont généralement un statut inférieur et d'énormes charges de travail, et sont exclues de l'éducation et de la prise de décisions, même au niveau du ménage.

Afin de contribuer à la solution de ces problèmes, le FIDA intervient comme partenaire du vaste Programme national d'autonomisation communautaire lancé par le Gouvernement indonésien, qui touche 30 millions de personnes dans l'ensemble du pays. Le programme apporte une formation et un financement pour des activités agricoles proposées par les organisations paysannes et les groupes de femmes, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire. Nous fournissons des ressources sous la forme d'investissements à l'appui de la préparation des propositions par les communautés, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes.

Dans le village de pêcheurs d'Andai, le processus d'élaboration d'une proposition a aidé les femmes à prendre conscience d'un problème fondamental: comment réaliser des bénéfices lorsque les prix du poisson sont bas. Les femmes ont imaginé une stratégie visant à transformer le poisson excédentaire en *abon* (thon) séché et épicé, et ont obtenu un don de la part du programme pour lancer leur entreprise.

Les femmes produisent de l'*abon* lorsque les conditions du marché l'exigent, et se répartissent entre elles les bénéfices à l'occasion de réunions tenues toutes les trois semaines. Un supermarché local a accepté de vendre leur *abon*, et les femmes œuvrent à l'obtention du certificat d'hygiène délivré par le gouvernement, qui améliorerait la possibilité de commercialisation du poisson épicé. Les femmes ont ainsi gagné de l'argent et le respect de leurs familles, et ont en outre acquis de nouvelles compétences utiles, comme la comptabilité.

## Récit recueilli sur le terrain

### Dans les petites îles, l'innovation pour faire face aux grands défis

Avant même que le changement climatique ne devienne une réalité, les petits États insulaires en développement étaient confrontés à d'énormes défis, parmi lesquels l'effondrement des pêches de capture, la dépendance à l'égard des coûteux produits alimentaires importés, l'érosion côtière et la réduction des disponibilités en eau douce. Les taux de migration atteignent 30%, les plus élevés au monde. Afin d'attirer l'attention sur cette situation désastreuse, les Nations Unies ont proclamé 2014 Année internationale des petits États insulaires en développement.

Le FIDA collabore avec les insulaires à l'élaboration de réponses durables à ces défis. Nous appuyons actuellement 19 projets conduits dans 14 petits États insulaires en développement, pour un montant total de 139,0 millions d'USD, et dont bénéficient cinq millions de personnes.

À Fidji, l'importance du concept de créneau de marché a augmenté d'un cran. En 2013, les anciens de l'île Cicia l'ont déclarée île biologique; la production de biens biologiques est désormais inscrite au programme des écoles secondaires.

"Nous participons très largement aux activités agricoles, surtout depuis la déclaration de l'île comme île biologique", déclare l'une des élèves, Milika Waqavuni. "Nous prenons soin de l'environnement, et l'environnement, à son tour, nous fournira ce dont nous avons besoin."

L'huile vierge de noix de coco est largement utilisée, sur Cicia, pour la préparation des aliments. Elle est aussi recherchée au niveau international, notamment comme huile de massage. En apprenant que cette huile se vend plus cher lorsqu'elle est produite de manière biologique, les femmes de Cicia ont vivement souhaité

avoir accès au marché de l'huile biologique, mais elles n'avaient pas les moyens financiers nécessaires pour obtenir une certification biologique internationale. Désormais, avec l'appui du FIDA et de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETcom), les paysans producteurs d'huile peuvent pratiquer l'autocertification.

Un agent de certification externe effectuera une visite annuelle, cependant que les agriculteurs biologiques de Cicia procèdent, deux fois par mois, à une inspection réciproque de leurs données de production, et se réunissent une fois par mois pour décider de l'attribution du certificat.

"La certification est conforme à la norme", explique Stephen Hazelman, conseiller agricole en matière de systèmes biologiques auprès de la POETcom. "La documentation, les formalités administratives, tout est identique à une certification par une tierce partie."

Le travail porte ses fruits: un établissement thermal international a procédé à un essai de l'huile de noix de coco comme huile de massage et en a commandé 600 litres, et une exportatrice a récemment rencontré les femmes pour déterminer si elles seraient en mesure de fournir leur produit à ses clients en République de Corée. (Pour en savoir plus: <http://www.ifad.org/english/sids/>)

Un groupe de femmes ouvrent des noix de coco pour la préparation de l'huile vierge de noix de coco biologique sur l'île de Cicia Fidji: Élaboration et mise en œuvre pilote d'initiatives intégrées pour l'agriculture biologique et le commerce éthique dans les îles du Pacifique

©FIDA/Joanne Levitan



## Amérique latine et Caraïbes

33 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

### Vue d'ensemble

La région Amérique latine et Caraïbes présente une très grande diversité en termes de groupes ethniques, de développement humain et de répartition des revenus. Bien que la plupart des pays de la région soient maintenant classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, nombreux sont ceux qui, parmi les 611 millions d'habitants que compte la région, souffrent encore de la pauvreté. Certains des groupes de population les plus marginalisés se trouvent parmi les 125 millions de ruraux de la région. Dans les zones rurales, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté demeurent élevés, et à des niveaux alarmants – 53% et 30% respectivement de la population rurale totale.

Des progrès remarquables ont cependant été réalisés dans la région Amérique latine et Caraïbes en termes de réduction de la pauvreté d'ensemble. Au cours de la période 2005-2012, le pourcentage de personnes pauvres et très pauvres a été réduit de près de la moitié, atteignant ainsi la première cible des OMD. Ce succès a été rendu possible par la stabilité macroéconomique dont a bénéficié une grande partie de la région, ainsi que par les politiques et les programmes gouvernementaux conçus, comme les transferts monétaires assortis de conditions, pour réduire la pauvreté et l'inégalité. Les chiffres relatifs à la pauvreté rurale, toutefois, décrivent une toute autre réalité: au cours de la période 2000-2010, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté, dans les zones rurales, n'ont diminué que de 10% et 8% respectivement.

Avec une prévision de 1,3%, la croissance du PIB de la région en 2014 devrait être modeste, conséquence de la détérioration des termes de l'échange pour certains pays, et d'exportations inférieures aux attentes. Par ailleurs, certaines économies de la région souffrent de goulets d'étranglement de l'offre et/ou d'incertitudes politiques, ces deux facteurs ayant freiné la confiance et les investissements des milieux d'affaires. Il est essentiel de continuer à investir dans les populations rurales dans ce contexte d'incertitude économique.

## Travaux et résultats en 2014

En 2014, le programme de travail du FIDA a porté principalement sur les points suivants:

- accès au marché et développement de filières;
- promotion de l'agriculture familiale par le biais de la concertation sur les politiques;
- les jeunes et l'égalité entre les sexes.

### Accès au marché et développement de filières

Un accès à des marchés sur lesquels les paysans pratiquant une agriculture familiale puissent vendre leurs produits à de justes prix constitue un élément fondamental pour un développement rural sans exclusive. En El Salvador, le FIDA et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage ont fait de l'accès au marché une priorité, en mettant l'accent sur les agriculteurs ciblés par le Plan national pour l'agriculture familiale, qui vise à appuyer plus de 300 000 petits producteurs. Intervenant dans le cadre de trois projets appuyés par le FIDA, l'une des initiatives a pour but de renforcer les filières de production horticole, en particulier pour les tomates, les oignons, les poivrons et les concombres, grâce à quoi les petits paysans de tout le pays vendent maintenant leurs produits au deuxième plus grand supermarché d'El Salvador – Súper Selectos.

Au Paraguay, le gouvernement s'attache à faire entrer les producteurs familiaux dans les filières agricoles. Pour appuyer cet objectif, le FIDA aide des organisations à assise communautaire à cibler quelque 14 500 familles dans la région orientale du pays. On trouve, parmi les membres de ces organisations, aussi bien des producteurs familiaux ayant un accès raisonnablement stable aux marchés que des groupes plus vulnérables comme les paysans sans terre, des femmes chefs de ménage, des jeunes et des communautés autochtones. Le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur,

### Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 42 programmes et projets en cours à la fin de 2014, en partenariat avec 21 gouvernements bénéficiaires dans la région;
- 617,4 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
- financement de 4,0 millions d'USD approuvé en 2014 pour un nouveau projet en Uruguay;
- 2 nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (COSOP-AR) pour l'Équateur et le Mexique.

financé par le FIDA, a pour but de multiplier les possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes. Il aide aussi les producteurs familiaux à obtenir un accès au crédit pour l'investissement, et leur permet de s'intégrer aux filières et d'accroître leur productivité grâce aux techniques améliorées.

Le FIDA appuie également des initiatives d'accès aux marchés à l'échelon régional. En collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, nous encourageons la participation de petits producteurs ruraux et de leurs organisations à des filières sans exclusive dans l'ensemble de la région, en participant à la concertation sur les politiques, en renforçant les capacités des institutions d'exécution, et en développant de nouveaux outils d'analyse pour des politiques rurales productives.

### Promotion de l'agriculture familiale par le biais de la concertation sur les politiques

2014 était l'Année internationale de l'agriculture familiale (voir page 30). Les activités et la concertation ont mis en lumière, tout au long de l'année, l'importante contribution des producteurs familiaux à la sécurité alimentaire mondiale, et le potentiel d'augmentation de cette contribution et de réduction de la pauvreté qu'apporterait une réponse plus efficace aux besoins des petits producteurs. De nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté des politiques spécifiques à l'appui des producteurs familiaux; au cours de l'année 2014, des efforts accrus ont été consacrés à la reproduction à plus grande échelle des approches efficaces.

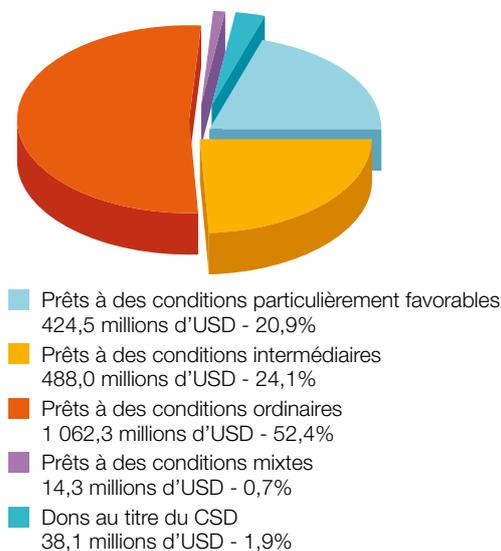
Au Brésil, le FIDA est intervenu aux côtés des petits exploitants pour leur permettre de tirer parti de politiques gouvernementales comme les programmes d'achats institutionnels par le biais desquels les agriculteurs peuvent vendre leurs produits aux institutions publiques locales, et notamment les écoles et les hôpitaux. Au cours de cette première phase, le Projet Dom Hélder Câmara, appuyé par le FIDA, a autonomisé les petits exploitants en facilitant leur accès aux marchés publics.

Ces travaux ont eu pour résultat une révision des politiques des pouvoirs publics destinée à répondre au besoin de renforcement des capacités organisationnelles, de gestion et techniques des producteurs familiaux. Les succès des expériences du projet ont été intégrés à cinq projets en cours au niveau de l'État à Bahia, Ceará, Paraíba, Piauí et Sergipe. La seconde phase du projet aidera les producteurs familiaux les plus pauvres et les plus isolés à obtenir un accès aux programmes publics existants. Elle reproduira également à plus grande échelle les innovations. Les enseignements et les meilleures pratiques tirés de cette phase seront intégrés à des projets au niveau de l'État.

Au Mexique, le nouveau programme de réduction de la pauvreté rurale, Prospera, vise à améliorer les conditions de vie de plus de six millions de familles pauvres – environ 23 millions de personnes. En 2014, le FIDA a appuyé le programme Prospera en concevant une action pilote intitulée "Territoires productifs", qui sera lancée en 2015. L'exercice pilote cible 10 000 ruraux dans cinq États du Mexique.

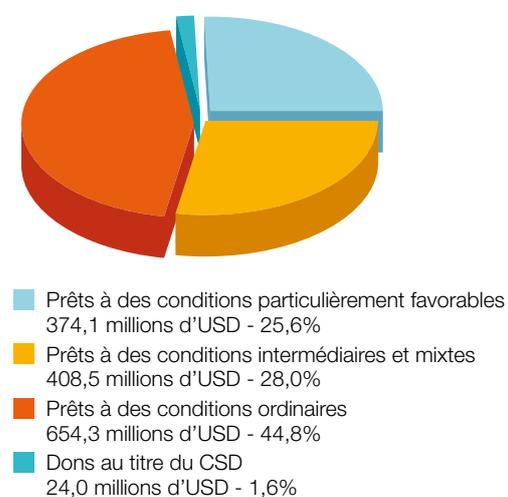
**GRAPHIQUE 4a**  
Prêts du FIDA selon les conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 2 027,3 millions d'USD



**GRAPHIQUE 4b**  
Décaissement des prêts selon les conditions de prêt, et décaissements au titre du CSD, 1979-2014<sup>a</sup>

Sur un montant total de 1 461,0 millions d'USD



<sup>a</sup> Les décaissements des prêts concernent uniquement les prêts relevant du Programme ordinaire. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Le FIDA encourage aussi la concertation sur les politiques et le renforcement des capacités au niveau régional pour appuyer le secteur de l'agriculture familiale. Ainsi, depuis 2011, un don du FIDA au Centre latino-américain pour l'économie humaine a contribué à mobiliser le vaste réservoir de savoirs et de compétences contenus dans les politiques imaginées par les pays du Marché commun du Sud (MERCOSUR) pour promouvoir l'agriculture familiale. Les activités financées, pour une deuxième phase, par un don au Centre latino-américain pour le développement rural ont débuté en 2013. Le but est de renforcer les stratégies, les politiques et les investissements favorables aux pauvres au niveau national et infranational dans quatre pays: Colombie, El Salvador, Équateur et Pérou.

### **Les jeunes et l'égalité entre les sexes**

Des progrès sensibles ont été réalisés vers l'intégration des questions d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes dans les projets appuyés par le FIDA, et spécialement ceux qui mettent l'accent sur la génération de revenus et l'entrepreneuriat. La plupart des projets ciblent également les jeunes, et notamment les projets qui encouragent les petites entreprises rurales, un meilleur accès aux marchés et l'acquisition de compétences.

En Équateur, le Projet de développement du couloir central, une initiative de promotion et de renforcement de l'entrepreneuriat et des entreprises rurales, a touché plus de 16 000 familles; les femmes représentent 40% des participants. Dans certaines activités, et notamment la formation à l'accès au crédit et la formation commerciale, les femmes représentent plus de la moitié des participants. Plusieurs activités ont été axées sur la création de perspectives commerciales pour les femmes des communautés rurales et autochtones et sur le renforcement des organisations féminines. Ces activités, dont 6 800 femmes environ ont bénéficié, leur permettent de commercialiser de manière plus rentable leurs produits agricoles, de vendre des produits artisanaux et de tirer des bénéfices financiers du tourisme. Ce projet a reçu, en 2014, un Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes en reconnaissance de ses réalisations dans ce domaine.

Dans les Caraïbes, les jeunes ont été particulièrement touchés par la persistance des effets de la crise économique mondiale. Ils risquent, par conséquent, d'être bloqués à l'extrémité la moins bien rémunérée du marché du travail – si toutefois ils trouvent du travail. En 2014, le FIDA a approuvé un nouveau programme triennal d'amélioration des compétences entrepreneuriales de 1 000 jeunes, femmes et hommes, dans divers pays – Belize, Cuba, Grenade, Guyana, Haïti et République dominicaine. En développant une stratégie commune pour l'emploi des jeunes ruraux, partagée par des gouvernements et des partenaires choisis, l'initiative vise aussi à accroître les allocations de ressources publiques à l'emploi des jeunes ruraux, ce qui bénéficiera de manière indirecte à plusieurs milliers de jeunes.

Faisant fond sur les conclusions d'un atelier tenu en 2013 avec la participation de 15 pays, le FIDA a choisi le Brésil, la Colombie, El Salvador, Haïti et le Venezuela pour y conduire des initiatives pilotes d'encouragement à l'inclusion de jeunes dans les projets de développement rural. Au cours de l'année 2014, El Salvador a organisé un atelier qui a conduit à l'élaboration d'un plan national pour la jeunesse et à la création d'un réseau de jeunes. Le plan ciblera la participation démocratique, le renforcement des capacités et l'entrepreneuriat, cependant que le réseau mettra l'accent sur le plaidoyer, l'échange d'expériences, la gestion des savoirs et l'appui aux entreprises économiques.

## Récit recueilli sur le terrain

### Ranimer une ancienne tradition dans le Mexique rural

Dans les régions sauvages de l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, les communautés rurales produisent de la soie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, avec l'abondance de bois provenant des forêts, cette pratique a perdu de son éclat dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, face à la déforestation croissante, le FIDA, la Commission nationale forestière du Mexique (Comisión Nacional Forestal) et le FEM ont entrepris d'aider les femmes rurales à donner un nouveau souffle à la production traditionnelle de soie par le biais du Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca).

À Santo Domingo Xagacia, la technique de la production de la soie se transmet de mère en fille. La formation proposée dans le cadre du projet complète et élargit ce transfert traditionnel de savoirs. Alors que de nombreuses femmes plus âgées préfèrent le filage de la soie, des prêts et des dons permettent à la jeune génération d'utiliser des métiers à filer électriques et des métiers mécaniques à pédale.

La contribution la plus importante du projet a consisté en la fourniture de mûriers, sur lesquels sont prélevées les feuilles dont se nourrissent les vers à soie. "C'est la chose principale", déclare Irma Hernández García, une productrice de vers à soie. "Sans arbres, nous ne pouvons pas élever les vers à soie."

Les femmes utilisent la plus grande partie de la soie pour tisser des châles, désignés sous le nom de *rebozos*, auxquels sont ensuite appliquées des teintures naturelles. La communauté a commencé à vendre ses produits dans les villes d'Oaxaca et de Mexico, ainsi qu'aux touristes locaux.

Outre la production de la soie, le projet participe à la création de nouveaux systèmes de foresterie durable et de séquestration du carbone. Par le biais de l'écotourisme, par exemple, les communautés exploitent les forêts de manière durable. Attirés dans la région par l'aventure, les touristes deviennent un marché naturel pour les artisans vendant des produits traditionnels en bois ou des articles d'habillement.

Le projet a démarré ses activités en 2011 et devrait s'achever en 2016. Son but est de toucher 18 000 familles dans les États de Campeche, Chiapas et Oaxaca. L'examen à mi-parcours réalisé en 2014 a constaté des réalisations significatives au niveau communautaire: établissement de plus de 120 modules d'agroforesterie combinant agriculture et foresterie dans un contexte de gestion durable; construction d'une soixantaine de serres communautaires; organisation de plus de 30 échanges de savoirs entre les communautés; et constitution juridique de plus de 30 microentreprises.

Dans la région d'Oaxaca, les femmes autochtones zapotèques sont responsables de la production de la soie, depuis l'élevage des vers jusqu'à la fabrication des vêtements  
Mexique: Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud

©FIDA/Carla Francescutti



## Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

36 pays et Gaza et Cisjordanie: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libye, Malte, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Qatar, République arabe syrienne, République de Moldova, Roumanie, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Tunisie, Turquie et Yémen.

### Vue d'ensemble

L'année 2014 a été caractérisée, dans cette région très diverse, par un mélange de progrès et d'instabilité. Dans son ensemble, la région est confrontée à toute une série de problèmes de développement à long terme, et notamment l'explosion démographique caractérisée par une proportion sans précédent de jeunes, le taux de chômage élevé, l'inégalité entre les sexes, la pénurie d'eau, la dégradation des ressources naturelles, les risques liés au changement climatique, l'insécurité alimentaire, les conflits et les déplacements.

La région, qui couvre l'Afrique du Nord, le Proche-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale, compte environ 550 millions d'habitants. La part de la population totale vivant en milieu rural dépasse les 40%. Bien que la plupart des pays de la région entrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, une tranche importante de la population ne vit encore que marginalement au-dessus du seuil de pauvreté.

Outre les défis énumérés ci-dessus, les pays de l'Europe orientale et de la Communauté des États indépendants ont continué de souffrir de la faiblesse économique persistante de l'eurozone au cours de l'année 2014, le tout aggravé par les difficultés économiques de la Fédération de Russie. Dans certains pays, ces problèmes ont affecté le flux des envois de fonds, qui constituent une importante bouée de secours pour les ménages pauvres dans les zones rurales. Dans d'autres pays, les envois de fonds sont restés soutenus et ont continué de jouer un rôle moteur de premier plan dans l'économie.

De nombreux pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord ont été confrontés à des troubles politiques et économiques, avec notamment l'arrivée de réfugiés et de personnes déplacées, dont le nombre est estimé à 11,3 millions. En conséquence, la productivité agricole a reculé dans l'ensemble de la sous-région, qui dépend fortement des importations de produits alimentaires de base. Selon une enquête conduite par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, les populations de plusieurs pays sont confrontées à une insécurité

alimentaire d'intensité moyenne à grave. Dans la plupart des pays arabes, les taux de malnutrition chronique parmi les enfants sont plus élevés que ceux auxquels on pourrait s'attendre compte tenu du PIB par habitant de ces pays.

Les jeunes représentent 23% de la population totale en Asie centrale et en Europe orientale, et 28% au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Les taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans sont de 28% au Proche-Orient et de 29,5% en Afrique du Nord – plus du double de la moyenne mondiale (13%). C'est la raison pour laquelle la migration est devenue, pour les jeunes, une importante stratégie d'adaptation.

### Travaux et résultats en 2014

Notre programme de travail dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe a été principalement axé sur les domaines suivants:

- gestion des ressources naturelles et changement climatique;
- productivité agricole et sécurité alimentaire;
- finance rurale et appui aux entrepreneurs;
- accès au marché et développement de filières;
- les jeunes et l'égalité entre les sexes.

### Gestion des ressources naturelles et changement climatique

Les moyens de subsistance des petits producteurs dépendent fortement des ressources naturelles, mais nombre d'entre eux n'ont ni les compétences, ni les services, ni les intrants nécessaires pour une gestion productive et durable de ces ressources. Exploitant souvent des terres dégradées ou marginales, les petits producteurs sont également les premiers à ressentir les impacts du changement climatique, et en sont le plus durement touchés. Le FIDA intervient auprès des communautés rurales pour les aider à faire face à ces problèmes complexes et à renforcer leur résilience.

### Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 36 programmes et projets en cours à la fin de 2014, en partenariat avec 19 gouvernements bénéficiaires dans la région;
- 698,2 millions d'USD investis par le FIDA dans le portefeuille régional en cours;
- financement de 187,3 millions d'USD approuvé en 2014 pour 7 nouveaux programmes et projets en Arménie, en Égypte, en Géorgie, en Jordanie, au Maroc, au Soudan et en Tunisie, et pour un financement supplémentaire accordé à un projet en cours au Soudan.

Le financement climat du FIDA parvient aux petits exploitants agricoles par l'intermédiaire de l'ASAP et du FEM. Au cours de l'année 2014, des dons d'un montant de 14,0 millions d'USD ont été approuvés au titre de l'ASAP, portant à 40,2 millions d'USD la valeur totale du financement du programme ASAP dans la région. Des dons d'un montant de 20,4 millions d'USD ont également été approuvés par le FEM, portant à 36,1 millions d'USD la valeur totale du financement du FEM dans la région. Ces dons ont pour but de faciliter l'accès des petits exploitants à l'information, aux outils et aux technologies qui contribuent à renforcer la résilience face au changement climatique et à d'autres facteurs de stress liés à la production. Ces crédits sont intégrés aux programmes et projets ordinaires appuyés par le FIDA afin de garantir des approches innovantes, pertinentes et durables.

Dans le portefeuille de la région, une part croissante du financement est consacrée à l'environnement et au climat. À la fin de l'année 2014, l'ASAP et le FEM appuyaient 13 projets dans neuf pays. Ces efforts contribuent à renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets du changement climatique et à améliorer la gestion des ressources naturelles.

Le financement de l'ASAP destiné à l'adaptation au changement climatique a aussi été le moteur d'innovations dans la conception des projets. C'est ainsi que par exemple, dans le cadre de l'élaboration d'un projet au Yémen, des spécialistes de la modélisation du climat ont réalisé, en s'appuyant

sur des séries de données historiques et une imagerie satellitaire, des études qui ont déterminé les zones les plus vulnérables aux inondations, à l'érosion et à la baisse des rendements agricoles imputables au changement des régimes climatiques.

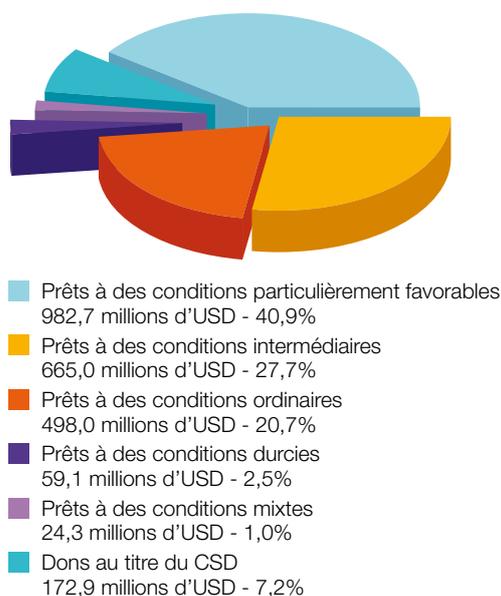
Au Kirghizistan, six modèles climatiques ont été utilisés pour élaborer des scénarios climatiques pour la conception de la deuxième phase d'un programme de développement de l'élevage et des marchés. Les conclusions ont été analysées en fonction des saisons et de l'altitude pour contribuer à la détermination des risques, des vulnérabilités et des possibilités futures de nouvelles zones de pâturage.

En Égypte et au Soudan, le financement climat contribue au développement, dans le secteur agricole, d'un système dynamique d'information et de réaction qui fournira une alerte précoce relative à des phénomènes extrêmes – vagues de chaleur, gelées, vagues de froid, orages, et poussées épidémiques de ravageurs et de maladies. Le système fournira aussi des conseils relatifs au calendrier d'irrigation, réduisant ainsi les coûts et minimisant la consommation d'eau. En outre, il pourra prévoir l'incidence des ravageurs et des maladies et sera en mesure d'indiquer avec précision les dates de semis et de récolte à choisir pour optimiser la production.

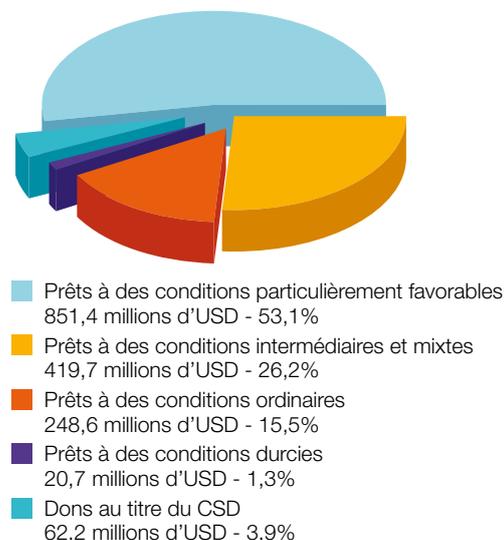
### Productivité agricole et sécurité alimentaire

Le FIDA appuie, dans les domaines de l'infrastructure, du renforcement des capacités et des technologies, des investissements qui aident les petits exploitants à améliorer leur productivité et leurs revenus, et

**GRAPHIQUE 5a**  
Prêts du FIDA selon les conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>  
Sur un montant total de 2 402,0 millions d'USD



**GRAPHIQUE 5b**  
Décaissement des prêts selon les conditions de prêt, et décaissements au titre du CSD, 1979-2014<sup>a</sup>  
Sur un montant total de 1 602,6 millions d'USD



<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>a</sup> Les décaissements des prêts concernent uniquement les prêts relevant du Programme ordinaire. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

renforcent la sécurité alimentaire de leurs familles et de leurs communautés.

En Albanie, nous avons financé plusieurs programmes de développement conduits dans les zones montagneuses et qui ont investi dans le renforcement des capacités, les petites et moyennes entreprises, les nouvelles technologies, le matériel d'irrigation et de transformation, les entrepôts frigorifiques, et les routes rurales. Une enquête d'impact intermédiaire a permis d'observer que plus de 70% des participants portent au crédit de ces investissements l'augmentation de la productivité des vignobles, des arbres fruitiers, des légumes, des cultures fourragères et du bétail. L'enquête a également relevé une augmentation de 30% de la production de fruits et une hausse de 34% du rendement des vignobles.

Des investissements du même type dans des systèmes d'irrigation à pression par gravité, réalisés par une initiative appuyée par le FIDA dans les provinces turques de Sivas et Erzincan, se sont traduits par une réduction des coûts de production et d'importantes augmentations de l'efficacité d'utilisation de l'eau, des revenus des agriculteurs et des rendements. La production de blé et de tomates a doublé ou triplé par rapport à la production en conditions pluviales (voir le récit recueilli sur le terrain, à la page 27). Une étude d'impact récente a montré qu'un système d'irrigation amélioré se traduisait par des augmentations du revenu annuel net estimées à 6 000 TRY (environ 2 500 USD) pour les producteurs de blé et à 60 000 TRY (environ 25 000 USD) pour les producteurs de tomates. Le revenu net a été multiplié par trois pour le blé irrigué, et par 20 pour les tomates.

### **Finance rurale et appui aux entrepreneurs**

Afin de maintenir leurs moyens de subsistance et d'investir dans leurs entreprises, les populations rurales ont besoin d'un accès aux services financiers, et notamment au crédit. Par le biais des projets que nous finançons, nous créons des systèmes financiers innovants qui répondent aux besoins complexes des petits exploitants pauvres et des entrepreneurs ruraux.

L'un des projets de ce type, exécuté en Géorgie, visait à appuyer le développement de services financiers ruraux, de filières agricoles et de structures juridiques, réglementaires et institutionnelles. Le projet a investi dans des microprêts aux agriculteurs afin de redynamiser la production végétale et animale. Environ 10 000 microprêts ont été accordés, pour un montant total proche de 10,0 millions d'USD, ainsi que 27 prêts secondaires à 25 bénéficiaires, pour un montant supplémentaire de 5,7 millions d'USD.

La moitié du total des prêts a été accordée à des emprunteuses. Quelque 42 chargés de prêts et 16 gestionnaires de centres de services appartenant à des institutions de microfinance ont participé à la formation en matière de gestion financière. Dans les activités en rapport avec les filières de la noisette et des agrumes, les femmes représentaient, respectivement, près de 70% et 80% des participants.

Depuis 2007, plus de 100 000 ruraux ont bénéficié du Projet de développement rural en Haute-Égypte, appuyé par le FIDA. Les opérations de microfinance en ont constitué un élément essentiel. À ce jour, plus de 39 000 prêts ont été décaissés – dont environ 42% pour des ménages dirigés exclusivement par des femmes –, générant 196 millions de LE (environ 28,0 millions d'USD) d'investissements dans les zones rurales pauvres des gouvernorats d'Assiout et de Qena et créant plus de 30 000 emplois.

En Haute-Égypte, les micro-investissements concernent principalement l'élevage, et en particulier la production laitière; les activités commerciales comme le microcommerce et les boutiques villageoises; et une gamme de services ruraux. Le taux de remboursement de 99% témoigne du succès des activités de microfinance.

### **Accès au marché et développement de filières**

Quelle que soit leur productivité, les petits exploitants agricoles ne peuvent pas accroître leurs revenus s'ils n'ont pas accès à des filières et des marchés sans exclusive. Au cours des dernières années, nous avons de plus en plus privilégié cet objectif, en mettant l'accent sur le commerce équitable et les marchés des produits biologiques, qui offrent aux paysans un prix majoré pour une production durable.

Le Fonds de développement économique des zones rurales en Arménie (FREDA), créé avec succès et appuyé par le FIDA, investit dans des petites et moyennes entreprises actives dans les filières pertinentes pour les populations rurales pauvres. Une étude d'impact a montré que dans les sociétés auxquelles participe le FREDA, les ventes ont connu une augmentation moyenne de 42%, les exportations de 136% et les bénéfices annuels de 62%. Les impacts sur les groupes cibles du FIDA ont été obtenus par l'intermédiaire des filières, étant donné que les sociétés ont commandé des quantités accrues de fruits, de légumes, de viande et de lait auprès des petits fournisseurs dans l'ensemble du pays.

Au Kirghizistan, un projet appuyé par le FIDA a été axé sur l'amélioration de la productivité de l'élevage et la possibilité de commercialisation des produits de l'élevage, et sur le renforcement de la résilience des communautés pastorales face au changement

climatique. Plus de 500 000 éleveurs, dans le pays, ont vu la valeur de leur bétail et des produits de l'élevage augmenter de 25%. Leurs familles ont également bénéficié de l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire, résultant d'une consommation accrue de viande et de produits laitiers.

### **Les jeunes et l'égalité entre les sexes**

Comme indiqué plus haut, dans la vue d'ensemble, le chômage des jeunes est un grand défi dans la région. Le FIDA estime prioritaires les interventions aux côtés des communautés rurales pour les aider à créer des possibilités d'emploi équitables qui permettent aux jeunes de réaliser leur potentiel. En Égypte, plus de 70% des chômeurs sont des jeunes, qui manquent souvent de compétences, de formation et d'accès au crédit. De 2005 à 2013, le FIDA a appuyé un projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest, ciblant les jeunes chômeurs et les petits paysans.

Plus de 250 000 personnes (parmi lesquelles plus de 150 000 jeunes diplômés) ont reçu chacune 1 ou 2 hectares de terres gagnées sur le désert et rendues cultivables. Le développement de filières et l'agriculture sous contrat ont donné aux agriculteurs un accès aux marchés. Un nouveau projet, qui reproduira à plus grande échelle les succès de Noubaria Ouest, est en cours d'élaboration. L'accent y sera encore mis sur les jeunes et les femmes, et comportera une formation, des apprentissages et des placements.

En République de Moldova, une initiative appuyée par le FIDA contribue à la fourniture de services financiers aux jeunes des zones rurales. L'objectif est de freiner la migration en encourageant les jeunes, femmes et hommes, à rester dans leurs régions rurales d'origine. À ce jour, le projet a financé 64 petites et moyennes entreprises, pour un montant total de 6,0 millions d'USD, et environ 440 jeunes entrepreneurs pour un total de 5,5 millions d'USD.

L'autonomisation des femmes est une composante essentielle de nos activités. Dans l'ouest du Soudan, un programme appuyé par le FIDA encourage la participation communautaire comme moteur du développement durable. Le programme a créé près de 700 groupes d'épargne et de crédit, autonomes et fondés sur la solidarité; les femmes représentent plus de 90% des membres de ces groupes.

Depuis le démarrage du programme, en décembre 2005, les groupes ont stimulé, parmi les femmes rurales, une forte culture de l'épargne. Elles ont aussi acquis une plus grande confiance en elles-mêmes, ce qui leur permet d'entreprendre de nouvelles activités économiques, et d'accroître leur pouvoir de décision au sein de leurs communautés.

En outre, les groupes d'épargne et de crédit ont créé une plateforme qui attire des flux durables de fonds commerciaux vers les zones rurales. Un Prix du FIDA a été décerné au programme, en 2013, pour les succès obtenus en matière d'autonomisation des femmes dans le cadre des initiatives communautaires et des groupes d'épargne et de crédit, et en matière d'amélioration de l'approvisionnement en eau domestique.

## Récit recueilli sur le terrain

### Améliorer l'irrigation contribue à économiser l'eau et à augmenter les revenus dans les zones rurales de la Turquie

Comme de nombreux autres paysans de la province d'Erzincan, dans l'est de la Turquie, Vahdettin Adiyaman cultive des noix pour les vendre sur les marchés d'Istanbul. Il cultive aussi de nombreuses variétés de légumes ainsi que des plantes fourragères pour ses vaches, poules et moutons.

Bien que le nom de son village – Kardere – signifie “ruisseau neigeux” en turc, l'eau est ici, depuis longtemps, un problème.

Traditionnellement, les paysans ont eu recours à l'irrigation par submersion pour arroser leurs cultures, mais cette technique était coûteuse et peu efficace. Elle entraînait une élévation du niveau supérieur des nappes phréatiques, et créait des problèmes de salinité et d'alcalinité. Le manque d'efficacité avait pour résultat la réduction des terres irriguées et, en conséquence, celle des revenus des paysans.

Tout cela a changé aujourd'hui. Le Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan, appuyé par le FIDA, est intervenu avec les paysans et le Gouvernement turc, de 2005 à 2013, pour moderniser les techniques d'irrigation. Grâce aux investissements consacrés à des systèmes comme l'irrigation au goutte-à-goutte et les bornes-fontaines communales, quelque 320 habitants de Kardere ont désormais un meilleur accès à l'eau. L'efficacité d'utilisation de l'eau pour l'irrigation s'est accrue, passant de 40-50% en moyenne à 90% lorsque le projet a achevé les travaux.

“Sans le projet, les arbres se seraient desséchés”, dit Adiyaman. “Il n'y avait pas assez d'eau. Avec le nouveau périmètre d'irrigation, nous avons pu irriguer toute la zone et sauver les arbres.”

À la suite de l'exécution du projet à Kardere, les paysans ont indiqué que les rendements des tomates, haricots verts, noix, pommes et cerises avaient plus que doublé, tandis que le travail requis pour la culture de ces produits a diminué. Plus de 48 000 agriculteurs des provinces de Sivas et Erzincan ont bénéficié d'un accès à des technologies modernes d'irrigation, de production agricole et de commercialisation.

Les résultats positifs ont conduit à d'autres initiatives à Kardere, comme une formation à l'intention des femmes pratiquant l'artisanat du cuivre. Exécutée sous la forme d'un programme d'appui social du Ministère turc du développement, cette initiative vise à donner aux habitants un autre choix que la migration. À ce jour, 30 jeunes femmes ont suivi le stage de formation de six mois, et ont gagné entre elles, au total, 40 000 TRY (environ 16 700 USD).

“Nous avons stoppé l'émigration pour le moment”, déclare Adiyaman. “Notre village compte 70 jeunes, et aucun d'entre eux n'est parti.”

Grâce au nouveau système d'irrigation au goutte-à-goutte, Vahdettin Adiyaman a récolté environ 100 kilos d'aubergines en trois mois  
Turquie: Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan  
©FIDA/Nabil Mahaini





# Principales initiatives et nouveaux programmes

## Principales initiatives

### Le FIDA et le contexte mondial

Au cours de l'année 2014, le FIDA a accentué ses activités de plaidoyer pour mobiliser davantage d'appuis à l'augmentation de l'investissement nécessaire pour donner une impulsion à la transformation des zones rurales. En particulier, l'Année internationale de l'agriculture familiale et le processus de consultations concernant de nouveaux objectifs de développement durable pour l'après-2015 nous ont donné l'occasion de mettre en lumière notre mission: investir dans les populations rurales pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et lutter contre la pauvreté. Dans le cadre d'un processus qui s'est étendu sur toute l'année, nous avons apporté un appui à nos États membres afin qu'ils intègrent la nécessité de la transformation du monde rural dans la conception du projet de nouveaux objectifs de développement durable; ce processus a débouché sur des résultats positifs, avec notamment de fortes références au rôle de l'agriculture familiale dans le projet d'objectifs élaboré par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.

Le concept de transformation du monde rural reconnaît que la croissance économique n'est suffisante, à elle seule, pour induire un développement durable et sans exclusive. Les efforts en matière de développement doivent soutenir le changement social, l'autonomisation des personnes les plus défavorisées et les plus marginalisées, et la création d'un contexte propice pour les petits exploitants agricoles et les autres habitants des zones rurales. Le FIDA a constamment plaidé en faveur de cette approche holistique et axée sur les personnes, aussi bien dans les enceintes où s'élaborent les politiques générales que dans son action sur le terrain.

### La transformation du monde rural et le programme pour l'après-2015

Le FIDA a publié, en février, quatre notes d'orientation précisant quatre points de départ essentiels sur la base desquels un nouveau programme universel de développement durable pourrait contribuer à la réalisation d'une transformation durable et sans exclusive du monde rural:

- exploiter les liens entre milieu rural et milieu urbain dans une optique de développement, favoriser une meilleure connectivité et le flux de services, de finance et de biens entre zones rurales et zones urbaines, réduisant ainsi les inégalités entre les deux;
- autonomiser les ruraux pauvres, femmes et hommes, à la fois en tant que personnes et par l'intermédiaire de leurs organisations;
- accroître l'investissement dans l'agriculture paysanne;
- accroître la résilience des ménages ruraux pauvres, en particulier face au changement climatique et aux chocs et stress liés au marché.

Le FIDA a inscrit ces messages dans son engagement avec les États membres et les autres parties prenantes à propos du programme pour l'après-2015, en particulier au sein du Groupe de travail ouvert. À cet égard, il convient de mentionner l'influence toute particulière qu'il faut attribuer à l'effort mené conjointement par les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, et dont l'initiative, prise par le FIDA, avait pour but de déterminer des cibles et des indicateurs possibles pour aborder de manière holistique les questions de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable. Cette proposition a reçu un fort soutien parmi les États membres, et elle a influé sur les travaux du Groupe de travail ouvert, qui a proposé un objectif de développement durable sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, reprenant dans une large mesure la proposition des institutions ayant leur siège à Rome. Tous les autres domaines cibles recensés dans les notes d'orientation du FIDA pour l'après-2015 ont aussi été plus ou moins directement repris dans les résultats du Groupe de travail ouvert. L'accent mis sur l'importance des petits exploitants agricoles dans la réalisation de la sécurité alimentaire par le biais du deuxième but proposé pour les objectifs de développement durable constitue un succès considérable non seulement pour le FIDA et les institutions ayant leur siège à Rome, mais aussi, et cela est d'autant plus important, pour les petits exploitants eux-mêmes.

Le FIDA a octroyé un don de 500 000 USD, sur une période de 18 mois, à l'Institut international pour l'environnement et le développement, afin qu'il explore les transformations du rapport milieu rural-milieu urbain et les systèmes alimentaires. Le lancement de cette tâche a été l'occasion d'une manifestation réussie tenue à Londres au mois de décembre.

### **L'Année internationale de l'agriculture familiale**

Au cours de l'année 2014, le FIDA a participé activement au Comité directeur international de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), tout en apportant un appui direct aux démarches de plaidoyer de partenaires choisis aux niveaux national et régional. Un don du FIDA au Forum rural mondial, d'un montant de 500 000 USD, a appuyé la participation de la société civile à l'AIAF-2014, la création de comités nationaux de l'AIAF et le suivi de leurs activités dans plus de 50 pays. Un autre don, octroyé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a appuyé la facilitation et le suivi, au niveau mondial, de l'AIAF; l'organisation d'une concertation mondiale faisant fond sur les concertations régionales de 2013; l'établissement d'une plateforme de savoirs sur l'agriculture familiale; et la collecte d'informations sur les progrès, au niveau national, de l'évolution des politiques dans un sens favorable à l'agriculture familiale. La plateforme de savoirs a été conservée comme ressource après la fin de l'année internationale, afin de maintenir la dynamique.

On a exploité un certain nombre d'occasions pour attirer l'attention sur le rôle que jouent les petites exploitations familiales dans l'alimentation du monde, et sur la nécessité de leur apporter un soutien accru et direct pour les aider à faire face à toute une série de défis. La trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA (tenue en février 2014) a réuni des participants de haut niveau représentant les gouvernements, la société civile, les organisations paysannes et le secteur privé pour traiter le thème suivant: "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons".

La cinquième réunion mondiale du Forum paysan, tenue en marge de la session du Conseil des gouverneurs, a réuni plus de 80 dirigeants paysans représentant des millions de petits exploitants et de producteurs ruraux de toutes les régions du monde. Les participants au Forum ont étudié les possibilités de nouveaux partenariats opérationnels entre les organisations de producteurs, les gouvernements et le FIDA, et ont renouvelé leur engagement à travailler de concert.

Le FIDA a participé activement au Forum mondial et à l'Expo sur l'agriculture familiale organisés

à Budapest, au mois de mars, par le Ministère hongrois du développement rural; aux Rencontres internationales sur le thème "Agriculture familiale et recherche", organisées à Montpellier (France) en juin par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement; à la manifestation AIAF organisée au mois d'août à Chennai, en Inde, par la Fondation de recherche M.S. Swaminathan; et au Dialogue mondial sur l'agriculture familiale organisé, en octobre à Rome, par la FAO. Outre sa propre participation active, le FIDA a également parrainé celle de dirigeants paysans de pays en développement à la manifestation de clôture de l'AIAF, à Manille, aux Philippines, au cours de laquelle a été entériné le document intitulé "L'héritage de l'AIAF et les prochaines étapes".

Dans le courant de l'année, le FIDA a publié une analyse comparative de grande ampleur sur l'agriculture familiale en Amérique latine, *La agricultura familiar en América Latina*. Cette publication a été présentée à l'occasion de deux grandes manifestations, au Mexique (juillet) et au Brésil (novembre), et a été largement discutée par différents publics – organisations paysannes, gouvernements, milieux universitaires, praticiens du développement, entre autres.

À titre de contribution à l'AIAF, le FIDA a lancé une série de conférences en ligne, AgTalks, pour présenter l'aspect humain de l'agriculture familiale en faisant connaître les plus récentes activités de recherche sur les politiques et leurs résultats, ainsi que différents points de vue sur l'agriculture paysanne. Les conférences AgTalks ont pour but d'influencer, dans un sens favorable aux producteurs familiaux, les cadres de l'action des pouvoirs publics et de susciter, aux plans mondial et national, un mouvement pour promouvoir la reproduction à plus grande échelle des politiques et des programmes ayant donné de bons résultats. Les deux premières sessions, tenues en octobre et en décembre, ont porté respectivement sur les échanges et les engrais.

### **Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

Les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont travaillé de concert, sur une base permanente, au sein du Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et du Groupe consultatif du CSA. Le CSA a pour mission d'orienter les travaux conceptuels et techniques et de contribuer à la convergence entre les diverses parties prenantes sur l'élaboration de politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le FIDA a accentué son engagement dans ce forum mondial sur les politiques en doublant sa contribution annuelle aux frais de fonctionnement du Secrétariat, à hauteur de 400 000 USD pour la période 2014-2015.

C'est à la quarante et unième session du CSA, en octobre 2014, qu'ont été entérinés les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Cette décision constituait le point culminant de deux années de consultation et de négociation, processus dans lequel nous avons joué un rôle actif. Le FIDA était membre d'une équipe technique constituée, sous l'égide du Secrétariat du CSA, pour appuyer l'élaboration des principes. Nous nous sommes attachés à mettre à profit notre expérience opérationnelle pour contribuer à l'établissement d'un document présentant un intérêt pratique pour les investisseurs à tous les niveaux, y compris les investisseurs institutionnels comme le FIDA et nombre de nos partenaires. Les principes offrent une cartographie détaillée des domaines clés sur lesquels les parties prenantes investissant dans l'agriculture et les systèmes alimentaires devraient concentrer leur attention, afin d'optimiser l'impact positif de leurs activités sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le FIDA a également contribué à un autre processus en cours, depuis 2012, dans le cadre du CSA: l'élaboration d'un Programme d'action pour combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. On espère qu'après d'intensives consultations régionales et mondiales la réunion plénière du CSA en entérinera la version définitive en 2015.

### **Le travail du FIDA avec les peuples autochtones**

Un rapport récemment publié par deux grandes organisations de peuples autochtones en Asie qualifie le FIDA de "pionnier mondial" parmi les institutions des Nations Unies, et cite notre concertation constante avec les communautés autochtones sur les moyens de garantir leurs droits. Cette concertation a progressé en 2014, avec une grande partie des efforts axés sur la première Conférence mondiale sur les peuples autochtones (CMPA), tenue au mois de septembre au siège des Nations Unies, à New York, sous la forme d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale. Le document final invite le Secrétaire général de l'ONU à élaborer, à l'échelle de l'ensemble du système, un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en soulignant le droit d'exprimer leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause concernant toutes les décisions ayant une incidence sur la vie, la culture et l'identité des 370 millions de personnes faisant partie, à travers le monde, de peuples autochtones. Le document fait référence au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, établi par le FIDA, et encourage les États membres, le secteur privé et d'autres institutions à y contribuer.

Le FIDA a apporté un appui significatif aux représentants des peuples autochtones, octroyant notamment un don de 1,0 million d'USD pour couvrir

les frais de déplacement liés à leur participation aux réunions préparatoires, à la conférence elle-même et aux activités conduites au niveau national facilitant la mise en œuvre du document final et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le don a été administré en partenariat avec le Groupe de travail international pour les affaires autochtones et le Groupe mondial de coordination autochtone. Dans son allocution inaugurale devant les délégués à la CMPA, le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze, a noté que le FIDA a apporté un financement d'environ 1,8 milliard d'USD sous forme de prêts et de 38,0 millions d'USD sous forme de dons à des initiatives de développement rural participatif associant des femmes et des hommes autochtones.

Le FIDA a aussi coparrainé une manifestation parallèle de la CMPA consacrée aux droits sur la terre et les ressources naturelles, qui a mis en évidence la profonde signification culturelle et spirituelle des terres, des territoires et des ressources, et la nécessité de protéger les droits des peuples autochtones sur les terres qu'ils ont historiquement occupées, possédées ou utilisées. L'élan donné par la CMPA sera poursuivi à la deuxième réunion mondiale des peuples autochtones au FIDA, en février 2015, en marge de la réunion du Conseil des gouverneurs. Quatre ateliers se sont tenus au dernier trimestre de 2014 pour la préparation du Forum, dans les régions Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Pacifique. Ces ateliers ont été axés sur les systèmes alimentaires autochtones et les moyens de subsistance durables, thème d'ensemble choisi pour la réunion mondiale de février. Ce thème s'insère dans le cadre général des objectifs de développement durable proposés pour le programme de développement pour l'après-2015, qui a pour but "d'éliminer la faim, de parvenir à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition, et de promouvoir une agriculture durable".

### **Contribution à la définition des politiques, reproduction à plus grande échelle et coopération Sud-Sud et triangulaire**

L'avancement du programme du FIDA relatif à l'intégration de la contribution à la définition des politiques dans le cycle des programmes de pays et des projets s'est poursuivi en 2014. Les documents de conception des projets et des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) ont été examinés et structurés de manière à maximiser leur contribution aux processus de définition des politiques au niveau national. Un appui a été apporté, dans ce domaine, aux missions conduites en Indonésie, au Soudan et à Sri Lanka, spécifiquement pour l'élaboration de propositions qui permettront aux programmes et projets appuyés par le FIDA dans ces pays de faciliter les processus nationaux de définition des politiques.

En outre, des ressources fournies au titre de l'Initiative pour intégrer l'innovation, financée par le Ministère britannique du développement international, ont été allouées à six activités en rapport avec les politiques et en cours d'exécution: appui à l'Assemblée nationale de la République démocratique populaire lao pour l'élaboration d'une approche des consultations sur les politiques publiques; renforcement des organisations de la société civile rurale dans le secteur de la laine et du mohair au Tadjikistan; analyse de la stratégie de développement de la riziculture en Côte d'Ivoire; consultations publiques à propos d'un projet de loi sur les coopératives régionales au Kenya et en Ouganda; appui au Gouvernement mexicain pour la conception d'un programme national de réduction de la pauvreté rurale; et assistance au Gouvernement vietnamien pour la révision du cadre de l'action gouvernementale pour le Programme national cible sur le Nouveau développement rural.

Les processus consistant à tirer des enseignements et à dresser un bilan ont été conduits afin de mieux comprendre la portée, l'ampleur et les principaux domaines thématiques de la contribution que cherchent actuellement à apporter les chargés de programme de pays en matière de définition des politiques. Sur le plan externe, c'est l'établissement de partenariats visant à renforcer l'impact des politiques qui a été recherché avec un certain nombre d'institutions, notamment la FAO. La capacité institutionnelle du FIDA de contribuer à la définition des politiques a été accrue grâce au recrutement d'un spécialiste technique principal.

La coopération Sud-Sud et triangulaire est aussi un outil de partage de savoirs, de ressources et de technologies entre pays dans la poursuite de leurs objectifs de développement. En 2014, le FIDA a continué d'appuyer un large éventail d'initiatives réunissant des personnes venant de différents pays, à tous les niveaux, et d'élargir la somme de solutions et d'enseignements tirés.

Depuis 2011, un programme de don financé conjointement par le FIDA et la Chine a organisé des ateliers réunissant des participants de différentes régions du monde à des fins de renforcement des capacités et de partage des savoirs. Le sixième de ces ateliers, qui s'est tenu à Maputo, au Mozambique, en août 2014, a réuni de hauts fonctionnaires venus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il y a été principalement question de la politique agricole chinoise et de ses impacts, de la réforme de l'industrie agroalimentaire et de la mécanisation, et de la recherche et du développement. L'atelier a débouché sur un certain nombre de conclusions sur la manière dont l'Afrique pourrait mieux tirer parti de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Le FIDA a appuyé de nombreuses actions visant à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire,

et notamment un "itinéraire d'apprentissage" de sept jours au cours duquel des fonctionnaires de la République démocratique populaire lao ont effectué une visite en République de Corée, considérée comme modèle de bonne pratique en matière d'élaboration participative des politiques. Dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, un don du FIDA appuie une initiative de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Cette initiative appuie le partage de pratiques agricoles innovantes entre jeunes et femmes en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Ouzbékistan et en Turquie.

### **Agriculture sensible aux enjeux nutritionnels**

Le FIDA a entrepris, en 2014, de reproduire à plus grande échelle son approche de la nutrition, qui occupe une place de plus en plus prééminente dans l'agenda international du développement. Plus de trois quarts des personnes sous-alimentées vivent dans les zones rurales à faible revenu, ce qui signifie que les personnes qui produisent la nourriture sont souvent les mêmes qui souffrent de la faim.

La nutrition a toujours fait partie intégrante du mandat du FIDA. Après avoir constitué une équipe de base en la matière, nous avons clairement exprimé notre intérêt renouvelé pour la nutrition, à l'occasion de la réunion mondiale du personnel et par le biais de communications institutionnelles de haut niveau, afin d'accroître le degré de sensibilisation. Par la suite, nous avons renforcé nos capacités par des ateliers et séminaires conjoints de formation. Deux vidéos ont été produites sur des projets de nutrition appuyés par le FIDA au Bangladesh. Les vidéos ont été reprises par des agences mondiales d'information télévisée, et notamment Reuters, Associated Press et l'Agence France Presse, et distribuées à des milliers de diffuseurs à travers le monde.

L'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels peut conduire à une diversification accrue de la production et à des régimes alimentaires améliorés. Elle prend également en considération d'autres causes sous-jacentes, comme la "capacité de prise en charge" (y compris les aspects relatifs à l'égalité entre les sexes) et la "santé environnementale", et leur impact sur la nutrition.

Un financement octroyé par l'Allemagne permettra au FIDA de mener une recherche sur les filières sensibles à la nutrition afin d'offrir de meilleures orientations aux projets. Un appui canadien a permis au FIDA de continuer à intégrer la nutrition par la constitution d'équipes sensibles à la nutrition pour élaborer des programmes, intégrer des objectifs explicites en rapport avec la nutrition et garantir

un cadre d'action favorable. Dans une nouvelle démonstration de son engagement en faveur de la nutrition, le FIDA a entrepris de préciser, dans chaque stratégie de pays, comment cette stratégie contribuera à une meilleure nutrition. Un tiers des projets appuyés par le FIDA seront sensibles aux enjeux nutritionnels d'ici à la fin de la période couverte par la dixième reconstitution des ressources (FIDA10). Nous avons aussi mis en place un guichet thématique distinct affecté aux contributions complémentaires destinées aux interventions relatives à la nutrition.

### **Le travail du FIDA avec les jeunes**

Les jeunes, femmes et hommes, peuvent jouer des rôles essentiels dans la transformation du monde rural, le progrès socioéconomique et la stabilité de la communauté. Les jeunes, toutefois, n'ont généralement pas un accès suffisant aux éléments dont ils ont besoin pour réussir: savoir et information, emplois décents, terre, services financiers, marchés et participation à la concertation sur les politiques. Le FIDA continue de promouvoir des approches qui permettent de mobiliser l'énergie, la créativité et les désirs des jeunes dans le cadre du développement rural.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le FIDA s'attache à encourager les jeunes à rester dans les zones rurales, en appuyant des activités d'agroentrepreneuriat, comme celles lancées par le biais du Consortium Créer des opportunités pour les jeunes ruraux (voir page 10).

L'apprentissage entre pairs permet aux jeunes de recueillir les enseignements à tirer de l'expérience d'autres jeunes vivant dans des conditions semblables aux leurs. Au mois d'août, 20 membres du personnel du FIDA déployés sur le terrain et venant de neuf pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine se sont rencontrés dans le cadre d'un itinéraire d'apprentissage au Kenya, appuyé par le FIDA, et axé sur les idées et approches innovantes pour l'intégration de la jeunesse rurale dans l'agriculture. À l'issue de leur visite, les participants ont élaboré des plans d'action pour cibler spécifiquement les jeunes ruraux dans leurs projets, valorisant ainsi les bonnes pratiques apprises au cours de leur voyage.

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, où le chômage des jeunes est le plus élevé au monde, le FIDA intervient auprès des communautés pour garantir des possibilités d'emploi équitables. En Égypte, par exemple, des terres rendues cultivables ont été allouées à des jeunes pour qu'ils les exploitent, en même temps qu'ils recevaient une formation et un accès à la finance. En Europe, le FIDA appuie en République de Moldova un programme pour la fourniture de services financiers aux jeunes, afin de leur permettre de rester dans leurs régions rurales d'origine (voir page 26).

Renforcer les capacités des jeunes pour qu'ils puissent exercer une influence sur le développement

dans leurs communautés est l'un des grands axes dans la région Asie et Pacifique. Au Viet Nam, un projet appuyé par le FIDA aide les jeunes à créer des groupes d'intérêt commun spécialisés dans l'agriculture, les petites industries et les services (voir page 16).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la plupart des projets appuyés par le FIDA ciblent les jeunes, et mettent l'accent sur la génération de revenus et l'entrepreneuriat. En 2014, le FIDA a lancé un programme d'entrepreneuriat ciblant les jeunes de six pays des Caraïbes ayant particulièrement souffert de la crise économique mondiale (voir page 21).

### **La Plateforme pour la gestion des risques agricoles**

En 2014, la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) s'est concentrée sur trois des neuf pays d'Afrique subsaharienne choisis, l'Éthiopie, le Niger et l'Ouganda. La PARM est une initiative du G8 et du G20 hébergée par le FIDA et conçue pour faire fond sur les initiatives de gestion des risques agricoles qui existent déjà dans chaque pays.

Suite à un atelier national sur la gestion intégrale des risques agricoles au Niger, organisé conjointement avec la Banque mondiale en juin 2014, la PARM collabore avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour diriger les prochaines étapes du processus au Niger. En Ouganda, le Secrétariat de la PARM, en collaboration avec le NEPAD, a organisé un atelier à Kampala pour parachever son travail sur l'évaluation des risques et déterminer les besoins en termes de renforcement des capacités. En Éthiopie, un atelier de démarrage s'est déroulé au mois de novembre, sous la direction de la FAO et avec la participation du NEPAD et de la PARM; il a été constitué, à cette occasion, un comité de pilotage chargé d'orienter les prochaines étapes de l'appui à la PARM.

Dans le courant de l'année, un Secrétariat de la PARM a été établi au siège du FIDA, et le Comité de pilotage a tenu une réunion pour examiner les activités en cours et le plan d'action pour la période 2014-2017. Un Comité consultatif a également été constitué; il comprend des partenaires techniques et du secteur privé, et des bénéficiaires. Le Ministère allemand de la coopération économique et du développement s'est engagé à apporter une contribution à la PARM en 2016, et participe actuellement au Comité de pilotage en qualité d'observateur.

### **Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds**

Au cours de l'année 2014, plus de 230 millions de migrants ont envoyé, au total, 435,0 milliards d'USD vers leurs pays en développement d'origine, par l'intermédiaire de canaux formels; 40% de ce total avait pour destination les zones rurales. Ce chiffre

représente plus de quatre fois le total de l'aide publique au développement, et dépasse les entrées d'investissements étrangers directs dans la plupart des pays.

Depuis 2006, le Mécanisme multidonateur de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) créé par le FIDA a été parmi les premiers à imaginer des instruments innovants pour offrir aux migrants, à leurs familles et à leurs pays de meilleures possibilités de développement économique et social. Près de 50 projets ont été pilotés dans plus de 40 pays. Le MFEF, qui a fait apparaître de nombreuses contraintes largement inconnues et désormais portées à l'attention des gouvernements et des institutions de développement, est maintenant reconnu comme un acteur de premier plan dans le domaine de la migration et du développement.

En 2014, le Mécanisme a renforcé son approche de reproduction à plus grande échelle en intégrant les envois de fonds dans les opérations appuyées par le FIDA et en traitant des programmes innovants de plus grande ampleur en étroite coopération avec nos divisions régionales. En résultat de quoi, le FIDA a conçu son premier projet de prêt comportant une forte composante d'envois de fonds: il s'agit du Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds, un projet novateur qui sera exécuté au Népal.

Aux Philippines, le MFEF a financé la deuxième phase d'un projet de reproduction à plus grande échelle des initiatives de mobilisation des ressources provenant des migrants pour le développement agricole, l'un de ses projets pilotes les plus réussis. Il a également conçu le Programme régional sur les envois de fonds et l'investissement de la diaspora en faveur du développement rural, financé par un don important et exécuté au Népal, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka.

Le MFEF a lancé son premier appel à propositions spécifiques à un pays, encourageant la diaspora haïtienne à appuyer les possibilités d'entrepreneuriat local et de développement des communautés locales en Haïti. On peut citer, parmi les autres activités, l'encouragement aux investissements de la diaspora dans l'agriculture à Djibouti et en Somalie, et la promotion du rôle des opérateurs postaux dans la mobilisation des envois de fonds pour le développement en Afrique.

En 2014, le FIDA a rejoint le Partenariat mondial pour l'inclusion financière, créé par le G20, en qualité d'organisme d'exécution du sous-groupe Marchés et systèmes de paiement. Un processus devant aboutir à la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux a également été lancé, pour une reconnaissance et une meilleure prise de conscience mondiale de la contribution fondamentale des travailleurs migrants au bien-

être de leurs familles et de leurs communautés, et au développement durable de leurs pays d'origine. La proposition d'introduire cette célébration a été approuvée par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2014.

## **La Coalition internationale pour l'accès à la terre**

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance mondiale entre organisations de la société civile et organisations intergouvernementales, hébergée par le FIDA. En 2014, la Coalition a mobilisé plus de 300 organisations, dans 20 pays, pour promouvoir la gouvernance foncière avec et pour les personnes. Réunissant diverses parties prenantes pour débattre des politiques, par le biais de sa stratégie nationale d'engagement, la Coalition aide la société civile et les responsables des politiques à travailler directement avec les communautés pour la mise en œuvre des lois foncières.

En 2014, la Coalition a organisé des sessions de formation qui ont conduit à l'adoption, par cinq pays d'Afrique, trois pays d'Asie et cinq pays d'Amérique latine, d'un outil d'évaluation de l'égalité entre les sexes. Elle a aussi contribué à obtenir que soit approuvée une charte pour la justice en matière d'égalité entre les sexes pour la Coalition Afrique, ainsi que des engagements en vue de l'élaboration de plans d'action dans l'ensemble des opérations et des organisations de la Coalition. Dans le cadre de l'Initiative sur les politiques foncières, la société civile a encouragé les États membres de l'Union africaine à élaborer et à mettre en œuvre des politiques foncières qui respectent les droits des femmes. La Coalition a travaillé en partenariat avec le FIDA, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, et un large éventail d'organisations de la société civile dans le cadre du Projet de gestion durable des terres de parcours, qui a joué avec succès un rôle pilote dans l'essai de nouvelles approches permettant de sécuriser les droits des communautés à la terre et aux ressources dans les parcours semi-arides.

La Coalition a aussi continué à promouvoir le libre accès aux données sur la gouvernance foncière par le biais du Portail foncier et de la Matrice des transactions foncières, entrés tous les deux dans une deuxième phase d'exécution. Le Portail foncier présente des pages nationales et thématiques détaillées avec des liens vers des données ouvertes sur la gouvernance foncière provenant de diverses sources, dans plusieurs régions du monde. L'observatoire mondial de la Matrice des transactions foncières a enregistré au cours de l'année environ 1 000 acquisitions de terres à grande échelle, soit une augmentation de 27% depuis juin 2013.

## **Nouveaux programmes et projets Afrique de l'Ouest et du Centre**

### **Mobiliser la fierté des jeunes au Mali**

Chaque année, la population active du Mali s'accroît de près de 180 000 jeunes. Nombre d'entre eux abandonnent leurs communautés, et gravitent vers les centres urbains à la recherche de meilleures opportunités. Toutefois, un emploi et un salaire décentes ne sont pas faciles à trouver.

En 2014, le FIDA a lancé le Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (pour lequel a été choisi l'acronyme "FIER") qui assurera, sur une période de huit ans, formation professionnelle et développement de microentreprises pour 100 000 jeunes dans les zones rurales. Le projet vise à donner aux jeunes, femmes et hommes, les compétences dont ils ont besoin pour trouver des emplois bien rémunérés dans l'agriculture et dans des entreprises connexes au sein de leurs propres communautés, et pour créer leurs propres petites entreprises. Il accorde la priorité aux jeunes, en particulier les femmes, qui souffrent d'un manque de capacités techniques et d'accès au financement pour s'engager dans des activités génératrices de revenus.

Les producteurs agricoles locaux participent activement à tous les aspects du projet, depuis la gouvernance jusqu'à la facilitation et la formation. Grâce à leur engagement, on s'assurera que la formation apporte les compétences que demandent les employeurs potentiels et le marché. Dans le même temps, une cohorte de jeunes ruraux bien formés contribuera à moderniser le secteur agricole et à renforcer sa résilience face au changement climatique. Le projet débutera par une phase pilote dans deux régions avant d'être étendu à l'ensemble du pays.

## **Afrique orientale et australe**

### **Faire face au changement climatique et réduire les pertes après récolte au Rwanda**

Au cours des dix dernières années, l'augmentation de la productivité agricole a été, au Rwanda, le moteur de la croissance et de la réduction de la pauvreté, mais le progrès a été freiné par des pertes après récolte correspondant à 30% pour d'importants produits de base. Ces pertes vont probablement augmenter, dans la mesure où le pays est tributaire de l'agriculture pluviale et est exposé au changement climatique. Il est par conséquent nécessaire de disposer de techniques améliorées de transformation et d'entreposage après récolte.

Soutenu par le FIDA, le Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire, dont l'exécution a commencé en mars 2014, apporte

une réponse à ce défi. Il vise à améliorer la viabilité des entreprises agro-industrielles du pays et à les rendre plus résilientes face au changement climatique. Ciblante initialement 32 000 ménages répartis sur dix districts, il appuiera l'élaboration d'incitations financières et de politiques afin que les investissements consacrés à la gestion des risques climatiques atteignent l'ampleur nécessaire.

Le projet aidera des coopératives, des organisations paysannes et des petites et microentreprises à accroître leurs compétences en matière de commercialisation et de développement de filières. Il aidera en premier lieu les participants à déterminer les lacunes dans la gestion de leurs entreprises et dans leurs compétences financières, et à combler ces lacunes. Les lacunes une fois comblées, les participants établiront des plans d'entreprise afin de gérer leurs services de manière plus rentable.

L'initiative doit aussi promouvoir des innovations résilientes face au climat et en faire la démonstration. Elle facilitera les investissements dans les procédures après récolte à faibles émissions de carbone, concernant le séchage, la transformation et la création de valeur ajoutée, l'entreposage et la distribution. L'objectif est de réduire les pertes de produits et d'accroître les revenus des petits exploitants. Le projet se poursuivra jusqu'en 2019.

## **Asie et Pacifique**

### **Adoption des meilleures pratiques agricoles au Myanmar**

Le premier projet appuyé par le FIDA au Myanmar a démarré ses activités en 2014, alors que le pays sortait de 50 années d'isolement. Dans le cadre du Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar, nous œuvrons à la création d'un modèle de développement agricole durable pour la région centrale sèche, où se trouve une grande partie des personnes les plus pauvres du pays. Le but d'ensemble est d'améliorer la situation économique de cette population.

Dans une zone caractérisée par une pluviométrie exceptionnellement faible, le projet vise à assurer un accès plus équitable à l'eau d'irrigation tout en donnant aux agriculteurs les moyens de diversifier leurs cultures. L'initiative aidera les ruraux, femmes et hommes, à obtenir un accès aux intrants, aux technologies, aux services et aux marchés agricoles, et créera à leur intention des débouchés et des emplois. Les ménages et les paysans sans terre pratiquant une agriculture pluviale bénéficient aussi d'un appui.

L'initiative introduit plusieurs innovations au Myanmar. Il s'agit notamment de l'approche participative de l'aménagement des terres et de la

fourniture d'une gamme de services et de ressources de savoirs pour les petits exploitants et les personnes sans terre. Le projet est axé sur le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles aux niveaux des communautés, des villes et de l'État. Le projet prévoit d'atteindre plus de 37 000 ménages, soit au total plus de 180 000 personnes.

## **Amérique latine et Caraïbes**

### **Aider les producteurs de café du Nicaragua à s'adapter au changement climatique**

Au Nicaragua, les petits producteurs de café et de cacao ont déjà une productivité inférieure à celle des producteurs d'autres pays de la région. Pire encore, les études montrent que la hausse attendue des températures réduira les superficies propices à la culture du café. Les agriculteurs doivent donc s'adapter au changement climatique en produisant du café à des altitudes plus élevées, avec des températures plus élevées et avec moins d'eau pendant les périodes critiques.

Le FIDA a lancé en 2014 le Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA), une nouvelle initiative qui travaillera avec 40 000 familles de petits exploitants pour améliorer la productivité et leur donner les moyens de s'adapter à l'évolution des conditions. Outre l'assistance technique qu'il apportera aux paysans et le renforcement des institutions et des politiques publiques pertinentes, le projet améliorera aussi les systèmes d'information météorologique et aidera le secteur public à concevoir des incitations au profit des petits exploitants agricoles.

Environ 200 000 personnes, dont beaucoup appartiennent à des communautés autochtones ou sont d'origine afro-antillaise, bénéficieront du projet, exécuté en partenariat entre le FIDA, le Gouvernement du Nicaragua et la Banque centraméricaine d'intégration économique.

## **Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**

### **Partenariats innovants au Soudan**

Reproduisant à plus grande échelle, au Soudan, un projet antérieur, le FIDA a approuvé en 2014 le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience. Le nouveau programme aidera le gouvernement à moderniser le secteur de l'élevage et à étendre l'économie rurale dans les zones du projet, élément essentiel pour la réduction de la pauvreté rurale. Il contribuera aussi à accroître la résilience des bénéficiaires aux chocs, qu'ils soient naturels ou autres. Bien que le FIDA en soit le principal financeur, le programme devrait mobiliser un cofinancement significatif d'environ 79,0 millions d'USD provenant de divers partenaires des secteurs public et privé.

L'initiative intègre plusieurs enseignements tirés de projets antérieurs appuyés par le FIDA au Soudan. Elle introduit aussi quelques innovations importantes, notamment une approche directe de la participation du secteur privé et l'établissement de partenariats public-privé-producteur. Ce sont les producteurs ruraux pauvres qui bénéficieront au premier chef du programme, mais il cherchera aussi à créer des possibilités d'investissement pour les partenaires du secteur privé dans les principales filières du secteur de l'élevage.

Le programme a notamment pour buts de doubler le revenu moyen des ménages ruraux pauvres, de réduire de 25% la sous-alimentation infantile chronique, d'aider 60 000 ruraux à s'extraire réellement de la pauvreté et de renforcer la résilience face au climat de 60 000 ménages.

Pour une liste complète de tous les programmes et projets approuvés en 2014: <http://www.ifad.org/pub/ar/2014/f/8.pdf>.



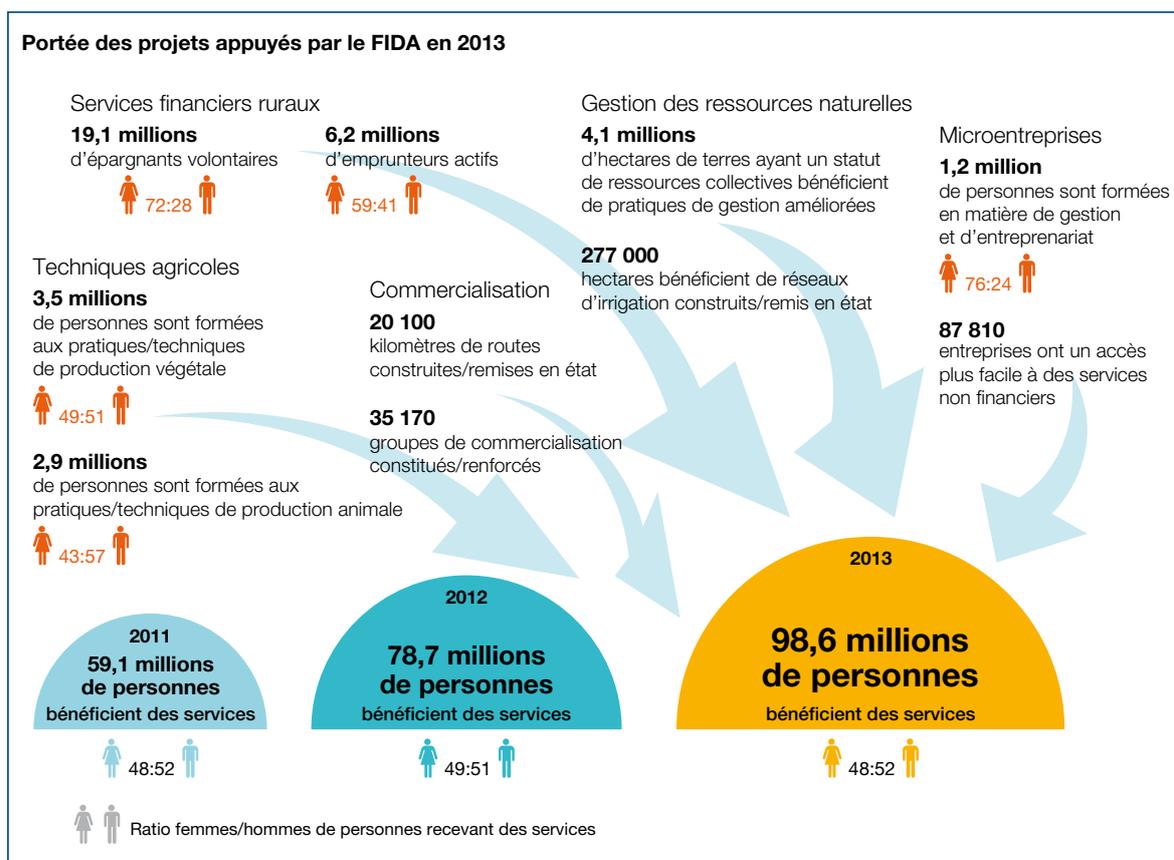
# Mesurer et améliorer les résultats

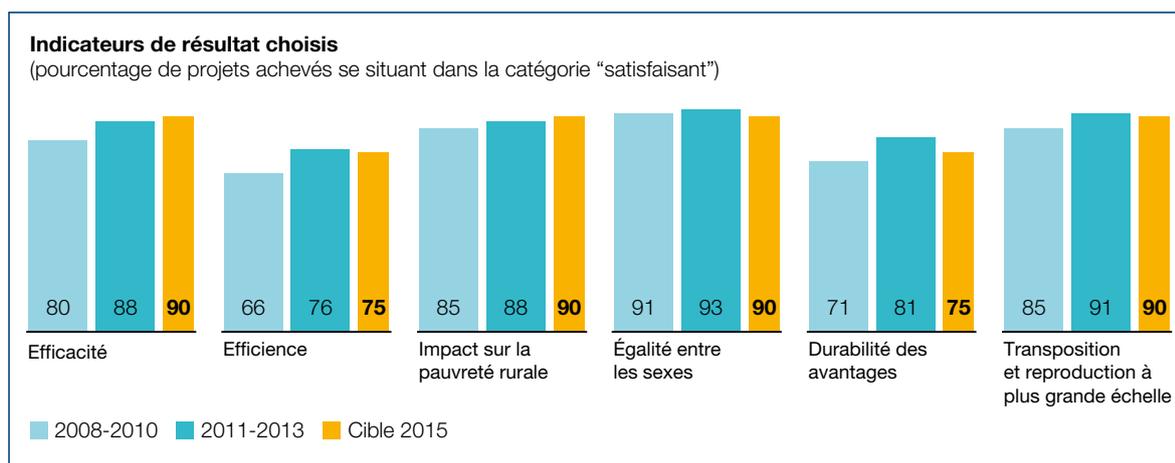
## Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) a pour objectif principal de rendre compte de la performance telle qu'elle est mesurée au moyen des indicateurs de développement et d'efficacité organisationnelle contenus dans le Cadre de mesure des résultats établi pour FIDA9, et de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA9. Le RIDE 2014 présente des résultats pour la période 2013/2014 et montre que les performances des programmes appuyés par le FIDA sont à leur plus haut niveau historique, certains des objectifs de

2015 étant même déjà atteints. Cette observation se rapporte en particulier aux indicateurs concernant l'impact sur la pauvreté rurale, la durabilité, l'égalité entre les sexes, l'innovation et l'apprentissage, la transposition et la reproduction à plus grande échelle, et l'efficacité.

Au total, 98,6 millions de personnes, parmi lesquelles 48% de femmes, ont bénéficié des services de programmes appuyés par le FIDA en 2013. Le texte intégral du RIDE est disponible à l'adresse ci-après: <https://webapps.ifad.org/members/eb/113/docs/french/EB-2014-113-R-11-Rev-1.pdf>.





## Évaluations de l'impact

Dans le cadre des engagements pris pour la période de la neuvième reconstitution des ressources, le FIDA a lancé une Initiative d'évaluation de l'impact pour démontrer les progrès en termes de responsabilité et d'efficacité en matière de développement, et pour faciliter l'apprentissage au sein de l'organisation. À cet effet, 26 projets déjà achevés ou proches de la date d'achèvement, et pour lesquels des enquêtes de référence avaient été réalisées au moment de leur démarrage, font actuellement l'objet de rigoureuses évaluations de l'impact rétrospectives (ou *ex post*). Les évaluations *ex post* utilisent des conceptions de nature quasi expérimentale pour une meilleure compréhension de la chaîne de causalité et pour déterminer dans quelle mesure les résultats peuvent être attribués au FIDA. Lorsque cela est possible, les évaluations mettent en œuvre des méthodes mixtes. Les évaluations de l'impact seront achevées en temps utile pour que les conclusions en soient communiquées au Conseil d'administration en 2015.

L'initiative comporte aussi cinq études utilisant des conceptions expérimentales (essais comparatifs aléatoires) sur le total des 31 évaluations en cours. Ces conceptions expérimentales avaient été intégrées à la phase de démarrage des projets. Compte tenu des délais et du caractère expérimental de cette initiative dans le secteur du développement agricole et rural, des résultats de référence sont attendus au cours de la période FIDA9.

Toutes les évaluations sont actuellement entreprises en partenariat avec des universités et des organisations internationales spécialisées dans l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'impact.

L'initiative d'évaluation devrait nous aider à mieux comprendre l'impact des programmes appuyés par le FIDA en termes de réduction de la pauvreté, comme l'a montré l'efficacité des interventions du FIDA qui ont permis de faire remonter des ménages ruraux pauvres au-dessus d'une ligne de pauvreté définie. Elle mettra

aussi en évidence les autres impacts, intentionnels ou non, sur les vies des bénéficiaires directs et indirects, notamment sur les plans de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.

En outre, l'initiative rendra le FIDA mieux à même de communiquer à nos parties prenantes les résultats des programmes qu'il appuie, et de partager avec nos partenaires des savoirs relatifs à la réduction de la pauvreté et de la faim dans les zones rurales et reposant sur des données concrètes.

## Études de référence pour les activités financées par l'ASAP

Dans le cadre d'une initiative distincte, concernant les projets financés par le programme ASAP du FIDA, des études de référence détaillées sont conçues, commandées et achevées avant le début de l'exécution. Les enquêtes de référence produiront un volume de données suffisant pour permettre une mesure précise des impacts sur la pauvreté, la génération de revenus, la malnutrition et la vulnérabilité. Au cours de l'année 2014, des études de référence ont été réalisées pour des initiatives financées par l'ASAP en Bolivie et au Nicaragua.

Au Lesotho et au Mali, où sont également prévues des interventions financées par l'ASAP, l'outil d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle (OEPM) conçu par le FIDA est utilisé pour mesurer la pauvreté dans les communautés avant le début des travaux des projets. La conception de l'OEPM permet de bien mesurer la résilience climatique au niveau des ménages. D'autres indicateurs pertinents pourraient y être ajoutés pour prendre en compte l'impact des activités financées par l'ASAP. En Ouganda, c'est une enquête suivant la méthode accélérée de recherche participative qui a été conduite pour obtenir les informations de référence. Elle servira au choix final des sites pour les enquêtes sur l'état des sols et les essais sur les exploitations de pratiques agricoles intelligentes face au climat.

## Soutien de la qualité pour la conception des programmes

Une excellente qualité de la conception des projets est un élément fondamental pour obtenir un impact dans les pays où intervient le FIDA. Nous utilisons un système de soutien de la qualité en deux étapes pour examiner et améliorer la conception des programmes et projets: amélioration de la qualité et assurance qualité.

En 2014, 37 programmes et projets ont été soumis au processus d'amélioration de la qualité, et 32 examens d'assurance qualité ont été réalisés. Le nouveau modèle d'exécution permet toujours une participation précoce des compétences techniques du FIDA au sein des équipes de gestion des programmes de pays et d'accroître notre efficacité opérationnelle. En 2014, l'appui à l'amélioration de la qualité a continué à être proposé à tous les nouveaux COSOP et à la conception de tous les nouveaux projets. Le personnel responsable de l'amélioration de la qualité a également participé à des missions sur le terrain pour la conception d'environ 75% des nouveaux projets. Un appui technique à la supervision des projets en cours a été fourni à environ 25% du portefeuille, avec notamment des missions sur le terrain pour environ 15% du portefeuille.

En 2014, on a jugé, pour 67% des projets examinés dans le cadre de la fonction d'assurance qualité, que les changements requis étaient peu nombreux ou d'importance mineure; 28% des projets, en revanche, ont exigé d'importantes modifications de la conception. Formulant des conclusions cohérentes avec celles d'années comparables, les examinateurs ont mis en évidence des problèmes en rapport avec une double nécessité:

- formuler plus clairement les justifications du projet dans le dossier de conception (et notamment intégrer systématiquement les enseignements tirés de projets antérieurs, et faire un meilleur usage de l'analyse économique et financière au sein des projets appuyés par le FIDA); et
- renforcer les cadres logiques et les indicateurs de performance.

En 2014, le FIDA a continué à utiliser les indicateurs relatifs à la qualité initiale des projets introduits sous FIDA9, conformément au Cadre de mesure des résultats adopté pour FIDA9. Pour ce qui concerne l'assurance qualité, les examinateurs ont jugé satisfaisants 90% des projets examinés au cours de l'année en termes de qualité d'ensemble de la conception du projet (tableau 1). Ils ont estimé que 87% des projets atteindraient probablement leurs objectifs de développement, contre 89% en 2013, 83% en 2012 et 88% en 2011.

## Déontologie, surveillance interne et lutte contre la corruption

Le Bureau de la déontologie, créé par le FIDA en 2011, a pour mandat de veiller au maintien des normes déontologiques les plus exigeantes à tous les niveaux de l'institution et de protéger notre image et notre réputation. Le Bureau de la déontologie fournit au personnel et aux cadres des orientations confidentielles en vue du renforcement des valeurs, de l'intégrité et du respect sur le lieu de travail.

Depuis sa création, le Bureau a conduit plus de 500 consultations confidentielles sur des questions concernant le Code de conduite et sur des questions en rapport avec de possibles fautes professionnelles

**TABLEAU 1**  
Notes attribuées à la qualité initiale des projets et pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux<sup>a</sup>

Indicateur	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2013	Résultats 2014	Moyenne 2013-2014	Cible 2015
4.3.1 Qualité globale de la conception	2010/2011	79	93	90	91	85
4.3.2 Qualité globale de la conception pour les projets à réaliser dans les États fragiles uniquement <sup>b</sup>	2010/2011	n.d.	80	86	83	80
4.3.3 Égalité entre les sexes <sup>c</sup>	2010/2011	86	78	83	81	90
4.3.4 Suivi-évaluation	2010/2011	70	85	90	88	80
4.3.5 Projets obtenant des notes positives sur le plan de la reproduction à plus grande échelle <sup>d</sup>	2010/2011	72	76	89	83	80

Sources: Les chiffres ont été établis à partir des 30 projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration en 2014. Les projets ne sont notés qu'une fois cette validation obtenue.

<sup>a</sup> Les notes évaluant la qualité initiale des projets sont attribuées en fonction d'un barème de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Le pourcentage indiqué correspond à la proportion de projets obtenant une note supérieure ou égale à 4 (autrement dit plutôt satisfaisant ou mieux) par rapport au nombre total de projets.

<sup>b</sup> En 2014, les 14 projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration étaient situés dans 13 États fragiles. Ces chiffres correspondent exclusivement aux projets réalisés dans ces pays.

<sup>c</sup> La valeur de référence a été enregistrée et la valeur cible a été fixée avant la mise en place du système d'évaluation plus rigoureux actuellement utilisé pour noter cet indicateur.

<sup>d</sup> Les notes portant sur la reproduction à plus grande échelle correspondent à 19 projets qui sont explicitement qualifiés d'activités de reproduction à plus grande échelle.

au regard de la politique du FIDA en matière de lutte contre le harcèlement. Environ 70% de son travail se rapporte à des activités exigeant une autorisation préalable, comme siéger au sein de conseils d'organisations extérieures, rédiger des textes en vue de leur publication, enseigner, donner des conférences et recevoir des cadeaux. Le Bureau de la déontologie coopère, en tant que de besoin, avec le Bureau de l'audit et de la surveillance.

Le Président a délégué au Directeur du Bureau de la déontologie le pouvoir de recevoir les plaintes pour comportement inacceptable, conformément à la politique de lutte contre le harcèlement adoptée par le FIDA. Le Bureau de la déontologie est donc investi de la responsabilité d'ensemble du suivi et de l'information sur les progrès en matière de prévention et de gestion de ce type de comportement. Dans son premier rapport, soumis en juin 2014, il a informé l'ensemble du personnel de la nature et du nombre de plaintes, et des résultats du travail, formel et informel, accompli par le Bureau, et a formulé des recommandations sur les moyens de prévenir et de gérer les comportements inacceptables.

Dans le courant de l'année, le Bureau de la déontologie a lancé plusieurs initiatives, parmi lesquelles un outil d'apprentissage en ligne pour la formation en rapport avec le Code de conduite, une formation ciblée destinée aux superviseurs et aux cadres et, pour l'ensemble du personnel, des sessions obligatoires de rappel et de sensibilisation en matière de lutte contre le harcèlement. Ces initiatives contribuent à la création d'un contexte sûr et confidentiel dans lequel tous les membres du personnel sont en mesure de faire part de leurs préoccupations et de débattre du harcèlement au travail. Il s'agit là d'une importante étape pour le FIDA. Le Bureau poursuivra sa collaboration étroite avec les cadres et le personnel pour faire en sorte que le FIDA dispose des moyens de prévenir les comportements inacceptables et que le personnel soit capable de reconnaître et de gérer un conflit sur le lieu de travail lorsqu'il surgit.

Dans le cadre de son mandat de prévention et de sensibilisation, le Bureau de la déontologie a conduit, en 2014, 180 consultations confidentielles et 22 manifestations de formation.

Le FIDA a adopté une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques irrégulières et s'est engagé à lutter contre la corruption, la fraude et la collusion, qui détournent des ressources de nos programmes et projets. À l'appui de cette politique, les processus d'enquête et de sanction ont été évalués en 2014 par des experts externes dont les recommandations contribueront à faire en sorte que les pratiques du FIDA en matière d'enquête et de sanction demeurent alignées sur les normes professionnelles les plus élevées et sur les meilleures pratiques.

Au cours de l'année, notre taux de réaction aux allégations s'est amélioré, presque toutes les nouvelles plaintes faisant l'objet d'une enquête dans un délai de six mois. Le cas échéant, les résultats des enquêtes ont abouti à des sanctions et à des mesures prises par la direction pour atténuer les risques repérés. Le Rapport annuel 2013 sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption, et les informations sur les rapports soumis sont disponibles sur le site web du FIDA ([www.ifad.org/governance/anticorruption](http://www.ifad.org/governance/anticorruption)). Le rapport 2014 doit être publié en avril 2015.

Le programme de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA est fondé sur notre évaluation des risques institutionnels. En 2014, nous avons traité des domaines essentiels pour l'intégrité financière du Fonds, notre efficacité et notre efficacité administratives, et l'évolution de notre modèle décentralisé. Les audits ont apporté un appui aux efforts d'atténuation des risques dans des domaines tels que la supervision fiduciaire des activités de passation des marchés des projets, la gestion des placements, et l'organisation et les responsabilités des bureaux de pays du FIDA. Les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont procédé en 2014 à leur premier audit conjoint, portant sur les activités de l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs.

Sur les huit recommandations prioritaires de l'audit devant être mises en application en 2014, une seulement ne l'a pas été à la date prévue, de sorte que le FIDA n'est plus très loin d'atteindre un objectif essentiel, celui de faire en sorte qu'aucune recommandation essentielle ne soit en retard d'exécution à la date prévue. Cette réalisation met en évidence le fait que le FIDA est résolument décidé à gérer activement les risques institutionnels.

## **Évaluation indépendante Vue d'ensemble du douzième Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA**

Le Rapport annuel 2014 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) présente les résultats positifs obtenus, au cours des opérations financées par le FIDA, dans un certain nombre de domaines significatifs. Il s'agit notamment de la pertinence, de l'impact sur la pauvreté rurale, de l'innovation, et de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Par ailleurs, la note attribuée à notre performance en tant que partenaire est la plus élevée jamais atteinte depuis 2003, date de la publication du premier RARI.

Le RARI montre aussi que la performance des opérations financées par le FIDA est équivalente, voire supérieure, à celle des opérations appuyées, dans le secteur agricole, par d'autres institutions financières

internationales. Malgré cela, l'analyse comparative interne révèle que, dans certains domaines, la performance des opérations appuyées par le FIDA est inférieure aux cibles établies pour 2015 dans le Cadre de mesure des résultats de l'organisation. Il est essentiel, pour atteindre ces cibles, de poursuivre les efforts d'amélioration sur plusieurs plans: efficacité des programmes, performance du gouvernement, durabilité, et systèmes de suivi-évaluation.

L'édition 2014 du RARI présente la synthèse des résultats et de l'impact des opérations financées par le FIDA en se fondant sur les évaluations conduites au cours de l'année 2013 et des années précédentes par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). L'analyse repose sur deux ensembles de données: toutes les données des évaluations (évaluations des programmes de pays, validations des rapports d'achèvement de projet, évaluation de la performance des projets, et une évaluation de l'impact); et les données provenant uniquement des validations des rapports d'achèvement de projet, de l'évaluation de la performance des projets, et d'une évaluation de l'impact.

Le rapport s'appuie sur un robuste échantillon de notes provenant de 224 évaluations de projets réalisées par IOE depuis 2002. L'échantillon inclut des notes issues de 35 évaluations individuelles de projets financés par le FIDA achevés en 2013, y compris la première évaluation de l'impact réalisée par IOE, et qui a été effectuée à Sri Lanka. Toutes les notes sont présentées par année d'achèvement plutôt que par année d'approbation ou d'évaluation, méthode correspondant à la pratique suivie par d'autres institutions financières internationales.

Les évaluations de 2013 ont soulevé les problèmes transversaux suivants:

- nécessité de programmes de pays plus intégrés;
- nécessité d'améliorer les activités hors prêts en vue d'une reproduction de l'impact à plus grande échelle;
- nécessité, pour les opérations appuyées par le FIDA, de prendre en considération une corrélation croissante entre la pauvreté et le stress environnemental;
- nécessité d'une approche plus différenciée des interventions du FIDA dans les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire.

Les évaluations confirment l'importance de la conception et de la gestion des projets, et en particulier la nécessité de faire preuve d'un plus grand réalisme dans la détermination des objectifs des COSOP et des projets. Le RARI souligne, à cet égard, la nécessité

d'un plus grand travail d'analyse, avec notamment des évaluations des risques au début des processus de conception des COSOP et des projets. Cela permettrait de s'assurer que les opérations financées par le FIDA prennent soigneusement en compte les réalités des politiques et des institutions des États membres bénéficiaires. La nécessité d'entreprendre systématiquement des examens d'achèvement des COSOP est également l'une des recommandations significatives contenues dans le RARI de cette année.

Le thème d'apprentissage choisi dans le rapport est axé sur la gestion du projet dans les opérations appuyées par le FIDA, dont l'analyse montre qu'elle est un facteur déterminant clé pour le succès du projet. Un certain nombre de questions ont été soulevées dans la perspective du renforcement de la gestion du projet. Elles concernent notamment la continuité du personnel du projet pendant son exécution, l'intervention en temps opportun de l'appui à l'exécution pour aider la direction du projet à aborder les grands domaines considérés comme prioritaires par le FIDA (l'égalité entre les sexes et la gestion financière, entre autres), et la nécessité d'une attention accrue, de manière générale, au suivi et à l'évaluation.

## **Réponse de la direction du FIDA au RARI**

La direction a noté avec plaisir que le RARI reconnaît l'amélioration, depuis 2002, de la performance dans les domaines du partenariat, de la durabilité et de l'impact sur la pauvreté rurale. L'évaluation par le RARI de l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale indique, tout particulièrement, que les programmes et projets qu'appuie le FIDA ont un effet positif sur les vies des ruraux pauvres, femmes et hommes. Les conclusions du RARI reflètent clairement les efforts déployés par le FIDA pour se concentrer sur les résultats.

S'agissant de la gestion des projets, la direction du FIDA convient de son importance mais note quelques points de désaccord sur certaines conclusions. Ainsi, le RARI semble sous-entendre que le FIDA a ignoré la Déclaration de Paris en appuyant des unités de coordination du projet (UCP): la direction note que toutes les UCP sont créées par décret ministériel, et qu'il n'est par conséquent pas possible de considérer qu'elles mènent une action parallèle à celles des pouvoirs publics; elle note aussi que les UCP sont à peu près toujours nécessaires pour l'efficacité des opérations.

Pour ce qui concerne les problèmes transversaux recensés dans le RARI, la direction prend actuellement des mesures visant à mieux intégrer,

dans ses programmes de pays, les activités hors investissements des projets. Les directives relatives aux COSOP sont actuellement en cours de révision et mettent l'accent sur l'importance de ces activités, ainsi que sur l'importance de définir pour elles des objectifs réalistes. La version révisée des directives relatives aux COSOP sera davantage focalisée sur tous les aspects des programmes de pays.

Enfin, la direction apprécie les recommandations contenues dans le RARI de cette année et note son engagement constant en faveur d'une discipline budgétaire interne dans l'exécution de ces recommandations, conformément aux instructions du Conseil d'administration du FIDA.

### Autres activités d'évaluation en 2014

Deux évaluations au niveau de l'institution, consacrées respectivement aux reconstitutions des ressources du FIDA et à la Politique du FIDA en matière de dons, ont été publiées. La recommandation fondamentale de l'évaluation relative aux reconstitutions concerne l'établissement d'une perspective à long terme par la préparation d'une vision stratégique pour le FIDA. L'évaluation recommande, entre autres, que l'on s'efforce de formuler de manière plus explicite la théorie du changement qui est à la base du Cadre de mesure des résultats.

L'évaluation de la Politique du FIDA en matière de dons souligne que les dons peuvent constituer un outil important pour la réalisation de nos objectifs. Pour un certain nombre de raisons, leur potentiel n'a pas été pleinement concrétisé. Les raisons citées sont notamment l'insuffisance des orientations stratégiques relatives aux dons, la faiblesse des liens avec les programmes de pays, l'internalisation limitée des résultats et des enseignements tirés des activités financées par des dons, et la pesanteur des procédures d'approbation et de gestion des dons. Quelques améliorations sont intervenues plus récemment grâce à une attention accrue de la direction, et cette dernière prend en compte ces recommandations dans la conception d'une nouvelle politique en matière de dons.

Des évaluations de programme de pays ont été réalisées pour la Bolivie, la Chine, la République de Moldova et la Zambie. En Bolivie, le programme appuyé par le FIDA a atteint des résultats positifs mais modestes. Les aspects les plus encourageants se rapportent au développement d'un capital social et humain et aux améliorations des revenus et des actifs des bénéficiaires. Les résultats sont mitigés en termes d'impact et de durabilité. La performance du programme a été affectée de manière négative

par des retards dans l'exécution, par une couverture géographique d'une ampleur excessive, et par des faiblesses au niveau de la conception.

L'évaluation consacrée à la Chine a conclu à la solidité d'ensemble du partenariat entre la Chine et le FIDA. La performance totale du portefeuille de prêts, des activités hors prêts (concertation sur les politiques, gestion des savoirs et établissement de partenariats) et des COSOP est satisfaisante. Le principal défi, pour l'avenir, consistera à mettre davantage l'accent sur les activités hors prêts, qui doivent être liées à un portefeuille adéquat de projets d'investissement axés sur la promotion de l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, ainsi qu'à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

En République de Moldova, l'appui du FIDA au crédit rural par l'intermédiaire des banques commerciales – principalement consenti aux exploitations agricoles et aux entreprises viables de taille moyenne – a contribué à l'augmentation de la production agricole, au développement des entreprises rurales et à la création d'emplois. En revanche, les progrès ont été limités sur le plan du développement des filières et des services de microfinance. Il est également nécessaire de concevoir une stratégie claire en vue de la sortie du système des allocations substantielles du FIDA au financement des lignes de crédit.

En Zambie, les conclusions de l'évaluation montrent que le programme a contribué à accroître et à diversifier la production des petits exploitants agricoles. Il a aussi amélioré l'accès aux marchés et contribué à la lutte contre les maladies du bétail d'importance nationale, comme la fièvre de la côte orientale (theilériose bovine) et la pleuropneumonie contagieuse bovine. Des progrès ont aussi été réalisés en matière de promotion des agro-industries et de développement des filières, bien que la collaboration avec le secteur privé soit encore balbutiante. Son nouveau statut de pays à revenu intermédiaire exigera de la part de la Zambie un nouveau niveau de partenariat, et notamment un programme plus souple et mieux adapté, pour répondre aux besoins du pays dans les limites du mandat du FIDA.

IOE a publié, au cours de l'année, deux synthèses d'évaluations concernant respectivement l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire et la jeunesse rurale. L'une des conclusions de la première est, entre autres, que le FIDA a un rôle important à jouer dans les pays à revenu intermédiaire, compte tenu du grand nombre de pauvres vivant dans ces pays et des inégalités croissantes qui s'y manifestent. La synthèse souligne aussi l'hétérogénéité des pays à revenu intermédiaire,

qui ne peuvent pas être considérés comme faisant tous partie d'un même groupe. Le rapport de synthèse insiste sur la nécessité, pour le FIDA, d'élaborer un modèle plus différencié pour sa participation à la conception des COSOP et des projets dans les pays à revenu intermédiaire. Ce modèle devrait être adapté aux contextes nationaux et encourager une participation accrue du secteur privé, y compris les grandes sociétés du secteur de l'alimentation et de l'agriculture. La synthèse note aussi la nécessité de porter une attention accrue aux activités hors prêts – concertation sur les politiques, gestion des savoirs et établissement de partenariats – dans les pays à revenu intermédiaire.

L'une des conclusions de la synthèse concernant la jeunesse rurale est que l'attention et l'engagement du FIDA en faveur de la promotion du développement de la jeunesse rurale se sont accrus au cours de la décennie écoulée. Toutefois, un certain nombre de domaines méritent un appui plus soutenu. Il s'agit notamment de l'intégration des questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble des programmes de pays; des investissements dans les savoirs relatifs à ces questions et l'établissement de profils socioéconomiques; la détermination du groupe cible; l'adoption systématique d'indicateurs de suivi ventilés par âge; et les partenariats stratégiques pour appuyer la reproduction à plus grande échelle de modèles réussis et innovants.

Dans le courant de l'année, IOE a organisé des manifestations pour promouvoir l'apprentissage et partager les savoirs issus des évaluations, et sur des thèmes spécifiques comme les premières évaluations de l'impact réalisées au FIDA. Au niveau international, quatre manifestations ont été organisées conjointement, dans leur pays, avec les Gouvernements de la Bolivie, de la Chine, du Sénégal et de la Zambie. Les principaux résultats des évaluations des programmes respectifs de pays ont été examinés, en même temps que les questions clés relatives à la conception des prochains COSOP.

On trouvera des informations complémentaires sur l'évaluation au FIDA à la page web consacrée à ce sujet (<http://www.ifad.org/evaluation/index.htm>).

## **Gestion des ressources humaines**

Le FIDA reconnaît qu'une gestion efficace des ressources humaines autonomise le personnel et les consultants pour une production constante d'excellents résultats.

Afin d'encourager l'excellence de la performance, le FIDA a mis en œuvre, en 2014, un nouveau dispositif de récompense et de reconnaissance du personnel. Cette démarche a aligné notre gestion des performances sur celle d'autres institutions financières internationales et l'a placée à l'avant-garde des pratiques suivies dans le système des Nations Unies. Le dispositif est lié au processus annuel de gestion des performances et prévoit l'attribution de récompenses, pécuniaires et autres, aux membres du personnel ayant d'excellentes performances. Il répond au besoin de récompenser l'excellence, tel qu'il avait été identifié par l'Enquête générale auprès du personnel conduite en 2012, et il est conforme aux directives de la Commission de la fonction publique internationale.

Pour récompenser la constance d'une bonne performance sur le long terme, une nouvelle politique a été mise en œuvre au début de l'année; elle concerne l'attribution de contrats à durée indéterminée et prévoit un examen intervenant cinq ans après l'attribution du nouveau contrat. Au siège et dans les bureaux de pays, les contrats à durée déterminée de 110 membres du personnel ont été convertis en contrats à durée indéterminée. Ce processus sera renouvelé chaque année, à mesure que de nouveaux membres du personnel répondront aux conditions requises.

Une bonne performance dans la durée dépend de la présence de gestionnaires capables, et c'est pourquoi le FIDA a élaboré, en 2014, un nouveau programme de perfectionnement destiné aux cadres de niveau inférieur à celui de directeur, et un programme de développement du leadership, destiné aux directeurs. Un programme de développement du leadership de haut niveau est aussi en cours d'élaboration, et son exécution est prévue pour 2015.

Des perspectives de carrière sont indispensables pour que les compétences du personnel du FIDA demeurent à leur plus haut niveau. Afin de faciliter la mobilité et l'évolution de la carrière, tout en rationalisant les processus de recrutement et de classement des postes, le FIDA a élaboré en 2014 un

nouveau système de familles d'emplois et de profils d'emploi génériques, ainsi qu'un système révisé de titres fonctionnels. Cette tâche, faisant suite aux recommandations de l'exercice d'audit des fonctions de 2012, a pris pour bases les meilleures pratiques du système commun des Nations Unies et celles d'autres institutions financières internationales.

Afin de renforcer la collaboration interorganisations, les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome sont convenues d'élargir l'accès au vivier local de talents de la catégorie des services généraux et d'offrir de meilleures perspectives de carrière aux membres du personnel de cette catégorie basés à Rome. Cet accord est le premier de ce type au niveau du siège d'institutions des Nations Unies.

La présence du FIDA sur le terrain continue de croître. Les bureaux de pays ont été intégrés dans les processus de gestion des ressources humaines (avec notamment la mise en place d'un système mondial de gestion des congés). Un administrateur a été désigné et se concentrera exclusivement sur les besoins des bureaux de pays, en collaboration avec l'unité d'appui sur le terrain.

La toute première réunion mondiale du personnel s'est tenue en février 2014, immédiatement après la session du Conseil des gouverneurs au siège du FIDA, à Rome. Plus de 600 membres du personnel, venus de toutes les régions du monde, ont participé à deux intenses journées de dialogue, de renforcement de l'esprit d'équipe et de partage des savoirs. La prochaine réunion mondiale du personnel se tiendra en 2016.

Au 31 décembre 2014, 27 membres internationaux de la catégorie des services organiques, 1 administrateur auxiliaire, 42 fonctionnaires nationaux et 20 membres de la catégorie des services généraux étaient en poste dans les bureaux de pays du FIDA à travers le monde (voir la carte à l'intérieur de la couverture). Au 31 décembre 2014, les effectifs et les statistiques relatives au personnel étaient les suivants:

- le personnel comptait au total 569 membres, y compris les membres du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et 1 administrateur auxiliaire;
- sur ce total, 302 appartenaient au personnel du cadre organique et à la catégorie supérieure, 42 à la catégorie des fonctionnaires nationaux et 225 à celle des services généraux;

- les fonctionnaires nationaux, le personnel du cadre organique et les administrateurs de rang supérieur comprenaient des ressortissants de 89 États membres;
- les femmes représentaient 50% des Vice-Présidents adjoints, 48% du personnel du cadre organique et de la catégorie supérieure, 21% de la catégorie des fonctionnaires nationaux, et 83% de la catégorie des services généraux;
- le pourcentage total de femmes fonctionnaires du FIDA est de 60%.



# Données relatives au financement et mobilisation des ressources

## Ressources en 2014

Le financement des opérations du FIDA provient de plusieurs sources. Il s'agit principalement des contributions des États membres et d'autres donateurs, du produit des placements et des remboursements des prêts. Les contributions des États membres nous parviennent dans le cadre des reconstitutions périodiques des ressources du FIDA, qui ont lieu tous les trois ans. Des États membres demandent également au FIDA d'administrer les dons qu'ils octroient à des tierces parties sous la forme d'apports de fonds supplémentaires.

## Dixième reconstitution des ressources du FIDA (2016-2018)

La Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) a débuté en février 2014, immédiatement après la trente-septième session du Conseil des gouverneurs. Dans le courant de l'année, les États membres du FIDA ont tenu quatre sessions de la Consultation sur FIDA10, au cours desquelles ont été agréées les priorités d'action et l'orientation des politiques.

La Consultation a retenu comme objectif un montant de 1,44 milliard d'USD pour les nouvelles contributions destinées à financer les projets de développement agricole et rural dans le monde en développement. Cet objectif permettra au FIDA de réaliser un programme de travail d'environ 3,0 milliards d'USD au cours de la période 2016-2018, durant laquelle nous prévoyons d'élargir notre champ d'action, pour atteindre jusqu'à 130 millions de ruraux. De 40 à 50% de ces ressources seront allouées à l'Afrique subsaharienne.

L'injection de nouveaux fonds provenant des États membres confirme le rôle clé joué par le FIDA dans l'ensemble de l'architecture internationale du développement, en tant qu'organisation efficace produisant des résultats dans les domaines de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, spécialement pour les populations les plus pauvres des zones rurales.

Au 31 décembre 2014, le montant total des annonces de contribution au titre de FIDA10 s'élevait à plus de 1,02 milliard d'USD, soit 71% de l'objectif de FIDA10 (1,44 milliard d'USD).

## Neuvième reconstitution des ressources du FIDA (2013-2015)

L'année 2014 était la deuxième année de la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9). Au 31 décembre 2014, le montant total des annonces de contribution – y compris les contributions complémentaires – s'élevait à plus de 1,4 milliard d'USD, soit 95% de l'objectif de 1,5 milliard d'USD fixé pour FIDA9. Les instruments de contribution déposés (y compris les versements effectués sans dépôt préalable d'instrument de contribution) s'élevaient à plus de 1,4 milliard d'USD, soit 98% des annonces totales de contributions ordinaires et complémentaires.

## Mobilisation de ressources supplémentaires

Reconnaissant la nécessité d'accroître les investissements dans les populations rurales pauvres alors que nous évoluons vers les objectifs de développement durable pour l'après-2015, le FIDA a accentué, au cours de l'année 2014, son exploration des possibilités de mobilisation de ressources provenant de nouvelles sources et suivant de nouvelles modalités. Bien que les contributions de base, apportées dans le cadre du processus de reconstitution, demeurent la source principale de financement des opérations que nous appuyons, plusieurs nouveaux partenariats ont été établis, diversifiant ainsi notre portefeuille de mobilisation de ressources.

## Emprunt auprès de sources souveraines

Répondant à une forte demande de ressources de la part des États membres, nous avons noué un partenariat novateur avec la Banque allemande de développement (KfW – *Kreditanstalt für Wiederaufbau*). En vertu de cet accord, le FIDA pourra contracter, en 2014 et 2015, des emprunts souverains à concurrence de 400 millions d'euros pour financer des projets dans le cadre du portefeuille de prêts ordinaires. Cela permettra de dégager des ressources ordinaires et de les réaffecter à des conditions particulièrement favorables aux pays qui y sont éligibles, afin que tous les pays emprunteurs du FIDA en bénéficient.

**TABLEAU 2**  
**Tableau synoptique, 1978-2014<sup>a, b</sup>**

	2010	2011	2012	2013	2014	1978-2014
<b>Activités opérationnelles<sup>c, d</sup></b>						
<b>Prêts et dons CSD approuvés</b>						
Nombre de programmes et projets	32	34	33	25	26	974
Montant en millions d'USD	777,7	947,2	960,7	731,1	625,8	15 139,4
<b>Dons approuvés</b>						
Nombre	88	83	90	63	64	2 615
Montant en millions d'USD	51,2	50,4	71,5	50,0	51,1	970,1
<b>Fonds fiduciaire de l'ASAP</b>						
Nombre	-	-	1	10	10	21
Montant en millions d'USD	-	-	4,9	103,0	83,0	190,9
<b>Total des opérations de prêt et de don du FIDA</b>						
en millions d'USD	<b>828,9</b>	<b>997,6</b>	<b>1 037,1</b>	<b>884,1</b>	<b>759,9</b>	<b>16 300,4</b>
<b>Cofinancement</b>						
en millions d'USD	<b>662,2</b>	<b>412,2</b>	<b>420,3</b>	<b>329,8</b>	<b>238,0</b>	<b>10 064,7</b>
Multilatéral	565,2	213,2	153,3	207,1	128,0	7 638,1
Bilatéral	74,5	159,4	183,0	87,8	4,2	1 727,9
ONG	10,4	-	3,5	-	0,9	52,0
Autres <sup>e</sup>	12,2	39,6	80,5	34,9	104,9	646,7
<b>Contribution des pays</b>						
en millions d'USD	<b>924,8</b>	<b>834,3</b>	<b>599,5</b>	<b>552,7</b>	<b>601,4</b>	<b>13 390,0</b>
<b>Coût total des programmes et projets<sup>f</sup></b>						
en millions d'USD	<b>2 370,2</b>	<b>2 198,3</b>	<b>2 003,0</b>	<b>1 720,2</b>	<b>1 552,8</b>	<b>38 892,9</b>
<b>Programmes et projets</b>						
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	231	238	256	241	224	-
Nombre de programmes et projets achevés	21	26	21	43	45	730
Nombre de programmes et projets dans la réserve	74	64	79	84	62	-
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	27	32	32	24	26	810
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)	96	97	99	98	99	-
<b>Décaissement des prêts</b>						
en millions d'USD	457,6	549,7	534,4	482,2	484,7	9 402,5
<b>Décaissement des dons au titre du CSD</b>						
en millions d'USD	39,4	76,3	118,4	142,5	157,4	556,5
<b>Remboursement des prêts<sup>g</sup></b>						
en millions d'USD	274,6	287,5	267,5	261,1	271,3	5 022,1 <sup>h</sup>
<b>États membres et administration</b>						
États membres – en fin de période	165	167	169	172	173	-
Cadre organique – en fin de période <sup>i, j</sup>	260	298	312	321	344	-

Sources: Système de projets d'investissement et de dons, états financiers du FIDA pour les exercices 1978 à 2014, et système comptable du FIDA.

<sup>a</sup> Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Cependant, pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

<sup>d</sup> Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 est supervisé par le FIDA et entièrement financé par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; il est compté dans les programmes et projets, mais ne bénéficie d'aucun financement de la part du FIDA.

<sup>e</sup> Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

<sup>f</sup> Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets ne sont pas pris en compte.

<sup>g</sup> Le remboursement des prêts concerne les remboursements au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

<sup>h</sup> Sur la base de l'équivalent en DTS au 31 décembre 2014.

<sup>i</sup> Postes approuvés (les postes de Président et de Vice-Président ne sont pas compris).

<sup>j</sup> Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

## Nouveaux partenariats

Nous avons continué, en plus de nos partenariats traditionnels, à établir de nouvelles relations avec des acteurs du secteur privé, parmi lesquels des fondations privées, des investisseurs éthiques et des sociétés privées. Dans ce domaine, le FIDA joue principalement un rôle d'intermédiaire, contribuant à réduire le risque et à attirer davantage d'investissements du secteur privé vers le développement rural. Nous appuyons aussi la création de filières agricoles sans exclusive, commercialement viables et durables, et utiles aux communautés rurales.

Au cours de l'année 2014, le FIDA a collaboré avec un nombre croissant d'agro-industries locales, régionales et mondiales. Nous avons signé des mémorandums d'accord avec deux entreprises mondiales: Intel Corporation et Unilever. Pour ce qui concerne Intel, nous comptons utiliser et promouvoir un logiciel novateur de vulgarisation agricole spécifiquement conçu à l'intention des petits exploitants ruraux. Le but de la collaboration avec Unilever est de promouvoir des sources durables de produits agricoles et des moyens de subsistance améliorés, par l'augmentation de la productivité et l'aide à l'établissement, par les paysans, de liens avec les marchés.

Le FIDA a noué un nouveau partenariat stratégique avec le Conseil de coopération des États arabes du Golfe en vue d'un partage de savoirs et de l'établissement d'une collaboration en matière de gestion des ressources naturelles et d'autres questions environnementales. Nous avons aussi entamé une coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, à la recherche de mécanismes de financement novateurs, y compris avec le secteur privé. En outre, nous avons noué un partenariat avec l'Export-Import Bank of Korea, en vue d'une collaboration au niveau de pays dans divers domaines: investissements, renforcement des capacités nationales, concertation sur les politiques et gestion des savoirs.

Nous avons exploré la possibilité de partenariats avec plusieurs institutions pertinentes, pour exploiter des complémentarités. Il s'agit notamment de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; du Fonds de développement Chine-Afrique, avec lequel nous avons signé une déclaration d'intention conjointe; et de la Banque latino-américaine de développement (Banco de Desarrollo de América Latina), avec laquelle nous recherchons des possibilités de cofinancement.

Des possibilités de partenariat ont également été explorées avec un certain nombre d'autres entreprises mondiales et avec des entreprises sociales comme la société japonaise Euglena. Nous avons poursuivi en outre notre appui à une coopération, au niveau des pays, avec des centaines de petites et moyennes entreprises, par l'intermédiaire des projets que nous finançons.

Nous avons renforcé les partenariats existants avec de nombreuses organisations paysannes, et

notamment AgriCord, avec laquelle nous entretenons une étroite collaboration; avec les groupes de peuples autochtones, en particulier pour la préparation du Forum 2015 des peuples autochtones; et avec la Banque asiatique de développement, pour mettre en application le mémorandum d'entente signé en 2013.

Durant l'année 2014, le FIDA a continué de plaider pour que les petits exploitants agricoles aient un rôle constructif et équitable dans des modèles opérationnels sans exclusive, et pour le respect de principes commerciaux responsables. Nous avons appuyé l'entérinement des principes pour des investissements agricoles responsables proposés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, ainsi que des principes pour le commerce alimentaire et agricole définis dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies, afin de contribuer au passage des directives à l'action en faveur des petits exploitants (voir page 30).

Nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie de partenariat. Nous avons évalué les outils dont nous disposons déjà pour appuyer la création de partenariats et assurer le suivi de la performance. Nous avons élaboré des directives sur la diligence raisonnable pour la collaboration avec le secteur privé. Et nous avons créé des modules de communication et de formation pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles en matière d'évaluation, de création et de gestion des partenariats stratégiques.

## Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources apportées sous forme de dons et administrées par le FIDA à la demande de donateurs et au bénéfice des États membres en développement. Ils sont essentiellement affectés au cofinancement d'initiatives et de projets spécifiques, conformément aux indications contenues dans l'accord correspondant conclu entre le FIDA et le donateur concerné.

Les accords passés en 2014 ont été conclus avec des partenaires parmi lesquels la Commission européenne, le Fonds saoudien pour le développement et les Gouvernements du Canada, de l'Estonie, de la France et de la Nouvelle-Zélande. Ces accords appuient des activités dans les domaines de la production alimentaire, du risque agricole et de la gestion des ressources naturelles, de l'intégration des questions d'égalité entre les sexes, des filières, et du développement des petites et moyennes entreprises. En 2014, le FIDA a également contribué à la mobilisation de ressources apportées par la Norvège et la Suède à l'appui du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du Programme des Nations Unies pour le développement – établi en 2014 par les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des

sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en vue de leur Programme conjoint pour l'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales (RWEE-JP). Afin d'assurer l'accès au cofinancement pour le RWEE-JP en Éthiopie, le FIDA a adhéré en 2014 au MPTF établi pour appuyer le Fonds pour les objectifs de développement durable. L'Agence flamande de la coopération internationale a signé son premier accord avec le FIDA sur la mise à disposition de fonds supplémentaires pour le Fonds fiduciaire de l'ASAP.

En 2014, le FIDA a mobilisé un total de 62,6 millions d'USD à titre de fonds supplémentaires, et reçu 71,0 millions d'USD dans le cadre d'accords signés en 2014 et au cours des années précédentes. Le tableau 3 présente les fonds supplémentaires reçus dans le courant de l'année.

### Portefeuille en cours

La valeur des investissements du FIDA dans son portefeuille de programmes et projets en cours dans les zones rurales était, en 2014, de 5,4 milliards d'USD

(tableau 4). À la fin de l'année, on comptait dans les diverses régions du monde 224 programmes et projets en cours, financés par le FIDA en partenariat avec 99 gouvernements bénéficiaires (voir la carte à l'intérieur de la couverture). Les cofinancements externes et les fonds de sources nationales pour le portefeuille en cours se sont élevés à 6,9 milliards d'USD, portant à 12,3 milliards d'USD la valeur totale de ces programmes et projets.

Le portefeuille en cours d'opérations financées par des dons s'élevait, à la fin 2014, à 234,2 millions d'USD, avec 272 dons en cours d'exécution dans 128 pays<sup>1</sup>. Les dons autonomes du FIDA appuient la recherche, l'innovation, le changement institutionnel et les technologies utiles aux pauvres. Ils sont étroitement liés à nos programmes de pays, et apportent souvent un appui à l'établissement de liaisons entre différentes initiatives au sein d'un pays. Les bénéficiaires des dons sont notamment des organismes de recherche, des centres d'excellence actifs dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale, des ONG, des gouvernements et des organisations du secteur

**TABEAU 3**

**Tableau récapitulatif des fonds supplémentaires au titre des études thématiques et de l'assistance technique, et des cofinancements reçus en 2014<sup>a</sup>**

(Montants en millions d'USD, au taux de change fixe USD/EUR = 1,25)

Donateur	Études thématiques et assistance technique	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)	Total
CGIAR	16,1	-	16,1
Paysans contre la pauvreté/AFRIQUE	4,5	-	4,5
Programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique	4,7	-	4,7
Mécanisme d'assistance technique	2,1	-	2,1
Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds	0,5	-	0,5
Burundi	-	10,5	10,5
<b>Total Commission européenne</b>	<b>28,0</b>	<b>10,5</b>	<b>38,6</b>
GAFSP – Togo	-	6,0	6,0
GAFSP – Burundi	-	4,3	-
Canada	-	4,7	4,7
Estonie	0,1	-	-
Italie	-	2,0	2,0
Danemark	-	1,9	1,9
Agence flamande de la coopération internationale	1,3	-	1,3
Allemagne	0,3	0,9	1,2
France	1,4	-	1,4
Pays-Bas	4,2	1,8	6,0
République de Corée	0,5	-	0,5
Nouvelle-Zélande	0,4	-	0,4
Fondation Bill et Melinda Gates	0,2	-	0,2
Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (RWEE)	0,2	-	0,2
OFID – Somalie	-	0,2	0,2
OFID – Ghana	-	0,04	0,04
Suisse	2,0	-	2,0
<b>Total</b>	<b>38,5</b>	<b>32,5</b>	<b>71,0</b>

Source: Systèmes financiers du FIDA.

GAFSP = Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; OFID = Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international; RWEE = Autonomisation économique des femmes rurales.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>1</sup> Ce chiffre n'inclut ni les dons au titre du CSD ni les dons financés par des fonds supplémentaires ou complémentaires.

privé et de la société civile. (Pour en savoir plus sur le programme de dons du FIDA, et lire des récits recueillis sur le terrain: <http://www.ifad.org/pub/ar/2014/f/8.pdf>.)

### **Cofinancement des programmes et projets appuyés par le FIDA**

Le cofinancement de nos partenaires a un effet multiplicateur sur la valeur des interventions de développement que nous appuyons. Il comprend les contributions nationales provenant des gouvernements bénéficiaires et des participants aux projets, ainsi que les ressources apportées par les donateurs bilatéraux et multilatéraux.

De nombreux facteurs externes influent sur les niveaux de cofinancement, qui peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. En 2014, ce sont les contributions nationales qui ont apporté la plus grande partie du cofinancement pour les projets nouvellement approuvés, pour un montant total de 601,4 millions d'USD, en augmentation par rapport aux 552,7 millions d'USD de 2013 (tableau 5). Le cofinancement externe s'est élevé, en 2014, à un total de 238,0 millions d'USD, dont 128,0 millions d'USD provenant de partenaires multilatéraux et 104,9 millions d'USD d'autres sources, comme des ressources provenant du secteur privé ou des financements avec mise en commun de fonds (graphique 6).

Le graphique 7 présente un classement des donateurs bilatéraux contribuant aux programmes et projets dus à l'initiative du FIDA; l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et la France y occupent les premières places. Ensemble, ces pays ont fourni environ 70% du cofinancement bilatéral total aux projets dus à l'initiative du FIDA, soit 1,1 milliard d'USD depuis le début de nos activités en 1978.

Le graphique 8 présente les 15 principaux cofinanceurs multilatéraux, à ce jour, des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA. Les quatre cofinanceurs arrivant en tête du classement sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), la Banque africaine de développement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Groupe de la Banque mondiale) et le Fonds arabe de développement économique et social. Ensemble, ces donateurs représentent, avec 2,9 milliards d'USD, plus de 50% du total du cofinancement multilatéral.

### **Financement en faveur de pays et régions prioritaires**

Le FIDA continue de privilégier l'aide aux pays les moins avancés et à ceux dont la sécurité alimentaire n'est pas assurée. Sur le total des financements accordés à des programmes et projets en 2014, 54,3% étaient destinés à des pays classés par la FAO dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, et 40,7% à des pays placés par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés. Le tableau 6 présente le financement par région depuis 1978, et le graphique 9 montre le financement régional en 2014.

### **Financement par secteur**

Le graphique 10 montre la répartition par secteur du financement de notre portefeuille en cours. Un tiers environ des investissements vont à l'appui de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles, donnant aux agriculteurs les moyens d'accroître leur production et d'utiliser les ressources naturelles de manière plus durable et plus efficiente. Environ 16% des fonds investis dans le portefeuille en cours appuient les activités de renforcement des marchés et de l'infrastructure connexe, facteurs essentiels pour que les populations rurales puissent obtenir un revenu décent de leur production. Les services financiers ruraux représentent 13% des fonds investis, et permettent aux femmes et aux hommes des zones rurales de renforcer leurs entreprises et de gérer les risques.

### **Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt**

Les prêts assortis de conditions particulièrement favorables continuent de représenter la plus grande partie des financements destinés aux programmes et projets d'investissement (tableau 7)<sup>2</sup>. Près de 50% des nouveaux financements approuvés au cours de l'année ont été accordés sous forme de prêts assortis de conditions particulièrement favorables – pour un montant total de 309,8 millions d'USD. Les prêts à des conditions ordinaires représentent 26,5% du total; viennent ensuite les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), avec 12,1%, et les prêts à des conditions mixtes, avec 11,9% (graphique 11).

En proportion de la valeur cumulée du portefeuille de financements du FIDA depuis 1978, les prêts assortis de conditions particulièrement favorables et les dons au titre du CSD représentent environ 74% du total. Le tableau 8 indique la répartition des investissements en fonction des conditions de financement et par région.

<sup>2</sup> Les prêts accordés par le FIDA peuvent être assortis de cinq types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt, mais une commission de service de 0,75% et une durée de remboursement de 40 ans); conditions durcies (pas d'intérêt, mais une commission de service de 0,75% et une durée de remboursement de 20 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt variable équivalant à 50% du taux de référence et durée de remboursement de 20 ans); conditions ordinaires (taux d'intérêt variable égal au taux de référence et durée de remboursement de 15 à 18 ans); et conditions mixtes (pas d'intérêt, mais une commission de service de 0,75% par an plus une marge, et une durée de remboursement de 20 ans).

**TABLEAU 4**  
**Portefeuille de programmes et projets en cours par région<sup>a</sup>**  
 À la fin décembre 2014

	Nombre de programmes et projets	Financement du FIDA <sup>b</sup> (millions d'USD)
Afrique de l'Ouest et du Centre	47	1 076,5
Afrique orientale et australe	43	1 212,9
Asie et Pacifique	56	1 752,8
Amérique latine et Caraïbes	42	617,4
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	36	698,2
<b>Total<sup>c</sup></b>	<b>224</b>	<b>5 357,9</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Dans le portefeuille en cours figurent les programmes et projets approuvés, entrés en vigueur, et pas encore achevés.

<sup>b</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration et comprennent les prêts, les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), les dons au titre de l'ASAP et les dons au titre de composantes pour les programmes et projets d'investissement. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus.

<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 5**  
**Financement des programmes et projets appuyés par le FIDA, 1978-2014**

Montants en millions d'USD

	1978-2000	2001-2006	2007-2012	2013	2014	1978-2014
FIDA <sup>a, b</sup>	6 922,7	2 511,0	4 453,5	837,7	713,4	15 438,3
Cofinancements <sup>c</sup>	6 140,1	904,0	2 452,8	329,8	238,0	10 064,7
Contributions nationales	7 330,9	1 651,3	3 253,7	552,7	601,4	13 390,0
<b>Total<sup>d, e</sup></b>	<b>20 393,7</b>	<b>5 066,2</b>	<b>10 159,9</b>	<b>1 720,2</b>	<b>1 552,8</b>	<b>38 892,9</b>
Nombre de programmes et projets <sup>f</sup>	578	152	193	25	26	974

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration et comprennent les prêts, les dons au titre du CSD, les dons au titre de l'ASAP et les dons au titre de composantes. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus.

<sup>b</sup> Ces chiffres prennent en compte le financement octroyé par le FIDA pour le Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie, approuvé en 2008.

<sup>c</sup> Ces chiffres prennent en compte les cofinancements restant à confirmer à la date d'approbation de l'opération par le Conseil d'administration.

<sup>d</sup> Le montant total peut inclure un financement supplémentaire pour des programmes et projets précédemment approuvés.

<sup>e</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>f</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**GRAPHIQUE 6**  
**Cofinancement des programmes et projets appuyés par le FIDA, 2014**  
 Sur un montant total de 839,4 millions d'USD



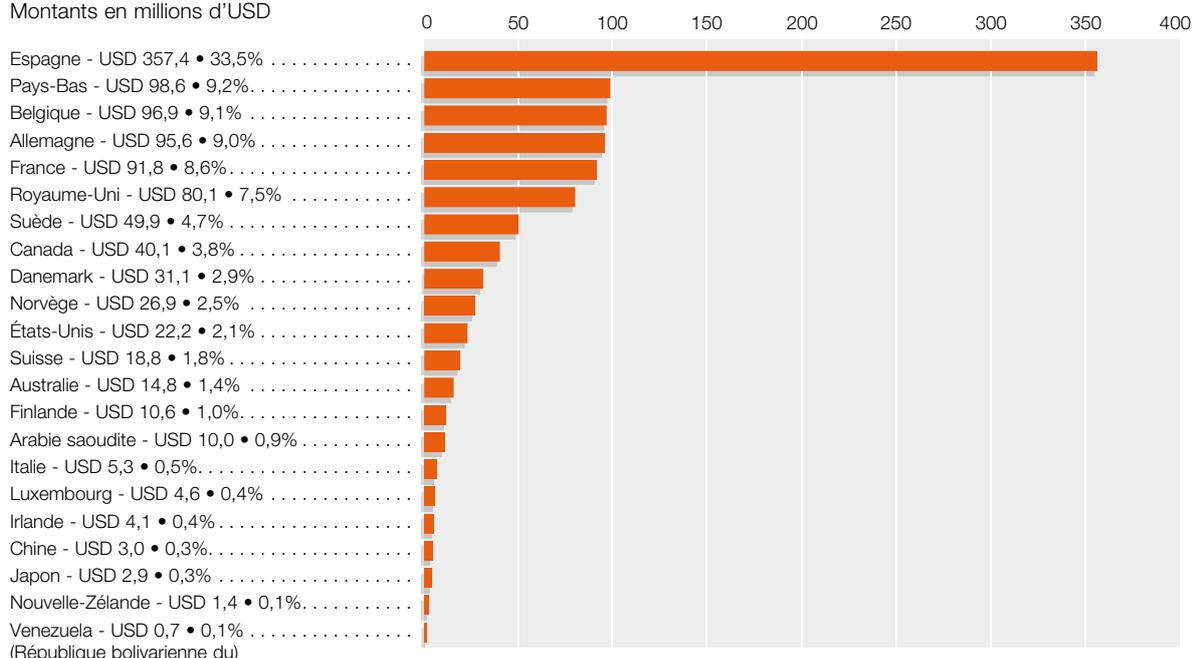
Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> La catégorie "Autres cofinancements" inclut les financements utilisant un mécanisme de mise en commun de fonds ou autre mécanisme du même ordre, les financements provenant de ressources du secteur privé, et les financements restant à confirmer à la date d'approbation de l'opération par le Conseil d'administration.

**GRAPHIQUE 7**

**Cofinancement par des États membres donateurs (bilatéraux) des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2014<sup>a</sup>**

Montants en millions d'USD



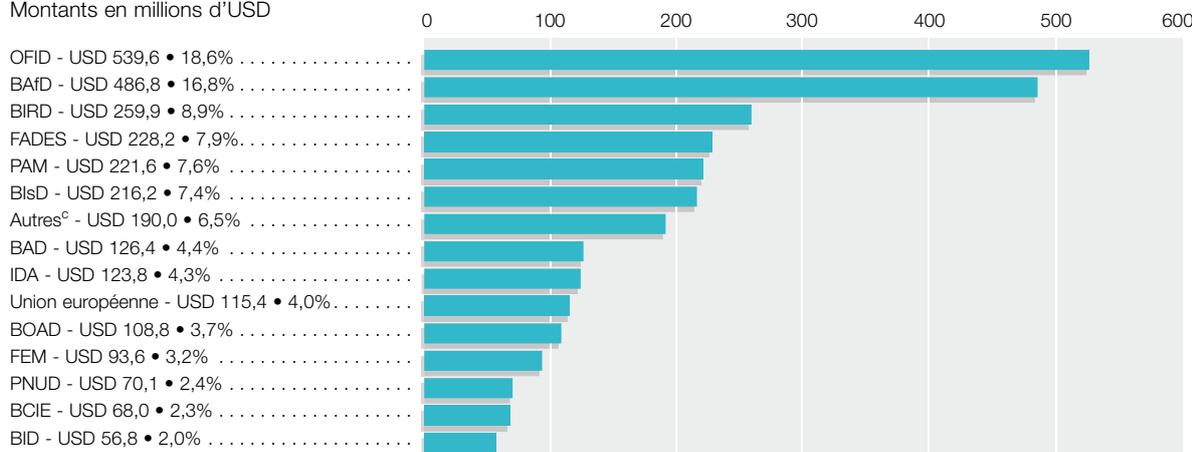
Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le total du cofinancement bilatéral de 1 066,8 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales à des financements utilisant un mécanisme de mise en commun de fonds ou autre mécanisme du même ordre.

**GRAPHIQUE 8**

**Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2014<sup>a, b</sup>**

Montants en millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le total du cofinancement multilatéral de 2 905,0 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales à des financements utilisant un mécanisme de mise en commun de fonds ou autre mécanisme du même ordre.

<sup>b</sup> BAD = Banque asiatique de développement; BAfD = Banque africaine de développement; BCIE = Banque centraméricaine d'intégration économique; BID = Banque interaméricaine de développement; BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement; BIsD = Banque islamique de développement; BOAD = Banque ouest-africaine de développement; FADES = Fonds arabe de développement économique et social; FEM = Fonds pour l'environnement mondial; IDA = Association internationale de développement; OFID = Fonds de l'OPEP pour le développement international; PAM = Programme alimentaire mondial; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.

<sup>c</sup> On compte parmi les autres cofinanceurs les institutions suivantes: Autorité arabe pour les investissements et le développement agricole; Fonds Africa; Banque arabe pour le développement économique en Afrique; Société andine de développement (Corporación Andina de Fomento); Banque de développement des Caraïbes; Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; Société financière internationale; Organisation internationale du Travail; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Fonds stratégique pour le climat; Fonds d'équipement des Nations Unies; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues; Fonds des Nations Unies pour la population; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), devenu l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

## Décaissements

Les décaissements au titre des prêts du FIDA et des dons au titre du CSD ont atteint, en 2014, 642,1 millions d'USD (tableaux 9 et 10). Au cours de la période 1979-2014, les décaissements au titre des prêts relevant du Programme ordinaire se sont élevés en valeur cumulée à 9 402,5 millions d'USD (soit 76% des engagements effectifs) à la fin de 2014 (tableau 11), contre 8 917,8 millions d'USD (76% des engagements effectifs) à la fin de 2013.

## Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA

Le FIDA gère des investissements d'une valeur de 1,7 milliard d'USD au titre du Programme ordinaire, et 0,6 milliard d'USD pour les divers programmes supplémentaires et les fonds d'affectation spéciale. Comme prévu, les ressources ordinaires ont diminué au cours de l'année, en raison des sorties nettes et des variations de change. Le solde des autres fonds demeure stable.

En 2014, le volume des mouvements de trésorerie a été conforme aux activités de l'année précédente. Les mouvements de trésorerie relatifs au Programme ordinaire se sont élevés à 4,0 milliards d'USD, tandis que ceux relatifs aux programmes et activités ne relevant pas du Programme ordinaire atteignaient 2,0 milliards d'USD. Conditionnés par l'expansion des programmes de travail, ordinaires et autres, la moyenne annuelle des mouvements de trésorerie au cours de la période FIDA9 fait apparaître une

augmentation de 7% par rapport à la moyenne annuelle de la période FIDA8. Dans le courant de l'année, le FIDA a entrepris un examen des systèmes financiers internes, dans le cadre du renforcement systématique de la gestion du risque. Cet examen sera achevé en 2015.

Afin d'atténuer l'impact du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, et d'améliorer l'appui au principe du flux de trésorerie durable, la gestion des liquidités a été renforcée, à la fois en termes de projections financières et d'arrangements bancaires.

La répartition des placements concernant le portefeuille du Plan d'assurance maladie après cessation de service a fait l'objet d'un examen indépendant ayant pour but de valider la stratégie actuelle de placements. L'examen a confirmé que la stratégie et la répartition actuelle des placements étaient presque optimales. La recommandation visant à l'élaboration d'un Exposé distinct de la Politique de placement, adapté au caractère spécifique de ce portefeuille, a été mise en œuvre, et la nouvelle politique sera présentée au Conseil des gouverneurs en 2015.

En tant que coprésident du Groupe de travail du Réseau Finances et budget sur les services de trésorerie communs, le FIDA continue de jouer un rôle de chef de file dans les initiatives prises à l'échelle du système des Nations Unies en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle de ces services. Le FIDA héberge également le site web spécialisé, qui demeure la principale plateforme d'interaction entre ces services.

**TABLEAU 6**  
**Financement du FIDA par région, 1978-2014<sup>a, b</sup>**  
Montants en millions d'USD

	1978-2000	2001-2006	2007-2012	2013	2014	1978-2014
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>						
Montant total	1 207,6	454,9	857,7	244,8	157,8	2 922,8
Nombre de programmes et projets	127	35	41	5	6	214
<b>Afrique orientale et australe</b>						
Montant total	1 194,2	489,5	1 067,4	174,7	94,9	3 020,7
Nombre de programmes et projets	105	30	37	5	4	181
<b>Asie et Pacifique</b>						
Montant total	2 262,4	769,4	1 432,9	227,2	269,5	4 961,4
Nombre de programmes et projets	145	37	48	6	8	244
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>						
Montant total	1 100,5	375,8	465,9	107,1	4,0	2 053,3
Nombre de programmes et projets	103	21	32	5	1	162
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>						
Montant total	1 158,0	421,4	629,5	83,9	187,3	2 480,1
Nombre de programmes et projets	98	29	35	4	7	173
<b>Montant total du financement du FIDA<sup>c</sup></b>	<b>6 922,7</b>	<b>2 511,0</b>	<b>4 453,5</b>	<b>837,7</b>	<b>713,4</b>	<b>15 438,3</b>
<b>Nombre total de programmes et projets<sup>d</sup></b>	<b>578</b>	<b>152</b>	<b>193</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>974</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration, et comprennent les prêts, les dons au titre du CSD, les dons au titre de l'ASAP et les dons au titre de composantes. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus.

<sup>b</sup> Le montant total peut inclure un financement supplémentaire pour des programmes et projets précédemment approuvés.

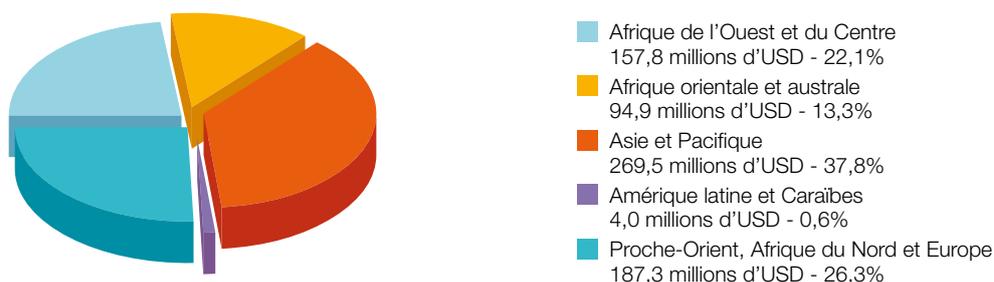
<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>d</sup> Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**GRAPHIQUE 9**

**Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2014<sup>a</sup>**

Sur un montant total de 713,4 millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration, et comprennent les prêts, les dons au titre du CSD, les dons au titre de l'ASAP et les dons au titre de composantes. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus.

**GRAPHIQUE 10**

**Financement du portefeuille actuel du FIDA par secteur (fin 2014)**



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

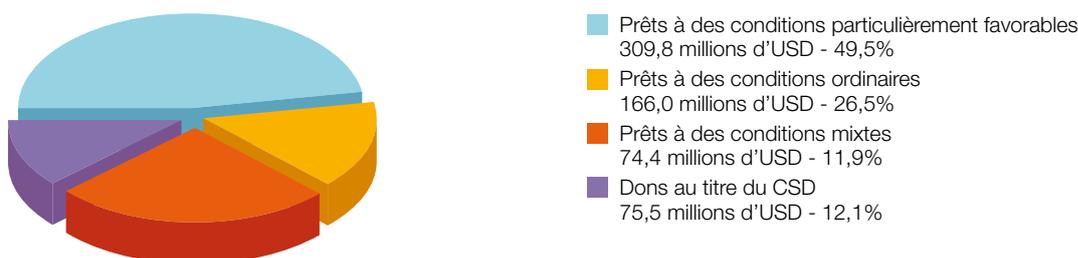
<sup>a</sup> Les secteurs de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles comprennent l'irrigation, les parcours, la pêche, la recherche, la vulgarisation et la formation.

<sup>b</sup> Les autres secteurs comprennent la communication, la culture et le patrimoine, l'atténuation des effets des catastrophes, la production d'énergie, le suivi-évaluation, la gestion et la coordination, et la gestion des situations d'après-crise.

**GRAPHIQUE 11**

**Prêts du FIDA par conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 2014<sup>a</sup>**

Sur un montant total de 625,8 millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils incluent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, et les dons au titre du CSD..

Compte tenu de l'importance accordée, au niveau institutionnel, à la présence du FIDA dans les pays où nous intervenons (voir la carte à l'intérieur de la couverture), les procédures juridiques et administratives ont été menées à terme au Ghana, et un compte a été ouvert dans une banque locale pour le nouveau bureau de pays du FIDA.

### Approche et soutien du FIDA en matière d'allègement de la dette et de gestion de la dette

L'allègement de la dette et la gestion de la dette apportent une importante contribution à la réduction de la pauvreté. Au cours de l'année 2014, nous avons poursuivi notre soutien total au travail mené, au niveau international, pour chercher à résoudre le problème de la dette actuelle des pays pauvres, par le biais de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Nous avons aussi continué à utiliser notre Cadre pour la soutenabilité de la dette pour faire en sorte que les pays vulnérables n'accumulent pas, à l'avenir, une nouvelle dette.

Depuis le lancement de l'Initiative PPTE, de nombreux pays ont sensiblement progressé sur la

voie de l'accès à l'allègement de la dette. Plus de 89% des pays répondant aux conditions requises (35 pays sur 39) ont franchi le point de décision, et peuvent ainsi solliciter une aide du FIDA au titre de cette initiative. Trente-quatre pays ont désormais atteint le point d'achèvement – stade auquel ils obtiennent une réduction complète et irrévocable de leur dette – et un pays en est au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement.

Au total, nos engagements représentent à ce jour un allègement du service de la dette d'environ 687,2 millions d'USD en valeur nominale. Au 31 décembre 2014, le FIDA avait accordé aux 34 pays parvenus au point d'achèvement des allègements de dette d'un montant total de 543,5 millions d'USD en valeur nominale.

Au cours de l'année 2014, les dons au titre du CSD ont représenté 12,1% de la valeur totale des financements approuvés pour des programmes et projets d'investissement. Huit dons ont été approuvés, pour un montant total de 75,5 millions d'USD (tableau 7).

**TABLEAU 7**  
**Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt, et des dons au titre du CSD, 1978-2014<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	1978-2000	2001-2006	2007-2012	2013	2014	1978-2014
<b>Dons au titre du CSD</b>						
Montant	-	-	1 007,8	160,9	75,5	1 244,2
Nombre de dons	-	-	81	14	8	103
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>						
Montant	4 748,8	2 078,7	2 338,4	435,9	309,8	9 911,7
Nombre de prêts	414	131	128	18	15	706
<b>Prêts à des conditions durcies</b>						
Montant	-	-	59,1	-	-	59,1
Nombre de prêts	-	-	5	-	-	5
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>						
Montant	1 422,0	183,8	368,9	-	-	1 974,7
Nombre de prêts	121	12	15	-	-	148
<b>Prêts à des conditions mixtes</b>						
Montant	-	-	-	29,3	74,4	103,7
Nombre de prêts	-	-	-	2	3	5
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>						
Montant	695,3	251,7	628,0	105,0	166,0	1 846,0
Nombre de prêts	55	13	41	5	6	120
<b>Montant total</b>	<b>6 866,1</b>	<b>2 514,3</b>	<b>4 402,2</b>	<b>731,1</b>	<b>625,8</b>	<b>15 139,4</b>
<b>Nombre total de prêts, et de dons au titre du CSD<sup>b, c</sup></b>	<b>590</b>	<b>156</b>	<b>270</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>1 087</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>c</sup> Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 8**  
**Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD, par région, 1978-2014<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Total
<b>Dons au titre du CSD</b>						
Montant	464,4	342,5	226,4	38,1	172,9	1 244,2
Nombre de dons	34	25	21	7	16	103
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>						
Montant	2 267,0	2 505,3	3 732,2	424,5	982,7	9 911,7
Nombre de prêts	202	170	203	43	88	706
<b>Prêts à des conditions durcies</b>						
Montant	-	-	-	-	59,1	59,1
Nombre de prêts	-	-	-	-	5	5
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>						
Montant	105,2	108,9	607,5	488,0	665,0	1 974,7
Nombre de prêts	11	11	35	51	40	148
<b>Prêts à des conditions mixtes</b>						
Montant	-	-	65,1	14,3	24,3	103,7
Nombre de prêts	-	-	2	1	2	5
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>						
Montant	21,3	13,7	250,7	1 062,3	498,0	1 846,0
Nombre de prêts	3	4	6	74	33	120
<b>Montant total</b>	<b>2 857,9</b>	<b>2 970,4</b>	<b>4 881,8</b>	<b>2 027,3</b>	<b>2 402,0</b>	<b>15 139,4</b>
<b>Pourcentage du total des prêts du FIDA et des dons au titre du CSD</b>						
	<b>18,9</b>	<b>19,6</b>	<b>32,2</b>	<b>13,4</b>	<b>15,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre total de prêts et de dons au titre du CSD<sup>b, c</sup></b>						
	<b>256</b>	<b>210</b>	<b>267</b>	<b>176</b>	<b>184</b>	<b>1 087</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>c</sup> Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 9**  
**Montant annuel des décaissements des prêts au titre du Programme ordinaire, par région, 1979-2014<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	1979-2014
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>	62,3	57,8	61,8	64,4	66,8	66,0	74,4	94,2	74,82	82,3	1 389,2
<b>Afrique orientale et australe</b>	75,9	88,6	89,4	85,4	106,4	99,4	104,3	140,4	136,19	99,1	1 787,1
<b>Asie et Pacifique</b>	93,1	127,2	122,0	99,1	129,2	158,0	230,7	172,2	148,02	180,6	3 248,9
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	42,3	57,4	63,4	79,1	61,6	64,0	72,9	65,7	54,21	63,5	1 437,0
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>	68,0	55,9	62,1	96,1	73,5	70,1	67,3	61,9	69,35	59,3	1 540,4
<b>Total<sup>b</sup></b>	<b>341,6</b>	<b>386,9</b>	<b>398,7</b>	<b>424,1</b>	<b>437,5</b>	<b>457,5</b>	<b>549,6</b>	<b>534,5</b>	<b>482,6</b>	<b>484,7</b>	<b>9 402,5</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements sous forme de dons au titre du CSD.

<sup>b</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 10**  
**Montant annuel des décaissements des dons au titre du CSD, par région, 2007-2014**  
Montants en millions d'USD

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2007-2014
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>	-	0,9	1,9	9,1	23,8	36,7	49,2	46,9	168,6
<b>Afrique orientale et australe</b>	1,0	3,6	5,7	17,1	28,3	40,1	45,0	60,0	200,8
<b>Asie et Pacifique</b>	1,0	1,7	3,9	6,8	11,6	21,0	22,9	31,8	100,7
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	-	-	0,6	0,9	3,4	6,6	6,2	6,3	24,0
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>	-	0,1	1,6	5,5	9,2	14,2	19,2	12,3	62,2
<b>Dons au niveau mondial</b>	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>2,0</b>	<b>6,5</b>	<b>13,7</b>	<b>39,4</b>	<b>76,3</b>	<b>118,6</b>	<b>142,6</b>	<b>157,4</b>	<b>556,5</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 11**  
**Décaissement des prêts au titre du Programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2014<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	Conditions particulièrement favorables	Conditions intermédiaires	Conditions ordinaires	Conditions durcies	Total
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>					
Montant	1 312,1	60,3	16,8	-	<b>1 389,2</b>
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	72	100	93	-	<b>73</b>
<b>Afrique orientale et australe</b>					
Montant	1 683,6	99,6	3,9	-	<b>1 787,1</b>
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	76	97	39	-	<b>76</b>
<b>Asie et Pacifique</b>					
Montant	2 762,1	437,0	49,8	-	<b>3 248,9</b>
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	80	76	18	-	<b>76</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>					
Montant	374,1	408,5	654,3	-	<b>1 437,0</b>
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	90	92	69	-	<b>76</b>
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>					
Montant	851,4	419,7	248,6	20,7	<b>1 540,4</b>
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts	92	72	56	42	<b>74</b>
<b>Montant total</b>	<b>6 983,4</b>	<b>1 425,1</b>	<b>973,4</b>	<b>20,7</b>	<b>9 402,5</b>
<b>Pourcentage total de l'engagement effectif sous forme de prêts</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>42</b>	<b>76</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements sous forme de dons au titre du CSD.

Sengchanh vend des gâteaux et d'autres plats cuisinés, dans la province de Luang Prabang  
République démocratique populaire lao: Projet de promotion des moyens de subsistance durables dans la région Nord par le développement de l'élevage

©FIDA/GMB Akash



# Récompenses

## Récompenses du personnel

Chaque année, le FIDA récompense, au cours d'une cérémonie de remise des prix, des collègues qui se sont distingués par leur travail exceptionnel et leur engagement. En 2014, les récompenses ont été attribuées à des membres du personnel pour leurs contributions remarquables dans quatre domaines: leadership, innovation, facilitation du changement et respect des valeurs fondamentales du FIDA, tant au siège que sur le terrain.



Les membres du personnel récompensés en 2014, avec le Président du FIDA (de gauche à droite): Joaquín Lozano, Alessio Accardi, Natalia Toschi, Roberta Marziali, Tiziana Carpenelli, Robson Mutandi, Paula Kim, Kanayo F. Nwanze, Paola De Leva, Petra Valente, Isabella Picece, Shamela Brown, Manuela Carugno, Silvia Giachetti, Lucie Pasquale, Amedeo Paglione, Ursula Wieland, Victoria Chiartano, Dave Nolan

### **Leadership**

Joaquín Lozano  
Natalia Toschi

### **Projet novateur/ initiative extraordinaire**

Annely Koudstaal  
Dave Nolan

### **Équipe de pays en Ouganda**

Line Kaspersen  
Alessandro Marini  
Deborah Martin  
Pontian Muhwezi

### **Facilitation du changement**

Vincent Darlong

### **Équipe CIAO2**

Shamela Brown  
Victoria Chiartano  
Paola De Leva  
Kelly Feenan  
Silvia Giachetti  
Amedeo Paglione  
Lucie Pasquale  
Petra Valente

### **Équipe GRIPS**

Theresa Rice  
Ursula Wieland

### **Valeurs fondamentales du FIDA**

Fiorella Nobile  
Robson Mutandi

### **Section voyages et visas**

Alessio Accardi  
Tiziana Carpenelli  
Manuela Carugno  
Roberta Marziali  
Isabella Picece

### **Reconnaissance présidentielle**

Paula Kim

### **Mention honorable**

Marcello Barnaba  
Lleir Borrás Metje  
Ivan Turkovic  
Équipe de coordination interservices

## Récompenses obtenues par le FIDA

Au cours de l'année 2014, les gouvernements de plusieurs États membres ont attribué des distinctions honorifiques au FIDA, en reconnaissance du travail qu'il effectue pour investir dans les populations rurales et les autonomiser. En janvier, le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze, a été nommé **Grand Officier de l'Ordre national du Bénin** par le Président du Bénin, M. Boni Yayi, en reconnaissance de l'action du FIDA dans ce pays. Les projets en cours d'exécution au Bénin avec l'appui du FIDA ont pour objectifs de renforcer, de professionnaliser et d'élargir les services financiers dont disposent les petits exploitants agricoles, et de créer une infrastructure rurale à l'appui des filières agricoles autres que celle du coton.

En juin, l'équipe du FIDA en République démocratique du Congo a reçu le **Prix d'excellence 2014**, récompense biennale attribuée conjointement par le FIDA, la FAO et le PAM. Cette récompense distingue les équipes de pays qui incarnent un esprit de partenariat et de collaboration entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et œuvrant dans le domaine de l'alimentation. Par leur action, les équipes du FIDA, de la FAO et du PAM en République démocratique du Congo ont amélioré la résilience de 3 millions de ménages, renforcé la capacité de gestion de 1 000 organisations paysannes, et créé 60 clubs communautaires d'auditeurs des émissions de radio.

En juillet, le Département du Trésor des États-Unis a attribué au FIDA, pour la deuxième fois, son **Prix d'excellence en matière d'impact sur le développement** en reconnaissance du Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants, financé par le FIDA, et mettant des services financiers à la disposition de quelque 200 000 petits agriculteurs au Bangladesh, parmi lesquels une majorité de femmes qui ne disposaient précédemment d'aucun accès à des possibilités de microfinancement.

Au mois d'août, M. Nwanze a reçu le **Prix Dr M.S. Swaminathan pour la Protection de l'environnement**, décerné par le Rotary Club de Madras Est, à Chennai, en Inde. Cette distinction constitue une reconnaissance de son leadership dans le renforcement de l'action du FIDA, qui plaide pour que l'agriculture constitue un élément central dans l'agenda international pour le développement.

Plus tard dans le mois, le Président du FIDA a été nommé **Officier de l'Ordre national de la République de Gambie**. Cette distinction honorifique lui a été remise par la Vice-Présidente et Ministre de la condition féminine de la Gambie au nom du Président Jammeh, en reconnaissance du service rendu par M. Nwanze au développement agricole de la Gambie et de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble.

Sur le plan interne, le **Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes** a été décerné, pour la deuxième année consécutive, à des projets appuyés par le FIDA et qui, dans chacune des régions, ont le plus contribué à l'amélioration de la vie des femmes rurales. Cette année, le Prix pour l'égalité entre les sexes a été attribué aux projets suivants: le Programme de renforcement du microfinancement durable, au Pakistan (Asie et Pacifique); le Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe, au Rwanda (Afrique orientale et australe); le Projet de développement du couloir central, en Équateur (Amérique latine et Caraïbes); le Projet de gestion communautaire des ressources dans le gouvernorat d'Al-Dhala, au Yémen (Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe); et le Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire, en Sierra Leone (Afrique de l'Ouest et du Centre).



## RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONNS POUR 2014

On trouvera des informations sur les programmes et projets inscrits dans la réserve à l'adresse: <http://www.ifad.org/operations/pipeline/index.htm>.

### *Programmes et projets*

#### **Afrique de l'Ouest et du Centre**

##### **CAMEROUN: Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes**

Ce programme utilisera une approche par incubation pour lever les contraintes, faciliter l'accès des jeunes aux différents services, et soutenir le développement des entreprises dans les différentes filières. Il aidera les jeunes à créer et à gérer avec succès des entreprises, et encouragera l'élaboration d'une politique d'inclusion des organisations et d'un cadre institutionnel pour orienter la création et le développement, par les jeunes, d'entreprises agropastorales. L'appui à l'accompagnement aux jeunes comprendra l'aide à la conception du projet, le renforcement des compétences techniques, l'éducation financière et l'apprentissage de la gestion d'entreprise et des différentes fonctions de l'entrepreneur.

**Montant approuvé du prêt:** 14,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 22,5 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 67,0 millions d'USD, dont 9,9 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 2,1 millions d'USD par les bénéficiaires et 9,4 millions d'USD par les institutions de microfinancement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 50 400 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

##### **TCHAD: Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)**

Son objectif de développement est d'améliorer la résilience des systèmes agricoles et de l'économie des ménages ruraux face au changement climatique et aux chocs externes. Le projet aura trois composantes: sécurisation contre les risques climatiques et intensification des productions agricoles; optimisation de la production et appui aux activités économiques des ménages ruraux; et coordination et gestion administrative et financière du projet. Il ciblera les ménages agricoles vulnérables qui dépendent des productions vivrières; les femmes constitueront 40% de la population cible, et les jeunes 30%. Le projet, d'une durée de sept ans, sera exécuté en deux phases de trois ans et demi chacune.

**Montant approuvé du don du FIDA:** 11,1 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,2 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 3,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 5,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 36,2 millions d'USD, dont 6,1 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 0,6 million d'USD par les bénéficiaires, et 7,3 millions d'USD à titre de cofinancement par le Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 35 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

##### **CÔTE D'IVOIRE: Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM – extension ouest)**

Le projet étend le PROPACOM à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Il interviendra dans six régions et 16 départements situés dans trois districts: Montagnes, Denguélé et Woroba. Le PROPACOM s'attachera à développer les filières des produits vivriers et maraîchers et

à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales. Il améliorera l'accès des petits producteurs à des services efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés, tout en renforçant la résilience des systèmes de production au changement climatique. Le PROPACOM ciblera les petits exploitants produisant des cultures vivrières, et donnera la priorité aux femmes, compte tenu de leur forte participation à la production alimentaire.

**Montant approuvé du prêt:** 11,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,4 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 11,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,4 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 4,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 59,7 millions d'USD, dont 5,3 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 2,4 millions d'USD par les bénéficiaires et 10,0 millions d'USD à titre de cofinancement par le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 240 000 personnes

**Supervision directe par le FIDA**

### **GHANA: Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP)**

Le GASIP aura pour objectif de réduire durablement la pauvreté dans les zones rurales du Ghana. Il se déclinera en trois composantes: développement de filières; infrastructure des filières agricoles; et gestion des savoirs, appui à l'élaboration et à la coordination des politiques. Les cibles principales seront les petits exploitants agricoles et les populations rurales pauvres en ressources, en particulier les femmes, les jeunes de 15 à 24 ans et les jeunes adultes de 25 à 34 ans. Ce programme national adoptera une approche impulsée par la demande et le marché. La conception et le financement initiaux couvriront les deux premiers cycles (six ans).

**Montant approuvé du prêt:** 23,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 36,6 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 6,5 millions de DTS (soit environ 10,0 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 113,0 millions d'USD, dont 7,6 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 4,6 millions d'USD par les bénéficiaires, 1,7 million d'USD par les districts et 17,5 millions d'USD par les institutions financières participantes. Le FIDA devra rechercher des financements supplémentaires de 35,0 millions d'USD au cours de la période 2016-2018

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 55 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE: Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC)**

Le PAPAC pourra intervenir sur l'ensemble du territoire national et se situera dans le prolongement des projets précédents à l'appui d'une petite agriculture familiale performante. Le PAPAC aura pour objectif de poursuivre le travail entrepris, pour la réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire, par le Programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale et par le Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale. Les groupes cibles seront principalement les jeunes ménages (environ 4 300) et les ménages monoparentaux ou monoparentaux élargis dirigés par une femme (environ 1 800). Le projet sera structuré en quatre composantes: développement des plantations familiales; consolidation des organisations de producteurs; mise en place de nouveaux domaines d'intervention; et coordination, gestion et suivi-évaluation du projet.

**Montant approuvé du don du FIDA:** 2,0 millions de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 9,9 millions d'USD, dont 0,9 million d'USD seront apportés par le gouvernement national, 1,0 million d'USD par les bénéficiaires, 0,7 million d'USD par l'Agence française de développement (AFD) et 1,2 million d'USD à titre de cofinancement (non encore mobilisé)

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 4 750 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **TOGO: Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER)**

Le PNPER aura une couverture nationale, il interviendra dans cinq régions du pays (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes) et touchera 20 préfectures. Il vise particulièrement les jeunes, femmes et hommes, âgés de 18 à 40 ans. Son objectif est de favoriser le développement d'entreprises rurales, créatrices d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local. Le PNPER s'articulera en trois composantes: facilitation de l'accès aux services non financiers; facilitation de l'accès aux services financiers; et coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.

**Montant approuvé du prêt:** 7,0 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,8 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 7,0 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,8 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 39,6 millions d'USD, dont 3,8 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 1,9 million d'USD par les bénéficiaires et 8,7 millions d'USD par des cofinanceurs

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 280 000 personnes

**Supervision directe par le FIDA**

## **Afrique orientale et australe**

### **BURUNDI: Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso**

Ce programme interviendra dans les provinces de Cibitoke, Bujumbura rural et Bubanza dans la région de l'Imbo, et dans les provinces de Ruyigi et Rutana dans la région du Moso. Le programme sera structuré en trois composantes: développement des infrastructures hydroagricoles et de désenclavement; développement et structuration des filières; et coordination et renforcement des capacités institutionnelles. Le principal groupe cible du programme sera constitué de petits producteurs, d'agri-éleveurs et de promoteurs d'initiatives économiques rurales. Les ménages ciblés seront généralement ceux qui n'ont pas accès ou n'ont qu'un accès insuffisant aux nécessités de base – facteurs de production, services financiers, marchés, soins de santé, éducation nutritionnelle et équipement.

**Montant approuvé du prêt:** 20,0 millions d'USD apportés par le Fonds de l'OPEP pour le développement international

**Montant approuvé du don du FIDA:** 1,0 million d'USD

**Coût total du programme:** estimé à 57,9 millions d'USD, dont 6,5 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 0,5 million d'USD par les bénéficiaires, et 30,0 millions d'USD à titre de cofinancement par le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 55 575 ménages (touchés directement et indirectement)

**Supervision directe par le FIDA**

### **LESOTHO: Projet d'appui à la production de laine et de mohair**

Ce projet interviendra sur l'ensemble des dix districts administratifs du Lesotho. Il se concentrera sur les zones de parcours du pays, qui couvrent plus des deux tiers de sa superficie. Il a pour objectif de renforcer la résilience aux effets néfastes du changement

climatique et des chocs économiques parmi les populations pauvres. La population cible du projet se compose de petits exploitants agricoles, et de ruraux pauvres, notamment les femmes et les jeunes, vivant dans la zone du projet. Le projet aura trois composantes: la gestion des parcours intelligente face au climat; l'amélioration de la production et de la gestion du cheptel; et la manutention et la commercialisation de la fibre de laine et de mohair.

**Montant approuvé du prêt:** 3,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 5,8 millions d'USD)

**Montant approuvé du don au titre du CSD:** 3,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 5,8 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 4,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 38,9 millions d'USD, dont 4,0 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 12,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 1,5 million d'USD par l'Association nationale des producteurs de laine et de mohair du Lesotho, et 2,8 millions d'USD à titre de cofinancement supplémentaire, non encore identifié

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 50 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **UGANDA: Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord**

Ce projet aidera les ménages ruraux à accroître la production et la productivité des cultures pour la sécurité alimentaire et la commercialisation. Il a pour objectifs d'accroître durablement la production, d'encourager la productivité des petits exploitants agricoles et leur résilience face au changement climatique, et d'améliorer la rentabilité et l'accès aux marchés intérieurs et d'exportation. Il combinera, pour atteindre ces objectifs, deux approches, axées sur les moyens de subsistance et sur l'intégration aux marchés, donnant ainsi aux ménages les plus vulnérables et aux jeunes la possibilité d'acquérir la confiance nécessaire pour participer à des activités de subsistance et de production au niveau communautaire. Le projet ciblera les ménages souffrant d'insécurité alimentaire, les ménages en situation de sécurité alimentaire mais vulnérables aux chocs climatiques ou autres, et les ménages dont la production est tournée vers le marché, et les jeunes.

**Montant approuvé du prêt:** 34,0 millions de DTS (équivalant approximativement à 50,2 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 6,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 71,0 millions d'USD, dont 9,3 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national et 1,5 million d'USD par les bénéficiaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 140 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **ZAMBIE: Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan**

Ce programme est de portée nationale, mais l'accent sera mis sur les districts frappés par les épidémies de pleuropneumonie contagieuse bovine et/ou de fièvre de la côte orientale ou les districts dans lesquels ces maladies pourraient se propager. Le programme améliorera de façon durable la production et la productivité des systèmes d'élevage pratiqués par les petits paysans ciblés dans les provinces sélectionnées. Il ciblera les ménages de petits éleveurs pauvres, et particulièrement les ménages pauvres dirigés uniquement par des femmes et des jeunes.

**Montant approuvé du prêt:** 9,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 14,2 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 0,6 million de DTS (équivalant approximativement à 0,9 million d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 46,3 millions d'USD, dont 10,6 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 8,6 millions d'USD par les bénéficiaires et 12,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, sous réserve d'approbation

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 1 080 000 ménages (touchés directement et indirectement)

**Supervision directe par le FIDA**

## Asie et Pacifique

### **BANGLADESH: Projet d'appui à la commercialisation et aux entreprises dans le secteur agricole**

Ce projet, qui sera exécuté à l'échelle nationale, vise à accroître les moyens de subsistance des femmes et des hommes en milieu rural en améliorant, pour les microentrepreneurs, les possibilités d'activités commerciales rentables, et en créant, pour les personnes moyennement ou extrêmement pauvres, des emplois salariés. Il fera fond sur les expériences de projets de développement antérieurs et reproduira à plus grande échelle des interventions appuyées par le FIDA au Bangladesh. Le projet s'articulera autour de trois composantes: services financiers aux microentreprises; développement des filières; et technologie et adaptation de produits. Le groupe cible sera constitué de microentrepreneurs et de personnes moyennement ou extrêmement pauvres, en particulier des petits paysans marginaux, ainsi que des microentrepreneurs non agricoles et des professionnels dans des secteurs de services connexes.

**Montant approuvé du prêt:** 26,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 40,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 92,8 millions d'USD, dont 22,4 millions d'USD seront apportés, à titre de cofinancement, par la Fondation Palli Karma-Sahayak (PKSF), 30,0 millions d'USD par des organisations de microfinance partenaires de la PKSF, et 0,36 million d'USD par des fonds supplémentaires de la République de Corée

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 452 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **CAMBODGE: Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE)**

Le programme ASPIRE sera étendu aux cinq provinces cibles du Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique lorsque celui-ci arrivera à son terme, en 2018, ainsi qu'à trois autres provinces qui seront déterminées lors de l'examen à mi-parcours. L'objectif du programme est de faire en sorte que d'ici à 2021 un modèle amélioré de services de vulgarisation soit capable d'aider les petits exploitants agricoles cambodgiens à contribuer à une croissance économique reposant sur une base large. Cet objectif sera atteint grâce à des entreprises agricoles rentables et résilientes. Le programme s'articulera autour de quatre composantes: élaboration des politiques fondée sur des faits; renforcement des capacités en matière de prestation de services de vulgarisation; amélioration des services de vulgarisation; et infrastructures à l'appui d'une agriculture résiliente face au changement climatique. Il ciblera les populations pauvres productives et les petits exploitants agricoles vulnérables.

**Montant approuvé du prêt:** 17,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 26,1 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 10,1 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,0 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 82,2 millions d'USD, dont 11,4 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 5,8 millions d'USD par les bénéficiaires, et, à titre de cofinancement, 7,2 millions d'USD par les Fonds communaux/Sangkat, 0,9 million d'USD par l'Initiative internationale pour l'évaluation de l'impact, 0,3 million d'USD par l'Agence des États-Unis pour le développement international et 3,0 millions d'USD par des partenariats public-

privé. Le montant de 12,4 millions d'USD restant à financer sera alloué, principalement, à l'expansion géographique du programme après l'examen à mi-parcours

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 120 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **CHINE: Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi (JiMAAPP)**

Ce projet vise à élargir les bases de production des paysans et à accroître l'efficacité de la production agricole. Il relèvera également la qualité des produits et améliorera les marges le long des filières, spécialement au niveau des exploitations. Le projet comprend les trois composantes suivantes: promotion et développement du secteur agroalimentaire; expansion de la production et accroissement de la productivité agricoles; gestion et coordination du projet. Il ciblera les populations rurales pauvres, et spécialement les femmes.

**Montant approuvé du prêt:** 34,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à 43,0 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 0,5 million de DTS (équivalant approximativement à 0,8 million d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 125,2 millions d'USD, dont 40,8 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 12,1 millions d'USD par les bénéficiaires et, à titre de cofinancement, 25,2 millions d'USD par les institutions financières participantes et 3,4 millions d'USD par des coopératives et des entreprises

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 387 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **INDE: Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés**

Ce projet sera exécuté dans l'État de Meghalaya, une région qui n'a pas tiré beaucoup d'avantages du développement récent de l'Inde. Son but est d'améliorer les revenus des ménages et la qualité de vie dans le Meghalaya, par le biais de quatre composantes: ressources naturelles et sécurité alimentaire; appui aux moyens de subsistance; services liés aux savoirs; et gestion du projet. Le projet ciblera les communautés tribales, les femmes, les jeunes ruraux et les ménages vivant sous le seuil de pauvreté. L'objectif d'ensemble est de créer, en termes de moyens de subsistance, de nouvelles possibilités durables adaptées au contexte géographique des collines, et de renforcer les capacités d'adaptation aux effets du changement climatique.

**Montant approuvé du prêt:** 32,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 50,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 170,0 millions d'USD, dont 49,7 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 29,3 millions d'USD par les banques (comme prêts aux entreprises), 12,7 millions d'USD par les bénéficiaires et 28,2 millions d'USD par une convergence avec d'autres programmes

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 191 070 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **KIRIBATI: Projet en faveur de l'alimentation et de l'eau dans les îles périphériques (OIFWP)**

Ce projet ciblera quatre îles périphériques: Abebama, Beru, Tabiteuea Nord et Nonouti. Il fera en sorte que les populations vivant sur ces îles puissent, avec succès, planifier et exécuter des investissements pour obtenir une meilleure nutrition et de l'eau propre. Il comportera quatre composantes: planification et action communautaires; amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages; collecte des eaux de pluie pour un meilleur approvisionnement en eau des ménages; et coordination et gestion du projet. Le projet interviendra auprès de la totalité de la population, mais mettra davantage l'accent sur les femmes et les jeunes (de 15 à 30 ans).

**Montant approuvé du don du FIDA:** 1,9 million de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 7,2 millions d'USD, dont 1,0 million d'USD seront apportés par le gouvernement national, et 3,0 millions d'USD et 0,15 million d'USD, respectivement, par deux cofinanceurs

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 2 200 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **MYANMAR: Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar (FARM)**

Le FARM est le premier projet financé par le FIDA au Myanmar. Il ciblera les ruraux pauvres, femmes et hommes, dans la zone du projet, et les aidera à améliorer leur situation économique. Le projet sera exécuté dans un certain nombre de communes situées sur le Territoire de l'Union de Naypyidaw. Il œuvrera à l'accroissement des revenus des petits exploitants agricoles et des ménages sans terre par le biais de deux composantes: infrastructure agricole, et services à l'agriculture et aux entreprises. Il vise à donner aux populations rurales, femmes et hommes, les moyens d'accéder aux ressources agricoles, aux technologies, aux services et aux marchés. Il s'attachera aussi à créer des possibilités d'emploi et d'activités commerciales en milieu rural, pour les femmes et les hommes.

**Montant approuvé du prêt:** 12,1 millions de DTS (équivalant approximativement à 18,7 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 0,5 million de DTS (équivalant approximativement à 0,8 million d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 27,8 millions d'USD, dont 5,3 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, approximativement 2,4 millions d'USD par le secteur privé et 0,6 million d'USD par les bénéficiaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 37 600 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **NÉPAL: Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires (ASHA)**

Le projet ASHA s'appuiera sur la réussite de projets antérieurs du FIDA encourageant le développement communautaire, la production agricole et la protection de l'environnement au Népal. Au cours des six prochaines années, il renforcera la capacité d'adaptation des communautés et des institutions afin de pouvoir faire face aux risques liés au changement climatique. Le projet sera exécuté dans dix districts vulnérables. La Phase I (années 1-3) se concentrera sur six districts de la Région Moyen-Ouest: Jajarkot, Kalikot, Dailekh, Salyan, Rolpa et Rukum. La Phase II (années 4-6) pourra soit intensifier les activités du projet dans ces districts, soit les reproduire à plus grande échelle dans d'autres régions du Centre et de l'Est. Le projet ciblera les pauvres, femmes et hommes, les ménages sans terre, et les minorités ethniques et d'autres groupes marginalisés sur le plan socioéconomique.

**Montant approuvé du don du FIDA:** 6,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 9,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 37,7 millions d'USD, dont 6,7 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, et 6,0 millions d'USD par les bénéficiaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 100 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE: Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture (PPAP)**

Ce projet avait été conçu, à l'origine, en partenariat avec la Banque mondiale et le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il est entré en vigueur en

septembre 2010 et s'achèvera en juin 2016. Il renforcera les moyens d'existence des petits producteurs de cacao et de café en améliorant la performance et la viabilité des filières concernées dans les zones de production. Il ciblera les ménages défavorisés, les femmes et les communautés éloignées, en intervenant dans divers domaines: renforcement institutionnel et coordination industrielle, partenariats productifs, et infrastructure pour l'amélioration de l'accès au marché.

**Montant approuvé du prêt:** 22,0 millions d'USD

**Coût total du projet:** estimé à 119,3 millions d'USD, dont 4,5 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 10,1 millions d'USD par les bénéficiaires, 30,0 millions d'USD par la Banque mondiale, 6,4 millions d'USD par l'Union européenne, et 73,0 millions d'USD par d'autres sources de financement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 60 000 bénéficiaires

**Supervision directe par le FIDA**

### **VIET NAM: Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang (CPRP)**

Le programme sera exécuté dans la province de Ha Giang, située à l'extrémité nord-ouest du Viet Nam. Le CPRP mettra à profit le Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh, qui s'est achevé en 2011. Le groupe cible comprendra les ménages ruraux pauvres disposant de ressources en terre et en main-d'œuvre, les ruraux non qualifiés et ayant un emploi, les ruraux doués d'esprit d'entreprise mais privés de terres productives et les agriculteurs clés qui ont les compétences voulues pour promouvoir la production agricole marchande. La priorité sera donnée aux ménages appartenant aux minorités ethniques et à ceux dirigés uniquement par des femmes. Le programme comprendra deux composantes – planification d'un développement durable axé sur la production marchande, et renforcement de l'investissement dans des productions favorables aux pauvres.

**Montant approuvé du prêt:** 6,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 33,7 millions d'USD, dont 9,5 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, et 4,2 millions d'USD par les bénéficiaires. Le déficit de financement de 10,0 millions d'USD sera pris en considération ultérieurement, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 20 400 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

## **Amérique latine et Caraïbes**

### **URUGUAY: Projet pilote d'intégration rurale (RIPP)**

Le RIPP a été conçu comme un projet pilote. Son objectif est de mettre à la disposition des populations rurales pauvres neuf nouveaux mécanismes validés pour l'obtention de services qui amélioreront leurs conditions de vie et sa qualité. Il comportera trois composantes: renforcement du capital humain et social; développement productif et intégration des producteurs familiaux dans les filières; et gestion du projet. Le RIPP ciblera les ruraux pauvres dont au moins un des besoins fondamentaux n'est pas satisfait, et accordera la priorité à ceux qui bénéficient d'un appui social. Afin de faciliter la participation des femmes et des jeunes, la contribution requise en termes d'investissements dans le projet sera abaissée.

**Montant approuvé du prêt:** 2,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 5,8 millions d'USD, dont 1,0 million d'USD seront apportés par le gouvernement national, et 0,8 million d'USD par les bénéficiaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 2 000 familles

**Supervision directe par le FIDA**

## Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

### **ARMÉNIE: Programme d'appui à l'infrastructure et à la finance rurale**

Ce programme sera exécuté dans deux zones. Pour ce qui concerne la composante infrastructure, la zone d'intervention du programme comprendra les sept régions de Aragatsotn, Gegharqunik, Lorri, Shirak, Syunik, Tavush et Vayots Dzor; la composante finance rurale, quant à elle, couvrira l'ensemble du pays. Le programme créera des possibilités de croissance des revenus et d'emplois durables par le biais du renforcement des systèmes de production agricole et des liaisons avec les filières des cultures de rente. Il comportera quatre composantes: finance rurale; infrastructure hydraulique dans les zones rurales; sensibilisation et appui aux paysans; et gestion du programme. Le principal groupe cible comprendra les paysans et les ménages ruraux pauvres, les ménages particulièrement vulnérables dirigés uniquement par des femmes ou des jeunes.

**Montant approuvé du prêt:** 7 250 000 DTS (équivalent approximativement à 11,0 millions d'USD)

**Montant approuvé du don au titre du CSD:** 231 000 DTS (équivalent approximativement à 0,3 million d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 52,8 millions d'USD, dont 10,1 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 3,5 millions d'USD par les bénéficiaires, 25,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 2,0 millions d'USD par les donateurs bilatéraux et 0,9 million d'USD par les institutions financières nationales

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 66 000 bénéficiaires  
**Supervision directe par le FIDA**

### **ÉGYPTE: Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole**

L'objectif du projet est de permettre aux petits paysans d'augmenter leurs revenus, d'accroître leur rentabilité et de diversifier leurs moyens de subsistance. Le projet vise à renforcer les organisations des petits exploitants, à améliorer la production agricole et la commercialisation, ainsi que les capacités de développement de l'emploi et des entreprises. Il comportera quatre composantes: développement des communautés et des moyens d'existence; développement et diversification de l'agriculture; services financiers ruraux; et gestion du projet. Il ciblera les agriculteurs, en particulier les jeunes, pauvres, vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Montant approuvé du prêt:** 42,7 millions de DTS (équivalent approximativement à 63,2 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 1,0 million de DTS (équivalent approximativement à 1,4 million d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 3,3 millions de DTS (équivalent approximativement à 5,0 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 86,9 millions d'USD, dont 15,2 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national et 2,0 millions d'USD par les bénéficiaires

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 40 000 ménages  
**Supervision directe par le FIDA**

### **GÉORGIE: Projet sur la modernisation de l'agriculture, l'accès aux marchés et la résilience**

Ce projet cherchera à pérenniser les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, par un accroissement de la compétitivité de la production agricole et en assurant des augmentations équitables des revenus ruraux. Il vise aussi à sécuriser les approvisionnements alimentaires afin de protéger les habitants et d'améliorer l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs, tout en promouvant un environnement durable en vue de protéger les ressources naturelles. Le groupe cible principal se composera de petits exploitants agricoles pauvres et exerçant une activité commerciale et économique. Le

groupe cible secondaire comprendra les autres acteurs des filières, y compris les entreprises agroalimentaires, les coopératives et les prestataires de services. Le projet comportera trois composantes: investissement dans l'irrigation et dans les filières agricoles; développement d'une agriculture et de filières intelligentes face au climat; et gestion du projet.

**Montant approuvé du prêt:** 8,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,3 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 31,3 millions d'USD, dont approximativement 2,4 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 9,8 millions d'USD par les bénéficiaires, 5,3 millions d'USD à titre de cofinancement par le FEM, et 0,5 million d'USD sous la forme d'un don du FIDA – Renforcement des capacités pour une agriculture plus résiliente et plus compétitive

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 10 000 petits exploitants  
**Supervision directe par le FIDA**

### **JORDANIE: Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural**

Le projet se concentrera initialement sur les zones rurales de cinq gouvernorats: Ajloun, Balqa, Jerash, Madaba et Mafraq. L'objectif de développement du projet est de créer des emplois productifs pour les populations rurales pauvres et vulnérables (en particulier les femmes et les jeunes) et de leur offrir des possibilités d'activités rémunératrices. Il cherchera, pour y parvenir, à assurer un meilleur accès aux financements dans les zones rurales; intégrer les petits exploitants agricoles dans les filières et améliorer l'efficacité et l'organisation de celles-ci; accroître les exportations de fruits et de légumes dont la valeur de l'eau est élevée; et créer des possibilités d'emploi en milieu rural. Il comporte deux composantes techniques étroitement liées: développement des filières et des entreprises, et finance rurale. Le projet devrait concerner environ 9 675 ménages ruraux pauvres et vulnérables, et créer plus de 9 000 emplois stables.

**Montant approuvé du prêt:** 7,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,8 millions d'USD)

**Montant approuvé du don du FIDA:** 0,3 million de DTS (équivalant approximativement à 0,5 million d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 15,1 millions d'USD, dont approximativement 1,4 million d'USD seront apportés par le gouvernement national, 0,6 million d'USD par les bénéficiaires, 1,4 million d'USD par le Centre national pour la recherche et la vulgarisation agricoles, et 0,3 million d'USD par le Fonds pour le développement et l'emploi, la Jordan Enterprise Development Corporation et la Jordan Standards and Metrology Organization

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 66 500 bénéficiaires  
**Supervision directe par le FIDA**

### **MAROC: Programme de développement rural des zones de montagne – Phase I**

L'objectif global du programme est de contribuer à réduire la pauvreté de 30% d'ici à 2030 et d'améliorer les conditions de vie des populations rurales des zones de montagne. Le programme interviendra dans 32 communes rurales des provinces de Séfrou et d'Azilal, et sera exécuté sur une période de 15 ans, en trois phases de cinq années chacune. La phase I du programme comprendra deux composantes principales: développement et valorisation des filières agricoles; et gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et diversification. Il ciblera les communautés rurales caractérisées par une forte incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité, les zones à sols fortement dégradés, et les femmes et les jeunes.

**Montant approuvé du prêt:** 16,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 25,5 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 1,2 million de DTS (équivalant approximativement à 2,0 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 50,0 millions d'USD, dont 13,5 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 2,0 millions d'USD par les bénéficiaires et 6,5 millions d'USD par un cofinancement du FEM

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 64 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **SOUDAN: Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience**

Ce programme interviendra dans cinq États: Nil bleu, Kordofan du Nord, Sennar, Kordofan de l'Ouest et Nil blanc. L'objectif global est de renforcer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus et la résilience climatique des ménages pauvres dans les communautés pastorales. Les objectifs de développement sont d'accroître les possibilités de revenus et d'améliorer les conditions de vie des communautés dont la subsistance repose sur l'élevage. Le programme comportera trois composantes: développement commercial de l'élevage; gestion des ressources naturelles à assise communautaire et renforcement des capacités d'adaptation; et entreprises rurales et développement social. Il aura pour cible principale les ménages économiquement marginalisés et les ménages pauvres, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes hommes pauvres vivant en milieu rural à la recherche de possibilités génératrices de revenus. Les transformateurs, les prestataires de services et les opérateurs du secteur privé des principales chaînes de valeur de l'élevage constitueront le groupe cible secondaire.

**Montant approuvé du don du FIDA:** 16,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 24,5 millions d'USD)

**Montant approuvé du don de l'ASAP:** 4,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,0 millions d'USD)

**Coût total du programme:** estimé à 119,2 millions d'USD, dont 9,5 millions d'USD seront apportés par le gouvernement fédéral, 9,0 millions d'USD par les bénéficiaires, 8,5 millions d'USD à titre de cofinancement par le Fonds pour les pays les moins avancés/FEM, et 3,0 millions d'USD par la Banque centrale du Soudan. On prévoit une contribution des banques locales à hauteur de 20,8 millions d'USD, et une participation de 36,9 millions d'USD de la part de partenariats public-privé

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 100 000 ménages

**Supervision directe par le FIDA**

### **TUNISIE: Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine**

Ce projet créera de nouvelles possibilités d'emplois pour les populations rurales vulnérables de trois délégations du Gouvernorat de Médenine: Ben Guerdane, Beni Khedache et Sidi Makhlof. Il renforcera la résilience des systèmes de production agropastoraux et des filières connexes. Il vise spécifiquement à donner aux acteurs publics et privés les moyens de gérer et de développer durablement les territoires locaux et les filières agropastorales. Pour atteindre ces objectifs, le projet prévoit la mise en œuvre de trois composantes: renforcement de la résilience des systèmes agropastoraux; développement de filières et de terroirs; et renforcement des capacités. Le projet concernera les petits éleveurs possédant moins de 50 têtes de petits ruminants ou moins de cinq têtes de camelins, et les petits agriculteurs disposant d'une superficie de moins de 20 hectares de parcours en pluvial. Les femmes et les jeunes seront également ciblés.

**Montant approuvé du prêt:** 12,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 19,5 millions d'USD)

**Coût total du projet:** estimé à 36,8 millions d'USD, dont 10,1 millions d'USD seront apportés par le gouvernement national, 0,8 million d'USD par les bénéficiaires, 3,5 millions d'USD par l'Union européenne, et 2,9 millions d'USD par la Banque nationale de crédit à titre de cofinancement

**Nombre approximatif de personnes concernées:** 75 200 habitants

**Supervision directe par le FIDA**

## **Dons**

Au FIDA, les dons ont toujours constitué un instrument essentiel pour l'élimination de la pauvreté rurale. Ils servent de complément à nos projets d'investissement en favorisant la recherche sur des approches et des options techniques innovantes dont bénéficieront les populations rurales pauvres, et en renforçant les capacités d'action en faveur des pauvres au sein de nos institutions partenaires. Depuis 1978, le FIDA a engagé, sous forme de dons, 970,1 millions d'USD (voir tableau 2) pour mettre à l'essai et diffuser de nouvelles techniques agricoles utiles aux pauvres, mettre au point de nouvelles approches organisationnelles au niveau communautaire et au-delà, et pour exercer une influence sur les politiques. Le FIDA accorde des dons à des gouvernements, des institutions de recherche, des organisations non gouvernementales, des organisations du secteur privé et de la société civile, et d'autres centres d'excellence jouant un rôle dans la réduction de la pauvreté rurale.

Certains dons du FIDA sont spécifiques à un pays, tandis que d'autres sont d'intérêt régional ou même mondial, suivant la nature de l'innovation et l'ampleur de l'intervention. Nous avons approuvé en 2014 des dons d'un montant total de 51,1 millions d'USD: 39,5 millions d'USD sous forme de dons mondiaux et régionaux et 11,6 millions d'USD sous forme de dons octroyés à des pays spécifiques, y compris une somme de 1,0 million d'USD sous la forme de petits dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.

Les dons octroyés à des activités exécutées dans des pays spécifiques renforcent la capacité du FIDA sur deux plans:

- participer à des activités stratégiques et catalytiques à l'échelon national, dans les domaines de la gestion des savoirs, de la concertation sur les politiques et de leur analyse, et du partenariat;
- jouer, en matière de réduction de la pauvreté rurale, un rôle pilote pour des approches innovantes susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle dans le cadre de projets d'investissement.

Ces dons sont étroitement liés aux programmes de pays du FIDA, et établissent des liens entre les opérations conduites au sein d'un même pays. Ils impliquent souvent une mobilisation et un renforcement des capacités institutionnelles des organisations nationales et de celles de la société civile. Cela leur permet d'aborder les questions nationales et locales et d'appuyer l'établissement de partenariats, la création de plateformes de concertation sur les politiques, et la transformation institutionnelle dans un sens favorable aux pauvres.

Le FIDA est membre du Conseil du Fonds du CGIAR, qui joue le rôle d'organe stratégique de financement pour harmoniser les décisions de financement, assurer l'obligation redditionnelle, et approuver et financer les programmes de recherche du CGIAR. Le FIDA a dédié un guichet subsidiaire spécifique à la recherche agricole pour le développement (AR4D), afin de mieux focaliser les investissements sous forme de dons sur les sources les plus prometteuses de techniques agricoles durables et utiles aux pauvres. Le guichet appuie les institutions de recherche agricole (membres ou non du CGIAR) ayant déjà fait leurs preuves dans les environnements pauvres en ressources et défavorisés où intervient le FIDA.

Par le biais du programme de dons, nous avons aussi renforcé nos partenariats avec les partenaires de cofinancement et les centres d'excellence participant à la recherche agricole pour le développement. Ainsi, un don du FIDA a appuyé l'élaboration du premier Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique, lancé par le Président du FIDA sous l'impulsion du Forum pour la recherche agricole en Afrique, à la réunion de Johannesburg, en novembre 2014. L'Agenda scientifique représente un pas important vers la transformation de l'agriculture africaine. Il vise à renforcer la capacité du continent de mobiliser une science qui réponde véritablement au contexte particulier de

l'Afrique et qui améliore les moyens de subsistance des populations rurales pauvres. De nombreux pays africains, des investisseurs et des donateurs multilatéraux ont déjà promis leur appui à l'Agenda. Les activités qui en dériveront seront alignées sur le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine et y seront intégrées.

Nous sommes parvenus, par le biais de notre appui au système mondial de recherche agricole, à attirer l'attention sur les préoccupations prioritaires des populations rurales pauvres. Les petits exploitants agricoles et les ruraux pauvres, femmes et hommes, participent activement aux projets de recherche agricole que nous soutenons. En 2014, les programmes appuyés par des dons du FIDA au titre du guichet AR4D ont atteint un total de 11,7 millions d'USD.

Le FIDA assure aussi la gestion des fonds mis à disposition de l'AR4D par la Commission européenne et ciblant spécifiquement des programmes de recherche appliquée utiles aux pauvres et conduits par le CGIAR. Les divers accords signés depuis 2007 avec la Commission européenne ont porté le budget total à plus de 320,0 millions d'USD au cours des six dernières années. Environ 80% des dons financés par le FIDA au titre du guichet AR4D sont destinés à des programmes déterminés et conçus conjointement avec la Commission européenne, et financés par des fonds de la Commission européenne gérés par le FIDA.

**Tableau 12**  
**Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2010-2014**

Montants en millions d'USD<sup>a</sup>

		2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2010-2014	%
<b>Dons mondiaux/ régionaux</b>													
	Montant	37,1	72,5	41,7	82,9	53,7	75,2	42,9	85,8	39,5	77,3	214,9	78,4
	Nombre de dons	54		68		70		48		45		285	
<b>Dons à un pays spécifique</b>													
<i>Don autonome</i>	Montant	4,5	8,8	2,6	5,2	1,5	2,1	3,5	7,0	5,9	11,5	18,0	6,6
	Nombre de dons	16		5		4		8		11		44	
<i>Composante d'un prêt</i>	Montant	6,0	11,7	4,6	9,1	14,8	20,8	3,6	7,2	4,7	9,2	33,7	12,3
	Nombre de dons	10		6		14		7		6		43	
<b>Total dons à un pays spécifique</b>	Montant	10,4	20,3	7,2	14,3	16,3	22,9	7,1	14,2	10,6	20,7	51,6	18,8
	Nombre de dons	26		11		18		15		17		87	
<b>Autres dons au titre du CSD</b>													
	Montant	3,7	7,2	1,5	3,0	1,4	2,0	0,0	0,0	1,0	2,0	7,6	2,8
	Nombre de dons	8		4		2		0		2		16	
<b>Total de tous les guichets</b>	<b>Montant</b>	<b>51,2</b>	<b>100</b>	<b>50,4</b>	<b>100</b>	<b>71,5</b>	<b>100</b>	<b>50,0</b>	<b>100</b>	<b>51,1</b>	<b>100</b>	<b>274,2</b>	100,0
	<b>Nombre de dons</b>	<b>88</b>		<b>83</b>		<b>90</b>		<b>63</b>		<b>64</b>		<b>388</b>	

Sources: Oracle Business Intelligence, Feuille de suivi du Groupe assurance qualité, Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

## Résumé des dons d'un montant élevé

Dans le courant de l'année 2014, le Conseil d'administration a approuvé 27 dons d'un montant individuel supérieur à 500 000 USD, pour un total de 33,0 millions d'USD

**Africa Harvest Biotech Foundation International: Système d'exploitation intégré pour garantir aux petits agriculteurs d'Afrique orientale des moyens de subsistance durables (1,3 million d'USD).** Le programme contribuera à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie. Il s'appuiera, à cet effet, sur la diffusion de techniques culturales éprouvées et d'approches de la gestion du sol permettant d'améliorer la productivité agricole tout en assurant la durabilité de la base de ressources naturelles.

**Bioversity International: Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire – relier les filières de l'agrobiodiversité, l'adaptation au changement climatique et la nutrition: autonomiser les pauvres pour qu'ils puissent gérer le risque (1,0 million d'USD).** Le programme renforcera la capacité des agriculteurs, femmes et hommes, et d'autres acteurs des filières, y compris les communautés autochtones, de gérer les risques associés au changement climatique, à un statut nutritionnel insuffisant et à la perte d'autonomie économique.

**Développement international Desjardins: Améliorer l'accès à des services financiers ruraux durables en Afrique de l'Ouest et du Centre (950 000 USD).** L'objectif général est d'améliorer la durabilité, la pertinence et l'efficacité des interventions de finance rurale en faveur du groupe cible du FIDA, dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes (1,8 million d'USD).** Le programme facilitera l'élaboration, au plan sous-régional, d'une politique et d'un programme communs, et établira et encouragera une plateforme de savoirs reposant sur des données concrètes. Il facilitera en outre l'accès à l'emploi et l'adoption d'innovations et de meilleures pratiques pour le développement des entreprises.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Adaptation de la petite irrigation au changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre (1,2 million d'USD).** Le don a pour finalité générale d'améliorer la durabilité et l'adaptation des petits périmètres irrigués dans les principales zones agroécologiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le projet définira à cet effet les besoins relatifs à l'adaptation au changement climatique, et aidera les petits agriculteurs à mettre leurs périmètres irrigués à l'abri des aléas climatiques.

**Centre international de recherches agricoles dans les zones arides: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles grâce à des systèmes améliorés de production agricole intégrée dans la péninsule Arabique (1,5 million d'USD).** Le programme a pour but de tester, mettre au point et améliorer des modules de technologies adaptées. Il devra aussi transférer et diffuser ces modules, et développer les capacités des programmes de vulgarisation nationaux de promouvoir l'adoption de technologies ciblées.

**Centre international de recherches agricoles dans les zones arides: Améliorer la performance des filières ovine et caprine en faveur des pauvres en vue de renforcer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Éthiopie (1,2 million d'USD).** Le programme vise à donner aux petits éleveurs ovins et caprins, ainsi qu'à d'autres acteurs pauvres des filières, les moyens d'augmenter leurs

revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire en intensifiant la production et la commercialisation de moutons et de chèvres.

**Centre international d'agriculture tropicale: Alliance d'apprentissage pour l'adaptation de l'agriculture paysanne (1,0 million d'USD).** Le projet, mis en œuvre dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, a pour finalité d'optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale. Il vise, par son intervention, à donner aux responsables de l'élaboration et de l'application des politiques de développement agricole la possibilité de s'appuyer sur des données scientifiques pour prendre des décisions dans le contexte du changement climatique.

**Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes: Moyens de subsistance alternatifs pour la sécurité alimentaire et financière dans quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie (1,5 million d'USD).** Aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar, les petits exploitants agricoles tireront parti de l'introduction de techniques améliorées d'apiculture et de services de pollinisation. L'initiative favorisera des sources alternatives de moyens de subsistance, ainsi que l'amélioration des rendements des cultures et la conservation de la biodiversité.

**Instance internationale des femmes autochtones, Fondation Tebtebba et Kivulini Trust: Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones – appel à propositions 2014 (1,5 million d'USD).** L'objectif global est de favoriser le développement autonome dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'action du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones a pour but de renforcer les communautés et les organisations de populations autochtones.

**Organisation internationale du Travail: Renforcement du suivi-évaluation de l'égalité hommes-femmes dans l'emploi rural au Proche-Orient et en Afrique du Nord (1,7 million d'USD).** Le but d'ensemble du programme est de parvenir à l'égalité entre les sexes dans les résultats en termes d'emploi rural. À cet effet, le programme améliorera la gestion des projets et intégrera les questions de parité hommes-femmes dans les projets de développement grâce à des méthodes rigoureuses de suivi-évaluation. Il améliorera également les politiques et les investissements publics en matière d'emploi, par le biais d'une recherche orientée vers l'impact.

**Institut international de recherche sur l'élevage: Amélioration de la productivité grâce à des interventions dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage au Burundi et dans la région orientale de la République démocratique du Congo (1,4 million d'USD).** Le but est d'améliorer les revenus, la nutrition et la sécurité alimentaire. Le programme atteindra ses objectifs moyennant une intensification durable de systèmes agriculture-élevage reliés au marché, et en portant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

**Institut international de gestion des ressources en eau: De l'Afrique à l'Asie et vice versa – tester la capacité d'adaptation des systèmes agricoles sur terres inondables (1,2 million d'USD).** Le projet est mis en œuvre dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur l'eau, la terre et les écosystèmes. Il a pour but de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes pour les systèmes agricoles sur terres inondables, en s'appuyant sur la recherche, la documentation Sud-Sud et le partage d'expériences concrètes.

**Centre latino-américain pour l'économie humaine: Approfondissement et extension de la plateforme publique de concertation sur l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement rural en Amérique**

**latine et dans les Caraïbes (1,9 million d'USD).** Les bénéficiaires directs sont les agriculteurs familiaux, notamment ceux qui bénéficient des projets appuyés par le FIDA et qui auront ainsi accès à de meilleurs instruments de politique publique.

**Institut des ressources naturelles de l'Université de Greenwich: Améliorer la performance du secteur du manioc en Afrique de l'Ouest et du Centre (1,6 million d'USD).** Son but global est de permettre aux populations rurales pauvres d'Afrique de l'Ouest et du Centre de développer des exploitations agricoles et des entreprises non agricoles viables dans le secteur du manioc. Le programme mettra spécialement l'accent sur les femmes et les jeunes.

**Partnership for Economic Policy, Inc.: Soutien technique pour l'évaluation d'impact ex post de projets de développement rural (750 000 USD).** L'objectif est d'accroître l'utilisation de données factuelles dans la formulation des politiques et de mieux comprendre quelles mesures sont efficaces pour réduire la pauvreté rurale, où et pourquoi elles fonctionnent, et dans quelles conditions.

**PF Technical Advisory Services, Inc.: Programme régional sur les envois de fonds et l'investissement de la diaspora en faveur du développement rural (900 000 USD).** Le but de ce programme est de développer des modèles transposables en appui aux investissements des migrants et de leurs familles dans des entreprises rurales susceptibles de réduire la pauvreté au Pakistan et aux Philippines. Il vise à mobiliser les envois de fonds et à canaliser l'épargne des migrants et de leurs familles vers les institutions financières locales, dans les zones rurales, contribuant également à accroître l'activité économique et l'inclusion financière dans les zones rurales.

**Programme régional de formation au développement rural (PROCASUR): Amélioration du partage des connaissances et reproduction à plus grande échelle des innovations durables grâce à la méthode des itinéraires d'apprentissage – Phase II (1,0 million d'USD).** Le but global est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le cadre des projets financés par le FIDA en adoptant les meilleures pratiques et en reproduisant à plus grande échelle les innovations grâce à la méthode des itinéraires d'apprentissage.

**Secrétariat général de la Communauté du Pacifique: Renforcement des capacités pour une agriculture résiliente dans le Pacifique (1,0 million d'USD).** Le but global est de faire en sorte que les paysans des petits États insulaires du Pacifique utilisent des pratiques agricoles résilientes face au changement climatique et à d'autres risques naturels.

**Agence néerlandaise de développement international: Nouer des partenariats pour créer de la valeur: Promotion des partenariats public-privé-producteurs (4P) au sein des projets de développement de filières financés par le FIDA (2,3 millions d'USD).** Le programme a pour objectifs de faciliter l'identification, l'élaboration et le suivi des plans d'activité au niveau des pays. Il devra également développer les savoirs et les capacités sur les expériences réussies de développement de 4P.

**Stichting Oxfam Novib: Projet d'intégration des méthodologies axées sur les ménages dans la vulgarisation agricole, les filières et la finance rurale en Afrique subsaharienne (1,0 million d'USD).** L'objectif global est de contribuer à accroître la sécurité alimentaire, la sécurité nutritionnelle et la sécurité des revenus des ménages pauvres dans des districts ruraux du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

**Kilimo Trust: Échanges régionaux d'aliments de base dans la Communauté d'Afrique de l'Est – amener les petits exploitants à "gérer leurs activités agricoles comme une entreprise" grâce à des marchés régionaux de produits alimentaires ouverts à tous (920 000 USD).** L'objectif général du programme est de favoriser l'accroissement des revenus et l'accélération de la création de richesse pour les petits producteurs des denrées alimentaires visées par les programmes appuyés par le FIDA et par d'autres intervenants dans la région.

**Centre mondial d'agroforesterie: Régénération des terres dégradées pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en Afrique orientale et au Sahel – reproduire à plus grande échelle les expériences réussies dans ce domaine (1,5 million d'USD).** Le programme a pour but de réduire l'insécurité alimentaire et d'améliorer les moyens de subsistance des populations pauvres vivant dans les zones sèches de l'Afrique. Le programme s'attachera à régénérer des terres dégradées et à y rétablir une production arboricole, végétale et animale efficace et durable, ce qui aura pour effet d'accroître la rentabilité de la terre et de renforcer la résilience du paysage et des moyens de subsistance.

**Programme alimentaire mondial: Intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (3,0 millions d'USD).** Le but d'ensemble du programme est d'appuyer les efforts déployés, sur le plan médical, par les gouvernements, l'Organisation mondiale de la Santé et les partenaires pour gérer la flambée du virus Ebola. Il s'attachera, à cet effet, à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base des personnes et des communautés vulnérables affectées par la maladie.

### Récits recueillis sur le terrain

#### ***Pour les mères et les enfants, au Bangladesh, des petits poissons font une grande différence***

On estime à 20 millions le nombre de personnes qui souffrent, au Bangladesh, de carences en vitamines et en micronutriments. Cette situation est due, en partie, au fait qu'elles dépendent du riz, aliment pauvre en micronutriments. La malnutrition est particulièrement sévère dans le nord du Bangladesh, région frappée par la pauvreté, et dont l'infrastructure insuffisante demeure en grande partie inondée pendant la moitié de l'année.

C'est la raison pour laquelle "le FIDA met fortement l'accent, au Bangladesh, sur une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels", déclare Nigel Brett, chargé de programme de pays du FIDA. "Un produit nous intéresse particulièrement: il s'agit de petits poissons indigènes, extrêmement riches en micronutriments."

Le *mola* est l'un de ces poissons: ne mesurant pas plus de 8 centimètres de long, il est riche en calcium, en vitamine A, en fer et en zinc. Consommer du poisson tel que le *mola* peut constituer, pour les populations vulnérables, un moyen peu coûteux d'absorber davantage de micronutriments, ce qui est plus facile à partir du poisson qu'à partir des aliments d'origine végétale.

Pour encourager les personnes à cultiver ces poissons, excellents pour la santé, dans l'étang de leur ménage et dans les zones humides, le FIDA apporte un appui au projet Petits poissons et nutrition. Cette initiative, appuyée par un don, est exécutée par le WorldFish Center, organisation internationale de recherche à but non lucratif et membre du Consortium du CGIAR.

Le projet a formé environ 250 paysans, dont 150 femmes, à la culture durable du *mola*. Ces paysans pilotes ont diffusé le message aux autres membres de leur communauté. Aujourd'hui, 2 000 paysans de la région ont des *mola* dans leurs étangs.

"Ils peuvent transporter ces poissons d'un étang à l'autre", déclare M. Benoy Kumar Barman, chercheur principal au WorldFish Center. "Fondamentalement, la communauté fournit le poisson de manière autonome."

De tout temps, les paysans ont élevé dans leurs étangs des poissons de plus grande taille, comme les carpes, et rejeté les petits poissons indigènes, considérés comme une capture secondaire trop petite pour une exploitation rentable. Lorsqu'ils consommaient ces petits poissons, ils en coupaient la tête, jetant ainsi par mégarde d'importants nutriments.



Des enfants attendent un repas enrichi aux petits poissons, spécialement cuisiné pour eux.

Bangladesh: projet Petits poissons et nutrition ©FIDA

[Regardez la vidéo](#)

Ils sont aujourd'hui mieux informés. Le projet a dispensé aux femmes un enseignement en matière de nutrition, avec notamment des cours sur la manière de préparer le poisson. L'un des principaux objectifs est d'améliorer la nutrition parmi les enfants de six mois (au moment de l'introduction d'une alimentation supplémentaire en complément à l'allaitement) à deux ans. Le *mola* a une saveur douce qui plaît aux jeunes enfants. Ils l'absorbent sous la forme d'une poudre mise au point par le projet et combinant du riz, de la patate douce à chair orangée et du poisson mélangés à de l'huile.

Les petits poissons ont fait une grande différence pour les vies des enfants. Les retards de croissance ont diminué de 15 points de pourcentage dans la zone du projet, passant de 56% des enfants à 41%.

"Au sein de la communauté, les enfants ne souffrent plus de malnutrition", déclare Latifah Begun, formatrice communautaire en matière de nutrition. "Ils sont plus solides et de manière générale en meilleure santé."

Beaucoup plus d'enfants pourraient être solides et en meilleure santé. Les chercheurs ont estimé que l'élevage de *mola* dans les quatre millions de petits étangs saisonniers que compte le pays pourrait apporter la dose annuelle recommandée de vitamine A pour plus de six millions de filles et de garçons.

Les femmes enceintes et allaitantes constituent aussi une cible de cette initiative; un condiment à base de poisson a été mis au point à leur intention. Une simple cuillerée de ce poisson séché, légèrement frit dans un mélange d'huile et d'épices, ajoute des nutriments essentiels au repas principal.

Outre une meilleure santé, les familles font également état d'une augmentation de leur revenu, puisqu'elles vendent les poissons qu'elles ne gardent pas pour leur propre consommation. La production de poisson a plus que doublé dans la zone du projet, la moyenne passant de 322 à 782 kilos par hectare. Pour chaque ménage, le revenu annuel de la production de poisson dans les étangs a augmenté en moyenne de 16 000 Tk (environ 207 USD).

Reconnaissant l'efficacité de l'initiative, le Gouvernement du Bangladesh reproduit déjà à plus grande échelle le projet Petits poissons et nutrition dans d'autres régions du pays. Un nouveau don, appuyé par le FIDA et la Commission européenne, sera utilisé pour renforcer la production et la consommation de petits poissons dans l'ensemble de l'Asie et de l'Afrique.

### ***Rendements accrus et meilleure résilience pour les petits riziculteurs en Asie du Sud***

Un don du FIDA a contribué aux travaux de recherche et de développement portant sur de nouvelles variétés de riz résistantes aux stress liés aux conditions climatiques rudes et changeantes en Asie du Sud et du Sud-Est. Les petits exploitants agricoles qui luttent pour produire assez de nourriture pour survivre, et dont les cultures sont soumises à des phénomènes météorologiques extrêmes, bénéficient désormais de meilleurs rendements et de cultures plus résilientes.

C'est en 2009 que le FIDA a lancé, en le finançant par un don, un programme d'Amélioration des moyens d'existence des petits riziculteurs pauvres d'Asie du Sud et du Sud-Est et de lutte contre la pauvreté, qui s'est poursuivi jusqu'en 2013. Le don a apporté un appui au Consortium de recherche sur la riziculture en environnement défavorable (CURE), qui étudie les moyens d'améliorer les systèmes de riziculture dans les écosystèmes fragiles.

Le CURE est une plateforme régionale pour l'établissement de partenariats en Asie du Sud et du Sud-Est entre les institutions chargées de la recherche et de la vulgarisation agricoles. Le CURE coopère avec des scientifiques de l'Institut international de recherches sur le riz et des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES) afin de trouver des moyens d'améliorer la productivité et de protéger les récoltes contre les stress environnementaux.

Les travaux du CURE sont axés sur diverses zones réparties sur dix pays d'Asie du Sud et du Sud-Est – Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Myanmar, Népal, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam. Les petits riziculteurs de ces zones sont confrontés à de nombreux défis, notamment la salinité des sols et les rudes conditions climatiques caractérisées par l'imprévisibilité des pluies, les inondations et la sécheresse.

En Asie du Sud, de nombreuses familles paysannes sont dépendantes de la production de riz, mais les rendements sont de plus en plus souvent faibles et instables. En cas de mauvaise récolte, les familles sautent des repas, les enfants cessent d'aller à l'école, et les personnes doivent quitter leurs communautés pour aller chercher du travail ailleurs.

Grâce au financement par ce don et aux quatre années de recherche et de développement, le CURE a créé plus de 88 nouvelles variétés de riz tolérantes au stress; elles ont été testées et homologuées et sont maintenant diffusées dans la région avec de bons résultats. L'amélioration de la productivité permet aux riziculteurs traditionnels de diversifier leurs activités génératrices de revenus et de parvenir à un meilleur niveau de vie.

Le CURE et les NARES ont aussi œuvré pour que tous les agriculteurs de la région, y compris dans les zones reculées, bénéficient de l'amélioration des systèmes de culture, du renforcement des capacités et de la formation aux nouvelles technologies. Ils ont élaboré et diffusé des lignes directrices et des modules d'information qui appuient l'emploi des nouvelles variétés et améliorent les rendements. Ces modules comprennent des informations sur la manière d'associer les cultures afin de réduire le risque de mauvaise récolte et d'améliorer la fertilité du sol, et sur la manière de gérer les applications d'engrais pour accroître les rendements en grains.



Les femmes jouent un rôle important dans la riziculture – ici, elles récoltent le paddy.  
Philippines: Amélioration des moyens d'existence des petits riziculteurs pauvres d'Asie du Sud et du Sud-Est et de lutte contre la pauvreté

©Consortium de recherche sur la riziculture en environnement défavorable (CURE)

Dans les dix pays, les paysans ont été associés aux essais des semences et au choix des variétés résistantes au stress, par le biais de systèmes à assise communautaire d'échange de semences. Le CURE a également appuyé la constitution de groupes bien organisés de producteurs de semences, et a fourni à cet effet une formation aux agriculteurs, aux chercheurs et aux scientifiques.

Dans toutes ses interventions, le CURE n'a pas perdu de vue les questions d'égalité entre les sexes en rapport avec la riziculture dans les zones fragiles. Le consortium a porté une attention particulière à la participation des femmes à la mise au point, l'essai et l'homologation de nouvelles variétés de riz, et au rôle que jouent les femmes dans la promotion des pratiques de gestion des ressources naturelles.

### ***Aider les gardiens de la biodiversité à s'adapter à un climat en cours de changement***

L'accès équitable et durable à la biodiversité est essentiel pour la sécurité alimentaire, la stabilité économique, la croissance et la réduction de la pauvreté. Le concept dit de la "conservation par le biais de l'utilisation durable" est fondamental pour les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles, qui utilisent et protègent la diversité végétale et animale dans le même temps qu'ils se nourrissent et nourrissent leurs communautés. De nombreux petits paysans exploitent des terres marginales, et vivent et travaillent en subissant les effets les plus rudes du changement climatique.

Aider ces paysans à développer des capacités de gestion de la biodiversité tout en s'adaptant au changement climatique constitue l'objectif du Programme d'intensification de la gestion de la biodiversité par les populations en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Ce programme est axé sur les savoirs et les expériences des populations autochtones et des communautés de petits exploitants agricoles, considérés comme une partie des réponses mondiales au changement climatique. Il a débuté en 2012 et il est appuyé par Stichting Oxfam Novib, avec un don du FIDA.

Opérationnelle au Pérou, au Viet Nam et au Zimbabwe, l'initiative concerne 83 000 ménages. Elle est axée sur les femmes, principales gardiennes et protectrices de la biodiversité. Au cours de la première année d'activité, 49 fermes-écoles ont été créées dans les trois pays.

Une enquête de référence a été entreprise en vue d'évaluer les tendances relatives au changement climatique et les stratégies traditionnelles d'adaptation pour la sécurité alimentaire. Elle visait à recenser les innovations les plus prometteuses à mettre en œuvre par les agriculteurs.

Au Zimbabwe, le programme intervient dans quatre districts où la pauvreté est élevée et la pluviométrie faible. Il touche 5 800 ménages, dont 60% sont dirigés uniquement par des femmes. Sur des exploitations d'une superficie inférieure à 1 hectare, ces agriculteurs cultivent principalement du maïs, ainsi que du sorgho, du mil, de l'arachide, du niébé, du soja et des pois bambara. Ils font état de périodes sèches plus longues et plus sévères, de périodes de végétation plus courtes, et d'une incidence accrue des ravageurs et des maladies par rapport au passé, et voient dans ces évolutions un fort signal de changement climatique.

Les fermes-écoles enseignent des stratégies d'adaptation face à ces défis. Avec un meilleur accès aux variétés végétales et aux matériels pour leur amélioration, les agriculteurs peuvent associer des variétés précoces et tardives et des variétés tolérantes à la sécheresse et résistantes aux ravageurs. À ce jour, les fermes-écoles ont introduit et évalué 483 variétés végétales, cultivars et lignées en ségrégation résilientes face au climat. Les paysans ont été ainsi en mesure d'améliorer leur planification agricole saisonnière. Au moyen d'outils de base mais efficaces, ils ont aussi enregistré des données météorologiques comme la pluviométrie et la direction du vent.



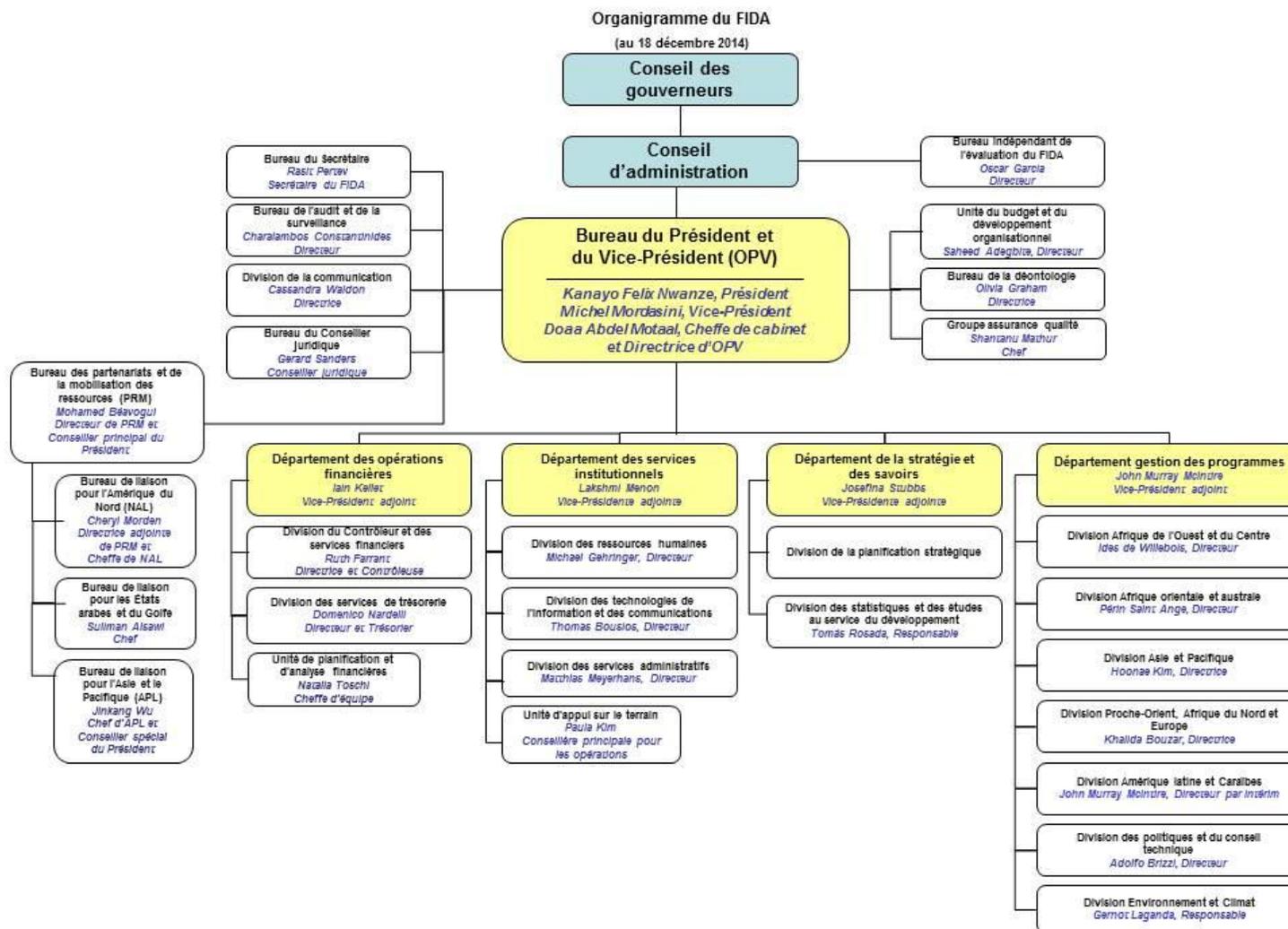
Des variétés locales cultivées dans la zone du programme. Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du haut: en main, maïs jaune, maïs blanc et pois bambara.  
Zimbabwe: Intensification de la gestion de la biodiversité par les populations en vue d'assurer la sécurité alimentaire  
©Oxfam Novib

Face à la baisse des rendements du maïs, les agriculteurs sont désireux de diversifier davantage leurs cultures et d'ajouter au maïs des cultures traditionnelles plus rustiques et ayant des périodes de végétation plus courtes. Nyarai Nekate, par exemple, a commencé à diversifier ses cultures pour améliorer sa résilience. Elle cultive désormais sept variétés de maïs, sept variétés de haricots, sept variétés de pois bambara, neuf variétés de niébé et huit variétés d'arachide. Elle préfère les variétés à cycle végétatif court pour atténuer son exposition aux risques.

Au Viet Nam et au Zimbabwe, le programme fait un usage novateur des journaux vidéo pour le partage d'idées et pour faire connaître les défis et les capacités des agriculteurs. Au moyen de caméras "flip", huit journaux vidéo ont été produits au cours de la première année. Projetés à l'occasion de sessions de sensibilisation et de formation, les journaux constituent également un instrument utile lors des réunions avec les responsables nationaux.

Le FIDA apporte maintenant son aide à la reproduction à plus grande échelle de ce programme mondial dans cinq autres pays – Inde, Mali, Myanmar, République démocratique populaire lao et Sénégal – grâce à un important investissement supplémentaire de 15,0 millions d'euros de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Une nouvelle approche thématique a été élaborée, focalisée sur trois domaines importants: entreprise semencière paysanne, femmes et nutrition, et espèces négligées et sous-utilisées.

# ORGANISATION, ÉTATS MEMBRES ET REPRÉSENTATION



## **Membres et représentants**

Au 31 décembre 2014, le FIDA comptait au total 173 pays membres – 24 pays de la Liste A, 12 de la Liste B et 136 de la Liste C, dont 50 appartenant à la Sous-Liste C1, 54 à la Sous-Liste C2 et 32 à la Sous-Liste C3, et un État membre (la Fédération de Russie) dont l'adhésion a été récemment approuvée et pour lequel le processus d'inscription sur une liste n'est pas encore achevé.

### **Liste A**

Allemagne  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse

### **Liste B**

Algérie  
Arabie saoudite  
Émirats arabes unis  
Gabon  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Iraq  
Koweït  
Libye  
Nigéria  
Qatar  
Venezuela (République bolivarienne du)

**Liste C****Sous-Liste C1****Afrique**

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Cameroun  
Comores  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Égypte  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Soudan du Sud  
Swaziland  
Tchad  
Togo  
Tunisie  
Zambie  
Zimbabwe

**Sous-Liste C2****Europe, Asie et Pacifique**

Afghanistan  
Albanie  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Bosnie-Herzégovine  
Cambodge  
Chine  
Chypre  
Croatie  
Ex-République yougoslave de Macédoine  
Fidji  
Géorgie  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Inde  
Israël  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Kiribati  
Liban  
Malaisie  
Maldives  
Malte  
Mongolie  
Myanmar  
Nauru  
Népal  
Nioué  
Oman  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
République arabe syrienne  
République de Corée  
République démocratique populaire lao  
République de Moldova  
République populaire démocratique de Corée  
Roumanie  
Samoa  
Sri Lanka  
Tadjikistan  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga  
Turquie  
Tuvalu (les)  
Vanuatu  
Viet Nam  
Yémen

**Sous-Liste C3****Amérique latine et Caraïbes**

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie (État plurinational de)  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
République dominicaine  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

**Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants<sup>3</sup>  
des États membres du FIDA  
au 31 décembre 2014<sup>4</sup>**

<b>Membre</b>	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>AFGHANISTAN</b>	Zia Uddin Nezam	—
<b>ALBANIE</b>	Shkelqim Cani	Ndoc Fasllia <i>(Janvier 2014)</i>  Alban Zusi <i>(Février 2014 - )</i>
<b>ALGÉRIE</b>	Abdelwahab Nouri	Rachid Marif
<b>ANGOLA</b>	Afonso Pedro Canga	Florêncio Mariano da Conceição de Almeida
<b>ANTIGUA-ET-BARBUDA</b>	—	—
<b>ARGENTINE</b>	— <i>(Janvier – Octobre 2014)</i>  Claudio Javier Rozencwaig <i>(Octobre 2014 – )</i>	—
<b>ARMÉNIE</b>	Sergo Karapetyan	Zohrab V. Malek
<b>AUTRICHE</b>	Edith Frauwallner	Klaus Oehler <i>(Janvier – Octobre 2014)</i>  Günther Schönleitner <i>(Octobre 2014 – )</i>
<b>AZERBAÏDJAN</b>	Vaqif Sadiqov	—
<b>BAHAMAS</b>	V. Alfred Gray	Eldred Edison Bethel
<b>BANGLADESH</b>	Abul Maal Abdul Muhith	Monzur Hossain
<b>BARBADE</b>	—	—
<b>BELGIQUE</b>	Vincent Mertens de Wilmars	—
<b>BELIZE</b>	—	—
<b>BÉNIN</b>	Fatouma Amadou Djibril <i>(Janvier – Août 2014)</i>  El Hadj Issa Azizou <i>(Août 2014 – )</i>	Rosemonde Deffon Yakoubou
<b>BHOUTAN</b>	Yeshey Dorji	Daw Penjo

<sup>3</sup> La trente-septième session du Conseil des gouverneurs, tenue les 19 et 20 février 2014, a été présidée par Son Excellence Luc Oyoubi (Gabon). Son Excellence Afonso Pedro Canga (Angola) et Son Excellence Pio Wennubst (Suisse) ont assuré la vice-présidence.

<sup>4</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée et du départ en fonctions du Gouverneur/Gouverneur suppléant concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2014 et/ou le départ postérieur à décembre 2014.

<b>BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)</b>	Antolín Ayaviri Gómez	Eduardo Ugarteche Paz Soldán
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	Nerkez Arifhodzic	Vesela Planinic
<b>BOTSWANA</b>	Oreeditse Sola Molebatsi <i>(Janvier – Décembre 2014)</i>	Micus Chimbombi
	Patrick P. Ralotsia <i>(Décembre 2014 – )</i>	
<b>BRÉSIL</b>	Miriam Aparecida Belchior	—
<b>BURKINA FASO</b>	Lucien Marie Noël Bembamba <i>(Janvier – Décembre 2014)</i>	Lassané Kabore
	Jean Gustave Sanon <i>(Décembre 2014 – )</i>	
<b>BURUNDI</b>	Tabu Abdallah Manirakiza	Odette Kayitesi
<b>CABO VERDE</b>	Manuel Amante da Rosa	Sónia Cristina Martins
<b>CAMBODGE</b>	Ouk Rabun	—
<b>CAMEROUN</b>	Clémentine Ananga Messina	Dominique Awono Essama
<b>CANADA</b>	Diane Jacovella	Cheryl Urban
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	Marie Noëlle Koyara <i>(Janvier – Octobre 2014)</i>	David Banzoukou <i>(Janvier – Octobre 2014)</i>
	David Banzoukou <i>(Octobre 2014 – )</i>	Mahamat Yacoub Taïb <i>(Octobre 2014 – )</i>
<b>TCHAD</b>	Moussa Mahamat Aggrey <i>(Janvier – Juillet 2014)</i>	Lagnaba Kakiang
	Amane Rosine Baïwong Djibergui <i>(Juillet 2014 – )</i>	
<b>CHILI</b>	Oscar Godoy Arcaya <i>(Janvier – Avril 2014)</i>	Konrad Paulsen Rivas <i>(Janvier – Avril 2014)</i>
	— <i>(Avril – Octobre 2014)</i>	— <i>(Avril 2014 – )</i>
	Luis Fernando Ayala Gonzalez <i>(Octobre 2014 – )</i>	
<b>CHINE</b>	Shi Yaobin	Zou Jiayi <i>(Janvier – Décembre 2014)</i>
		Yang Shaolin <i>(Décembre 2014 – )</i>
<b>COLOMBIE</b>	Juan Sebastián Betancur Escobar	María Victoria Salcedo Bolívar <i>(Janvier – Octobre 2014)</i>
		Adriana Isabel Vivas Rosero <i>(Octobre 2014 – )</i>

<b>COMORES</b>	Abdou Nassur Madi	Mohamed Ali Soilihi
<b>CONGO</b>	Rigobert Maboundou	Mamadou Kamara Dekamo
<b>ÎLES COOK</b>	—	—
<b>COSTA RICA</b>	—	—
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	—	—
<b>CROATIE</b>	Damir Grubiša	—
<b>CUBA</b>	Rodrigo Malmierca Díaz	Milagros Carina Soto Agüero <i>(Janvier – Novembre 2014)</i>
		— <i>(Novembre 2014 – )</i>
<b>CHYPRE</b>	George F. Poulides	Spyridon Ellinas
<b>RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE</b>	Kim Chun Guk	—
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</b>	— <i>(Janvier 2014)</i>	Hubert Ali Ramazani
	Jean Chrisostome Vahamwiti Mukesyayira <i>(Février – Décembre 2014)</i>	
	— <i>(Décembre 2014 – )</i>	
<b>DANEMARK</b>	Morten Jespersen	Maj Hessel <i>(Janvier – Août 2014)</i>
		Vibeke Gram Mortensen <i>(Août 2014 – )</i>
<b>DJIBOUTI</b>	Mohamed Ahmed Awaleh	Badri Ali Bogoreh <i>(Janvier – Août 2014)</i>
		— <i>(Août 2014 – )</i>
<b>DOMINIQUE</b>	Matthew Walter	—
<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Mario Arvelo Caamaño	—
<b>ÉQUATEUR</b>	—	Javier Ponce Cevallos
<b>ÉGYPTE</b>	Ayman Abouhadid <i>(Janvier – Juin 2014)</i>	Amr Mostafa Kamal Helmy
	Adel Tawfek El-Beltagy <i>(Juin 2014 – )</i>	
<b>EL SALVADOR</b>	Aida Luz Santos de Escobar	María Eulalia Jiménez Zepeda

<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>	— (Janvier – Août 2014)	— (Janvier – Août 2014)
	Alfredo Mitogo Mitogo Ada (Août 2014 – )	Salomón Nfa Ndong (Août 2014 – )
<b>ÉRYTHRÉE</b>	Arefaine Berhe	Zemedet Tekle Woldetatos (Janvier – Mars 2014)
		— (Mars – Septembre 2014)
		Fessehazion Pietros (Septembre 2014 - )
<b>ESTONIE</b>	Ruve Šank	Siim Tiidemann
<b>ÉTHIOPIE</b>	Tefera Derbew	Gessese Mulugeta Alemseged
<b>FIDJI</b>	Ropate Ligairi	—
<b>FINLANDE</b>	Anne Sipiläinen	Riikka Laatu
<b>FRANCE</b>	Anthony Requin	—
<b>GABON</b>	Julien Nkoghe Bekale (Janvier 2014)	Rachelle Ewomba-Jocktane
	Luc Oyoubi (Février 2014 – )	
<b>GAMBIE</b>	Solomon Owens	Lang Yabou
<b>GÉORGIE</b>	Shalva Pipia (Janvier – Août 2014)	Karlo Sikharulidze
	Otar Danelia (Août 2014 – )	
<b>ALLEMAGNE</b>	Uta Böllhoff (Janvier – Juillet 2014)	Martin Dippl (Janvier – Juillet 2014)
	Peter Failer (Juillet 2014 – )	— (Juillet 2014 – )
<b>GHANA</b>	Clement Kofi Humado (Janvier – Septembre 2014)	Evelyn Anita Stokes-Hayford
	Fifi Fiavi Franklin Kwetey (Septembre 2014 – )	
<b>GRÈCE</b>	Themistoklis Demiris	Nike Ekaterini Koutrakou
<b>GRENADE</b>	Roland Bhola	—
<b>GUATEMALA</b>	Stephanie Hochstetter Skinner-Klée	Sylvia Wohlers de Meie
<b>GUINÉE</b>	Jacqueline Sultan	Mamady Condé (Janvier – Juillet 2014)
		— (Juillet 2014 – )

<b>GUINÉE-BISSAU</b>	—	—
<b>GUYANA</b>	Leslie Ramsammy	George Jervis
<b>HAÏTI</b>	Wilson Laleau (Janvier – Novembre 2014)	—
	— (Novembre 2014 – )	
<b>HONDURAS</b>	Jacobo Regalado Weizemblut (Janvier 2014)	Nehemías Martínez
	Jorge Lobo (Février – Avril 2014)	
	Jacobo Páz Bodden (Avril 2014 – )	
<b>HONGRIE</b>	Zoltán Kálmán (Janvier – Octobre 2014)	Dávid Mezei (Janvier – Juillet 2014)
	— (Octobre 2014 – )	— (Juillet 2014 – )
<b>ISLANDE</b>	Maria Erla Marelsdóttir	Hermann Örn Ingólfsson
<b>INDE</b>	Palaniappan Chidambaram (Janvier – Juin 2014)	Shaktikanta Das (Janvier – Avril 2014)
	Arun Jaitley (Juin 2014 – )	Dinesh Sharma (Avril 2014 – )
<b>INDONÉSIE</b>	Bambang Brodjonegoro	Lukita Dinarsyah Tuwo
<b>IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’)</b>	Hamid Baeidi-Nejad (Janvier 2014)	—
	Peiman Seadat (Février 2014 – )	
<b>IRAQ</b>	Izuldine Aldawla (Janvier – Septembre 2014)	Hassan Janabi (Janvier – Octobre 2014)
	Falah Hassan Zeidan (Septembre 2014 – )	Saywan Sabir Mustafa Barzani (Octobre 2014 – )
<b>IRLANDE</b>	Bobby McDonagh	— (Janvier 2014)
		Damien Kelly (Février 2014 – )
<b>ISRAËL</b>	—	—

<b>ITALIE</b>	Fabrizio Saccomanni (Janvier – Avril 2014)	—
	— (Avril – Juillet 2014)	
	Enrico Morando (Juillet 2014 – )	
<b>JAMAÏQUE</b>	Roger Clarke (Janvier – Septembre 2014)	Donovan Stanberry
	— (Septembre 2014 – )	
<b>JAPON</b>	Masaharu Kohno (Janvier – Août 2014)	Yoshiki Takeuchi (Janvier – Novembre 2014)
	— (Août – Novembre 2014)	Masanori Yoshida (Novembre 2014 – )
	Kazuyoshi Umemoto (Novembre 2014 – )	
<b>JORDANIE</b>	Ibrahim Saif	Radi Al-Tarawneh
<b>KAZAKHSTAN</b>	—	—
<b>KENYA</b>	Felix Kiptarus Koskei	Josephine Wangari Gaita
<b>KIRIBATI</b>	Tiarite George Kwong	Manikaoti Timeon
<b>KOWEÏT</b>	Anas K. Al-Saleh	Hesham I. Al-Waqayan
<b>KIRGHIZISTAN</b>	—	—
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO</b>	Phouphet Khamphounvong (Janvier – Juin 2014)	—
	Liane Thykeo (Juin 2014 – )	
<b>LIBAN</b>	Gloria Abouzeid	Rania Khalil Zarzour
<b>LESOTHO</b>	Lits'oane Simon Lits'oane	Mathoriso Molumeli
<b>LIBÉRIA</b>	Florence Chenoweth	Peter Korvah
<b>LIBYE</b>	—	—
<b>LUXEMBOURG</b>	Romain Schneider	— (Janvier 2014)
		Manuel Tonnar (Février 2014 – )
<b>MADAGASCAR</b>	Ravatomanga Rolland	—
<b>MALAWI</b>	Jermoth Ulemu Chilapondwa	Jeffrey H. Luhanga
<b>MALAISIE</b>	—	—

<b>MALDIVES</b>	Mohamed Shainee	Mohamed Iaad Hameed (Janvier – Mars 2014)
		Ahmed Munawwar (Mars – Avril 2014)
		Abdulla Nashid (Avril 2014 – )
<b>MALI</b>	Bocary Tereta	—
<b>MALTE</b>	Justin Zahra	Stefan Cachia
<b>ÎLES MARSHALL</b>	—	—
<b>MAURITANIE</b>	Sidi Ould Tah	— (Janvier – Juin 2014)
		Marièm Aouffa (Juin 2014 – )
<b>MAURICE</b>	Satya Veyash Faugoo (Janvier – Décembre 2014)	Moheenee Nathoo (Janvier – Avril 2014)
	Mahen Kumar Seeruttun (Décembre 2014 – )	Tej Asha Mudhoo (Avril 2014 – )
<b>MEXIQUE</b>	Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo	—
<b>MONGOLIE</b>	Khaltmaagiin Battulga (Janvier – Août 2014)	Shijeekhuu Odonbaatar
	Sharavdorj Tuvdendorj (Août 2014 – )	
<b>MAROC</b>	—	Ali Lamrani
<b>MOZAMBIQUE</b>	Aiuba Cuereneia	Waldemar Fernando de Sousa
<b>MYANMAR</b>	Myint Hlaing	Swai Tint (Janvier – Octobre 2014)
		— (Octobre – Décembre 2014)
		Myint Naung (Décembre 2014 – )
<b>NAMIBIE</b>	John Mutorwa	Petrus N. Iilonga
<b>NAURU</b>	— (Mars – Septembre 2014)	— (Mars – Septembre 2014)
	Elkoga Gadabu (Septembre 2014 – )	Michael Aroi (Septembre 2014 – )

<b>NÉPAL</b>	— (Janvier 2014)	Jaya Mukunda Khanal
	Tek Bahadur Thapa Gharti (Février – Mars 2014)	
	Hari Prasad Parajuli (Mars 2014 – )	
<b>PAYS-BAS</b>	Lilianne Ploumen	Gerda Verburg
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	Trevor Donald Matheson	Anthe Crawley
<b>NICARAGUA</b>	Mónica Robelo Raffone	—
<b>NIGER</b>	Abdou Labo (Janvier – Novembre 2014)	Amadou Touré
	Maïdagi Allambeye (Novembre 2014 – )	
<b>NIGÉRIA</b>	Akinwumi A. Adesina	Yerima Lawan Ngama
<b>NIOUÉ</b>	—	—
<b>NORVÈGE</b>	Leni Stenseth	Espen Gullikstad (Janvier – Mars 2014)
		Mariann Murvoll (Mars 2014 – )
<b>OMAN</b>	Isshaq Al-Roqqeishy	Said Nasser Al-Harthy (Janvier 2014)
		— (Février – )
<b>PAKISTAN</b>	Sikandar Hayat Khan Bosan	Nargis Sethi (Janvier – Juillet 2014)
		Muhammad Saleem Sethi (Juillet 2014 – )
<b>PANAMA</b>	Frank George De Lima Gercich (Janvier – Juillet 2014)	Guido Juvenal Martinelli Endara (Janvier – Septembre 2014)
	Dulcideo de La Guardia (Juillet 2014 – )	Iván Alexei Zarak Arias (Septembre 2014 – )
<b>PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE</b>	Don Polye (Janvier – Novembre 2014)	—
	Patrick Pruaitch (Novembre 2014 – )	
<b>PARAGUAY</b>	Germán Hugo Rojas Irigoyen	Pedro Daniel Correa Ramírez
<b>PÉROU</b>	—	—
<b>PHILIPPINES</b>	Cesar V. Purisima	—

<b>PORTUGAL</b>	Cláudia Isabel Anacleto Pereira da Costa de Cerca Coelho	Rosa Maria Fernandes Lourenço Caetano
<b>QATAR</b>	— (Janvier – Avril 2014)	—
	Abdulla Bin Eid Salman Al Sulaiti (Avril – Novembre 2014)	
	— (Novembre 2014 – )	
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Bae Jae Hyun	Lee Eun Jeong
<b>RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA</b>	Viorel Gutu	Elena Matveeva
<b>ROUMANIE</b>	Achim Irimescu	Dana Manuela Constantinescu
<b>FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>	— (Mars – Avril 2014)	— (Mars – Avril 2014)
	Andrey Bokarev (Avril 2014 – )	Vladimir Kuznetsov (Avril 2014 – )
<b>RWANDA</b>	Agnes Matilda Kalibata (Janvier – Août 2014)	—
	Géraldine Mukeshimana (Août 2014 – )	
<b>SAINT-KITTS-ET-NEVIS</b>	— (Janvier – Novembre 2014)	— (Janvier – Novembre 2014)
	Nigel Alexis Carty (Novembre 2014 – )	Ashton Stanley (Novembre 2014 – )
<b>SAINTE-LUCIE</b>	Moses Jn Baptiste	Hurbert Emmanuel
<b>SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES</b>	—	—
<b>SAMOA</b>	Faumuina Tiatia Liuga	Tialavea F.T. Seigafolava Hunt
<b>SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE</b>	Hélio Silva Vaz de Almeida (Janvier – Décembre 2014)	António Álvaro da Graça Dias (Janvier – Décembre 2014)
	Américo D'Oliveira Ramos (Décembre 2014 – )	Teodorico De Campos (Décembre 2014 – )
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Fahad bin Abdulrahman Balghunaim (Janvier – Décembre 2014)	Sulaiman al-Turki
	— (Décembre 2014 – )	
<b>SÉNÉGAL</b>	Papa Abdoulaye Seck	Seynabou Badiane
<b>SEYCHELLES</b>	Bernard Francis Shamlaye	—
<b>SIERRA LEONE</b>	Joseph Sam Sesay	Jongopie Siaka Stevens

<b>ÎLES SALOMON</b>	—	—
<b>SOMALIE</b>	Abdirizak Omar Mohamed <i>(Janvier 2014)</i>	Ibrahim Hagi Abdulkadir
	Abdi Ahmed Mohamed <i>(Février 2014 - )</i>	
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	Nomatemba Tambo	Marc Jürgens
<b>SOUDAN DU SUD</b>	Beda Deng Machar	—
<b>ESPAGNE</b>	Francisco Javier Elorza Cavengt	Vicente Canelles Montero
<b>SRI LANKA</b>	Nawalage Bennet Cooray	Gothami Indikadahena <i>(Janvier - Octobre 2014)</i>
		Dolugala Watte Jinadasa <i>(Octobre 2014 - )</i>
<b>SOUDAN</b>	Ibrahim Mahmoud Hamed	Ahmed Magdoub Ahmed <i>(Janvier - Décembre 2014)</i>
		Majdi Hassan Mohamed Yasin <i>(Décembre 2014 - )</i>
<b>SURINAME</b>	Jaswant Sahtoe	—
<b>SWAZILAND</b>	Moses Vilakati	Bongani Masuku
<b>SUÈDE</b>	Tanja Rasmusson <i>(Janvier - Novembre 2014)</i>	Per Örnéus
	Ulrika Modeer <i>(Novembre 2014 - )</i>	
<b>SUISSE</b>	—	—
	<i>(Janvier 2014)</i>	<i>(Janvier 2014)</i>
	Pio Wennubst <i>(Février 2014 - )</i>	Daniel Birchmeier <i>(Février 2014 - )</i>
<b>RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE</b>	Ahmad Fateh Al-Qadery	Amer Husni Lutfi <i>(Janvier - Août 2014)</i>
		— <i>(Août 2014 - )</i>
<b>TADJIKISTAN</b>	Sulton Valiev	—
<b>THAÏLANDE</b>	Chavalit Chookajorn	—
<b>EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE</b>	—	—
<b>TIMOR-LESTE</b>	Mariano Assanami Sabino	—
<b>TOGO</b>	Ouro Koura Agadazi	Akla-Esso M'Baw Arokoum
<b>TONGA</b>	—	—
<b>TRINITÉ-ET-TOBAGO</b>	Devant Maharaj	John C.E. Sandy

<b>TUNISIE</b>	Lamine Doghri (Janvier – Août 2014)	—
	(Août 2014 – )	—
<b>TURQUIE</b>	Mehmet Mehdi Eker	Hakki Akil (Janvier – Mars 2014)
		(Mars 2014 - )
<b>TUVALU (LES)</b>	—	—
<b>UGANDA</b>	Maria Kiwanuka	—
<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Obeid Humaid Al Tayer	Younis Haji Al Khouri
<b>ROYAUME-UNI</b>	Neil Briscoe	Elizabeth Nasskau
<b>RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE</b>	Christopher Chiza	James Alex Msekela
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Jacob J. Lew	—
<b>URUGUAY</b>	Alberto Breccia Guzzo	—
<b>OUZBÉKISTAN</b>	— (Janvier – Juin 2014)	Yashin Khidirov
	Ravshan Usmanov (Juin 2014 – )	
<b>VANUATU</b>	—	—
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	— (Janvier – Juin 2014)	Gladys Francisca Urbaneja Durán
	Simón A. Zerpa Delgado (Juin 2014 – )	
<b>VIET NAM</b>	Truong Chi Trung	Nguyen Thanh Do
<b>YÉMEN</b>	Farid Ahmed Mujawar	Khalid Abdulrahman Al-Akwa (Janvier – Octobre 2014)
		Haytham Abdulmomen Shoja'aadin (Octobre 2014 – )
<b>ZAMBIE</b>	—	—
<b>ZIMBABWE</b>	Joseph M. Made	—

## LISTE DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2014<sup>5</sup>

<b>MEMBRE</b>		<b>MEMBRE SUPPLÉANT</b>	
<b>Liste A</b>			
<b>CANADA</b>	Michael Gort	<b>FINLANDE</b>	Merja Ethel Sundberg
<b>FRANCE</b>	Martin Landais	<b>BELGIQUE</b>	Marc Heirman <i>(Janvier – Juillet 2014)</i>
			— <i>(Août – Octobre 2014)</i>
			Guy Beringhs <i>(Novembre 2014 –)</i>
<b>ALLEMAGNE</b>	Michael Bauer <i>(Janvier – Juin 2014)</i>	<b>SUISSE</b>	Christina E. Grieder
	Otmar Greiff <i>(Juin 2014 –)</i>		
<b>ITALIE</b>	Raffaella Di Maro <i>(Janvier – Juin 2014)</i>	<b>PORTUGAL</b>	Ana Barreto <i>(Janvier – Juillet 2014)</i>
	Adolfo Di Carluccio <i>(Juillet 2014 –)</i>		— <i>(Août – Novembre 2014)</i>
			Ana Margarida Ferreira <i>(Décembre 2014 –)</i>
<b>JAPON</b>	Hideya Yamada <i>(Janvier – Juin 2014)</i>	<b>DANEMARK</b>	Maj Hessel <i>(Janvier – Juillet 2014)</i>
	Osamu Kubota <i>(July 2014 –)</i>		Vibeke Gram Mortensen <i>(Août 2014 –)</i>
<b>NORVÈGE</b>	Jostein Leiro	<b>SUÈDE</b>	Erik Jonsson
<b>ROYAUME-UNI</b>	Elizabeth Nasskau	<b>PAYS-BAS</b>	Wierish Ramsoekh
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Karen Mathiasen <i>(Janvier – Avril 2014)</i>	<b>ESPAGNE</b>	Francisco Capote
	— <i>(Mai 2014 –)</i>		

<sup>5</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du représentant concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2014 et/ou le départ postérieur à décembre 2014.

## Liste B

<b>KOWEÏT</b>	Yousef Ghazi Al-Bader	<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Yousuf Mohammed Bin Hajar
<b>NIGÉRIA</b>	Yaya O. Olaniran	<b>QATAR</b>	—
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Bandar Bin Abdel Mohsin Al-Shalhoob	<b>INDONÉSIE</b>	Hari Priyono
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Beatriz Bolívar <i>(Janvier – Juin 2014)</i> Santiago Lazo Ortega <i>(Juillet – Septembre 2014)</i> Patricia Febles Montes <i>(Octobre 2014 –)</i>	<b>ALGÉRIE</b>	Nourdine Lasmi

## Liste C

### Sous-Liste C1

<b>ANGOLA</b>	Carlos Alberto Amaral	<b>MAURICE</b>	Ram Prakash Nowbuth <i>(Janvier – Avril 2014)</i> Ashis Kumar Hoolass <i>(Mai 2014 –)</i>
<b>ÉGYPTE</b>	Abdelbaset Ahmed Aly Shalaby	<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>	Josefina Milam Tang <i>(Janvier – Avril 2014)</i> — <i>(Mai 2014 –)</i>

### Sous-Liste C2

<b>CHINE</b>	Zhang Zhengwei	<b>PAKISTAN</b>	—
<b>INDE</b>	Shaktikanta Das <i>(Janvier – Mars 2014)</i> Dinesh Sharma <i>(Avril 2014 –)</i>	<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	— <i>(Janvier – Juin 2014)</i> Lee Eun Jeong <i>(Juillet 2014 –)</i>

### Sous-Liste C3

<b>BRÉSIL</b>	Benvindo Belluco	<b>ARGENTINE</b>	Gustavo O. Infante
<b>MEXIQUE</b>	Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo	<b>GUATEMALA</b>	Stephanie Hochstetter Skinner-Klée

## **PUBLICATIONS EN 2014<sup>6</sup>**

La présente bibliographie contient une sélection de publications. Les publications et les documents techniques portent sur des sujets spécialisés, apportent une contribution originale aux questions examinées et sont publiés par le FIDA. Les publications diffusées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) présentent des évaluations indépendantes de nos résultats. Les documents d'orientation, les rapports techniques, les articles et les textes rédigés par le personnel et publiés en dehors du FIDA figurent aussi sur cette liste, ainsi qu'une sélection de publications externes avec l'appui du FIDA.

Enfin, nous indiquons des liens vers certains de nos supports de communication. La présente section offre un échantillon des différents types de support d'information et de plaidoyer que nous produisons afin de faire mieux connaître l'impact de l'action du FIDA et ses principaux domaines d'activité.

### ***Publications techniques et rapports***

#### **Changement climatique**

- Guidelines for integrating climate change adaptation into fisheries and aquaculture projects
- A field practitioner's guide. Institutional and organizational analysis and capacity strengthening
- Comprehensive environment and climate change assessment in Viet Nam
- The IFAD-GEF advantage. Partnering for a sustainable world
- Earth observation support for the International Fund for Agricultural Development
- The smallholder advantage. A new way to put climate finance to work

#### **L'agriculture familiale**

- Family farming in Latin America. A new comparative analysis

#### **Problématique hommes-femmes**

- Dossier: égalité entre les sexes et développement rural: Andean countries (Anglais); Central America and Mexico (Anglais | Espagnol); the Caribbean (Anglais | Espagnol); East and Southern Africa (Anglais); Europe and Central Asia (Anglais); Proche-Orient et Afrique du Nord (Anglais | Arabe | Français)
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes – Actions et résultats du FIDA (2014) (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)
- Gender and family farming in Asia and the Pacific (2014)
- Household methodologies toolkit: Teaser; How to do note; Études de cas:
  - Transformative household methodology, Ethiopia
  - Gender action learning system in Ghana, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone and Uganda
  - Men's travelling conference, Kenya
  - Household approach for gender, HIV/AIDS mainstreaming, Malawi
  - Family life model, Uganda
  - Household mentoring, Uganda
  - Household approach, Zambia
  - Chiefs' and traditional leaders' involvement in social and economic empowerment of rural communities, Zambia
  - Men's campfire conference, Zambia
- Aller de l'avant: briser le plafond de verre – Rapport de l'événement spécial
- Rural women's leadership programme – Madagascar, Nepal, the Philippines and Senegal: good practices and lessons learned (2010-2013)
- The gender advantage: women on the front line of climate change

---

<sup>6</sup> Sauf indication contraire, toutes les publications sont rédigées dans la langue utilisée pour le titre.

### **Services financiers sans exclusive**

- Community-based financial organizations toolkit: Teaser, How to do note, Lessons learned
- Key performance indicators and performance-based agreements toolkit: Teaser, How to do note, Lessons learned
- Lines of credit toolkit: Teaser, How to do note, Lessons learned
- Loan guarantee funds toolkit: Teaser, How to do note, Lessons learned

### **Régime foncier**

- Land tenure toolkit: Teaser; How to address land tenure in IFAD country strategies (RB-COSOPs); How to address land tenure in IFAD project design; How to do participatory land-use planning; Lessons learned on youth and land tenure; Lessons learned on pastoralism land rights and tenure
- Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

### **Pays à revenu intermédiaire**

- IFAD in middle-income countries. Lessons learned from Brazil

### **Nutrition**

- Améliorer la nutrition par le biais de l'agriculture (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)

### **Institutions et organisations de petits exploitants**

- Smallholder institutions and organizations analysis and capacity development toolkit: Teaser; How to analyse and strengthen social capital; How to strengthen community-based finance organizations; How to strengthen community-based natural resource management organizations; Lessons learned; Scaling up note
- A field practitioner's guide: institutional and organizational analysis and capacity strengthening

### **Petits États insulaires**

- IFAD's approach in small island developing states. A global response to island voices for food security ([http://www.ifad.org/english/sids/ifad\\_SIDS.pdf](http://www.ifad.org/english/sids/ifad_SIDS.pdf))

### **Filières**

- Sustainable inclusion of smallholders in agricultural value chains toolkit: Teaser, How to do note, Lessons learned

### **Envois de fonds**

- Global forum on remittances 2013 report
- Remittances and development in Senegal: opportunities for interventions to increase scale and impact – workshop summary

### **Jeunes**

- Appui des projets du FIDA aux jeunes ruraux: Leçons apprises (Anglais | Français | Espagnol)

### **Point de vue du FIDA**

- Le visage humain du développement. Investir dans les populations. (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)

### **Documents d'orientation**

- Mainstreaming policy dialogue: from vision to action – workshop report
- Post-2015 policy briefs
  - Promouvoir le développement en misant sur les liens entre milieu rural et milieu urbain (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)
  - Programme d'autonomisation pour l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)
  - Investir dans l'agriculture familiale au profit de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle mondiale (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)
  - Renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres (Anglais | Arabe | Espagnol | Français)

### **Publications du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

- Independent Office of Evaluation and Swiss Agency for Development and Cooperation: a partnership for better results
- Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) pour 2014
- Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (Anglais | Français | Espagnol)

### **Évaluations au niveau de l'institution**

- Politique du FIDA en matière de dons
- Reconstitutions des ressources du FIDA

### **Rapports de synthèses d'évaluations**

- Engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire
- Jeunes ruraux
- Gestion et conservation de l'eau

### **Évaluations du programme de pays**

- Bolivie
- Chine
- Équateur
- Indonésie
- Jordanie
- République de Moldova
- Sénégal
- Zambie

### **Évaluations de la performance des projets**

- Bhoutan: Programme de promotion de l'agriculture, de la commercialisation et des entreprises
- Bolivie: Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées
- Géorgie: Projet de développement rural
- Géorgie: Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres
- Lesotho: Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles
- Maurice: Programme de diversification rurale
- Maroc: Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz
- Soudan: Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash

### **Articles de périodiques et autres matériels publiés par les auteurs du FIDA**

- Colaiacono, M. et Kamau, F. 2013. Financing for development: re-examining the concept of resource mobilization for international organisations, a case study of the International Fund for Agricultural Development, *International Organisations Law Review*, 9(2), p.467-496.
- Colaiacono, M. 2013. Eurozone collective action clauses and specialised agencies of the United Nations: do CACs constitute expropriation under international law?, *International Law Research*, 2(1), p.174-184.
- Felloni, F., Muthoo, A. et Torralba, M. La experiencia de evaluación del Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (FIDA)/The Evaluation experience of the International Fund for Agricultural Development (IFAD), *Revista de Evaluación de Programas y Políticas Públicas* (Revue de programmes publics et d'évaluation des politiques), 3, p. 53-79. Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales – UNED, Departamento de Economía Aplicada y Estadística, Madrid, Espagne.

- Laganda, G. 2014. *What counts as evidence for policy makers who need to address the challenges of climate change? Government, public policy and management: a reader*. Department of Social Policy and Social Work, University of York, York, Royaume-Uni.
- Muthoo, A. Accountability and learning: two sides of the same coin. In: 10 years independent evaluation at the Asian Development Bank: evaluation for better results. p. 55-57, Banque asiatique de développement, Bureau indépendant de l'évaluation. Manille, Philippines.
- Nwanze, K.F. 2014. Global means urban and rural. *Huffington Post*. 26 mars 2014.
- Nwanze, K.F. et Swaminathan, M.S. 2014. Gender empowerment: a pathway to strengthening family farms, *The Asian Age*, 7 août 2014.
- Nwanze, K.F. 2014. Agriculture pays. Lettre ouverte aux chefs d'État de l'Union africaine, *The Africa Report*, 19 juin 2014.
- Nwanze, K.F. 2014. A healthy, peaceful and secure Africa is now within our grasp, Lettre ouverte au *Guardian*, 20 juin 2014.
- Rota, A. et Sehgal, K. 2014. FlexiBiogas – a climate change adaptation and mitigation technology, *Rural 21*, Vol. 48, n° 2/2014, p. 35-37.
- Vermeulen, S.J. (associé à Pramod Aggarwal, Bruce Campbell, Edward Davey, Elwyn Grainger-Jones and Xiangjun Yao) 2014. Changements climatiques, sécurité alimentaire et petits producteurs. Note d'information du CCAFS, CGIAR Research Programme on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS), Copenhague, Danemark.
- Wright, H., Vermeulen, S., Laganda, G., Olupot, M., Ampaire, E. et Jat, M.L. 2014. Farmers, food and climate change: ensuring community-based adaptation is mainstreamed into agricultural programmes. In: *Climate and Development*.

### **Publications externes avec l'appui du FIDA**

- *Decision tools for poultry development*. 2014. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie.
- Family poultry development: issues, opportunities and constraints. 2014. Document de travail. FAO, Rome, Italie.
- Youth and agriculture: key challenges and concrete solutions. 2014. FAO, Rome, Italie.
- Les organisations de producteurs, vecteur de développement économique des exploitations familiales. 2014. FIDA, Rome, Italie/PROCASUR, Santiago, Chili.
- Serving smallholder farmers: recent developments in digital finance. 2014. CGAP, Washington, D.C., États-Unis.
- Linking matching grants with loans: experiences and lessons learned from Ghana. FAO/FIDA, Rome, Italie.
- *Study on appropriate warehousing and collateral management systems in sub-Saharan Africa and Madagascar*. 2014. AFD, Paris, France/CTA, Wageningen, Pays-Bas/FIDA, Rome, Italie.
- *The IISD guide to negotiating investment contracts for farmland and water*. 2014. Institut international du développement durable (IISD), Winnipeg, Canada
- The governance of rangelands: collective action for sustainable pastoralism. Routledge, Londres Royaume-Uni et New York, États-Unis.
- Integrating knowledge management and learning in IFAD-supported projects. FIDA, Rome, Italie/FIDAFrique, Nairobi, Kenya.
- *Experiences from Uganda*. 2014. FIDA, Rome, Italie/FIDAFrique, Nairobi, Kenya.
- *Learning for rural change in East and Southern Africa*. FIDA, Rome, Italie/ILEIA, Wageningen, Pays-Bas.
- Lessons in supporting family farming – stories from Swaziland. 2014 FIDA, Rome, Italie/ILEIA, Wageningen, Pays-Bas.
- *Learning for rural changes – 11 stories from Zambia*. 2014 FIDA, Rome, Italie/ILEIA, Wageningen, Pays-Bas.
- Land governance in China: historical context and critical junctures of agrarian transformation. 2014. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie

- Participatory rangeland resource mapping in Tanzania: a field manual to support planning and management in rangelands including in village land use planning. 2014. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie.
- *Securing women's land rights: learning from successful experiences in Rwanda and Burundi*. 2014. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie
- Benchmarks for Land Governance in Africa. 2014. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie.
- Participatory land use planning to support Tanzanian farmer and pastoralist investment. 2014. IYFF Series. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie.
- *Negotiating Sustainable livelihoods in rural north-west China*. 2014. IYFF Series. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie.
- Community-focused land governance: experiences and recommendations of the community of Portuguese language countries (CPLP) peasants' platform. 2014. IYFF Series. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie.
- Los desafíos que enfrentan las mujeres rurales para tener tierra; La experiencia de Nitlapan y Trocaire-Addac en Matagalpa, Nicaragua. 2014. Document de conférence. Coalition internationale pour l'accès à la terre, Rome, Italie/Nitlapan, Nicaragua/Trocaire-ADDAC, Nicaragua.
- *How to build resilience to conflict: The role of food security*. 2014. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Washington D.C.
- Arab spatial development and food security atlas. IFPRI, Washington, D.C. États-Unis. [www.arabspatial.org](http://www.arabspatial.org)
- Resilience for food security in the face of civil conflict in Yemen. 2014. 2014. In: Ed. Shenggen F., Pandya-Lorch, R. et Sivan, Y. *Resilience for food and nutrition security*. Chap. 3, p. 37-44, IFPRI, Washington, D.C., États-Unis.
- Food security policies for building resilience to conflict. 2014. In: Ed. Shenggen F., Pandya-Lorch, R. et Sivan, Y. *Resilience for food and nutrition security*. Chap. 3, p. 37-44, IFPRI, Washington, D.C., États-Unis.
- Does food security matter for transition in Arab countries? 2014. In: *Food Policy*, 46: 106-115.
- Does drought fuel conflict in Somalia through livestock price shocks? 2014. In: *American Journal of Agricultural Economics*. 96(4): 1157-1182

### **Supports de communication**

Le FIDA produit aussi un vaste éventail d'éléments d'information et de plaidoyer.

La **banque d'images** révèle les multiples visages de la vie rurale dans les pays en développement.

<http://photos.ifad.org/asset-bank/action/viewHome>.

La **salle des dépêches** publie les communiqués les plus récents sur nos activités.

<http://www.ifad.org/media/index.htm>.

Séries régionales **Seeds of Innovation** (graines d'innovation):

- Afrique orientale et australe  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pf/seeds/index.htm>

- Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pn/infosheet/index.htm>

Les **bulletins électroniques régionaux** donnent des informations sur les cinq régions du FIDA:

- FIDAction en Afrique de l'Ouest et du Centre (Anglais | Français)  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pa/newsletter.htm>
- Progress in East and Southern Africa (Anglais)  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pf/newsletter.htm>

- Making a difference in Asia and the Pacific  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pi/newsletter.htm>
- Rural echoes in the Near East and North Africa (Anglais | Arabe)  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pn/newsletters.htm>
- Rural perspectives: sharing experiences from Latin America and the Caribbean (Anglais | Espagnol)  
<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pl/newsletter.htm>

**Bulletin électronique sur l'égalité des sexes:** informations sur les activités menées, au FIDA ou à l'extérieur, à l'appui de la promotion de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes  
<http://www.ifad.org/gender>

Le **blog social** du FIDA permet de rester informé des événements et des faits nouveaux sur le terrain et au siège.  
<http://ifad-un.blogspot.com>

Les **récits recueillis sur le terrain** présentent de façon vivante des projets réussis.  
<http://www.ifad.org/story/index.htm>

Les **fiches techniques** fournissent des informations pertinentes sur des questions de développement, les pays et les régions du monde entier.  
<http://www.ifad.org/pub/factsheet/index.htm>

Nos **vidéos** font connaître les succès et les activités que nous appuyons dans le monde entier.  
<http://www.ifad.org/video/index.htm>

Sans parler de notre page web **Documents et publications**.  
<http://www.ifad.org/pub/index.htm>.

Pour plus d'informations sur nos publications diffusées sur le terrain, prière de consulter le lien suivant:  
<http://www.ifad.org/contacts.htm#country>

## États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014\*

<b>Appendice A</b>	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	1
<b>Appendice B</b>	État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)	2
<b>Appendice B1</b>	État des bénéficiaires non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)	4
<b>Appendice C</b>	État consolidé des flux de trésorerie	5
<b>Appendice C1</b>	Informations relatives à d'autres entités consolidées	6
<b>Appendice D</b>	Notes relatives aux états financiers consolidés	7
<b>Appendice D1</b>	État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés	24
<b>Appendice E</b>	État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	31
<b>Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière</b>		32
<b>Rapport du Commissaire aux comptes</b>		33
<b>Attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière</b>		35
<b>Appendice F</b>	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux	37
<b>Appendice G</b>	État des contributions	38
<b>Appendice H</b>	État des prêts	46
<b>Appendice H1</b>	État des dons – FIDA seulement	52
<b>Appendice H2</b>	Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement	53
<b>Appendice I</b>	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	54
<b>Appendice J</b>	État récapitulatif des opérations liées à l'initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	55
<b>Appendice K</b>	État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	56

Dans les présents états financiers consolidés, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

\* Tels que soumis pour approbation à la cent quatorzième session du Conseil d'administration, en avril 2015, lequel les soumettra ensuite à la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA

## Appendice A

**Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Actifs</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	202 256	347 061	82 497	186 304
Placements au coût amorti	702 901	782 377	280 231	301 617
Placements à la juste valeur	1 403 002	1 576 829	1 327 630	1 500 300
Placements (note 4)	2 105 903	2 359 206	1 607 861	1 801 917
Billets à ordre à encaisser (note 5)	481 649	547 751	284 038	377 543
Contributions à recevoir (note 5)	568 823	895 937	226 684	514 269
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	(35 913)	(65 912)	(35 913)	(65 912)
À déduire: provisions (note 6)	(168 448)	(168 448)	(168 448)	(168 448)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	846 111	1 209 328	306 361	657 452
Autres sommes à recevoir (note 7)	15 342	28 139	148 744	148 304
Actifs fixes (note 8)	11 920	11 268	11 920	11 268
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 076 967	5 107 421	5 035 678	5 092 759
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(4 386)	(21 413)	(4 386)	(21 413)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) (note 11 b) et appendice I)	(25 684)	(32 722)	(25 684)	(32 722)
Encours net des prêts	5 046 897	5 053 286	5 005 608	5 038 624
<b>Total des actifs</b>	<b>8 228 429</b>	<b>9 008 288</b>	<b>7 162 991</b>	<b>7 843 869</b>

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
<b>Passif</b>				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	176 605	168 728	187 754	177 908
Dons non décaissés (note 14)	383 724	313 140	73 533	81 465
Recettes reportées (note 13)	475 967	593 043	68 449	79 371
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol (note 15)	347 413	395 571	0	0
<b>Total du passif</b>	<b>1 383 709</b>	<b>1 470 482</b>	<b>329 735</b>	<b>338 744</b>
<b>Fonds propres</b>				
Contributions				
Ordinaires	7 252 518	7 229 571	7 252 518	7 229 571
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349
<b>Total contributions (appendice G)</b>	<b>7 272 867</b>	<b>7 249 920</b>	<b>7 272 867</b>	<b>7 249 920</b>
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	(523 147)	192 885	(534 611)	160 204
<b>Total des fonds propres</b>	<b>6 844 720</b>	<b>7 537 806</b>	<b>6 833 255</b>	<b>7 505 124</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>8 228 429</b>	<b>9 008 288</b>	<b>7 162 991</b>	<b>7 843 869</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé du résultat global**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	52 241	48 582
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	57 004	(17 123)
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	10 956	10 878
Recettes provenant des contributions (note 19)	213 111	104 358
<b>Total des recettes</b>	<b>333 312</b>	<b>146 695</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 20)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(94 680)	(104 250)
Dépenses administratives courantes	(38 049)	(32 754)
Consultants et personnel extérieur	(42 185)	(37 788)
Institutions coopérantes	(2 539)	(2 502)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(3 181)	(3 095)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(180 634)</b>	<b>(180 389)</b>
Charges d'intérêt des prêts	(2 051)	(2 034)
Reprise sur provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(3 511)	(5 352)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(8 594)	29 026
Dépenses au titre des dons (note 22)	(248 466)	(108 870)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(157 342)	(142 665)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 799)	(1 656)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(602 397)</b>	<b>(411 940)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(269 085)</b>	<b>(265 245)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	21 979	(70 951)
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(247 106)</b>	<b>(336 196)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
(Pertes)/gains de change (note 16)	(446 584)	17 334
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	(22 342)	6 771
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>	<b>(468 926)</b>	<b>24 105</b>
<b>Total du résultat global – (pertes)</b>	<b>(716 032)</b>	<b>(312 091)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État du résultat global (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	52 007	48 513
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	52 217	(20 480)
Recettes provenant d'autres sources	18 046	16 230
Recettes provenant des contributions (note 19)	2 874	3 982
<b>Total des recettes</b>	<b>125 144</b>	<b>48 245</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 20)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(92 188)	(100 988)
Dépenses administratives courantes	(36 159)	(31 472)
Consultants et personnel extérieur	(37 859)	(32 985)
Institutions coopérantes	(2 211)	(2 314)
Frais financiers directs (banques et placements)	(2 962)	(2 889)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(171 379)</b>	<b>(170 648)</b>
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(3 511)	(5 352)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(8 594)	29 026
Dépenses au titre des dons (note 22)	(52 618)	(40 959)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(157 342)	(142 665)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 799)	(1 656)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(395 243)</b>	<b>(332 254)</b>
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(270 099)</b>	<b>(284 009)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	22 709	(66 505)
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(247 390)</b>	<b>(350 514)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
(Pertes)/gains de change	(425 083)	7 702
Variation de la provision pour l'AMACS (note 21)	(22 342)	6 771
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>	<b>(447 425)</b>	<b>14 473</b>
<b>Total du résultat global – (pertes)</b>	<b>(694 815)</b>	<b>(336 041)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé de la variation des bénéfices non distribués**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012</b>	<b>504 976</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(336 196)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	24 105
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013</b>	<b>192 885</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 106)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(468 926)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014</b>	<b>(523 147)</b>

**État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012</b>	<b>496 245</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(350 514)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	14 473
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013</b>	<b>160 204</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 390)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(447 425)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014</b>	<b>(534 611)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA</b>		
Intérêts sur prêts (FIDA)	46 847	46 640
Intérêts sur prêts (autres fonds)	171	28
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	87 616	107 159
Autres sommes (payées)/reçues	17 024	13 058
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(165 684)	(184 120)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(56 159)	(45 281)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(95 832)	(64 227)
Décaissements au titre des dons CSD	(157 342)	(142 665)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	641	(4 618)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(322 718)</b>	<b>(274 026)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Décaissement des prêts (FIDA)	(485 464)	(482 213)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(29 731)	(17 510)
Remboursements de prêts – principal	224 541	214 457
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	12 601	12 330
Somme reçue au titre des placements	50 551	(36 560)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(227 502)</b>	<b>(309 496)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Contributions aux reconstitutions	372 369	310 123
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(1 902)	(8 007)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>370 467</b>	<b>302 116</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>(111 992)</b>	<b>(2 283)</b>
<b>(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction</b>	<b>(291 745)</b>	<b>(283 689)</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	1 889 066	2 172 755
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice</b>	<b>1 597 321</b>	<b>1 889 066</b>
<b>DONT:</b>		
Liquidités non soumises à restriction	198 218	342 385
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 399 103	1 546 681
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>1 597 321</b>	<b>1 889 066</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État récapitulatif des autres entités consolidées**

Au 31 décembre 2014 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire du Plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	4,5	32,5	66,9	360,7	308,9	425,4
Total du passif	10,9	33,2	71,3	347,5	311,7	426,3
Bénéfices non distribués	(6,4)	(0,7)	(4,4)	13,2	(2,8)	(0,9)
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	0	0	0,2	1,9	67,8	142,4
Total des dépenses d'exploitation	0	0	0,2	4,1	67,1	142,5
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	0	0	0	(2,2)	0,7	(0,1)
<i>Flux de trésorerie nets</i>	(6,7)	0,2	(2,8)	4,9	(2,5)	(7,6)

**État récapitulatif des autres entités consolidées**

Au 31 décembre 2013 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire du Plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	11,2	37,3	69,7	414,7	328,9	422,9
Total du passif	10,5	36,8	68,9	397,2	327,4	422,9
Bénéfices non distribués	0,7	0,5	0,8	17,5	1,5	0
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	0,0	0,0	0,1	21,0	2,4	79,5
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	(0,1)	(2,6)	(2,1)	(79,8)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	0,0	0,0	0,0	18,4	0,3	(0,3)
<i>Flux de trésorerie nets</i>	6,8	0,1	2,9	(0,5)	(44,9)	(9,7)

## Notes relatives aux états financiers consolidés

## NOTE 1

## BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

## NOTE 2

## RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

## a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Des informations distinctes sont données dans les états financiers concernant les différentes entités lorsqu'elles sont réputées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. La note 3 indique les domaines où ce degré d'appréciation est plus large ou qui sont plus complexes, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur les états financiers consolidés.

En 2014, le FIDA a modifié la règle comptable décrite ci-après. Cette modification permet de faire figurer dans les états financiers des informations plus fiables et plus utiles à propos des effets des transactions.

Le FIDA a adopté, avec effet rétroactif sur les périodes précédentes, cette nouvelle règle comptable qui concerne les instruments de contribution conditionnels (instruments de contribution qui restent soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits); en application de ce principe, les instruments de contribution déposés ne sont comptabilisés au titre des contributions à recevoir et des contributions en fonds propres qu'une fois remplies les conditions dont ils sont assortis, alors qu'auparavant ces instruments, qu'ils soient conditionnels ou non, étaient comptabilisés dans les contributions à recevoir et dans les fonds propres dès qu'ils étaient déposés, même s'ils n'étaient pas immédiatement payables.

en millions d'USD	31 décembre	31 décembre	Écart
	2013 (montant précédemment indiqué)	2013 (montant après correction)	
<b>Bilan (FIDA seulement)</b>			
Billets à ordre à encaisser	377,5	377,4	(0,1)
Contributions à recevoir	514,3	448,5	(65,8)
Contributions en fonds propres	7 295,5	7 229,6	(65,9)
<b>Bilan consolidé</b>			
Billets à ordre à encaisser	547,8	547,7	(0,1)
Contributions à recevoir	895,9	830,1	(65,8)
Contributions en fonds propres	7 295,5	7 229,6	(65,9)

## b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti);
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant; le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

**Entités hébergées par le FIDA.** Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles

## Appendice D

échappent dans une large mesure à son contrôle. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) et de l'Équipe spéciale de haut niveau (hébergées par le FIDA jusqu'au 31 mars 2014).

### c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont convertis au taux moyen annuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

### d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### • Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) bénéfices non distribués.**

#### i) Contributions (fonds propres)

##### a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont, entre autres:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions
- l'ouverture d'une procédure de faillite

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et 48 mois.

#### ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, afin de vérifier s'il est adapté. Le dernier examen a été conduit en 2012.

#### iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change.

#### e) Prêts

##### i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés, et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doit être effectué dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils

comportent un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalent à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalent à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre quinze (15) ans et dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et f) aucune commission d'engagement n'est prélevée sur les prêts.

## ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

## iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du FMI et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la

valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

## iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays, compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, chaque prêt en cours est analysé et, s'il existe des éléments suffisants en faveur d'une dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

## v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on applique une autre méthode, analogue à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision est constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt a plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai doivent être inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, le principal non remboursé est provisionné dans son intégralité. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Compte tenu du fait qu'habituellement les rentrées au titre des prêts sont effectives, aucune perte n'ayant jusqu'ici été comptabilisée à ce titre, le Fonds n'a pas mis en place une provision globale de dépréciation pour les prêts qui ne font pas l'objet d'une dépréciation spécifique. Les recettes au titre des prêts sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

## vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

## f) Placements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base

## Appendice D

ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

### **g) Liquidités et équivalents**

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

### **h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

### **i) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

### **j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)**

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA renonce à percevoir les intérêts. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, ont été initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de

résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

### **k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (ci-après le Fonds fiduciaire espagnol)**

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après le versement des fonds apportés sous forme de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds serviront à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements d'emprunt versés par le Fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable fondé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts, qui seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année, seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

### **l) Régimes applicables au personnel**

- Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours aux dites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la situation et des résultats financiers de la Caisse des pensions.

- Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

## Appendice D

l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global. À la suite de la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement comptable fixé est égal au taux d'actualisation.

### m) Provisions

Des provisions sont établies lorsque le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, qu'il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et que le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

### n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

### o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

### p) Actifs corporels et incorporels

#### Actifs corporels

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans
- Véhicules 5 ans

#### Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

## NOTE 3

### ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

#### a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par

définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

ii) Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

### b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

## NOTE 4

### SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

#### Ventilation des soldes (consolidés)

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
Liquidités non soumises à restriction	198 218	342 385
Liquidités soumises à restriction	4 038	4 676
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>202 256</b>	<b>347 061</b>
Placements non soumis à restriction en juste valeur	1 402 618	1 576 462
Placements au coût amorti	702 901	782 377
Placements soumis à restriction	384	367
<b>Sous-total des placements</b>	<b>2 105 903</b>	<b>2 359 206</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 308 159</b>	<b>2 706 267</b>

## Appendice D

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	1 690 359	1 988 220
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	66 903	69 702
Fonds fiduciaire PPTE	4 473	11 150
Fonds supplémentaires	108 222	115 563
Fonds fiduciaire espagnol	319 446	399 989
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	32 498	37 269
ASAP	86 258	84 374
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 308 159</b>	<b>2 706 267</b>

### *i) Liquidités et placements soumis à restriction*

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restriction.

Le FIDA a ouvert deux comptes séquestres, dont le solde totalisait 4,0 millions d'USD au 31 décembre 2014. Ces liquidités soumises à restriction ont été mises en réserve en application d'une convention de séquestre avec la banque aux termes de laquelle ces fonds ne peuvent être utilisés que pour faire face à des engagements liés à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, afin de prendre en charge d'éventuels dommages-intérêts résultant de litiges en instance, le règlement à d'autres organismes des Nations Unies de factures contestées, et la constitution d'une provision pour obligations imprévues. Ces fonds doivent être restitués au Mécanisme mondial si ces obligations ne se concrétisent pas.

### *ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé par instrument)*

Au 31 décembre 2014, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 307,0 millions d'USD (2 700,4 millions d'USD en 2013), répartis comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Liquidités	202 256	347 061
Titres à revenu fixe	1 489 922	1 764 693
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(6 424)	(2 251)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	618 210	583 494
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	4 195	13 270
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 308 159</b>	<b>2 706 267</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres	-	3 197
Sommes à payer sur achats de titres	(1 085)	(9 033)
<b>Total des placements</b>	<b>2 307 074</b>	<b>2 700 431</b>

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2014, 718,9 millions d'USD au coût amorti (824,7 millions d'USD en 2013). Au 31 décembre 2014, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 721,7 millions d'USD (830,7 millions d'USD en 2013).

### *iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé par monnaie)*

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	2014	2013
Euro	978 367	1 202 095
Yen japonais	111 988	135 263
Livre sterling	200 669	246 065
Dollar des États-Unis	1 016 050	1 117 008
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>2 307 074</b>	<b>2 700 431</b>

### *iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé par échéance)*

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
1 an ou moins	1 066 977	1 197 610
1 à 5 ans	578 369	878 903
5 à 10 ans	471 219	454 270
Plus de 10 ans	190 509	169 648
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>2 307 074</b>	<b>2 700 431</b>

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 48 mois (42 mois en 2013).

### *a) Gestion des risques financiers*

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

### *i) Risque de marché*

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements au coût amorti sont gérés en interne; au 31 décembre 2014, les placements en juste valeur sont répartis entre sept mandats de gestion externe.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant aux états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Le tableau 1 indique la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2014 et 2013. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Appendice D

Tableau 1

Classe d'actifs	Répartition effective		Répartition des actifs
	%	En millions d'USD	%
<b>2014</b>			
Liquidités à court terme	3,3	55,8	7,0
Placements multimarchés stratégiques	16,7	280,7	17,0
Obligations d'État multimarchés	30,6	515,3	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	15,1	254,2	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	21,1	355,3	20,0
Titres de dette des marchés émergents	13,3	224,0	10,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 685,3</b>	<b>100,0</b>

Classe d'actifs	Répartition effective		Politique de placement
	%	En millions d'USD	%
<b>2013</b>			
Liquidités à court terme	8,2	162,9	7,0
Placements multimarchés stratégiques	15,3	303,1	17,0
Obligations d'État multimarchés	34,3	678,2	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	12,7	251,7	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	18,9	373,7	20,0
Titres de dette des marchés émergents	10,5	208,2	10,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 977,8</b>	<b>100,0</b>

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Les restrictions prennent les formes suivantes:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi); et
2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa ii) Risque de crédit).

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2

Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités à court terme	Identique au rendement
Placements multimarchés stratégiques	Indice sectoriel étendu équi pondéré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Obligations d'État multimarchés	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres d'emprunt de marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales;
- deux ans de plus que la référence pour les placements multimarchés diversifiés à taux fixe;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

La durée moyenne du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2014 et 2013 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3

Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2014 et 2013

Portefeuille	Classe d'actifs		Indice de référence	
	2014	2013	2014	2013
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Placements multimarchés stratégiques	0,7	1,1	0,7	1,1
Obligations d'État multimarchés	0,7	0,9	1,0	1,0
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	4,0	4,4	4,6	4,3
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	5,4	5,4	5,2	5,1
Titres de dette des marchés émergents	7,2	6,5	7,0	6,3
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>

## Appendice D

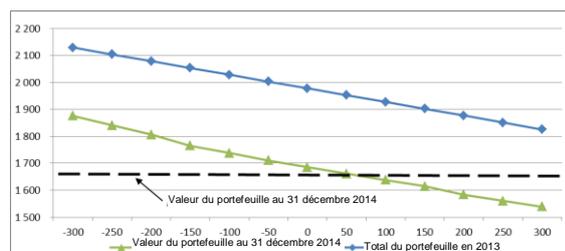
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement parallèle de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Tableau 4  
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2014		2013	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	191	1 876	152	2 130
-250	155	1 840	126	2 104
-200	121	1 806	101	2 079
-150	80	1 765	76	2 054
-100	52	1 737	51	2 029
-50	25	1 711	25	2 003
<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1 685</b>	<b>-</b>	<b>1 978</b>
50	(24)	1 661	(25)	1 953
100	(48)	1 637	(51)	1 927
150	(70)	1 615	(76)	1 902
200	(102)	1 583	(101)	1 877
250	(125)	1 560	(126)	1 852
300	(147)	1 539	(152)	1 826

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)  
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2014, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 147 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 191 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5  
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Écart de suivi maximal (pourcentage par an)
Obligations d'État multimarchés	1,5
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	3,0
Obligations multimarchés indexées sur l'inflation	2,5
Titres de dette des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2014, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,43% (contre 0,29% en 2013).

### ii) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6  
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement au 31 décembre 2014

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
Placements à court terme	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe	Catégorie investissement
Obligations d'État et d'organismes publics indexées sur l'inflation à revenu fixe	Catégorie investissement
Titres d'émetteurs supranationaux	Catégorie investissement
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
Obligations d'entreprises	Catégorie investissement
Contrats de change à terme <sup>a</sup>	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés <sup>a, b</sup>	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Swaps de taux d'intérêt <sup>a</sup>	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Swaps de défaut de crédit <sup>a</sup>	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)

<sup>a</sup> Instruments dérivés à des fins de couverture uniquement.

<sup>b</sup> Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Au 31 décembre 2014, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 7).

Tableau 7  
Notes de crédit moyennes par classe d'actifs  
(FIDA seulement)  
Aux 31 décembre 2014 et 2013

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne <sup>a</sup>	
	2014	2013
Liquidités opérationnelles <sup>b</sup>	P-2	P-2
Placements multimarchés stratégiques	Aa1	Aa1
Obligations d'État multimarchés	Aaa	Aaa
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	A1	A1
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres de dette des marchés émergents	Baa2	Baa2

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2014 et 2013, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's, ou Fitch.

<sup>b</sup> Dans le portefeuille des liquidités opérationnelles figure une banque locale dont la note de crédit à court terme est inférieure à P-1, ce qui abaisse la notation moyenne à P-2. Cette banque commerciale ne déroge pas aux principes appliqués par le FIDA.

### iii) Risque de change

La majeure partie des engagements du FIDA se compose de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Le portefeuille de placements est par conséquent réparti de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le FIDA est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2014.

Tableau 8  
Alignement de l'actif sur le panier du DTS  
(FIDA seulement)  
Au 31 décembre 2014

Groupe de monnaies	Montant net des actifs (%)	Coefficient de pondération dans le panier du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	44,2	45,7	(1,5)
Euro	36,2	35,4	0,8
Yen japonais	7,8	7,0	0,8
Livre sterling	11,8	11,9	(0,1)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,00</b>

Au 31 décembre 2014, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (ou apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9  
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)  
Au 31 décembre 2014

Groupe de monnaies	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD en baisse de 10% (%)	USD en hausse de 10% (%)
Dollar des États-Unis	(1,1)	3,9
Euro	0,9	(2,3)
Yen japonais	(0,5)	(1,1)
Livre sterling	0,6	(0,4)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

### iv) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

La gestion du risque de liquidité repose sur l'exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la neuvième reconstitution (2013-2015), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2014 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 608,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 685,3 millions d'USD.

### v) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

## NOTE 5

**BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013 <i>(montant recalculé)</i>
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	285 519	380 849
ASAP	214 433	174 442
<b>Total</b>	<b>499 952</b>	<b>555 291</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 303)	(7 540)
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>481 649</b>	<b>547 751</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	227 078	518 870
Contributions supplémentaires	321 157	311 957
ASAP	25 411	83 325
<b>Total</b>	<b>573 646</b>	<b>914 152</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 823)	(18 215)
<b>Contributions à recevoir</b>	<b>568 823</b>	<b>895 937</b>
<b>Instruments de contribution conditionnels</b>	<b>(35 913)</b>	<b>(65 912)</b>
<b>Total billets à ordre et contributions à recevoir</b>	<b>1 014 559</b>	<b>1 377 775</b>

**a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources**

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

**Contributions non versées/encaissées**

Au 31 décembre 2014

<i>Donateur</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	<i>Reconstitution</i>	<i>Montant</i>
États-Unis*	Sixième	459
États-Unis*	Septième	3 224
Brésil*	Huitième	4 455
États-Unis*	Huitième	559

\* Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

**b) Neuvième et dixième reconstitutions**

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la neuvième reconstitution sont données à l'appendice G. La neuvième reconstitution est entrée en vigueur le 30 novembre 2012.

**c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)**

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

**d) Risque de crédit**

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

**f) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels**

Au 31 décembre 2014, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 35,9 millions d'USD (65,9 millions d'USD au 31 décembre 2013).

## NOTE 6

**PROVISIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>168 448</b>	<b>168 448</b>
Variation totale	0	0
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>168 448</b>	<b>168 448</b>
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
<b>Total</b>	<b>168 448</b>	<b>168 448</b>

**a) Provisions au titre des billets à ordre**

Au 31 décembre 2014, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la huitième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été intégralement tirées, de même que pour la neuvième reconstitution (65% au 31 décembre 2013 pour la neuvième reconstitution).

Aux 31 décembre 2014 et 2013, toutes les contributions au PSA (première et seconde phases) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
<b>FIDA</b>		
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
<b>Première reconstitution</b>		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
<b>Troisième reconstitution</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
<b>Total</b>	<b>80 861</b>	<b>80 861</b>

**b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
<b>Deuxième reconstitution</b>		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
<b>Troisième reconstitution</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
<b>Total</b>	<b>87 587</b>	<b>87 587</b>

## NOTE 7

## AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
Sommes à recevoir sur cessions de titres	0	3 197
Autres sommes à recevoir	15 342	24 942
<b>Total</b>	<b>15 342</b>	<b>28 139</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

## NOTE 8

## IMMOBILISATIONS

	(en milliers d'USD)			
	1 <sup>er</sup> janv. 2014	Hausse/ (baisse)	Réévaluation	31 déc. 2014
<b>Coût</b>				
Informatique – matériel	2 320	711		3 031
Informatique – logiciels	12 608	1 430		14 038
Véhicules	149	290		439
Mobilier et installations	436	20	(50)*	(370)
Aménagements des locaux loués	937	-		937
<b>Coût total</b>	<b>16 450</b>	<b>2 451</b>	<b>(50)</b>	<b>18 851</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>				
Informatique – matériel	(1 845)	(272)		(2 117)
Informatique – logiciels	(2 235)	(1 321)		(3 556)
Véhicules	(2)	(32)		(34)
Mobilier et installations	(411)	(9)	50*	(370)
Aménagements des locaux loués	(689)	(165)		(854)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(5 182)</b>	<b>(1 799)</b>	<b>50</b>	<b>(6 931)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>11 268</b>	<b>652</b>	<b>-</b>	<b>11 920</b>

\* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

## NOTE 9

## PRÊTS

## a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
Solde en début d'exercice	<b>58 325</b>	<b>52 702</b>
Augmentation nette de la provision	3 511	5 352
Réévaluation	(3 680)	271
<b>Solde en fin d'exercice en valeur nominale</b>	<b>58 156</b>	<b>58 325</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(53 770)	(36 912)
<b>Total</b>	<b>4 386</b>	<b>21 413</b>

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux de la République populaire démocratique de Corée qui sont dépréciés à hauteur des échéances impayées.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	2014	2013
<b>Montants en DTS</b>		
République populaire démocratique de Corée	6 354	3 957
Somalie	17 299	17 299
Zimbabwe	16 570	16 570
<b>Total</b>	<b>40 223</b>	<b>37 826</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>58 156</b>	<b>58 325</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(53 770)	(36 912)
<b>Total</b>	<b>4 386</b>	<b>21 413</b>

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

## b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2014 aurait été supérieur de 1 281 351 USD (1 305 051 USD en 2013).

## c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
FIDA	6 269 276	6 413 934
Fonds fiduciaire espagnol	46 485	19 030
<b>Total</b>	<b>6 315 761</b>	<b>6 432 964</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 238 794)	(1 325 543)
<b>Total</b>	<b>5 076 967</b>	<b>5 107 421</b>

Appendice D

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
<b>FIDA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H) *</b>		
Prêts approuvés	11 249 453	11 658 275
À déduire: solde non décaissé	(3 009 015)	(3 142 751)
Remboursements	(2 196 610)	(2 357 224)
Intérêts/principal à recevoir	16 763	25 295
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>6 060 591</b>	<b>6 183 595</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 162 213)	(1 237 140)
<b>Encours des prêts</b>	<b>4 898 378</b>	<b>4 946 455</b>
<b>PSA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)</b>		
Prêts approuvés	326 694	348 404
Remboursements	(119 471)	(119 382)
Intérêts/principal à recevoir	1 462	1 317
<b>Encours des prêts</b>	<b>208 685</b>	<b>230 339</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(71 385)	(84 035)
<b>Encours des prêts</b>	<b>137 300</b>	<b>146 304</b>
<b>Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur des prêts en DTS</b>		
Prêts approuvés	11 576 147	12 006 679
Solde non décaissé	(3 009 015)	(3 142 751)
Remboursements	(2 316 081)	(2 476 606)
Intérêts/principal à recevoir	18 225	26 612
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>6 269 276</b>	<b>6 413 934</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 233 598)	(1 321 175)
<b>Encours des prêts</b>	<b>5 035 678</b>	<b>5 092 759</b>

\* Ce solde comprend des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

**d) Risque de crédit**

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

**e) Risque de marché**

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 91,6% (95,5% au 31 décembre 2013) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire assortis de taux qui ne sont pas susceptibles de varier chaque année. On trouvera une ventilation du portefeuille en fonction des conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

**f) Estimation de la juste valeur**

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

**NOTE 10**

**INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2014	(en milliers d'USD)		
	Liquidités et dépôts bancaires	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti
Encours net des prêts			5 046 897
Placements au coût amorti			702 901
<b>NIVEAU 1</b>		638 183	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
<b>NIVEAU 2</b>		760 239	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Liquidités et équivalents	202 256		
<b>Total</b>	<b>202 256</b>	<b>1 398 422</b>	<b>5 749 798</b>

2013	(en milliers d'USD)		
	Liquidités et dépôts bancaires	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti
Encours net des prêts			5 053 286
Autres sommes à recevoir		3 197	
Placements au coût amorti			782 377
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		1 187 943	
<b>NIVEAU 1</b>		388 886	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
<b>NIVEAU 2</b>		347 061	
Liquidités et équivalents	347 061		
<b>Total</b>	<b>347 061</b>	<b>1 580 026</b>	<b>5 835 663</b>

**NOTE 11**

**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)**

**a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 171 670 000 USD au cours de la période 1998-2014. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le Conseil d'administration devrait donner au FIDA l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements qui leur ont été consentis pour la période en 2015-

## Appendice D

2018. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2014 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 170 235 985 USD (182 385 000 USD en 2013, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan).

Le produit brut des placements du solde du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 005 USD (12 700 USD en 2013).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	2014	Variation	2013
Contributions du FIDA 1998-2014	171 670	17 000	154 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	282 417	0	282 417
Produit net cumulé des placements	8 005	5	8 000
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	3 334	(31 873)	35 207
Variations de change nettes cumulées	30 865	(7 117)	37 982
<b>Total (appendice I)</b>	<b>496 291</b>	<b>(21 985)</b>	<b>518 276</b>

### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde en début d'exercice	47 111	87 271
Nouveaux allègements approuvés	-	0
Variation de la provision	(7 567)	(39 779)
Variations de change	(2 736)	(381)
Solde en fin d'exercice	36 808	47 111
Ajustement sur la base de la juste valeur	(11 124)	(14 389)
<b>Total</b>	<b>25 684</b>	<b>32 722</b>

## NOTE 12

### MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	1 085	9 033
Engagements au titre de l'AMACS	95 935	70 620
Autres sommes à payer et engagements exigibles	79 585	89 075
<b>Total</b>	<b>176 605</b>	<b>168 728</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 118 487 000 USD (95 740 000 USD en 2013) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

## NOTE 13

### RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Total	496 755	622 430
Ajustement sur la base de la juste valeur	(20 788)	(29 387)
<b>Recettes reportées</b>	<b>475 967</b>	<b>593 043</b>

## NOTE 14

### DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	74 951	82 814
Fonds supplémentaires	256 636	233 325
ASAP	57 593	
Solde en fin d'année	389 180	316 139
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 456)	(2 999)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>383 724</b>	<b>313 140</b>

## NOTE 15

### EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL

Le montant du prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à environ 300,0 millions d'EUR. Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le solde de 347,4 millions d'USD au 31 décembre 2014 (395,6 millions d'USD au 31 décembre 2013) représente le total des fonds versés à cette date par le Gouvernement espagnol, majoré des intérêts courus.

## NOTE 16

### GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Année	Dollar des États-Unis
2014	1,44582
2013	1,54190
2012	1,53811

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	890 753	873 419
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(118 265)	(379)
Montants nets à recevoir/à payer	15 558	(3 264)
Encours des prêts et des dons	(323 715)	16 153
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(52 520)	(6 598)
Contributions des États membres	32 358	11 422
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(446 584)</b>	<b>17 334</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>444 169</b>	<b>890 753</b>

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes directement liés aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

## NOTE 17

## PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) *Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)*

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds en la matière. Au 31 décembre 2014, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 348,7 millions d'USD (1 511,8 millions d'USD en 2013), ce qui représente 80% du total des liquidités et placements (76% en 2013).

b) *Instruments dérivés*

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) *Contrats à terme standardisés*

	31 décembre	
	2014	2013
Nombre de contrats en cours:		
Achat	278	361
Vente	(1 464)	(1 162)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	(1 149)	2 365
Échéances (en jours)	65 à 90	65 à 90

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2014 portaient sur des dépôts à terme et des devises.

ii) *Contrats à terme de gré à gré*

Au 31 décembre 2014, les contrats à terme affichaient une perte de 2,6 millions d'USD (perte de 3,3 millions d'USD en 2013). À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 7 et 44 jours (entre 7 et 58 jours au 31 décembre 2013).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2014 portaient sur des devises.

c) *Produit des liquidités et des placements (consolidé)*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 57 004 000 USD (17,1 millions d'USD en 2013). Ce chiffre tient compte des frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3,2 millions d'USD (3,1 millions d'USD en 2013), qui sont inclus dans les charges.

	(en milliers d'USD)		
	2014		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	35 130	8 029	43 159
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(16 862)		(16 862)
Moins-value sur titres à revenu fixe	(5 683)	(686)	(6 369)
Plus-value latente sur titres à revenu fixe	37 076		37 076
<b>Total</b>	<b>49 661</b>	<b>7 343</b>	<b>57 004</b>

	(en milliers d'USD)		
	2013		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	37 637	12 027	49 664
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	6 121		6 121
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	(16 289)	(1 674)	(17 963)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(54 945)		(54 945)
<b>Total</b>	<b>(27 476)</b>	<b>10 353</b>	<b>(17 123)</b>

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
FIDA	52 217	(20 480)
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 043	877
Fonds fiduciaire PPTE	11	13
Fonds fiduciaire espagnol	1 702	2 163
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	177	347
ASAP	425	294
Fonds supplémentaires	109	116
À déduire: recettes reportées/reclassées	(680)	(453)
<b>Total</b>	<b>57 004</b>	<b>(17 123)</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2014 s'est établi à 2,58% net de charges (rendement négatif de -1,11% net de charges en 2013).

## NOTE 18

## RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
Montants consolidés		
Remboursement du gouvernement hôte	9 595	9 173
Recettes provenant d'autres sources	1 361	1 705
<b>Total</b>	<b>10 956</b>	<b>10 878</b>

## NOTE 19

## RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
FIDA	2 874	3 982
Fonds fiduciaire espagnol	0	18 776
ASAP	67 834	2 097
Fonds supplémentaires	142 403	79 503
<b>Total</b>	<b>213 111</b>	<b>104 358</b>

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

**NOTE 20****DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	171 379	170 648
Autres entités	9 255	9 741
<b>Total</b>	<b>180 634</b>	<b>180 389</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

**NOTE 21****EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2014, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

ETP*	<i>Services généraux</i>		
	<i>Cadres</i>	<i>généralistes</i>	<i>Total</i>
Budget administratif du FIDA	262	185	447
Cadres associés/gestionnaires de programmes spéciaux	11		11
Autres	17	11	28
Fonds programmatisés	3	2	5
<b>Total 2014</b>	<b>293</b>	<b>198</b>	<b>491</b>
<b>Total 2013</b>	<b>299</b>	<b>195</b>	<b>494</b>

\* Équivalent temps plein.

**b) Personnel extérieur**

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

**c) Pensions**

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2013, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 0,72% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2014 s'est élevé à 10 338 726 USD (10 437 043 USD en 2013).

**d) Plan d'assurance maladie après cessation de service**

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2014, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation, 2,8%; rendement des placements, 4,0%; augmentations de salaires prévues, 3,0%; augmentation des frais médicaux, 5,0%; inflation, 2,5%; et taux de change: 1,22 USD pour 1 EUR. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2014 était de 95 935 000 USD. Les états

financiers des exercices 2014 et 2013 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(95 935)	(70 620)
Actifs du plan	66 854	69 643
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(29 081)</b>	<b>(977)</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture – excédent/(déficit)</b>	<b>(977)</b>	<b>(4 730)</b>
Charges d'intérêts	(64)	(2 845)
Coût actuel des prestations	(2 909)	(3 009)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	(22 342)	6 771
Intérêts sur soldes	3 048	871
Variations de change	(5 837)	1 965
<b>Solde de clôture – excédent/(déficit)</b>	<b>(29 081)</b>	<b>(977)</b>
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Provision totale au 1 <sup>er</sup> janvier	(70 620)	(71 537)
Charges d'intérêts	(64)	(2 845)
Coût actuel des prestations	(2 909)	(3 009)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	(22 342)	6 771
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(95 935)</b>	<b>(70 620)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total des actifs au 1 <sup>er</sup> janvier	69 643	<b>66 807</b>
Intérêts sur soldes	3 048	871
Variations de change	(5 837)	1 965
<b>Total des actifs au 31 décembre</b>	<b>66 854</b>	<b>69 643</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2014, ce coût, comptabilisé au titre des traitements et indemnités du personnel dans les états financiers, s'est élevé à 2 306 000 USD (4 785 000 USD en 2013).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2014, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 60,6 millions d'USD en valeur actuelle nette. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2014 s'élève à 66,9 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

**e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS**

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2014:

<i>Incidence sur</i>	<i>Engagements</i>	<i>Coût des prestations</i>
Hausse des frais médicaux:		
5,0% au lieu de 4,0%	25,3	1,7
3,0% au lieu de 4,0%	(20,1)	(1,2)

**NOTE 22****DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	52 618	40 959
Fonds supplémentaires	129 952	67 911
ASAP	65 896	0
<b>Total</b>	<b>248 466</b>	<b>108 870</b>

**NOTE 23****DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
<i>FIDA seulement</i>	2014	2013
Dépenses au titre du CSD	157 342	142 665
<b>Total</b>	<b>157 342</b>	<b>142 665</b>

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

**NOTE 24****FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Frais de gestion des placements	2 561	2 589
Autres charges	620	506
<b>Total</b>	<b>3 181</b>	<b>3 095</b>

**NOTE 25****AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Encours des prêts	4 276	(62 224)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	19 162	(1 593)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(2 369)	(9 078)
Encours net des prêts	21 069	(72 895)
Billets à ordre à encaisser	(10 763)	(3 376)
Contributions à recevoir	13 392	(6 674)
Contributions	(6 030)	(2 558)
Dons non décaissés	919	1 944
Recettes reportées	3 392	12 608
<b>Total</b>	<b>21 979</b>	<b>(70 951)</b>

**NOTE 26****REVENU AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Il vient en déduction du montant cumulé de la provision au titre de l'Initiative PPTE comptabilisée pour l'exercice précédent.

**NOTE 27****INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Coalition internationale pour l'accès à la terre	414	1 487
Équipe spéciale de haut niveau*	0	305
<b>Total</b>	<b>414</b>	<b>1 792</b>

\* Cette entité n'était plus hébergée par le FIDA au 31 décembre 2014.

**NOTE 28****ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Le FIDA a un passif éventuel de 715,9 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (828,8 millions d'USD en 2013). En particulier, au 31 décembre 2014, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement, parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies, s'élevaient à 581,8 millions d'USD (621,4 millions d'USD en 2013) et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 134,1 millions d'USD (207,4 millions d'USD en 2013).

**b) Éléments d'actif éventuels**

À la fin de décembre 2014, le solde des instruments de contribution conditionnels s'élevait à 35,9 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions sont remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 556,1 millions d'USD au 31 décembre 2014 (399,1 millions d'USD au 31 décembre 2013).

**NOTE 29****ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après l'exercice considéré, de nature à justifier la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

**NOTE 30**

**PARTIES LIÉES**

Le Fonds a identifié les parties liées et les transactions effectuées en 2014. Sont concernées les transactions avec les États membres auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable; ces transactions et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices G et H. Les transactions avec les principaux membres de la direction ne concernent que les traitements et indemnités du personnel.

**NOTE 31**

**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés sont établis par la direction et transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2015, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2015. Les états financiers consolidés de l'exercice 2014 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa prochaine session, en février 2016. Les états financiers consolidés de l'exercice 2013 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session, en février 2015.

**État des contributions complémentaires et supplémentaires****État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2014<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Afrique du Sud					
Algérie			85		85
Allemagne	46	6 703	7 996		14 745
Angola			7		7
Arabie saoudite			121		121
Australie <sup>b</sup>	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			48		48
Belgique	10 214	2 342	167 751		180 307
Canada	12 404		8 938		21 342
Chine			342		342
Colombie			25		25
Danemark	19 712	4 762	3 946		28 420
Espagne	11 690		6 506		18 196
Estonie			109		109
États-Unis		322	86		408
Finlande	2 844	4 730	12 784		20 358
France	1 031	1 131	7 844		10 006
Ghana			85		85
Grèce			85		85
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 602		912		7 514
Italie	30 072	5 849	27 087		63 009
Japon	1 692	2 026	4 131		7 849
Jordanie			153		153
Koweït			133		133
Liban			100		100
Luxembourg	2 112		1 402		3 514
Malaisie			28		28
Maroc			50		50
Mauritanie			92		92
Nigéria			50		50
Norvège	20 671	2 530	6 115		29 316
Nouvelle-Zélande	790		20		810
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Pays-Bas	104 408	6 335	11 856		122 599
Portugal	142		718		860
Qatar			121		121
République de Corée	1 756	4 848	81		6 685
Royaume-Uni	19 074		16 859		35 933
Sénégal			109		109
Sierra Leone			88		88
Suède	9 114	2 773	15 609		27 496
Suisse	8 498	343	18 415		27 256
Suriname	2 000				2 000
Turquie			47		47
<b>Total États membres</b>	<b>268 349</b>	<b>44 694</b>	<b>322 108</b>		<b>635 151</b>

<sup>a</sup> Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2014<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 096		3 896
Banque arabe			25		25
Banque mondiale	1 358		529	99 635	101 522
Commission européenne	814		519 470		520 284
Congressional Hunger Center			183		183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) Secrétariat, Genève			998		998
Coopernic			3 630		3 630
Divers	387		2 267		2 654
Fédération nationale des coopératives agricoles					
Fondation Bill et Melinda Gates			1 244		1 244
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	2 982				2 982
Fonds d'équipement des Nations Unies	382		180		562
Fonds de l'OPEP	2 260				2 260
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78		145		223
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques <sup>b</sup>			32 991		32 991
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés					
ONU	3 017				3 017
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	5		257		262
Programme des Nations Unies pour le développement	467		191		658
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Programme manioc			69		69
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	100 000		4 915		104 915
<b>Total États non membres et autres sources</b>	<b>114 849</b>		<b>568 190</b>	<b>99 635</b>	<b>782 674</b>
<b>Total 2014</b>	<b>383 198</b>	<b>44 694</b>	<b>890 298</b>	<b>99 635</b>	<b>1 417 825</b>
<b>Total 2013</b>	<b>333 057</b>	<b>43 315</b>	<b>921 266</b>	<b>93 644</b>	<b>1 391 281</b>

<sup>a</sup> Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>b</sup> Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

**État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2014**

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du programme commun du FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	13 827
	<b>138 800</b>
<i>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	<b>19 679</b>
<i>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution</i>	
ASAP	297 480
<b>Total contributions complémentaires 2014</b>	<b>455 959</b>
Total contributions complémentaires 2013	<b>416 746</b>

**État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE**

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau précédent)</i>	
	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative PPTE	210 893
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
	<b>262 738</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2014</b>	<b>282 417</b>
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2013	282 417

**État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2014****Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2014**

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Allemagne	EUR	750	908
Canada	USD		4 723
Commission européenne	EUR	8 430	10 201
Danemark	DKK	10 328	1 909
Fonds de l'OPEP	USD	240	240
Italie	EUR	1 503	1 819
Pays-Bas	USD	1 773	1 773
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	10 338	10 338
<b>Total</b>			<b>31 911</b>

**Contributions reçues pour le programme des cadres associés en 2014**

	<i>Monnaie</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Allemagne	USD	299
Danemark	USD	313
Finlande	USD	249
Italie	USD	202
Pays-Bas	USD	242
République de Corée	USD	117
<b>Total</b>		<b>1 422</b>

**Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2014**

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>
Allemagne	EUR	235	284
Commission européenne	EUR	22 432	27 144
Estonie	EUR	45	54
FEM	USD		15 807
Fondation Bill et Melinda Gates	USD		230
France	EUR	1 000	1 331
Nouvelle-Zélande	USD		420
Pays-Bas	USD		4 240
PNUD	USD		158
République de Corée	USD		455
Suisse	EUR	1 570	1 900
<b>Total</b>			<b>52 023</b>
<b>Total général</b>			<b>85 356</b>

**Cofinancement de projets – montants non décaissés**  
 (en milliers d'USD)

<b>États membres</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Canada	4 440	2
Danemark	2 941	1 874
Espagne	2 191	3 911
Finlande	10	10
Irlande		0
Italie	3 422	3 489
Japon		0
Luxembourg	140	40
Norvège	4	16
Nouvelle-Zélande	400	
Pays-Bas	2 647	7 846
République de Corée	679	
Royaume-Uni	142	142
<b>Total États membres</b>	<b>17 016</b>	<b>17 330</b>
<b>États non membres</b>		
Banque mondiale	7	7
Divers	26	26
Fonds d'équipement des Nations Unies	23	
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux		23
Fonds fiduciaire pour le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	8 632	2 693
Organisation des pays exportateurs de pétrole	199	498
Programme des Nations Unies pour le développement		
<b>Total États non membres</b>	<b>8 887</b>	<b>3 247</b>
<b>Total</b>	<b>25 903</b>	<b>20 577</b>

**Programme de cadres associés – montants non décaissés**  
 (en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Allemagne	206	98
Belgique	383	424
Danemark	361	357
Finlande	104	95
France	0	5
Italie	144	3
Norvège	(59)	(52)
Pays-Bas	232	307
République de Corée	254	456
Suède	(5)	20
<b>Total</b>	<b>1 630</b>	<b>1 713</b>

**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés**  
(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>
<b>États membres</b>		
Allemagne	1 546	459
Belgique	3 501	5 927
Canada	4 548	4 846
Chine	145	165
Danemark	130	130
Espagne	3 384	3 334
Estonie	75	62
États-Unis		1
Finlande	753	1 465
France	2 148	0
Inde	613	613
Irlande	171	175
Italie	3 105	2 301
Japon		94
Liban	99	99
Luxembourg	7	1 246
Malaisie	13	13
Norvège	106	127
Pays-Bas	41	322
Portugal	4	24
République de Corée	1	865
Royaume-Uni	1 188	2 138
Suède	2 403	3 845
Suisse	102	1 488
<b>Total États membres</b>	<b>24 083</b>	<b>29 739</b>
<b>États non membres</b>		
Banque africaine de développement		376
Banque mondiale	13	13
Commission européenne	17 286	32 029
Coopernic		0
Divers	473	1 030
Fonds d'équipement des Nations Unies	90	115
Fonds pour les pays les moins avancés	24 437	15 294
Fonds spécial pour les changements climatiques:		19
Mécanisme d'assistance technique	412	470
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	98	24
Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)	2 154	2 990
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines – phase principale	3 506	2 835
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	2 633	3 205
<b>Total États non membres</b>	<b>51 102</b>	<b>58 400</b>
<b>Total</b>	<b>75 185</b>	<b>88 139</b>

**Fonds pour l'environnement mondial**

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2014</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	<i>Reçus des donateurs</i>	<i>Décaisse- ments</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2014</i>
ANASE <sup>a</sup> régional	4 639	-	-	-	-
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD <sup>b</sup>	457	-	-	-	-
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	2 016	-	-	-	-
Chine	4 895	-	-	-	-
Comores	1 000	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 477	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Indonésie	100	-	100	(18)	82
Jordanie	7 886	15	-	-	15
Kenya	4 700	-	-	-	-
Mali	6 315	-	-	-	-
Maroc	331	-	-	-	-
Mauritanie	4 350	-	-	-	-
Mexique	5 100	5 000	-	-	5 000
Niger	4 326	-	-	-	-
Panama	1 577	1 500	-	(1500)	-
Pérou	7 790	-	5 890	-	5 890
Sao Tomé-et-Principe	2 500	-	-	-	-
Soudan	3 750	3 652	-	-	3 652
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Suivi et évaluation projet MENARID <sup>c</sup>	705	-	-	-	-
Swaziland	2 051	-	-	-	-
Tunisie	5 350	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	3 636	-	(3 616)	19
Viet Nam	755	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>99 635</b>	<b>13 803</b>	<b>5 990</b>	<b>(5 134)</b>	<b>14 658</b>

<sup>a</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.<sup>b</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.<sup>c</sup> Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et le gestionnaire du FEM.

**État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne**

Au 31 décembre 2014

<b>Contributions complémentaires</b>				
<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces (en milliers d'USD)<sup>a</sup></i>	<i>Paiements sous forme de billets à ordre<sup>b</sup></i>	<i>Paiements en espèces<sup>b</sup></i>
Belgique	EUR 6 000	8 584		7 855
Canada	CAD 19 849	20 347		19 879
Finlande	EUR 5 000	7 153		6 833
Norvège	NOK 42 000	7 720		6 541
Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		26 519
Royaume-Uni	GBP 147 500	239 176	214 433	
Suède	SEK 30 000	4 729		4 471
Suisse	CHF 10 000	11 844		10 949
<b>Total contributions complémentaires</b>		<b>356 778</b>	<b>214 433</b>	<b>83 047</b>
<b>Fonds supplémentaires</b>				
Donateur				
Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 486		1 276
<b>TOTAL</b>		<b>359 246</b>	<b>214 433</b>	<b>84 323</b>

<sup>a</sup> Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.<sup>b</sup> Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.**Dons**

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2014</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2014</i>
<b>Dons en DTS (en milliers)</b>					
Bangladesh	9 900	(9 900)	(1 024)	8 876	0
Bolivie (État plurinational de)	6 500	(6 500)	(888)	5 612	0
Cambodge	10 150	0	0	0	10 150
Côte d'Ivoire	4 520	0	0	0	4 520
Djibouti	4 000	0	0	0	4 000
Égypte	3 380	0	0	0	3 380
Ghana	6 500	0	0	0	6 500
Kirghizistan	6 500	0	0	0	6 500
Lesotho	4 610	0	0	0	4 610
Mali	6 500	(6 500)	(550)	5 950	0
Maroc	1 295	0	0	0	1 295
Mozambique	3 260	(3 260)	(66)	3 194	0
Népal	9 710	0	0	0	9 710
Nicaragua	5 310	(5 310)	(546)	4 764	0
Nigéria	9 800	0	0	0	9 800
Ouganda	6 770	0	0	0	6 770
Rwanda	4 510	(4 510)	(675)	3 835	0
Soudan	4 730	0	0	0	4 730
Tchad	3 240	0	0	0	3 240
Viet Nam	7 820	(7 820)	(217)	7 603	0
Yémen	6 630	0	0	0	6 630
<b>Total en DTS</b>	<b>125 635</b>	<b>(43 800)</b>	<b>(3 966)</b>	<b>39 834</b>	<b>81 835</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>181 645</b>	<b>(65 896)</b>	<b>(5 734)</b>	<b>57 593</b>	<b>118 319</b>

Au 31 décembre 2013, les dons approuvés (93,9 millions d'USD) n'étaient pas encore décaissables.



Investir dans les populations rurales

## **Rapport de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

En vertu de l'Accord portant création du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes rencontrent le Comité d'audit du Conseil d'administration afin d'examiner leurs plans et modalités de travail, y compris pour apprécier la pertinence du système de contrôle interne de l'information financière et pour toute autre question méritant l'attention du Comité.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau du contrôle interne de l'information financière. Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les états financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au **31 décembre 2014**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction a reçu un rapport fournissant une assurance raisonnable quant à l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Sur la base des travaux menés, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2014, et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2014. Deloitte, le cabinet d'audit indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze

Iain M. Kellet

Ruth Farrant

**Président**

**Responsable financier principal**

**Directrice et Contrôleur**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

### Au Fonds international de développement agricole

#### Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA), joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2014, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité du Président concernant les états financiers

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le Commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova  
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.  
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n.1720239  
Partita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli  
Associé

Rome, le 20 mars 2015

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

### Au Fonds international de développement agricole

Nous avons examiné la déclaration de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2014, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y inclus dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, ci-joints. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière du FIDA.

Nous avons conduit notre examen conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Cet examen a consisté à réunir des données afin de comprendre le contrôle interne de l'information financière, à évaluer la déclaration de la direction et à effectuer toute autre procédure jugée par nous nécessaire en l'espèce. Nous estimons que notre travail constitue une base raisonnable pour former notre opinion.

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entreprise sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisée des actifs de l'entité susceptible d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova  
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale Via Tortona, 25 – 20144 Milano – Capitale Sociale Euro 10,328,220,00i.v.  
Codice Fiscale/Registrato delle Imprese Milano n.03049560165 – R.E.A. Milano n. 1720239  
Patrita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, expose fidèlement la situation, sur tous les points importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli  
Associé

Rome, le 20 mars 2015

**Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis,  
reconverti en droits de tirage spéciaux** (aux 31 décembre 2014 et 2013)

<i>Actifs</i>	<i>en milliers d'USD</i>		<i>en milliers de DTS</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	82 498	186 304	57 059	120 828
Placements (note 4)	1 607 861	1 801 917	1 112 077	1 168 633
Billets à ordre à encaisser (note 5)	285 519	380 849	197 479	247 000
Contributions à recevoir (note 5)	227 078	518 871	157 058	336 514
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels	(204 361)	(234 360)	(141 344)	(151 994)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>	<b>308 236</b>	<b>665 360</b>	<b>213 193</b>	<b>431 520</b>
Autres sommes à recevoir	148 747	148 304	102 878	96 181
Actifs fixes	11 920	11 268	8 245	7 308
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	6 269 276	6 413 934	4 336 139	4 159 757
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(58 156)	(58 325)	(40 223)	(37 826)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(36 808)	(47 111)	(25 458)	(30 554)
<b>Encours net des prêts</b>	<b>6 174 312</b>	<b>6 308 498</b>	<b>4 270 458</b>	<b>4 091 377</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>8 333 574</b>	<b>9 121 651</b>	<b>5 763 910</b>	<b>5 915 847</b>

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>en milliers d'USD</i>		<i>en milliers de DTS</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
<b>Passif</b>				
Sommes à payer et passif exigible	187 754	177 908	129 859	115 382
Dons non décaissés	74 951	82 814	51 839	53 709
Recettes reportées	68 449	79 371	47 343	51 476
<b>Total du passif</b>	<b>331 154</b>	<b>340 093</b>	<b>229 041</b>	<b>220 567</b>
<b>Fonds propres</b>				
Contributions				
Ordinaires	7 254 395	7 237 478	6 417 836	6 031 746
Spéciales	20 349	20 349	15 219	15 219
<b>Total contributions (appendice G)</b>	<b>7 274 744</b>	<b>7 257 827</b>	<b>6 433 055</b>	<b>6 046 965</b>
Réserve générale	95 000	95 000	65 707	61 612
Bénéfices non distribués	632 676	1 428 731	(963 888)	(413 297)
<b>Total fonds propres</b>	<b>8 002 420</b>	<b>8 781 558</b>	<b>5 534 874</b>	<b>5 695 280</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>8 333 574</b>	<b>9 121 651</b>	<b>5 763 910</b>	<b>5 915 847</b>

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et les montants sont exprimés en valeur nominale.

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014**État récapitulatif des contributions**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2014	2013
Contributions initiales	1 017 373	1 017 373
Première reconstitution	1 016 564	1 016 372
Deuxième reconstitution	567 053	566 560
Troisième reconstitution	553 881	553 856
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	962 978	962 341
Neuvième reconstitution	964 947	979 621
Dixième reconstitution	244	0
<b>Total FIDA</b>	<b>7 107 523</b>	<b>7 120 606</b>
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
Contributions spéciales <sup>a</sup>	20 349	20 349
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>7 479 104</b>	<b>7 492 188</b>
<b>État des contributions complémentaires</b>		
Fonds belge de survie	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	297 480	258 267
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>455 959</b>	<b>416 746</b>
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	262 738	262 738
Contributions du Fonds belge de survie n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
<b>État des contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	383 198	333 057
Programme de cadres associés	44 694	43 315
Autres fonds supplémentaires	890 298	921 266
Fonds pour l'environnement mondial	99 635	93 644
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>1 417 825</b>	<b>1 717 856</b>
<b>Total contributions</b>	<b>9 626 462</b>	<b>9 626 789</b>
Total des contributions réparti comme suit:		
<b>Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)</b>	<b>7 479 104</b>	<b>7 492 188</b>
Moins provisions	(168 448)	(168 448)
Moins instruments de contribution conditionnels	(35 912)	(65 912)
Total net des contributions aux reconstitutions	7 274 744	7 257 828
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(1 877)	(7 908)
<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>7 272 867</b>	<b>7 249 920</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.**État des contributions des membres<sup>a</sup>**

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
<b>États membres</b>							
Afghanistan	<b>0</b>						
Afrique du Sud	<b>1 413</b>	USD	500	500	500	0	500
Albanie	<b>50</b>	USD	10	10	10	0	10
Algérie	<b>62 430</b>	USD	10 000	10 000	6 500	0	6 500
Allemagne	<b>394 940</b>	EUR	52 389	68 004	45 817	22 187	68 004
Angola	<b>2 360</b>	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Arabie saoudite	<b>409 778</b>	USD	23 000	23 000	12 000	11 000	23 000
Argentine	<b>12 400</b>		0	0		0	
Arménie	<b>35</b>	USD	10	10	10	0	10
Australie <sup>b</sup>	<b>37 247</b>		0	0		0	
Autriche	<b>69 995</b>	EUR	16 000	20 688	14 235	6 453	20 688
Azerbaïdjan	<b>200</b>	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	<b>4 956</b>	USD	650	650	423	228	650
Barbade	<b>10</b>		0	0		0	
Belgique	<b>120 625</b>	EUR	24 000	30 189	20 509	0	20 509
Belize	<b>205</b>		0	0		0	
Bénin	<b>325</b>	USD	104	104	104	0	104
Bhoutan	<b>165</b>	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	<b>1 500</b>		0	0		0	
Bosnie-Herzégovine	<b>165</b>		0	0		0	
Botswana	<b>560</b>	USD	90	90	90	0	90
Brésil <sup>c</sup>	<b>65 296</b>	USD	16 700	16 700	0	16 700	16 700
Burkina Faso	<b>359</b>	USD	125	125	125	0	125
Burundi	<b>90</b>	USD	10	10	10	0	10
Cabo Verde	<b>26</b>	USD	20	20	20	0	20
Cambodge	<b>840</b>	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	<b>2 439</b>		0	0		0	
Canada	<b>277 706</b>	CAD	75 000	72 575	72 575	0	72 575
Chili	<b>860</b>		0	0		0	
Chine	<b>78 839</b>	USD	27 000	27 000	20 000	0	20 000
Chypre	<b>252</b>	USD	60	60	0	0	0
Colombie	<b>840</b>		0	0		0	
Comores <sup>d</sup>	<b>32</b>		0	0		0	
Congo	<b>818</b>		0	0		0	
Côte d'Ivoire	<b>1 559</b>	USD	70	70	70	0	70
Cuba	<b>9</b>		0	0		0	
Danemark	<b>138 210</b>	DKK	85 000	14 687	10 137	0	10 137
Djibouti	<b>31</b>		0	0		0	
Dominique	<b>51</b>		0	0		0	
Égypte	<b>20 409</b>	USD	3 000	3 000	3 000	0	3 000
El Salvador	<b>100</b>		0	0		0	
Émirats arabes unis	<b>53 180</b>	USD	1 000	1 000	650	0	650
Équateur	<b>841</b>	US\$	400	400	300	0	300
Érythrée	<b>40</b>	USD	30	30	30	0	30
Espagne	<b>101 664</b>		0	0		0	

État des contributions des membres<sup>a</sup> (suite)

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
					<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Estonie	<b>59</b>		0	0		0	
États-Unis <sup>c</sup>	<b>791 674</b>	USD	90 000	90 000	36 000	22 481	58 481
Éthiopie	<b>251</b>	USD	40	40	40	0	40
Ex-République yougoslave de Macédoine	<b>108</b>		0	0		0	
Fédération de Russie	<b>0</b>	USD	6 000	6 000	3 000	0	3 000
Fidji	<b>204</b>	USD	70	70	70	0	70
Finlande	<b>56 538</b>	EUR	12 000	15 638	10 798	0	10 798
France	<b>285 024</b>	EUR	35 000	45 696	31 660	0	31 660
Gabon	<b>3 704</b>	US\$	20	20	20	0	20
Gambie	<b>75</b>	USD	15	15	15	0	15
Ghana	<b>2 066</b>	USD	400	400	120	0	120
Grèce	<b>4 196</b>		0	0		0	
Grenade	<b>75</b>		0	0		0	
Guatemala	<b>1 043</b>		0	0		0	
Guinée	<b>410</b>	USD	80	80	80	0	80
Guinée-Bissau	<b>30</b>		0	0		0	
Guyana	<b>1 118</b>	USD	718	718	718	0	718
Haïti	<b>107</b>	USD	90	90	90	0	90
Honduras	<b>801</b>		0	0		0	
Hongrie	<b>0</b>	USD	100	100	100	0	100
Îles Cook	<b>5</b>		0	0		0	
Îles Salomon	<b>10</b>		0	0		0	
Inde	<b>105 497</b>	USD	30 000	30 000	30 000	0	30 000
Indonésie	<b>51 959</b>	USD	10 000	10 000	2 439	0	2 439
Iran (République islamique d) <sup>d</sup>	<b>128 750</b>		0	0		0	
Iraq <sup>d</sup>	<b>56 099</b>		0	0		0	
Irlande <sup>e</sup>	<b>23 831</b>	EUR	4 000	5 219	5 219	0	5 219
Islande	<b>350</b>	USD	25	25	25	0	25
Israël	<b>300</b>	EUR	113	151	151	0	151
Italie	<b>347 462</b>	EUR	58 017	73 578	49 377	0	49 377
Jamaïque	<b>326</b>		0	0		0	
Japon	<b>434 908</b>	JPY	5 930 003	51 585	14 490	37 095	51 585
Jordanie	<b>940</b>	USD	100	100	100	0	100
Kazakhstan	<b>0</b>	USD	20	20	20	0	20
Kenya	<b>4 718</b>	USD	118	118	118	0	118
Kiribati	<b>5</b>	EUR	10	14	14	0	14
Koweït	<b>173 041</b>	USD	15 000	15 000	9 750	5 250	15 000
Lesotho	<b>489</b>	USD	100	100	100	0	100
Liban	<b>495</b>		0	0		0	
Libéria	<b>39</b>	USD	25	25	25	0	25
Libye <sup>d</sup>	<b>52 000</b>		0	0		0	
Luxembourg	<b>5 510</b>	EUR	1 678	2 168	1 457	0	1 457
Madagascar	<b>574</b>	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	<b>1 175</b>		0	0		0	
Malawi	<b>123</b>		0	0		0	

État des contributions des membres<sup>a</sup> (suite)

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Maldives	<b>51</b>		0	0		0	
Mali	<b>286</b>	EUR	71	92	92	0	92
Malte	<b>55</b>		0	0		0	
Maroc	<b>7 244</b>	USD	700	700	350	350	700
Maurice	<b>275</b>	USD	5	5	5	0	5
Mauritanie	<b>135</b>		0	0		0	
Mexique	<b>33 131</b>	USD	5 000	5 000	5 000	0	5 000
Maroc	<b>7 244</b>	USD	700	700	350	350	700
Mongolie	<b>12</b>	USD	3	3	3	0	3
Mozambique	<b>485</b>	USD	85	85	85	0	85
Myanmar	<b>250</b>	EUR	4	5	5	0	5
Namibie	<b>360</b>		0	0	0		
Népal	<b>210</b>	USD	60	60	60	0	60
Nicaragua	<b>119</b>	USD	150	150	100	0	100
Niger	<b>275</b>		0	0		0	
Nigéria	<b>121 459</b>		0	0		0	
Norvège	<b>221 787</b>	NOK	270 000	43 366	31 362	0	31 362
Nouvelle-Zélande	<b>7 995</b>	NZD	4 500	3 589	2 416		2 416
Oman	<b>300</b>	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	<b>380</b>	USD	50	5	50	0	50
Ouzbékistan	<b>10</b>	USD	10	10	10	0	10
Pakistan	<b>22 934</b>	USD	8 000	8 000	5 333	2 667	8 000
Panama	<b>224</b>	USD	17	17	17	0	17
Papouasie-Nouvelle-Guinée	<b>170</b>		0	0		0	
Paraguay	<b>1 206</b>	USD	150	150	150	0	150
Pays-Bas	<b>344 656</b>	USD	75 000	75 000	50 000	25 000	75 000
Pérou	<b>1 260</b>	USD	375	375	375	0	375
Philippines	<b>1 978</b>	USD	200	200	100	0	100
Portugal	<b>4 384</b>		0	0		0	
Qatar	<b>39 980</b>		0	0		0	
République arabe syrienne	<b>1 817</b>		0	0		0	
République centrafricaine	<b>11</b>	EUR	2	3	3	0	3
République de Corée	<b>19 239</b>	US\$	4 000	4 000	4 000	0	4 000
République démocratique du Congo	<b>1 580</b>	USD	290	290	290	0	290
République démocratique populaire lao	<b>306</b>	USD	51	51	51	0	51
République de Moldova	<b>45</b>	US\$	30	30	30	0	30
République dominicaine	<b>88</b>		0	0		0	
République populaire démocratique de Corée	<b>800</b>		0	0		0	
République-Unie de Tanzanie	<b>444</b>	USD	120	120	120	0	120
Roumanie	<b>250</b>		0	0		0	
Royaume-Uni	<b>272 907</b>	GBP	51 133	81 454	54 878	26 576	81 454

**État des contributions des membres<sup>a</sup> (suite)**

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Rwanda	221	USD	50	50	50	0	50
Sainte-Lucie	22		0	0		0	
Saint-Kitts-et-Nevis	20		0	0		0	
Samoa	50		0	0		0	
Sao Tomé-et-Principe	10		0	0		0	
Sénégal	564	EUR	140	190	190	0	190
Seychelles	20	USD	50	50	50	0	50
Sierra Leone	37		0	0		0	
Somalie	10		0	0		0	
Soudan	1 139	EUR	175	233	233	0	233
Soudan du Sud	0	EUR	8	10	10	0	10
Sri Lanka	8 886	USD	1 001	1 001	668	0	668
Suède	255 168	SEK	460 560	67 071	47 460	19 611	67 071
Suisse	139 448	CHE	28 500	30 736	21 176	0	21 176
Swaziland	273	USD	20	20	20	0	20
Tadjikistan <sup>a</sup>	1	USD	1	1	1	0	1
Tchad	62	EUR	250	329	329	0	329
Thaïlande	1 200	USD	300	300	300	0	300
Togo	35	EUR	76	98	98	0	98
Tonga	55		0	0		0	
Tunisie	3 778	USD	750	750	485	0	485
Turquie	17 436	USD	1 200	1 200	1 074	0	1 074
Uruguay	525	USD	200	200	200	0	200
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258		0	0		0	
Viet Nam	2 103	USD	600	600	400	0	400
Yémen	3 377	USD	972	97	972	0	972
Zambie	494	USD	100	100	100	0	100
Zimbabwe	2 103		0			0	
<b>Total contributions au 31 décembre 2014</b>	<b>6 142 332</b>			<b>964 947</b>	<b>634 150</b>	<b>195 598</b>	<b>829 748</b>
<b>Exercice précédent</b>				<b>979 621</b>	<b>300 585</b>	<b>252 075</b>	<b>552 661</b>

<sup>a</sup> Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>c</sup> Voir appendice D, note 5 a).

<sup>d</sup> Voir appendice D, notes 6 a) et 6 b).

<sup>e</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'était engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

**État des contributions**Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014**Programme spécial pour l'Afrique**

	<i>Monnaie</i>	<i>Première phase</i>		<i>Seconde phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
<b>31 décembre 2014</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2013			288 868		62 364	351 232

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2014 et 2013

**État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2014<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés <sup>b,c</sup>	Billets à ordre déposés <sup>c</sup>	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
<b>Première reconstitution</b>				
Inde			69	
<b>Total FIDA1</b>	-	-	<b>69</b>	-
<b>Deuxième reconstitution</b>				
Inde			178	
<b>Total FIDA2</b>	-	-	<b>178</b>	-
<b>Troisième reconstitution</b>				
Djibouti			25	
<b>Total FIDA3</b>	-	-	<b>25</b>	-
<b>Huitième reconstitution</b>				
Arabie saoudite				5 000
Bénin			26	
États-Unis d'Amérique				17 440
Indonésie			30	
Japon				15 578
Kenya			19	
Sénégal			178	
<b>Total FIDA 8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>253</b>	<b>38 018</b>
<b>Neuvième reconstitution</b>				
Afrique du Sud			196	
Albanie			10	
Algérie			3 500	
Allemagne		22 859		25 448
Arabie saoudite				6 000
Arménie			5	
Autriche				7 302
Bangladesh				228
Belgique			9 922	
Bénin			104	
Bhoutan			30	
Botswana			45	
Burkina Faso			5	
Cabo Verde			20	
Canada		22 550		22 432
Chine			10 000	
Côte d'Ivoire			70	
Danemark			5 087	
Égypte		3 000		3 000
Émirats arabes unis			350	
Équateur			100	
États-Unis d'Amérique		30 000		18 000
Éthiopie			40	
Fédération de Russie	6 000		3 000	
Fidji			27	
Finlande			5 458	
France			15 778	
Guyana			358	
Haïti			90	
Inde			10 000	
Indonésie			2 439	
Irlande			2 481	

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2014 et 2013

Israël			49	
Italie			23 721	
Japon				14 490
Jordanie			100	
Kazakhstan			10	
Kenya			118	
Kiribati			14	
Libéria			25	
Luxembourg			802	
Maroc	700	700		350
Mexique			1 667	
Mozambique			85	
Nicaragua			51	
Norvège			14 791	
Nouvelle-Zélande	2 500		1 256	
Ouzbékistan			5	
Pakistan				5 334
Panama			8	
Paraguay			150	
Pays-Bas				25 000
Pérou	375		375	
Philippines			100	
République de Corée			2 000	
Royaume-Uni		82 600		54 878
Sénégal			190	
Soudan			10	
Sri Lanka			668	
Suède				23 651
Suisse			10 886	
Swaziland			20	
Tadjikistan <sup>a</sup>			0	
Thaïlande			300	
Tunisie			232	
Turquie			423	
Viet Nam			200	
Zambie			100	
<b>Total FIDA 9</b>	<b>9 575</b>	<b>161 709</b>	<b>127 471</b>	<b>206 113</b>
<b>Dixième reconstitution</b>				
Côte d'Ivoire			6	
Djibouti			6	
Géorgie			30	
République-Unie de Tanzanie			108	
Sénégal			43	
Timor Leste			50	
<b>Total FIDA10</b>			<b>243</b>	
<b>Total général</b>	<b>9 575</b>	<b>161 709</b>	<b>128 239</b>	<b>244 131</b>

<sup>a</sup> Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) pour la neuvième reconstitution n'apparaît pas.

<sup>b</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>c</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

Appendice H  
État des prêts

1. FIDA: État de l'encours des prêts  
Aux 31 décembre 2014 et 2013

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Rembour- sements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en USD (en milliers)</b>					
Bangladesh	30 000	30 000	0	19 500	10 500
Cabo Verde	2 003	2 003	0	1 302	701
Haïti	3 500	3 500	0	2 319	1 181
Népal	11 538	11 538	0	7 506	4 032
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	0	6 285	3 203
Sri Lanka	12 000	12 000	0	8 100	3 900
<b>Sous-total<sup>a</sup></b>	<b>68 529</b>	<b>68 529</b>		<b>45 012</b>	<b>23 517</b>
<b>Prêts en EUR (en milliers)</b>					
Chine	34 350	0	34 350	0	0
Égypte	50 250	0	50 250	0	0
<b>Total EUR</b>	<b>84 600</b>	<b>0</b>	<b>84 600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>102 370</b>	<b>0</b>	<b>102 370</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts en DTS<sup>a</sup> (en milliers)</b>					
Albanie	35 080	34 175	905	6 230	27 945
Angola	16 981	14 467	2 514	3 197	11 270
Argentine	31 400	28 146	3 254	10 597	17 549
Arménie	61 562	48 761	12 801	5 379	43 382
Azerbaïdjan	44 907	40 697	4 210	2 603	38 094
Bangladesh	412 493	306 073	106 420	76 431	229 642
Belize	3 067	2 383	684	1 363	1 020
Bénin	83 507	73 248	10 259	22 175	51 073
Bhoutan	32 606	31 344	1 262	6 287	25 057
Bolivie (État plurinational de)	59 702	46 099	13 603	13 721	32 378
Bosnie-Herzégovine	48 304	37 275	11 029	5 279	31 996
Botswana	2 600	255	2 345	173	82
Brésil	141 337	58 786	82 551	35 581	23 205
Burkina Faso	88 255	69 113	19 142	13 799	55 314
Burundi	41 288	40 859	429	12 479	28 380
Cabo Verde	20 191	13 900	6 291	2 829	11 071
Cambodge	61 008	33 094	27 914	3 215	29 879
Cameroun	67 260	41 972	25 288	7 270	34 702
Chine	519 795	420 774	99 021	90 083	330 691
Colombie	32 680	14 359	18 321	2 680	11 679
Comores	4 182	4 182	0	1 654	2 528
Congo	20 425	14 738	5 687	2 920	11 818
Côte d'Ivoire	27 645	16 365	11 280	3 691	12 674
Cuba	20 838	14 332	6 506	2 598	11 734
Djibouti	7 146	4 396	2 750	1 127	3 269
Dominique	2 902	2 902	0	2 273	629
Égypte	199 726	119 278	80 448	47 128	72 150
El Salvador	83 983	72 638	11 345	36 028	36 610
Équateur	38 204	24 536	13 668	7 543	16 993
Érythrée	24 643	23 896	747	3 463	20 433
Éthiopie	245 116	182 970	62 146	33 567	149 403
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	0	2 398	9 323
Gabon	3 800	2 928	872	887	2 041
Gambie	29 214	29 177	37	7 669	21 508
Géorgie	32 569	22 583	9 986	1 942	20 641
Ghana	156 776	107 198	49 578	21 203	85 995
Grenade	4 400	3 127	1 273	1 544	1 583
Guatemala	42 686	23 790	18 896	18 646	5 144
Guinée	64 283	64 160	123	17 952	46 208
Guinée-Bissau	5 117	5 117	0	2 829	2 288
Guinée équatoriale	5 794	5 794	0	4 756	1 038
Guyana	8 523	8 271	252	1 812	6 459
Haïti	60 221	55 866	4 355	15 972	39 894
Honduras	89 240	68 091	21 149	14 832	53 259
Îles Salomon	2 519	2 519	0	1 187	1 332
Inde	588 393	388 106	200 287	128 018	260 088
Indonésie <sup>b</sup>	161 436	121 729	39 707	20 822	100 907
Jordanie	39 578	30 432	9 146	23 183	7 249
Kenya	121 169	84 545	36 624	10 943	73 602
Kirghizistan	20 797	8 155	12 642	1 797	6 358
Lesotho	30 852	24 265	6 587	5 675	18 590
Liban	9 222	4 347	4 875	3 360	987
Libéria	22 340	15 475	6 865	8 418	7 057
Madagascar <sup>b</sup>	131 420	105 221	26 199	20 881	84 340
Malawi <sup>b</sup>	83 980	68 028	15 952	21 986	46 042

Appendice H  
État des prêts

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Maldives	10 892	9 595	1 297	2 336	7 259
Mali	128 441	87 938	40 503	22 258	65 680
Maroc	84 731	38 952	45 779	23 870	15 082
Maurice	8 527	8 527	0	5 834	2 693
Mauritanie	49 975	43 060	6 915	9 796	33 264
Mexique	48 232	34 702	13 530	20 027	14 675
Mongolie	20 689	16 467	4 222	1 439	15 028
Mozambique	137 065	103 012	34 053	22 028	80 984
Myanmar	12 150	0	12 150	0	0
Népal	94 407	70 708	23 699	25 165	45 543
Nicaragua	49 620	41 288	8 332	6 711	34 577
Niger	56 629	49 606	7 023	9 128	40 478
Nigéria	179 949	73 106	106 843	9 996	63 110
Ouganda	251 033	162 744	88 289	31 871	130 873
Ouzbékistan	6 190	647	5 543	0	647
Pakistan	254 626	194 398	60 228	52 707	141 691
Panama	16 134	14 366	1 768	14 140	226
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27 351	7 188	20 163	3 900	3 288
Paraguay	16 319	11 067	5 252	0	11 067
Pérou	61 083	46 693	14 390	25 972	20 721
Philippines	95 161	73 693	21 468	17 578	56 115
République arabe syrienne	64 664	33 451	31 213	18 257	15 194
République centrafricaine	26 494	24 437	2 057	9 648	14 789
République démocratique du Congo	39 693	38 344	1 349	10 623	27 721
République dominicaine	27 444	14 377	13 067	7 067	7 310
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	0	10 510	39 986
République-Unie de Tanzanie	223 428	168 966	54 462	18 855	150 111
Roumanie	12 400	12 400	0	9 093	3 307
Rwanda <sup>b</sup>	109 940	95 401	14 539	18 591	76 810
Sainte-Lucie	1 242	1 242	0	1 133	109
Samoa	1 908	1 908	0	816	1 092
Sao Tomé-et-Principe	13 761	13 761	0	3 269	10 492
Sénégal	113 738	75 780	37 958	11 126	64 654
Seychelles	2 804	1 119	1 685	824	295
Sierra Leone	45 835	35 196	10 639	11 320	23 876
Somalie	17 710	17 710	0	411	17 299
Soudan	128 666	120 875	7 791	25 826	95 049
Sri Lanka	141 731	113 567	28 164	24 195	89 372
Swaziland	15 950	13 401	2 549	6 085	7 316
Tchad	18 139	15 552	2 587	1 517	14 035
Togo	24 583	17 565	7 018	7 704	9 861
Tonga	4 837	4 837	0	1 827	3 010
Tunisie	61 318	36 943	24 375	22 506	14 437
Turquie	55 579	29 488	26 091	11 574	17 914
Uruguay	12 902	10 292	2 610	7 433	2 859
Venezuela (République bolivarienne du)	19 257	15 121	4 136	11 531	3 590
Viet Nam	209 781	152 614	57 167	12 322	140 292
Yémen	138 691	138 384	307	44 202	94 182
Zambie	125 088	87 435	37 653	25 398	62 037
Zimbabwe	32 176	32 176	0	15 605	16 571
<b>Total</b>	<b>7 659 969</b>	<b>5 649 588</b>	<b>2 010 381</b>	<b>1 487 520</b>	<b>4 162 068</b>
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	0	633	1 880
<b>Total DTS</b>	<b>7 662 482</b>	<b>5 652 101</b>	<b>2 010 381</b>	<b>1 488 153</b>	<b>4 163 948</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>11 078 554</b>	<b>8 171 909</b>	<b>2 906 645</b>	<b>2 151 598</b>	<b>6 020 311</b>
<b>Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2014</b>	<b>11 249 453</b>	<b>8 240 438</b>	<b>3 009 015</b>	<b>2 196 610</b>	<b>6 043 828</b>
Autres sommes à recevoir					16 763
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 162 213)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014</b>					<b>4 897 378</b>
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2013	11 658 273	8 516 516	3 142 751	2 357 218	6 158 298
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 237 140)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur en décembre 2013</b>					<b>4 921 158</b>

<sup>a</sup> Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2014, le taux de change utilisé pour le calcul était de 1,44582 USD pour 1 DTS. En 2014, le FIDA a conclu un accord de financement par l'emprunt afin d'emprunter des fonds en euros qui sont ensuite rétrocédés sous forme de prêts dans la même monnaie. Le montant cumulé des prêts libellés en euros a été évalué au taux de 0,82641 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2014.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

Appendice H  
**État des prêts**

**2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés, en valeur nominale**  
 Au 31 décembre 2014

		Prêts approuvés, en milliers de DTS				Valeur, en milliers d'USD				
		au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Prêts annulés	Prêts Intégralement remboursés	au 31 décembre 2014	au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	au 31 décembre 2014
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	310 669	-	-	(19 359)	291 310
1980	DTS	187 228	-	(10 581)	176 647	288 688	-	(16 315)	(16 973)	255 400
1981	DTS	193 026	-	-	193 026	297 627	-	-	(18 547)	279 081
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	158 984	-	-	(9 907)	149 077
1983	DTS	146 412	-	-	146 412	225 753	-	-	(14 068)	211 685
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	203 387	-	-	(12 674)	190 713
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	93 026	-	-	(5 797)	87 229
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	36 486	-	-	(2 274)	34 212
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	92 629	-	-	(5 772)	86 857
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	80 334	-	-	(5 006)	75 328
1989	DTS	98 066	-	-	98 066	151 208	-	-	(9 422)	141 785
1990	DTS	47 203	-	-	47 203	72 782	-	-	(4 535)	68 246
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	151 145	-	-	(9 419)	141 727
1992	DTS	98 917	-	-	98 917	152 520	-	-	(9 504)	143 016
1993	DTS	138 408	-	(5 645)	132 763	213 411	-	(8 705)	(12 756)	191 951
1994	DTS	159 437	-	(35 649)	123 788	245 836	-	(54 967)	(11 894)	178 975
1995	DTS	214 785	-	(21 442)	193 343	331 178	-	(33 062)	(18 577)	279 539
1996	DTS	226 735	-	(21 290)	205 445	349 603	-	(32 828)	(19 740)	297 036
1997	DTS	260 836	-	-	260 836	402 183	-	-	(25 062)	377 121
1998	DTS	267 020	-	-	267 020	411 719	-	-	(25 656)	386 062
1999	DTS	288 087	(168)	(12 800)	275 119	444 202	(259)	(19 736)	(26 434)	397 772
2000	DTS	274 344	(1 425)	-	272 919	423 011	(2 196)	-	(26 223)	394 591
2001	DTS	258 542	(138)	-	258 403	398 646	(213)	-	(24 828)	373 604
2002	DTS	241 532	(4 523)	-	237 009	372 418	(6 975)	-	(22 773)	342 671
2003	DTS	228 504	(3 511)	-	224 993	352 331	(5 414)	-	(21 618)	325 299
2004	DTS	259 416	(2 317)	-	257 099	399 994	(3 573)	-	(24 703)	371 718
2005	DTS	316 618	(1 464)	-	315 154	488 194	(2 257)	-	(30 281)	455 656
2006	DTS	341 290	(2 145)	-	339 145	526 235	(3 308)	-	(32 586)	490 341
2007	DTS	275 250	(1 752)	-	273 498	424 408	(2 702)	-	(26 279)	395 428
2008	DTS	280 236	(11 309)	(494)	268 433	432 097	(17 438)	(761)	(25 792)	388 105
2009	DTS	277 762	(31)	-	277 731	428 281	(48)	-	(26 685)	401 548
2010	DTS	426 960	(474)	-	426 485	658 330	(732)	-	(40 978)	616 620
2011	DTS	459 940	-	-	459 940	709 182	-	-	(44 193)	664 990
2012	DTS	412 610	(1 530)	-	411 080	636 204	(2 359)	-	(39 498)	594 347
2013	DTS	353 686	-	-	353 686	545 348	-	-	(33 983)	511 365
2014	DTS	-	-	-	337 625	-	-	-	-	488 146
2014	EUR	-	-	-	84 600	-	-	-	-	102 370
<b>Total</b>	<b>USD</b>	<b>68 530</b>			<b>68 530</b>	<b>68 530</b>				<b>68 530</b>
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>7 463 545</b>	<b>(30 789)</b>	<b>(107 902)</b>	<b>7 662 481</b>	<b>11 508 049</b>	<b>(47 474)</b>	<b>(166 374)</b>	<b>(703 794)</b>	<b>11 078 553</b>
<b>Total</b>	<b>EUR</b>	-	-	-	<b>84 600</b>	-	-	-	-	<b>102 370</b>
<b>Total</b>						<b>11 576 579</b>	<b>(47 474)</b>	<b>(166 374)</b>	<b>(703 794)</b>	<b>11 249 453</b>

Appendice H  
**État des prêts**

**3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	292 216	283 368
1-2 ans	244 651	238 264
2-3 ans	262 666	250 809
3-4 ans	271 485	261 334
4-5 ans	274 127	270 477
5-10 ans	1 376 767	1 360 188
10-15 ans	1 214 643	1 231 936
15-20 ans	981 025	1 019 645
20-25 ans	712 754	763 720
Plus de 25 ans	413 494	478 477
<b>Total</b>	<b>6 043 828</b>	<b>6 158 217</b>

**4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Conditions particulièrement favorables	5 518 388	5 679 829
Conditions durcies	19 810	9 794
Conditions intermédiaires	234 858	257 405
Conditions ordinaires	266 106	211 189
Conditions mixtes	4 666	0
<b>Total</b>	<b>6 043 828</b>	<b>6 158 217</b>

**5. Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**

Prévue aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements en</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	634 006	649 581
1-2 ans	572 502	595 369
2-3 ans	493 453	507 976
3-4 ans	425 205	425 760
4-5 ans	339 102	359 493
5-10 ans	544 747	604 571
<b>Total</b>	<b>3 009 015</b>	<b>3 142 751</b>

Appendice H  
**État des prêts**

**6. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2014 et 2013

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en DTS (en milliers)</b>					
Angola	2 714	-	2 714	855	1 859
Burkina Faso	10 546	-	10 546	4 047	6 499
Burundi	4 494	-	4 494	1 307	3 187
Cabo Verde	2 183	-	2 183	796	1 387
Comores	2 289	-	2 289	765	1 524
Djibouti	114	-	114	44	70
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 854	3 806
Gambie	2 638	-	2 638	989	1 649
Ghana	22 321	-	22 321	7 949	14 372
Guinée	10 762	-	10 762	4 305	6 457
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	956	1 170
Kenya	12 241	-	12 241	4 028	8 213
Lesotho	7 481	-	7 481	2 712	4 769
Madagascar	1 098	-	1 098	348	750
Malawi	5 777	-	5 777	1 589	4 188
Mali	10 193	-	10 193	4 265	5 928
Mauritanie	19 020	-	19 020	7 343	11 677
Mozambique	8 291	-	8 291	3 627	4 664
Niger	11 119	-	11 119	4 646	6 473
Ouganda	8 124	-	8 124	3 455	4 669
République-Unie de Tanzanie	6 789	-	6 789	2 546	4 243
Sénégal	23 234	-	23 234	8 304	14 930
Sierra Leone	1 505	-	1 505	451	1 054
Soudan	26 012	-	26 012	7 438	18 574
Tchad	9 617	-	9 617	3 377	6 240
Zambie	8 607	-	8 607	3 634	4 973
<b>Total</b>	<b>225 955</b>	<b>-</b>	<b>225 955</b>	<b>82 630</b>	<b>143 325</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>326 694</b>	<b>-</b>	<b>326 694</b>	<b>119 471</b>	<b>207 223</b>
Autres sommes à recevoir					1 462
Ajustement sur la base de la juste valeur					(71 385)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014</b>					<b>137 300</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2013</b>	<b>348 404</b>	<b>-</b>	<b>348 404</b>	<b>119 382</b>	<b>229 022</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(84 035)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2013</b>					<b>144 987</b>

**7. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale**

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'USD)

		<i>Prêts approuvés (en milliers de DTS)</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>au 1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2014</i>	<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2014</i>
1986	DTS	24 902	-	24 902	38 396	-	(2 391)	36 005
1987	DTS	41 292	-	41 292	63 669	-	(3 969)	59 700
1988	DTS	34 770	-	34 770	53 612	-	(3 342)	50 270
1989	DTS	25 756	-	25 756	39 713	-	(2 475)	37 238
1990	DTS	17 370	-	17 370	26 783	-	(1 670)	25 113
1991	DTS	18 246	-	18 246	28 135	-	(1 751)	26 384
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 719	-	(668)	10 051
1993	DTS	34 268	-	34 268	52 838	-	(3 293)	49 545
1994	DTS	16 320	-	16 320	25 164	-	(1 568)	23 596
1995	DTS	6 079	-	6 079	9 377	-	(584)	8 793
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 955</b>	<b>-</b>	<b>225 955</b>	<b>348 406</b>	<b>-</b>	<b>(21 712)</b>	<b>326 694</b>

Appendice H  
**État des prêts**

**8. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	11 429	11 260
1-2 ans	8 399	8 957
2-3 ans	8 399	8 957
3-4 ans	8 399	8 957
4-5 ans	8 399	8 957
5-10 ans	41 995	44 786
10-15 ans	41 995	44 786
15-20 ans	41 676	44 786
20-25 ans	29 260	36 003
Plus de 25 ans	7 272	11 572
<b>Total</b>	<b>207 223</b>	<b>229 022</b>

**9. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Conditions particulièrement favorables	207 223	229 022
Conditions intermédiaires	0	0
Conditions ordinaires	0	0
<b>Total</b>	<b>207 223</b>	<b>229 022</b>

**État des dons (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Variations en 2014			Taux de change	Non décaissés au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Autres dons	82 814	53 389	(56 159)	(3 645)	(1 448)	74 951
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 418)
<b>Total 2014 en juste valeur</b>						<b>73 533</b>
<b>Total 2013</b>	91 044	39 861	(45 281)	(2 912)	102	82 814
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 349)
<b>Total 2013 en juste valeur</b>						<b>81 465</b>

**Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2014</i>	<i>Décaissements en 2014</i>	<i>Variations de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2014</i>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD</b>	<b>711</b>	<b>1 428</b>	<b>(363)</b>	<b>-</b>	<b>1 776</b>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en DTS</b>					
Afghanistan	39 003	-	(5 843)		33 160
Bénin	3 725	8 750	(2 215)		10 260
Burkina Faso	4 744	42 875	(1 463)		46 156
Burundi	29 443	-	(9 887)		19 556
Cambodge	13 257	-	(5 998)		7 259
Comores	567	-	(441)		126
Congo	2 506	-	(957)		1 549
Côte d'Ivoire	15 270	-	(3 993)		11 277
Djibouti	767	-	(704)		63
Érythrée	17 879	-	(3 762)		14 117
Éthiopie	34 509	-	(14 946)		19 563
Gambie	13 127	-	(2 331)		10 796
Guinée	6 020	-	(3 291)		2 729
Guinée-Bissau	957	-	32		989
Guyana	708	-	(456)		252
Haïti	10 741	-	(942)		9 799
Kirghizistan	6 043	7 200	(719)		12 524
Lesotho	3 488	-	(730)		2 758
Libéria	425	-	(377)		48
Malawi	16 798	-	(1 728)		15 070
Maldives	1 456	-	(33)		1 423
Mali	-	10 800	(390)		10 410
Mauritanie	8 223	-	(1 312)		6 911
Népal	16 592	-	(1 475)		15 117
Nicaragua	5 737	5 350	(2 774)		8 313
Niger	377	(366)	148		159
République centrafricaine	2 470	-	(412)		2 058
République démocratique du Congo	55 788	-	(4 587)		51 201
République démocratique populaire lao	10 606	6 470	(5 544)		11 532
Rwanda	12 301	8 770	(6 575)		14 497
Sao Tomé-et-Principe	1 038	1 950	(648)		2 340
Sierra Leone	6 403	7 375	(3 604)		10 174
Soudan	16 822	600	(4 925)		12 497
Soudan du Sud	4 402	-	(1 187)		3 215
Tadjikistan	14 776	(1 700)	(2 076)		11 000
Tchad	7 817	-	(3 427)		4 390
Timor-Leste	1 869	-	(1 698)		171
Togo	3 254	-	(1 882)		1 372
Tonga	2 199	-	(469)		1 730
Yémen	14 635	(34)	22		14 623
<b>Sous-total CSD en DTS</b>	<b>406 742</b>	<b>98 040</b>	<b>(103 599)</b>		<b>401 183</b>
<b>Sous-total CSD en DTS (équivalent USD)</b>	<b>588 076</b>	<b>141 748</b>	<b>(149 785)</b>		<b>580 039</b>
<b>Total CSD en USD et DTS en 2014</b>	<b>588 787</b>	<b>143 176</b>	<b>(150 148)</b>		<b>581 815</b>
Variations de change			7 194		
<b>Total des décaissements 2014</b>			<b>(157 342)</b>		
<b>Total CSD en USD et DTS en 2013</b>	<b>529 618</b>	<b>236 475</b>	<b>(144 724)</b>	<b>100</b>	<b>621 469</b>

### État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2014, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés initiale et renforcée:

(en milliers d'USD)

	Allègements consentis au 31 décembre 2014		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la contribution de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
<b>Pays au point d'achèvement</b>						
Bénin	4 568	1 643	0	0		6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0		7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0		9 437
Burundi	5 354	1 584	3 348	568	4 365	15 219
Cameroun	2 887	701	29	5	35	3 657
Comores	376	76	700	100	1 096	2 348
Congo	0	99	0	0		99
Côte d'Ivoire	1 409	256	133	24	230	2 052
Éthiopie	20 569	5 905	0	0		26 474
Gambie	2 508	619	0	0		3 127
Ghana	15 585	5 003	0	0		20 588
Guinée	4 140	871	2 594	470	2 372	10 447
Guinée-Bissau	2 965	975	1 089	112	709	5 850
Guyana	1 526	299	0	0		1 825
Haïti	1 946	635	0	0		2 581
Honduras	1 077	767	0	0		1 844
Libéria	8 416	6 149	367	49	455	15 436
Madagascar	7 810	2 096	0	0		9 906
Malawi	10 628	2 699	3 215	577	4 412	21 531
Mali	6 211	2 431	0	0		8 642
Mauritanie	8 484	2 601	0	0		11 085
Mozambique	12 521	3 905	0	0		16 426
Nicaragua	7 259	943	0	0		8 202
Niger	8 276	2 293	905	171	1 214	12 859
Ouganda	12 449	4 654	0	0		17 103
République centrafricaine	8 091	2 620	608	129	934	12 382
République démocratique du Congo	7 397	2 594	2 544	251	2 266	15 052
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	0	0		16 984
Rwanda	12 087	4 260	4 697	951		21 995
Sao Tomé-et-Principe	1 094	304	841	129	764	3 132
Sénégal	2 247	882	0	0		3 129
Sierra Leone	7 106	1 797	1 272	182	1 141	11 498
Togo	2 008	759	0	0		2 767
Zambie	16 590	4 429	852	160	904	22 935
<b>Pays au point de décision</b>						
Tchad	0	0	2 266	411	0	2 677
<b>31 décembre 2014 – en DTS</b>	<b>228 944</b>	<b>73 700</b>	<b>25 460</b>	<b>4 289</b>	<b>20 897</b>	<b>353 290</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts couverts par une contribution de la Banque mondiale)</b>						<b>(10 030)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2014 (en milliers de DTS)</b>						<b>343 260</b>
<b>31 décembre 2014 – en USD</b>	<b>331 016</b>	<b>106 556</b>	<b>36 808</b>	<b>6 202</b>	<b>30 213</b>	<b>496 292</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)</b>						
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2014 (en milliers de DTS)</b>						
Ajustement sur la base de la juste valeur			(11 124)			
<b>31 décembre 2014 en juste valeur</b>			<b>25 684</b>			
<b>31 décembre 2013 – en DTS</b>	<b>216 164</b>	<b>71 003</b>	<b>30 554</b>	<b>5 384</b>	<b>25 843</b>	<b>348 948</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus</b>						<b>(12 820)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers de DTS)</b>						<b>336 128</b>
<b>31 décembre 2013 – en USD</b>	<b>333 303</b>	<b>109 480</b>	<b>47 111</b>	<b>8 302</b>	<b>39 847</b>	<b>518 276</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)</b>						
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers d'USD)</b>						
Ajustement sur la base de la juste valeur			(14 389)			
<b>31 décembre 2013 en juste valeur</b>			<b>32 722</b>			

**État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti**

Au 31 décembre 2014

<i>États membres</i>	<i>en milliers d'USD</i>	<i>en milliers de DTS</i>
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
<b>Total des contributions reçues par les États membres</b>	<b>27 560</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	678	
Allègements consentis	(9 963)	
<b>Total compte administratif États membres</b>	<b>18 275</b>	
Contribution du FIDA	<b>15 200</b>	<b>10 088</b>
Intérêts perçus	493	
Allègements consentis	0	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>15 693</b>	
<b>Total général</b>	<b>36 688</b>	
<i>Variations de change</i>	<b>584</b>	
<b>Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</b>	<b>37 269</b>	

**État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)**

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale  
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Dépenses administratives<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses directes<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	90 762	0	1 426	92 188
Dépenses administratives courantes	25 360	436	10 363	36 159
Consultants et personnel extérieur	34 725	134	3 000	37 859
Institutions coopérantes	2 049	0	162	2 211
Frais financiers directs (banques et placements)	0	2 962	0	2 962
<b>Total 2014</b>	<b>152 896</b>	<b>3 532</b>	<b>14 951</b>	<b>171 379</b>
<b>Total 2013</b>	<b>149 567</b>	<b>3 529</b>	<b>17 556</b>	<b>170 652</b>

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>c</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Ahlam Ali Muftah élève des pigeons dans le village d'El Shohada. La région où elle vit était désertique avant sa mise en valeur par un projet de développement lancé en 2002 avec un financement du FIDA, du Gouvernement égyptien et de ses partenaires.

Égypte: Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest

©FIDA/Marco Salustro

© 2015 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé par Quintily, Rome, Italie

2015

Imprimé sur papier écologique



Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)  
[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)  
[ifad-un.blogspot.com](http://ifad-un.blogspot.com)  
[www.facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)  
[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)  
[www.twitter.com/ifadnews](https://www.twitter.com/ifadnews)  
[www.youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)

